

2012-2013

Master 1 Histoire et document

Parcours Métiers des archives et des bibliothèques

Option Archives

# De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France

Le cas du Service historique de la Défense

**Pierre Hamel** |

Sous la direction de Mme  
**Bénédicte Grailles** |





Master 1 Histoire et document  
Parcours Métiers des archives et des bibliothèques  
Mention Archives

**De la constitution à la mise en valeur d'un fonds d'archives orales en France.  
Le cas du Service historique de la Défense**

Pierre Hamel

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles

Université d'Angers

2012-2013

**L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :**



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

**Consulter la licence Creative commons complète en français :**  
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



Je tiens tout d'abord à remercier Mme Agnès Chablat-Bellot, chef de l'ancien département de l'Armée de l'Air, pour m'avoir mis en contact avec les membres de la section orale, et Mme Bénédicte Grailles, directrice de mémoire, pour l'aide et les conseils apportés.

Je voudrais par ailleurs remercier chaleureusement Mme Françoise de Ruffray et M. Stéphane Launey, membres de la section orale, pour avoir accepté de répondre à mes questions et m'avoir permis de consulter les archives de la section orale, les témoignages qui m'intéressaient mais aussi les inventaires.

Mr Jean-François Nativité, auteur d'un mémoire de DESS métiers des archives sur les archives orales de la Gendarmerie nationale, m'a transmis son travail et permis de l'exploiter sous réserve de le citer. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

Je tiens enfin à remercier toute l'équipe du Service historique de la Défense pour son accueil chaleureux.

Illustration de couverture : M. Patrick Audoin en entretien (coll. SHAA – Source : <http://www.servicehistorique.defense.gouv.fr/spip.php?article47>)

# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>TABLES</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Sigles et abbréviations</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Chaîne hiérarchique interarmée</b> .....	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>PARTIE I – LES SOURCES ORALES EN FRANCE</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>1. L’introduction des archives orales dans le paysage archivistique français</b> .....	<b>9</b>
1.1. L’opposition des historiens français à la source orale (XIX <sup>e</sup> siècle – 1945) .....	9
1.2. La véritable naissance des archives orales : les Etats-Unis .....	10
1.3. L’Histoire orale en France : d’une lente « résurgence »... (1945-1960).....	11
1.4. ...à une acceptation mais pas l’imposition des archives orales (1960-1989).....	11
1.5. ...et enfin à une institutionnalisation (1990-2000).....	12
<b>2. Les témoignages oraux en France aujourd’hui</b> .....	<b>15</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>18</b>
<b>PARTIE II – BIBLIOGRAPHIE ET ETAT DES SOURCES</b> .....	<b>19</b>
<b>1. Bibliographie</b> .....	<b>19</b>
1.1. Les archives orales en France .....	19
1.2. Le Service historique de la Défense et ses archives orales.....	23
<b>2. Etat des sources</b> .....	<b>30</b>
2.1. Sources imprimées .....	30
2.2. Sources non imprimées .....	33
<b>PARTIE III – LES ARCHIVES ORALES AU SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE (1974-2005)</b> .....	<b>38</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>38</b>
<b>1. Le Service historique de l’Armée de l’Air et l’Histoire orale (1974-2005)</b> .....	<b>39</b>
Introduction.....	39
1.1. La création et les débuts de la section Histoire orale au S.H.A.A. (1974-1975).....	39
1.2. Une méthode progressivement mise en place (1976-1981).....	45
1.3. De véritables campagnes de collectes ? (1975-2000).....	56
1.4. Les supports .....	62
1.5. La valorisation .....	62
Conclusion : les apports des témoignages oraux .....	75
<b>2. "Histoire orale" ou "archives orales"? Les Services Historiques de l’Armée de Terre, de la Marine et de la Gendarmerie Nationale et la source orale (1979-2005)</b> .....	<b>77</b>
2.1. Les archives orales du Service historique de la Marine (1979-2005).....	77
2.2. L’Histoire orale au Service historique de l’Armée de Terre (1996 -2005) .....	87
2.3. L’histoire orale au Service historique de la Gendarmerie Nationale (1997-2008).....	97
Conclusion .....	102
<b>3. La création du Service historique de la Défense : quelle politique d’archives orales ? (2005)</b> <b>103</b>	
3.1. La difficile fusion des archives orales ou la création du Service historique de la Défense (1980-2005).....	103
3.2. L’après-réforme .....	108
<b>Conclusion</b> .....	<b>110</b>

<b>CONCLUSION.....</b>	<b>112</b>
<b>ANNEXE N°1 - LES DIRECTEURS DES SERVICES HISTORIQUES DES ARMEES PUIS DES DEPARTEMENTS DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE.....</b>	<b>113</b>
<b>ANNEXE N°2 - LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES.....</b>	<b>114</b>
1. Par le Service historique de l'Armée de l'Air .....	114
2. Par le Service historique de la Marine.....	138
3. Par le Service historique de l'Armée de Terre.....	140
4. Par le Service historique de la Gendarmerie Nationale .....	144
<b>ANNEXE N°3 - QUESTIONNAIRES ET DOCUMENTS RELATIFS AUX COLLECTES</b>	<b>145</b>
1. Service historique de l'Armée de l'Air .....	145
2. Service historique de l'Armée de Terre.....	154
3. Service historique de la Gendarmerie Nationale .....	156
<b>ANNEXE N°4 - INTERVIEW DE MADAME DE RUFFRAY .....</b>	<b>168</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>173</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>177</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX .....</b>	<b>178</b>

# Tables

## 1. Sigles et abréviations

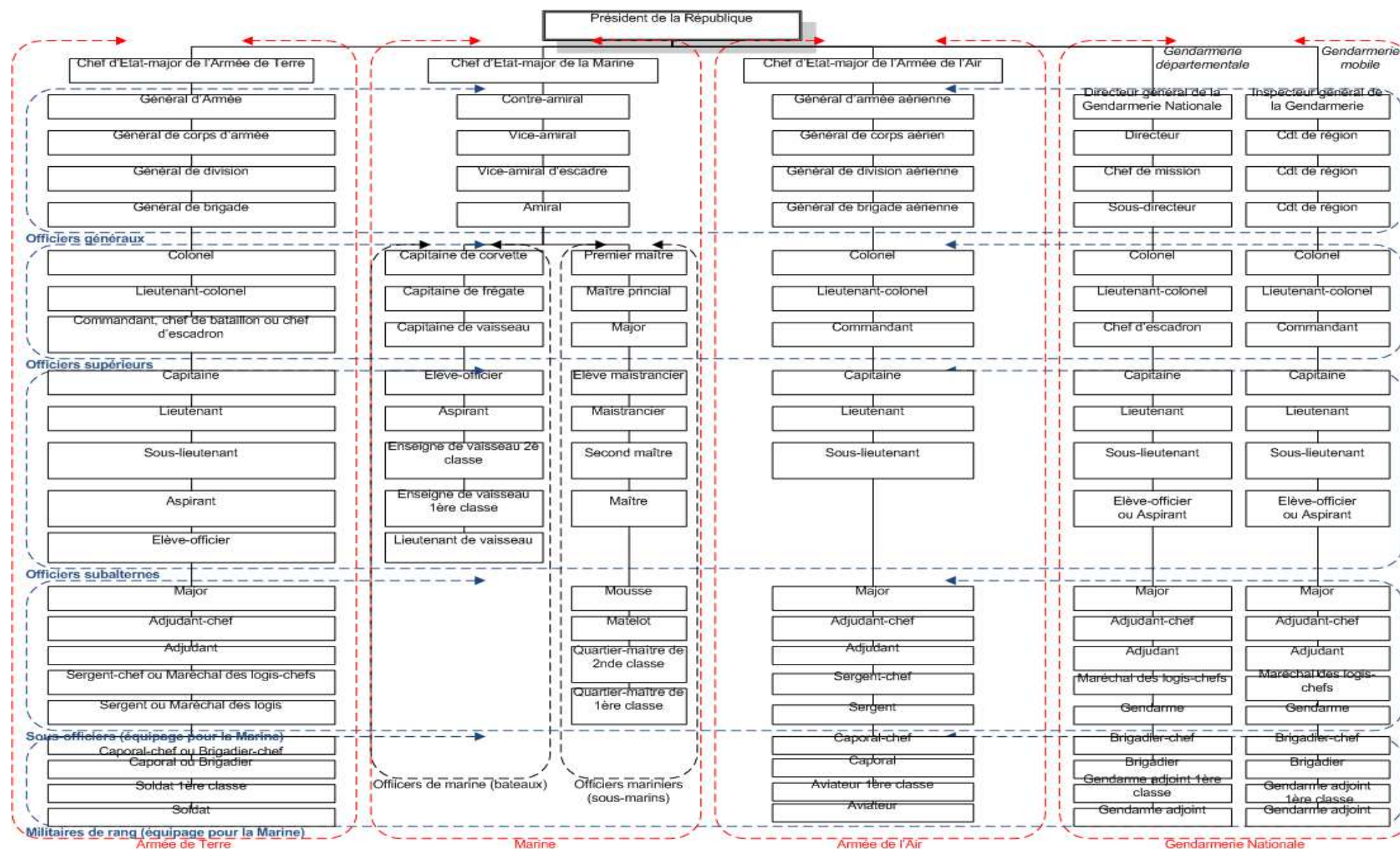
AA	Armée aérienne
A.F.A.S.	Association française d'archives sonores
A.M.A.L.	Archives modernes de l'architecture Lorraine
BA	Brigade aérienne
B.C.R.A.	Bureau central de renseignement et d'action
B.G.T.A.	Brigades de Gendarmerie des transports aériens
B.P.D.J.	Brigades de prévention de la délinquance juvénile
B.R.	Brigade de recherches
B.R.I.	Brigade rapide d'intervention
CA	-Corps d'armée de l'air -Contre-amiral
C.D.P.	Centre de documentation et de pédagogie
C.E.M.A.	Chef d'Etat-major des Armées
C.E.M.A.A.	Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air
C.E.M.A.T.	Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre
C.E.M.M.	Chef d'Etat-major de la Marine
C.F.A.G.N.	Commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale
C.F.D.T.	Confédération française des démocrates travailleurs
C.G.T.	Confédération Générale du travail
C.G.T.- F.O.	Confédération Générale du travail – Force ouvrière
C.H.R.	Comité d'Histoire de la radiodiffusion
Cl	Colonel
Cne	Capitaine
C.N.R.S.	Centre national de la recherche scientifique
C.R.E.A.	Centre de recherche de l'Ecole de l'Air
C.V.	Curriculum Vitae
CV	Capitaine de vaisseau
DA	Division aérienne
D.A.F.	Direction des archives de France
D.A.G.	Détachement aérien de la gendarmerie
D.E.X.	Division des entrées par voie extraordinaire
D.G.A.	Direction générale pour l'armement



D.G.E.R.	Direction générale des études et recherches
D.G.S.E.	Direction générale de la sécurité extérieure
D.G.S.S.	Direction générale des services spéciaux
D.I.T.E.E.X.	Division de l'innovation technologique et des entrées par voie extraordinaire
D.M.P.A.	Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives
E.C.P.A.(D)	Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense
E.O.G.N.	Ecole des officiers de la Gendarmerie Nationale
EV	Enseigne de vaisseau
F.A.F.L.	Forces aériennes françaises libres
F.A.G.	Forces aériennes de gendarmerie
F.E.N.	Fédération de l'Education nationale
F.F.I.	Forces Françaises de l'Intérieur
F.F.L.	Forces françaises libres
F.N.F.L.	Forces navales françaises libres
F.N.S.P.	Fondation nationale des sciences politiques
G.F.A.G.	Groupement des forces aériennes de gendarmerie
G.I.	- <i>Galvanized Iron</i> (désigne les hommes de l'Armée américaine et les articles de leur équipement) -Groupe d'instruction
G.I.C.	Groupe d'investigation cynophile
G.I.G.N.	Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale
Gl	Général
G.M.C.O.	Groupe de maintien en condition opérationnel
G.P.P.	Groupe de protection des personnalités
G.S.I.G.N.	Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale
I.H.T.P.	Institut d'Histoire du temps présent
I.N.R.A.	Institut national de la recherche agronomique
I.P.S.A.	Infirmières Pilotes - Secouristes de l'Air (Section Aviation de la Croix-Rouge Française)
Lt	Lieutenant
O.N.A.C.	Office national des anciens combattants et victimes de guerre
O.P.E.X.	Opérations extérieures
O.U.R.S.	Office universitaire de recherche socialiste
P.G.H.M.	Peloton de gendarmerie de haute montagne
P.G.M.	Peloton de gendarmerie de montagne

P.S.I.G.	Pelotons de sécurité et d'intervention de la gendarmerie
P.S.P.G.	Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie
R	Réserviste
RA	Région aérienne
RetEx	Retour d'expérience
R.G.P.P.	Révision Générale des politiques publiques
R.H.A.	Revue historique des armées
S.A.C.	Section aérienne de gendarmerie
S.A.S.	<i>Special Air Service</i> , services spéciaux anglais
S.C.A.	Service cinématographique des armées
S.D.E.C.E.	Service de documentation extérieure et de contre-espionnage
Sgt	Sergent
S.H.A.A.	Service historique de l'Armée de l'Air
S.H.A.T.	Service historique de l'Armée de Terre
S.H.G.N.	Service historique de la Gendarmerie Nationale
S.H.M.	Service historique de la Marine
S.H.D.	Service historique de la Défense
S.I.R.P.A.	Service d'information et de relations publiques de l'armée
S.M.	Second-maître
S.N.P.L.	Syndicat national des pilotes de lignes
S.R.	Section de recherche
U.N.E.S.C.O.	<i>United nations educational, scientific and cultural organization</i> , Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
U.S.A.F.	<i>United States Air Force</i> , Armée de l'air des Etats-Unis
U.S.A.	- <i>United States Army</i> , Armée de terre des Etats-Unis - <i>United States of America</i> , Etats-Unis d'Amérique

## 2. Chaîne hiérarchique interarmées (schéma réalisé avec le logiciel Microsoft Visio)



## Introduction

Dans le film adapté d'un roman de Ray Bradbury par François Truffaut *Fahrenheit 451*, le monde tel qu'il est représenté est gouverné par l'hyperconsommation, l'individualisme et l'ignorance. Les livres dérangeant la tranquillité d'esprit collective des masses qui se complaisent dans leur ignorance, leur contenu ne peut être conservé que par la transmission orale du savoir : des hommes-mémoire les apprennent par cœur et se les récitent mutuellement<sup>1</sup>. Ce film rejoint par cet aspect la tradition antique : le savoir était avant tout transmis par la tradition orale, à partir d'éléments mémorisés ; ce n'est que lorsqu'une volonté de le conserver sera présente qu'il sera consigné par écrit à l'antiquité. C'est cette même volonté, conjuguée avec les progrès technologiques, qui permettra la naissance de l'enregistrement oral à la fin du XIXe siècle, puis celle des archives orales au début du XXe siècle.

Les archives orales s'inscrivent dans ce que *La pratique archivistique française* désigne comme les « nouvelles archives », une dénomination qui recouvre aussi bien les « archives audiovisuelles », les « archives orales », que les « archives informatiques » ou les « archives sur disque optique numérique »<sup>2</sup>. Elles se distinguent par le fait qu'elles sont recueillies *a posteriori*, après qu'une distance réflexive se soit introduite entre la date des événements et le récit qui en est fait<sup>3</sup>. Pour autant, s'il est aisé de déterminer les caractéristiques des archives orales, en revanche il l'est moins pour ce qui est de leur donner une définition exacte. En effet, l'article premier de la loi du 3 janvier 1979 sur les archives ne mentionne pas expressément ce nouveau type d'archives même si il le prend en compte : les archives y sont définies comme l'« ensemble de documents, quels que soient leur date, leur forme, leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité ». Le conseil économique et social, dans son avis adopté au cours de sa séance du 10 janvier 2001 sur le sujet, estime que les archives sonores comprennent les archives radiophoniques, les archives strictement sonores et enfin les témoignages oraux. Les témoignages oraux, plus précisément, n'ont de leur côté aucune définition légale. Les chercheurs s'accordent à dire que cette

---

<sup>1</sup> Michel Trebitsch, « Du mythe à l'historiographie », *Les cahiers de l'IHTP*, n°21, novembre 1992, p. 13-33.

<sup>2</sup> Collectif, *La pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 1993, chapitre 6, p. 313-362.

<sup>3</sup> Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir), *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archive et témoignage : guide de recherche en sciences sociales, T1 : L'audiovisuel et les sciences sociales*, Belin, 2005, p. 185.

appellation désigne « *les témoignages recueillis dans un but de documentation scientifique et/ou dans un souci patrimonial* »<sup>4</sup>.

Pourquoi de telles archives, malgré leur naissance au XIXe siècle, ne sont-elles apparues en France que dans les années 1970-1980 ? Les Services historiques des Armées illustrent-ils ce courant français ou, au contraire, s'en distinguent-ils ?

Afin de répondre à ces questions, nous nous proposons de présenter globalement, dans une première partie, les archives orales en France (comment se sont-elles imposées en France, et où peut-on en trouver aujourd'hui), avant d'étudier de manière plus précise les archives orales du Service historique de la Défense, après avoir posé la problématique. Cependant, étant donné que ce terme regroupe une grande pluralité de sources et malgré le fait que le S.H.D. conserve également des enregistrements audio versés par un tiers, nous avons décidé de concentrer essentiellement notre étude sur les *témoignages oraux* (des déclarations de personnes sur ce qu'elles ont vus et entendus, enregistrées).

---

<sup>4</sup> Georgette Elgey, Les « archives orales » rôle et statut, avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 10 janvier 2001, 79 p., [en ligne] disponible sur <http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2001/01011001.pdf> consulté le 2 juin 2012.

# Partie I – Les sources orales en France

## Introduction

L'intérêt des archives orales s'est révélé lorsque l'on s'est rendu compte qu'elles pouvaient compléter les archives papier existantes, qui peuvent être incomplètes ou tronquées, voire même truquées. En effet, à la fin des années 1970, il est apparu que l'historien ne peut retirer de l'écriture toute la complexité sociale, tout le savoir de cette société<sup>5</sup>. Comment les archives orales se sont-elles imposées dans le paysage archivistique français, et où en trouve-t-on ? Nous verrons que ces archives se sont imposées avec difficulté en France et tardivement, mais qu'elles sont désormais utilisées dans de nombreux domaines, par de nombreux organismes.

## 1. L'introduction des archives orales dans le paysage archivistique français

### 1.1. L'opposition des historiens français à la source orale (XIXe siècle – 1945)

Jusqu'au XVIIIe siècle, le concept général d'*Histoire* n'existe pas encore et le témoin oculaire reste donc le garant de la véracité de toute histoire ou de tout récit d'évènements passés. Le siècle des Lumières change la perception du temps : celui-ci cesse d'être cyclique et devient linéaire ou téléologique. Une cassure s'installe entre présent et passé, découvrant un passé qui, de plus en plus étrange, favorise la recherche historique. Cette nouvelle conception du temps permet alors au XIXe siècle d'apporter « une définition de l'histoire basée sur l'interprétation des textes <sup>6</sup> », mais aussi de créer une discipline universitaire et de rejeter l'amateurisme.

Si le document sonore est né grâce à la révolution technologique du XIXème siècle, il faut attendre longtemps avant qu'il ne soit considéré comme une *source* orale, du fait de la réticence des historiens – ceux de l'école méthodique française<sup>7</sup>. Cette école, qui s'est développée entre 1880 et 1914 autour de la *Revue historique*, émet deux critiques à cette source. Non seulement elle ne

---

<sup>5</sup> Rolande Bonnain, Fanch Elegoet, « Les archives orales, pour quoi faire? », *Ethnologie française*, VIII, octobre-décembre 1978, p. 348-355.

<sup>6</sup> Hélène Wallenborn, « Les attitudes de l'historien face aux témoins », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, Archive des sonorités, [en ligne] disponible sur <http://afas.revues.org/2421>, consulté le 03 mars 2013.

<sup>7</sup> Ce chapitre est principalement inspiré du Chapitre premier du livre de Florence Descamps : *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*. Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, « L'expulsion de la source orale du paysage historiographique français (XVIIIè-XIXè siècles) », pp. 11-25.

permettrait pas, contrairement aux sources écrites, de restituer la réalité objective du passé du fait du manque de la distance critique nécessaire pour l'objectivité et l'impartialité, mais en outre elle est assimilée à une simple légende, voire à une anecdote et ne relève donc pas du fait historique, mais du folklore. Ces deux critiques excluent la source orale de la discipline historique pendant près d'un siècle.

## 1.2. La véritable naissance des archives orales : les Etats-Unis

Si la France reste longtemps réticente aux sources orales, aux Etats-Unis, dès 1860, la collecte de témoignages est en revanche pratiquée à grande échelle pour pallier aux déficits de l'écrit. Après des balbutiements effectués avec le concours de "reporters" sur la côte californienne, deux écoles de pensée mettent en place les bases de l'histoire orale américaines : celles de Chicago et Columbia<sup>8</sup>. A l'université de Chicago, Robert Park met en effet au point une méthode pour faire avancer un débat sur la réhabilitation des taudis du centre-ville : il combine l'observation directe et la collecte d'information de première main à l'autobiographie afin d'appréhender au mieux la réalité sociale. Toutes ces autobiographies créées sous l'impulsion des questions soulevées par la crise de 1929 servent de modèles après leur redécouverte dans les années soixante, dans un contexte marqué à la fois par la guerre du Vietnam et la découverte de l'« autre Amérique » - celle de la pauvreté et du mouvement noir. A Columbia, sur la côte ouest, le journaliste et historien Allan Nevins met quant à lui en place la *Columbia University Oral History Research Office*, une organisation chargée de recueillir les témoignages des américains vivants qui ont eu une existence significative. Contrairement aux précédents projets, il s'agit là non pas de répondre à des problèmes immédiats, mais bien de constituer des fonds d'archives destinés à la recherche historique de demain, en utilisant les méthodes traditionnelles de l'Histoire. Dès lors, l'histoire orale se diffuse à partir de ces deux centres, appuyée notamment par deux associations, l'*American Oral History Association* et l'*Oral History Review*, atteignant 23°000 personnes interviewées en 1971.

A partir des années 1970, l'histoire orale s'exporte hors des Etats-Unis<sup>9</sup>. Après l'espace d'influence américain, c'est au tour d'Israël ou du Québec d'y recourir, dans un contexte de volonté de distinction identitaire. Elle arrive bientôt en Europe, récupérée par de nouveaux mouvements contestataires au cours années soixante, des courants qui s'intéressent à une histoire militante ou aux populations « dominées » dans la société allemande des années trente.

---

<sup>8</sup> Ce chapitre est principalement inspiré de Florence Descamps, *ibid*, p. 27-36.

<sup>9</sup> Ce chapitre est principalement inspiré de Florence Descamps, *ibid*, p. 36-56.

### 1.3. L'Histoire orale en France : d'une lente « résurgence ».... (1945-1960)

En France, la volonté de faire de l'Histoire orale continue à se heurter à de solides appréhensions<sup>10</sup>. L'école « méthodique » historique française campe d'autant plus sur ses positions que naissent plusieurs courants d'histoire contemporaine engagés, faisant appel à différentes écoles de pensée culturelles ou politiques, qui croisent souvent l'Histoire avec d'autres disciplines comme le journalisme.

Pourtant, parallèlement, les sciences sociales, qui s'étaient édifiés à la fin du XIXe siècle en tant que disciplines universitaires, font naître de nouvelles problématiques autour de la connaissance de la société et son évolution<sup>11</sup>. Certaines d'entre elles commencent à recourir de façon empirique à l'Histoire orale ou à l'entretien, que ce soit pour la religion, le folklorisme, la sociologie ou la géographie.

### 1.4. ...à une acceptation mais pas l'imposition des archives orales (1960-1989)

A la fin des années 1980 et au début des années 1990, un retournement d'attitude vis-à-vis de l'histoire orale a lieu<sup>12</sup>. Le monde académique considère qu'en interrogeant les gens sur leur passé, on ne peut atteindre que leur subjectivité. En outre, dès que l'histoire est considérée comme une construction sociale, se posent les questions du public auquel elle est destinée et la nécessité de la professionnalisation de l'historien.

Parallèlement, la fin des années 1980 et le début des années 1990 sont l'objet d'un véritable appel à l'utilisation des archives orales. Ce mouvement, où la parole des acteurs eux-mêmes et donc les témoignages individuels sont réhabilités, n'est possible que grâce au développement qui s'opère

---

<sup>10</sup> Ce chapitre est principalement inspiré de Florence Descamps, *ibid*, p. 57-58.

<sup>11</sup> Cette partie s'inspire principalement des publications suivantes : Florence Descamps, *ibid*, p. 59-69. ; Marie-France Calas, « Les débuts des archives sonores et visuelles ». *Ethnologie française*, VIII, octobre-décembre 1978, pp. 331-336. ; Pascal Cordereix, « Les fonds sonores du département de l'audiovisuel de la Bibliothèque Nationale de France ». *Le Temps des médias*, n°5, 2005/2, pp. 253-264. ; Florence Descamps, « Les sources orales et l'Histoire : une difficile et tardive reconnaissance », dans *Les sources orales et l'Histoire*, Florence Descamps dir., coll, « Les sources de l'histoire », Paris, Bréal, 2006, p. 9-39.

<sup>12</sup> Hélène Wallenborn, *op. cit.*



depuis la fin des années 1960 dans le domaine de la philosophie de l'histoire<sup>13</sup>. L'Histoire orale est promue en France par un courant de pensée historique : celui des *Annales*, revue principalement inspirée du courant d'Histoire sociale anglo-saxon. Des comités d'Histoire, tel le *Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, s'y attellent dès les années 1950. Dans ce contexte, tandis que le monde universitaire subit une « crise de succession » après 1968, se développe l'interdisciplinarité et l'accès du grand public au savoir. Parallèlement, tandis que de nombreuses voix comme Jacques Caritey appellent à une « *politique des archives orales* », les premiers services d'archives entament des campagnes de sources orales : après le Service historique de l'Armée de l'Air (S.H.A.A.), ce sera au tour des Archives Nationales. Ce courant, qui met en avant les avantages d'une source orale opposés à une source écrite qui « *trie et censure son information* », est porté par un « désir de mémoire » (procès Eichmann de 1961 qui interroge les historiens sur la valeur du témoignage, enquêtes auprès d'anciens déportés ou autres acteurs et témoins de la Seconde Guerre mondiale), contribuant à transformer progressivement la mémoire en objet historique. Une « *levée de tabous* » s'opère donc.

## 1.5. ...et enfin à une institutionnalisation (1990-2000)

La création de l'Institut d'histoire du temps présent (I.H.T.P.) au début des années 1990 marque, selon l'historien Ernest Labrousse, « *un tournant dans l'historiographie française* ». Les dirigeants successifs de cet institut dépendant du C.N.R.S. se préoccupent en effet de la constitution d'un corpus de témoignages oraux, en adoptant une approche complète : une véritable réflexion épistémologique est entamée sur les questions de la méthode, de l'attitude à adopter face à ces témoignages ou encore de leur rapport à l'Histoire. L'I.H.T.P., dès lors, fonde et légitime l'apport des témoignages oraux à la connaissance historique<sup>14</sup>. Au tournant des années 2000, Thomas Gomart constate que pour les sujets postérieurs à 1939, le recours aux témoignages oraux est devenu désormais une pratique courante, à tel point que le chercheur est entré dans une « *ère du témoin* ». Cependant, du fait du poids de l'héritage positiviste, la source écrite reste celle qui est « la plus noble » et qui a le dernier mot<sup>15</sup>. L'utilisation de ces archives orales sous-entend une critique spécifique : déterminer si un témoignage est préparé ou spontané, l'approximation des faits, du fait

---

<sup>13</sup> Cette partie s'inspire principalement des publications suivantes : Florence Descamps, *ibid*, p. 69-81. ; Rolande Bonnain, Fanch Elegoet, *loc. cit.* ; Raphaël Freddy, « Le travail de la mémoire et les limites de l'Histoire orale ». *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, 35ème année, n°1, 1980, pp. 127-145. ; Edward Paul Thompson, « The new oral history in France ». *Oral History*, vol. VIII, n°1, spring 1980, pp. 14-20.

<sup>14</sup> Georgette Elgey, *ibid*, p. 18. ; Florence Descamps, *ibid*, p. 134-144.

<sup>15</sup> Thomas Gomart, *loc. cit.*

du souvenir : les faits techniques ne peuvent pas être abordés et enfin le parti pris du témoin, qui essaie souvent de justifier son action rétrospectivement, ou encore de valoriser l'action de l'un de ses confrères, voire qui veut omettre ou mettre en avant certains faits<sup>16</sup>.

Parallèlement, les archivistes finissent par prendre en compte la source orale, que ce soit dans les Archives Départementales, les Services historiques des armées ou les Archives Communales<sup>17</sup>. Par ailleurs, le métier lui-même intègre cette notion : la *pratique archivistique française* officialise cette notion en 1997. Mais bientôt, des personnes de différents milieux se rendent compte que la prolifération de collectes est telle que le Musée des arts et traditions populaires se préoccupe en 1978 d'une « hémorragie » causée par le manque de coordination entre les diverses initiatives mais aussi par la non-identification, l'inaccessibilité ou encore la faible protection de ces documents<sup>18</sup>.

Il reste cependant un vide juridique sur la question, puisque le témoignage oral est encadré à la fois par la loi de 1970 sur la protection de la personne privée et celle du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique (art n°57-297). Les archives orales sont donc saisies par la loi, mettant un terme au débat terminologique : on préfère désormais les termes de « témoignages oraux » et de « sources orales ». La loi du 3 janvier 1979 considère ainsi que les archives sont l'ensemble des documents « *quels que soient (...) leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne...et par tout service...dans l'exercice de leur activité.* » La même année, les

---

<sup>16</sup> *Paroles d'un grand corps : archives orales sur la vie économique et financière des trente Généralorieuses, témoignages de l'inspection des finances*, Anne de Castelneau, Emmanuel Laurentin, Michel Margairaz, Philippe Masquelier, [en ligne] disponible sur <http://www.rdv-histoire.com/>, consulté le 03 mars 2013.

<sup>17</sup> Cette partie sur la législation s'inspire principalement des études suivantes : Florence Descamps, « Quelques réflexions sur l'actualité de la mémoire orale », dans *Journée d'étude Pour une oralité et une mémoire alpine, organisée par le Conseil Général des Hautes-Alpes*, Gap, 7 décembre 2007, *Bulletin de l'AFAS*, n°31, été-automne 2007, p. 16-31. ; Florence Descamps, *ibid*, « De l'Histoire orale aux archives orales », pp. 151-176. ; Florence Descamps, « Faut-il légiférer sur les archives orales? », *Revue administrative*, n°321, mai-juin 2001, p. 276-281. ; Hervé Lemoine, « Une nouvelle mission de mémoire au Service historique de l'Armée de Terre : la création d'une section d'histoire orale », *Bulletin de liaison de l'Association française des détenteurs de documents audiovisuels et sonores*, septembre 1998, n°10, également paru dans *Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K*, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, 1997, p. 7-15. ; Chantal Tourtier-Bonnazi, « Les Archives nationales et les sources orales », *Actes du XXVIII<sup>e</sup> congrès national des archivistes français à Limoges, septembre 1985*, Paris, Archives Nationales, 1986, p. 83-97. ; Michel Duchéin, « Un projet d'instruction relative aux documents sonores », *Actes du XXVII<sup>e</sup> congrès national des archivistes français à Limoges, septembre 1985*, Paris, Archives Nationales, 1986, p. 21-30.

<sup>18</sup> Marie-Marguerite Pichonnet-Andral, « De l'utilisation des témoignages oraux : aspects juridiques », *Ethnologie française*, VIII, octobre-décembre 1978, p. 359-368.

Archives de France manifestent leur intérêt pour cette source, en sollicitant leur adhésion - en tant qu'institution - à l'Association française d'archives sonores (A.F.A.S.) nouvellement créée.

Cette reconnaissance des archives orales s'inscrit dans un contexte où se conjuguent plusieurs phénomènes d'origines différentes : un « *désir de mémoire* » ou « *ère de la commémoration* », la concurrence de l'école par d'autres modes de transmission de connaissance (télévision, etc.), la réactualisation de la figure du témoin dans le dernier quart du XXe siècle, la nostalgie et l'évocation du passé par la génération du Baby-boom qui découvre les conséquences de la maladie d'Alzheimer, et enfin la survalorisation et le surinvestissement du passé dans une société de moins en moins christianisée qui a perdu l'espérance d'une vie après la mort.

La profusion des archives orales en France est telle qu'au début des années 2000, les Archives nationales et le S.H.A.T. décident de lancer une vaste enquête sur l'ensemble du territoire national auprès des institutions patrimoniales et néo-patrimoniales, des centres de recherche en histoire et en sciences sociales, des musées, des collectivités locales, associations et autres centres de recherche, afin d'identifier les principaux centres d'archives sonores et les principales collections en France. Le guide qui en a résulté comprend près de 700 notices<sup>19</sup>.

La fin des années 1990 et le début des années 2000 laissent présager qu'une politique publique d'archives orales pointe à l'horizon. En 1995, dans son rapport remis au Premier ministre Edouard Balladur, *Les Archives en France*, la Mission de réflexion sur les archives déclare que le développement de ces archives « *devrait être encouragé* », car les expériences montrent l'intérêt de celles-ci. Au début de l'année 2001, Marie-France Tasca, ministre de la culture, a confié à Mme Marie-France Calas, conservateur général du patrimoine et ancienne présidente de l'A.F.A.S., une mission d'étude et de conseil concernant « *l'élaboration d'un plan qui tiendra compte à la fois des usages culturels, esthétiques, pédagogiques, scientifiques et touristiques* » des documents sonores conservés dans les différentes institutions publiques et privées françaises. La même année, le Premier Ministre saisit quant à lui le Conseil économique et social d'un avis sur *Les « archives orales », rôle et statut*, qui donne notamment huit préconisations sur le sujet<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir). *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archive et témoignage : guide de recherche en sciences sociales*. Belin, 2005, 7 vol., 347, 117, 478, 367, 391 et 215p.

<sup>20</sup> Guy Braibant, *Les Archives en France : rapport au Premier ministre*. La Documentation française, 1996, p. 33. ; Florence Descamps, « Faut-il légiférer sur les archives orales? », *loc. cit.* ; Georgette Elgey, *op. cit.*

## 2. Les témoignages oraux en France aujourd'hui

Aujourd'hui, pas moins de cinq textes continuent de régir ces archives : la loi du 17 juillet 1970 renforçant la garantie des droits individuels des citoyens (notamment en protégeant la vie privée et contre les faux témoignages), les lois du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique (qui définit les œuvres protégées, les droits d'auteur et leur durée) et du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteurs et aux droits des artistes interprètes, des producteurs de phonogramme, vidéogramme et des entreprises de communication audiovisuelles (lois qui sont reprises dans le code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992), la loi de 1979 sur les archives qui prend en compte les différents types de support matériels des archives, et enfin les lois sur le dépôt légal de 1975 (pour les vidéogrammes et les multimédias) et de juin 1992 (relative notamment aux cédéroms).

L'intérêt pour les témoignages oraux est prouvé par la multiplicité et la diversité des services d'archives et autres institutions qui se sont lancés dans une telle entreprise<sup>21</sup>. La grande majorité des témoignages oraux en France est sans aucun doute centrée autour des deux Guerres Mondiales, et plus précisément la Seconde, une prédominance qui s'explique par un traumatisme qui a été vécu de différentes manières par les français. Sont donc abordés les thèmes en lien avec l'Occupation allemande : collaboration, prisonniers de guerre, Résistance ou encore la Libération. Ainsi la *Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France*, futur *Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, a-t-elle entamé dès octobre 1944 une grande enquête sur « les années noires », réunissant plus de 3°500 témoignages.

Les archives ont également été intéressées par la collecte d'archives orales pour contribuer à une Histoire de l'administration. Dès les années 1970-1980, les Archives Nationales mettent en place une collecte d'archives sonores, sous l'impulsion de la responsable de la section contemporaine, de Mme Chantal de Tourtier-Bonazzi<sup>22</sup>. C'est là un acte fort : les Archives Nationales sont le « temple » des archives papier. Ces avancées ont permis la création d'une section « AV » (audiovisuel) en 1983, qui conserve aujourd'hui 180 témoignages totalisant 600 heures d'enregistrement. Le ministère des Affaires étrangères, de son côté, lance dès 1981 un programme

---

<sup>21</sup> Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir), *op. cit.*

<sup>22</sup> Ce chapitre sur les Archives Nationales s'inspire principalement des sources suivantes : Chantal Tourtier Bonnazzi, « Les Archives Nationales et les sources orales », *Actes du XXVII<sup>e</sup> congrès national des archivistes français à Limoges, septembre 1985*, Paris, Archives Nationales, 1986, p. 83-97. ; Georgette Elgey, *op. cit.*, p. 20-21. ; Florence Descamps, « Edito », *Archorales*, T13, [en ligne] disponible sur <http://www7.inra.fr/archorales/t13editoFlorenceDescamps-DenisPoupardin.pdf>, consulté le 17 mai 2013. ; Michel Trebitsch, *Loc. cit.*

de collecte, qui s'intéresse aux anciens ambassadeurs et aux ministres des Affaires Etrangères, et s'organise en fonction de zones géographiques déterminées (Vietnam, Moyen-Orient, par exemple) pour des périodes précises. 30 interviews, pour un total de 75 entretiens ont ainsi été réalisées entre 1981 et 1987<sup>23</sup>.

L'Histoire politique a part ailleurs suscité la collecte de telles archives, puisqu'elles se prêtent bien à son analyse. On en trouve aussi bien au *Service des archives et de la recherche historique parlementaire*, situé à l'Assemblée Nationale (avec l'intégralité des enregistrements des débats de l'Assemblée Nationale effectués entre 1974 et 1982, totalisant 15°000 documents audiovisuels), à la Présidence (avec des enregistrements effectués par Vincent Auriol et plus tard François Mitterand sur leur travail personnel), que chez différents partis (des témoignages oraux de militants ont été ainsi recueillis par la droite extrémiste et la gauche)<sup>24</sup>.

Ces sources permettent également de construire une Histoire économique et sociale. Elles ont suscité l'intérêt de syndicats (la *Confédération générale du travail* ou C.G.T., la *Confédération générale du travail – Force ouvrière* ou C.G.T. – F.O. ou encore la *Confédération française des démocrates travailleurs* ou C.F.D.T.), mais aussi celui d'organismes chargés de conserver les traditions de métiers de la mer, de l'agriculture ou encore du monde ouvrier ou encore d'organismes tels que le *Comité d'Histoire de la Sécurité sociale* (qui a recueilli 380 témoignages).

L'Histoire économique et financière a, elle aussi, fait appel aux archives orales, que ce soit au sein de comités d'Histoire de ministères tels que le *Comité pour l'Histoire économique et financière de la France*, créé au sein du ministère des Finances (320 témoins), ou dans des comités d'histoires et associations de banques, comme à la BNP-Paris et au Crédit Lyonnais, qui totalisent à eux deux 80 témoignages.

Divers organismes ont par ailleurs usé de cette méthode pour construire une Histoire de l'éducation (tel le Service historique de l'éducation, dépendant du C.N.R.S.), une Histoire religieuse ou encore une Histoire culturelle (comme le *Comité d'histoire du Ministère de la Culture et des institutions culturelles*, qui a interviewé 69 témoins sur les politiques culturelles).

A partir des années 1980, les centres scientifiques se sont eux aussi emparés des témoignages oraux, dans une optique patrimoniale. C'est le cas de l'Institut national de la recherche

---

<sup>23</sup> Ce chapitre sur les Archives Diplomatiques s'inspire principalement de la source suivante : Georgette Elgey, *op. cit.*, p. 23. ; <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ressources-multimedia-et/archives-et-patrimoine/fonds-et-collections/entrees-exceptionnelles-et/archives-orales/article/liste-des-entretiens-communicables/>

<sup>24</sup> Georgette Elgey, *op. cit.*, p. 20-21.

agronomique (I.N.R.A.), qui est celui qui détient le plus important fond avec 322 entretiens totalisant 900 heures<sup>25</sup>.

Les bibliothèques, archives départementales, communales et municipales ou musées ont été nombreuses à recueillir des témoignages. Ces derniers tournent tous autour de deux axes principaux : l'histoire locale de la Seconde Guerre mondiale (Résistance, Déportation, Occupation) et les traditions (métiers, etc.). La Bibliothèque Nationale, par exemple, possède un *Service des documents sonores*, dépendant du *Département de l'audiovisuel*<sup>26</sup>. Son fonds reflète l'Histoire du département, qui remonte aux *Archives de la parole* en 1911 : totalisant 1°151°000 documents sonores et 600 appareils sonores, il est à la fois hétérogène par la nature des documents (documents aussi bien inédits qu'« édités ») et par les supports eux-mêmes, qui couvrent toute l'histoire de l'enregistrement sonore. De nombreuses médiathèques et bibliothèques municipales, comme celle d'Hennebont (56), se sont lancées dans l'aventure pour recueillir les témoignages de personnalités locales, par exemples. Dans les Archives départementales, communales et municipales, deux thèmes sont récurrents : la Seconde Guerre mondiale (notamment avec la Résistance et la Déportation) et l'Histoire locale (notamment les traditions, l'histoire ouvrière, l'érudition...)<sup>27</sup>. Les musées recourent également aux témoignages oraux suivant leurs thématiques : les deux Guerres Mondiales, l'ethnologie ou encore les métiers traditionnels.

---

<sup>25</sup> Ce chapitre sur l'INRA s'inspire principalement des ressources suivantes : Denise Grail, Bernard Desbrosses, Christian Galant, « Archorales, une mission et une revue », *Archorales*, p. 1-5, [en ligne] disponible sur <http://www7.inra.fr/archorales/Archorales-texte-mars07.pdf>, consulté le 03 avril 2013. ; Didier Poupardin, « Avant-propos », *Archorales*, T1, [en ligne] disponible sur <http://www7.inra.fr/archorales/avantpropos1.htm>, consulté le 03 avril 2013. ; Florence Descamps, « Edito », *loc. cit.*

<sup>26</sup> Ce chapitre sur la B.N.F. s'inspire principalement des articles suivants : Pascal Cordereix, « Les fonds sonores du département de l'audiovisuel de la Bibliothèque Nationale de France ». *Le Temps des médias*, n°5, 2005/2, pp. 253-264. ; Marie-France Calas, « Le Département de la Phonothèque nationale et de l'Audiovisuel de la Bibliothèque nationale ». *Langue française*, n°93, 1992, pp. 120-124. ; Nicolas Verdure, « Les archives de l'enregistrement sonore à la Bibliothèque Nationale de France ». *Vingtième Siècle Revue d'Histoire*, n°92, 2006/4, pp. 61-66.

<sup>27</sup> « Les archives départementales à Mayotte », [en ligne] disponible sur <http://www.parolesdhommesetdefemmes.fr/les-archives-departementales-a-mayotte-article00936.html>, consulté le 03 avril 2013.

## Conclusion

L'Histoire des sources orales en France peut se décrire comme une Histoire en deux temps : celui du refus de ces nouvelles sources par les Historiens, un refus qui exclut celles-ci du paysage archivistique français de la fin du XIXe siècle aux années 1960, voire jusqu'aux années 1980-1990 si l'on prend en compte le fait que les avancées des années 1960 ne soient que pionnières et limitées géographiquement. Cette période passée, de nouveaux questionnements permettent à la source orale de se diffuser dans le paysage archivistique français, à tel point que de nombreux services d'archives en disposent aujourd'hui.

Cependant, si les archives orales en France ont été beaucoup étudiées, le cas du S.H.D. reste encore un domaine où les recherches peuvent être creusées : les publications relatives à cet exemple n'ont résulté que d'un travail de valorisation du service, exception mise à part de Jean-François Nativité, qui a porté son attention sur les archives orales du Service historique de la Gendarmerie Nationale (S.H.G.N.) dans le cadre de son mémoire de DESS métiers des archives<sup>28</sup>. Marc Vigié, membre de la section orale du Service Historique de la Marine, n'avait d'ailleurs émis l'éventualité qu'une telle étude ne se fasse sur les archives orales de son service que « *vers l'an 2°350* »<sup>29</sup>.

Le Service Historique de la Défense est pourtant l'organisme qui détient à la fois le plus grand corpus de témoignages oraux en France et le seul qui approche le seuil des 1°000 témoins : à titre de comparaison, les archives orales de la Sécurité sociale concernent 230 témoins pour 400 heures d'enregistrement, celles du Ministère des Finances 300 témoins pour plus de 3000 heures d'enregistrement et celles du Ministère de la Culture 180 témoins pour 600 heures d'enregistrement. Il y a donc là un vide que nous nous proposons de contribuer à le combler.

---

<sup>28</sup> Jean-François Nativité, *Les archives orales de la gendarmerie nationale: descriptif, traitement et mise en valeur*. Mémoire de DESS métiers des archives, Université Jean Moulin-Lyon III, septembre 2004, 86p.

<sup>29</sup> S.H.D. MV 46 GG 9, témoignage du Second-Maître Sablayrolles ; Florence Descamps, « Edito », *Loc. cit.*

## Partie II – Bibliographie et état des sources

### 1. Bibliographie

Si la majeure partie des publications sur les archives orales du S.H.D. a pu être consultée, en revanche nous n'avons pu trouver les articles suivants sur celles des S.H.A.T. et S.H.A.A. : certains sont référencés à la bibliothèque du S.H.D. mais manquants. :

-COURTY (Michel). « Bon son ne saurait mentir ». *Archimag*, n°174, 2004, pp. 32-34.

-Hervé Lemoine, « Les archives de la parole », *Congrès annuel de l'International Association of sound and audiovisual archives, Paris, BNF, 15-20 novembre 1998*.

-Hervé Lemoine, « Méthodologie historique appliquée au recueil des témoignages oraux », *Commission française d'histoire militaire-IHMC, 14 nov. 1998*.

-Hervé Lemoine, « L'apport du multimédia à la recherche historique », *Journée d'étude de l'INRP/CNRS, Paris, ENS, 8 juin 1999*.

-PASCUAL (Fanny), "The Oral History Division of the S.H.A.A.", *Oral History*, printemps 2005, p. 17-22. (cet article résume les autres études réalisées sur l'Histoire orale au SHAA)

#### 1.1. Les archives orales en France

##### 1.1.1. Appel aux archives orales : archives orales et Histoire

Annales ESC, « Archives orales : une autre histoire? », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, 35<sup>ème</sup> année, n°1, janvier 1980, p. 124-126.

ARON-SCHNAPER (Dominique), « Questions impertinentes aux historiens oraux », *Commentaires*, vol. 6, n°23, 1983, p. 655-660.

ARON-SCHNAPER (Dominique), HANET (Danièle), « Archives orales et institutions sociales », *Revue française de sociologie*, t. XIX, avril-juin 1978, p. 260-276.

ARON-SCHNAPER (Dominique), HANET (Danièle), « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales », *Annales Economies, Sociétés Civilisations*, n°1, janvier 1980, p. 183-199.

BONNAIN (Rolande), ELEGOET (Fanch), « Les archives orales, pour quoi faire? », *Ethnologie française*, t. VIII, octobre-décembre 1978, p. 348-355.

BONNAIN (Rolande), « Aperçu provisoire des enquêtes en cours », *Ethnologie française*, t. VIII, n°4, 1978, p. 337-347.



- CALAS (Marie-France), « Les débuts des archives sonores et visuelles », *Ethnologie française*, VIII, octobre-décembre 1978, p. 331-336.
- CALLU (Agnès), LEMOINE (Hervé) (dir). *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archive et témoignage : guide de recherche en sciences sociales*. Belin, 2005, 7 vol., 347, 117, 478, 367, 391 et 215p.
- CALLU (Agnès), LEMOINE (Hervé), « Histoire et archives orales : de la méthode à l'exploitation historique », *Paroles d'archivistes*, n°5, 05/2002, p. 3-8.
- CARITEY (Jacques) alias THUILLER (Guy), « Archives et mémoire de la Nation : pour une politique des archives orales », *La Revue administrative*, novembre-décembre 1988, p. 563-567.
- DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*. Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864p.
- DESCAMPS (Florence), « Les sources orales et l'Histoire : une difficile et tardive reconnaissance », dans *Les sources orales et l'Histoire*, Florence Descamps dir., coll., « Les sources de l'histoire », Paris, Bréal, 2006, p. 9-39.
- DUCHEIN (Michel), « Un projet d'instruction relative aux documents sonores », *Actes du XXVIIe congrès national des archivistes français à Limoges, septembre 1985*, Paris, Archives Nationales, 1986, p. 21-30.
- FREDDY (Raphaël), « Le travail de la mémoire et les limites de l'Histoire orale », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, 35ème année, n°1, 1980, p. 127-145.
- JOUTARD (Philippe), « Historiens, à vos micros! », *L'Histoire*, n°12, mai 1979, p. 106-112.
- RAVIS-GIORDANI (Georges), « De l'utilisation des témoignages oraux : aspects déontologiques », *Ethnologie française*, t. VIII, octobre-décembre 1978, p. 356-358.
- THOMPSON (Edward Paul), « The new oral history in France », *Oral History*, vol. VIII, n°1, printemps 1980, p. 14-20.
- THUILLIER (Guy), « Pour la création d'archives orales », *La Gazette des Archives*, n°92, 01/1975, p. 28-32.
- TOURTIER-BONNAZZI (Chantal) (dir), *Le témoignage oral aux archives : de la collecte à la communication*. Direction des archives de France, 1990, 104p.

- TOURTIER-BONNAZZI (Chantal), « Les Archives nationales et les sources orales », *Actes du XXVIIe congrès national des archivistes français à Limoges, septembre 1985*, Paris, Archives Nationales, 1986, p. 83-97.
- TOURTIER-BONNAZZI (Chantal), « Les nouvelles archives, formation et collecte », *Actes du XXVIIIe congrès national des archivistes français*, Paris, Archives Nationales, 1987, p. 189-197.
- TOURTIER-BONNAZZI (Chantal), « La collecte des témoignages oraux », *La Gazette des Archives*, n°139, 1987, p. 249-252.
- TOURTIER-BONNAZZI (Chantal), GAUTIER-DEVAUX (Elizabeth), « Les archives en France et les archives orales », *Ive colloque international d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 5-16.
- TREBITSCH (Michel), « Du mythe à l'historiographie », *Les cahiers de l'IHTP*, n°21, novembre 1992, p. 13-33.
- VOLDMAN (Danièle), « L'histoire orale en France à la fin des années 1980 », *Bios. Zeitschrift für Biographieforschung und oral history*, n° spécial, 1990, p. 87-95.
- VOLDMAN (Danièle), « L'histoire orale entre science et conscience », *Vingtième siècle, Revue d'Histoire*, juin-mars 1990, p. 113-115.
- VOLDMAN (Danièle), « Paroles enregistrées, sources du XXe siècle », dans Direction des Archives de France. *Les nouvelles archives, formation et collecte*, Actes du XXVIIIe congrès national des archivistes français. Paris, Archives Nationales, 1987, p. 184-188.
- RUDELLE (O), « Archives orales, archives écrites : l'exemple de l'histoire politique », *Actes du colloque d'Histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 25-38.
- VEILLON (D.), « La Seconde Guerre mondiale à travers les sources orales », *Les Cahiers de l'I.H.T.P.*, n°4, 1987, p. 53-67.
- WALLENBORN (Hélène). *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'Histoire : le témoignage à l'aube du XXIe siècle*. Labor, 2006, 195p.

### 1.1.2. La question du droit

BAUDE (Olivier), « Aspects juridiques et éthiques de la conservation et de la diffusion des corpus oraux », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XII, 2007/1, p. 85-97.

CALAS (Marie-France), « Questions juridiques relatives aux documents audiovisuels », *La Gazette des archives*, n°111, 1980, p. 357-364.

CALAS (Marie-France), « Sur quelques points de droit », dans *Problèmes de méthode en histoire orale*, Table ronde de juin 1980 organisée par l'IHTP, Paris, CNRS, 1980, p. 7-13 et 14-27.

DESCAMPS (Florence), « L'entretien de recherche en histoire : statut juridique, contraintes et règles d'utilisation », *Histoire@Politique*, *Politique, culture, société, revue électronique du Centre d'histoire de Sciences Po*, n°3, décembre 2007. Consulté le 19 février 2013 sur <http://www.histoire-politique.fr/inD.E.X..php?numero=03&rub=autres-articles&item=24>

DESCAMPS (Florence), « Faut-il légiférer sur les archives orales? », *Revue administrative*, n°321, mai-juin 2001, p. 276-281.

PICHONNET (Marie-Marguerite), « De l'utilisation des témoignages oraux : aspects juridiques », *Ethnologie française*, VIII, octobre-décembre 1978, p. 359-368.

### 1.1.3. Rapports publics

BRAIBANT (Guy), *Les Archives en France : rapport au Premier ministre*. La Documentation française, 1996, 303p. Consulté le 19 février 2013 sur <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/964093000/inD.E.X..shtml>

ELGEY (Georgette), *Les « archives orales » rôle et statut*, avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 10 janvier 2001, 79 p. Consulté le 2 février 2013 sur <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/014000200/0000.pdf>

SAHUC (Philippe), *Rapport de recherche : la notion d'œuvre orale*. Association CORDAE/La Talvera, 2001, 179p. Consulté le 21 février 2013 sur [http://www.culturecommunication.gouv.fr/inD.E.X..php/content/download/44671/354918/file/Et\\_hno\\_Sahuc\\_2001\\_318.pdf](http://www.culturecommunication.gouv.fr/inD.E.X..php/content/download/44671/354918/file/Et_hno_Sahuc_2001_318.pdf)

## 1.2. Le Service historique de la Défense et ses archives orales

### 1.2.1. Bibliographie

#### a) Présentation et valorisation

#### **Le Service historique de l'Armée de Terre – Département de la Terre et ses archives orales**

COURTY (Michel). *Techniques sonores du témoignage et des archives : recueil du témoignage oral et conservation des enregistrements anciens*. Vincennes, S.H.A.T., 2003, 487p.

COURTY (Michel). « Bon son ne saurait mentir ». *Archimag*, n°174, 2004, pp. 32-34.

LEMOINE (Hervé), « Une nouvelle mission de mémoire au Service historique de l'Armée de Terre : la création d'une section d'histoire orale », *Bulletin de liaison de l'Association française des détenteurs de documents audiovisuels et sonores*, septembre 1998, n°10, également paru dans *Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K*, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, 1997, p. 7-15.

LEMOINE (Hervé), « La Grande Muette, les services de Renseignement et la guerre d'Algérie », *Journées d'étude de l'École du patrimoine, 23-24 sept. 1999, La Rochelle*.

#### **Le Service historique de la Marine – Département de la Marine et ses archives orales**

BOUREILLE (Patrick), « Amiral Albert Joire-Noulens », *Revue Historique des Armées*, n°262, 01/2011, p. 211.

BRISSON (Jean-Pierre), « Le Service historique de la Marine », *Armées d'aujourd'hui*, n°95, décembre 1984, p. 71.

HENWOOD (Philippe), « Une vivante mémoire : le Service historique de la Marine », *Cols bleus*, n°2505, 30/10/1999, p. 12-15.

VIGIE (Marc), « La Marine et le magnétophone », *Revue Historique des Armées*, n°4, 1986, p. 107-118.

WAKSMAN (Pierre), « Le Service historique de la Marine », *Le patrimoine maritime et fluvial. Colloque international Estuaire 92*. Paris, 1993, p. 153-158.

## **Le Service historique de l'Armée de l'Air – Département de l'Armée de l'Air et ses archives orales**

- BARBIER (J.), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1984 », *La Gazette des archives*, n°129, 1985-2, p. 155-156.
- BARBIER (J.), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1985 », *La Gazette des archives*, n°133, 1986-2, p. 176-177.
- BREGUET (Emmanuel), « L'histoire orale au S.H.A.A., le lieu de la mémoire », *Azur et Or (ANORAA)*, n°100, 01/1992, p. 80-81.
- BREGUET (Emmanuel), « L'aviation de renseignement française en 1914-1918 », dans S.H.A.A., *Colloque international « Histoire de la Guerre aérienne : Hommage au capitaine Georges Guynemer à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de sa disparition »*, Paris, 10-11 septembre 1987, S.H.A.A., 1988, p. 73-90.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1974 », *La Gazette des archives*, n°88, 1975-1, p. 51-52.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1975 », *La Gazette des archives*, n°92, 1976-1, p. 58-61.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1976 », *La Gazette des archives*, n°96, 1977-1, p. 48-51.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1977 », *La Gazette des archives*, n°101, 1978-2, p. 130-131.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1978 », *La Gazette des archives*, n°105, 1979-2, p. 129-130.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1979 », *La Gazette des archives*, n°109, 1980-2, p. 144-146.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1980 », *La Gazette des archives*, n°111, 1980, p. 176-178.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1980 », *La Gazette des archives*, n°113-114, 1981-2 et 3, p. 176-178.

- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1981 », *La Gazette des archives*, n°119, 1982-4, p. 298-301.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1982 », *La Gazette des archives*, n°121-122, 1983-2 et 3, p. 192-195.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1983 », *La Gazette des archives*, n°127, 1984-4, p. 374-375.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « L'histoire orale au S.H.A.A. », dans *Actes du IVe colloque international d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 17-24.
- CHRISTIANNE (Général Charles), *Le Service historique de l'Armée de l'Air*. SHAA, 1975, 9f.
- CHRISTIANNE (Général Charles), « Pourquoi un bulletin du S.H.A.A.? », *Bulletin du Service historique de l'Armée de l'Air*, n°1, 01/1976, p. 1-2.
- DESTOUCHES (Martine), « Pour une contribution de l'Histoire orale à l'histoire de l'armée de l'Air », *Revue Historique des Armées*, n° 1, 1980, p. 255-268.
- Frémeaux et associés. *Les voix de l'aviation française : discours, témoignages et chansons (1890-1938)*. Consulté le 17 mai 2013 sur [http://www.fremaux.com/images/stories/livrets\\_pdf/FA5119.pdf](http://www.fremaux.com/images/stories/livrets_pdf/FA5119.pdf)
- AVI OUZOU DIAS (Cyril), « Un moment fort », *Air actualités*, n°485, septembre 1995, p. 38-39.
- PASCUAL (Fanny), «The Oral History Division of the S.H.A.A.», *Oral History*, printemps 2005, p. 17-22.
- ROBINEAU (Lucien), « La mémoire du ciel », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n°183, 1999, p. 63-69.
- RUFFRAY (Françoise), « Les archives orales du S.H.A.A. », dans *Archives contemporaines et histoire, journée d'études de la direction des Archives de France*, Vincennes, 28-29 novembre 1994, Archives Nationales, 1995, p. 81-84.
- RUFFRAY (Françoise), SORMAIL (Isabelle), « Le témoignage oral : mémoire et histoire », *Revue Historique des Armées*, n° 2, 1988, p. 101-113.
- SCHILLINGER (Philippe), « Les archives des opérations en Algérie », *Revue Historique des Armées*, n°187, 06/1992, p. 8-14.

Service historique de l'Armée de l'Air. « Section Histoire orale », *Bulletin du Service historique de l'Armée de l'Air*, n°1, 01/1976, p. 5-6.

Service historique de l'Armée de l'Air. *Catalogue des travaux exécutés par le Service historique de l'Armée de l'Air*. S.H.A.A., 9f.

VIAL (Philippe), TANCHOUX (Pascal), « Les archives "Algérie" de l'armée de l'Air », *Revue Historique des Armées*, n°187, 06/1992, p. 66-75.

VONDRUS-REISSNER (Dominique), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1986 », *La Gazette des archives*, n°137-138, 1987-2 et 3, p. 201-202.

VONDRUS-REISSNER (Dominique), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1987 », *La Gazette des archives*, n°142-143, 1988-3 et 4, p. 93-95.

VONDRUS-REISSNER (Dominique), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1988 », *La Gazette des archives*, n°148, 1990-1, p. 93.

VONDRUS-REISSNER (Dominique), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1989 », *La Gazette des archives*, n°150-151, 1990-1 et 2, p. 246-247.

VONDRUS-REISSNER (Dominique), « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1990 », *La Gazette des archives*, n°155, 1991-4, p. 363-366.

VONDRUS-REISSNER (Dominique), « Le Service historique de l'Armée de l'Air », *Revue Historique des Armées*, n°2, 1988, p. 89-90.

### **Le Service historique de la Gendarmerie Nationale - Département de la Gendarmerie Nationale et ses archives orales**

NATIVITE (Jean-François), *Les archives orales de la gendarmerie nationale: descriptif, traitement et mise en valeur*. Mémoire de DESS métiers des archives, Université Jean Moulin-Lyon III, septembre 2004, 86p.

NATIVITE (Jean-François), « La gendarmerie durant la Seconde Guerre mondiale : le piège d'un engagement légaliste? » dans HEYRIES (Hubert), MIRACCIOLE (Jean-François) (dir), *Le soldat volontaire en Europe au XXe siècle : de l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2008, pp. 325-334.

EBEL (Edouard), « Les sources orales », dans *Histoire de la Maréchaussée et de la Gendarmerie : guide de recherche*, Service historique de la Gendarmerie Nationale, 2005, p. 805-814.

Société nationale de l'Histoire et du patrimoine de la Gendarmerie. Consulté le 24 mars 2013 sur <http://www.forcepublique.org/10divers/larevue/historic/biblio.htm>

### **Le Service historique de la Défense**

LANES (Brigitte), BOUGET (Patrick), VERNIE (Renaud). *Les Services historiques des Armées*, mémoire de maîtrise de droit public. Paris, Val de Marne, 1980, 67f.

Collectif. *Inventaire analytique des archives orales de la Défense : sous-séries 3K et TO*, T1. S.H.D., 2011, 390p.

PRENEUF (Jean Martinand de), RUFFRAY (Françoise de), « Les archives orales et l'histoire de la Défense », dans *Les sources orales et l'Histoire*, DESCAMPS (Florence) dir., coll., « Les sources de l'histoire », Paris, Bréal, 2006, p. 60-100.

GENERAL (Robert), « Archives », *Vingtième siècle Revue d'Histoire*, n°112, 04/2011, p. 153-160.

HENWOOD (Philippe), RENÉ BAZIN (Paule), « Des Services historiques des Armées au Service historique de la Défense, 25 ans pour une réforme », *La Gazette des Archives*, n° 196, 02/2004, p. 1-20.

SABLON DU CORAIL (Amable), « De la diversité à l'unité : vers une culture interarmées et interministérielle », *La Gazette des Archives*, n°211, 03/2008, p. 95-106.

SCHILLINGER (Philippe). « L'organisation archivistique du ministère de la Défense », *La Gazette des Archives*, n°119, 04/1982, p. 242-247.

Service historique de la Défense. « Les archives de la Défense rapatriées de Moscou ». *Revue historique des armées*, n°244, 2006. Consulté le 21 février 2013 sur <http://R.H.A..revues.org/inD.E.X.6062.html>.

### **b) Utilisation par des travaux scientifiques**

#### **Les archives orales du Service historique de l'Armée de l'Air**

ABZAC-EPEZY (Claude d'). *L'Armée de l'Air de Vichy 1949-1944*, Vincennes, S.H.A.A., 1997, 723p.

BREGUET (Emmanuel), « L'aviation de renseignement française en 1914-1918 », dans S.H.A.A., *Colloque international « Histoire de la Guerre aérienne : Hommage au capitaine Georges*



*Guynemer à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de sa disparition* », Paris, 10-11 septembre 1987, S.H.A.A., 1988, p. 73-90.

BREGUET (Emmanuel), RUFFRAY (Françoise de), « La féminisation dans l'Armée de l'Air depuis 1945 », *Revue Historique des Armées*, n° 1, 1990, p. 83-88.

CHADEAU (Emmanuel), *L'industrie aéronautique en France, 1900-1950 : de Blériot à Dassault*. Ed. Fayard, 1987, 549p.

CHADEAU (Emmanuel), « Etat, industrie, nation : la formation des technologies aéronautiques en France (1900-1950) », *Histoire, économie et société*, 1985, 4<sup>ème</sup> année, n°2, p. 275-300.

CHADEAU (Emmanuel), « Government, industry, and the nation : The growth of aeronautical technology in France (1900-1950), *Aerospace Historian*, n°35, printemps 1988, p. 26-44.

CHRISTIANNE (Général Charles). *L'école supérieure de guerre et l'aviation de l'entre-deux-guerres au travers des témoignages des anciens élèves aviateurs de l'école*. Communication au colloque sur le centenaire de l'école supérieure de guerre, Paris, Ateliers d'impression de l'Armée, Ecole militaire, 13-15 mai 1976.

CHRISTIANNE (Général Charles), *L'aviation française 1890-1919, Un certain âge d'or*, Paris, Atlas, 1988, 208p.

CHRISTIANNE (Général Charles), « Typologie et motivation des Forces aériennes françaises libres », dans *Les armées françaises pendant la Seconde Guerre mondiale, 1939-1945*, Colloque international, Paris, 7-10 mai 1985. Institut d'Histoire des Conflits Contemporains, p. 163-170.

DUBREIL (Marie-Catherine), FERRAND (Franck), « Algérie 1959-1960 : souvenirs d'aviateurs », *Revue Historique des Armées*, n°3, 1995, p. 83-93.

DUBREIL (Marie-Catherine), DE RUFFRAY (Françoise), « Témoignages oraux, Suez », *Air Actualités*, juin 1996.

DUBREIL (Marie-Catherine), DE RUFFRAY (Françoise), « Suez : des aviateurs témoignent », *Revue Historique des Armées*, n° 2, 1997, p. 65-79.

FACON (Patrick), « Témoignages oraux d'aviateurs sur la Grande Guerre, 70 ans après », *Colloque de Verdun, 2-14 juin 1986*, S.H.A.A., 1986, 14f.

- FLEURENCE (Michel), *Rotors dans le ciel d'Indochine*, 3 Tomes. S.H.A.A., 2004, 2007 et 2011, 548, 638 et 600p.
- HODEIR (Marcellin), « Formation des pilotes : 1917-1918 », *Air Actualités*, n°346, décembre 1981, p. 32-35.
- HODEIR (Marcellin), *L'aviateur militaire de la première guerre mondiale : 1917-1918, étude du milieu social, approche des mentalités*, Maîtrise de lettres, Paris IV, 1977, 113f.
- HODEIR (Marcellin), « Recrutement et formation des pilotes 1917-1918 », dans *Recueil d'articles et études 1919-1981*, S.H.A.A., Vincennes, 1986, p. 136-160., également publié dans CANINI Gérard (dir.), *Les fronts invisibles. Nourrir-Fournir-Soigner*, Presses universitaires de Nancy, 1984, p. 299-317.
- MILLET (Jérôme), « Les forces aériennes françaises libres au combat au sud du Sahara, 1940-1942 », *Revue Historique des Armées*, n°168, 09/1987, p. 17-23.
- PERNOT (François), « Les F.A.F.L. : une étude des motivations », *Revue Historique des Armées*, n°2, 03/1995, p. 114-123.
- ROBINEAU (Général Lucien), « La Drôle de guerre et la Bataille de France vues par un sergent-pilote, Pierre Boillot », *Revue Historique des Armées*, n°163, 1986, p. 76-90.
- ROBINEAU (Général Lucien), « Les porte-à-faux de l’Affaire de Suez », *Revue Historique des Armées*, n°165, 12/1986, p. 41-50.
- ROBINEAU (Général Lucien), « Pouvoir : mythe et réalité. Essai de typologie de la décision politique à partir d’un ensemble de témoignages oraux », *Actes du V<sup>e</sup> colloque international d’histoire orale*, Barcelone, 1985, p. 403-404.
- ROBINEAU (Général Lucien), « Politique extérieure et pouvoir des militaires : essai de typologie de la décision politique à partir d'un ensemble de témoignages oraux », *Revue Historique des Armées*, n°1, 1988, p. 112-121.
- ROBINEAU (Général Lucien), « Les témoignages oraux comme archives de substitution : le cas de l’affaire de Suez en 1956 », dans *Les guerres au XX<sup>e</sup> siècle à travers les témoignages oraux*, Université de Nice, 1991, p. 19-27.

RUFFRAY (Françoise de), « L'image du héros dans le choix de la carrière d'aviateur à travers les archives orales du Service historique de la Défense », in *Héros militaire, culture et société (XIX-XXe siècles)*, Institut de Recherches Historiques du Septentrion n°52, 2012. Consulté le 21 février 2013 sur <http://hleno.revues.org/246?lang=en>

S.H.A.A. *Regards sur l'aviation militaire française en Indochine, 1940-1954*. S.H.A.A., 1999, 451p.

SILVESTRE DE SACY (Hugues), « Les barrages en Algérie : une vision aérienne du bouclage des frontières », *Revue internationale d'histoire militaire*, n°76, 1997, pp. 69-90.

### **Les archives orales du Service historique de la Marine**

LAGARDE (Jean), « La libre parole d'un marsouin : le Général Jean Lagarde, entretien recueilli par Hervé Lemoine », *Revue Historique des Armées*, n°218, 01/2000, p. 65-74.

## **2. Etat des sources**

### **2.1. Sources imprimées**

#### **2.1.1. Publications**

CHABLAT-BEYLOT (Agnès), *S.H.A.A. : Service historique de l'Armée de l'Air*. Vincennes, S.H.A.A., 1990, 42p.

DEGROISE (Marie-Hélène). *Le Service historique de l'Armée de l'Air et ses archives*. S.H.A.A., 1975, 21p.

MOURRUT (Général Jean-Louis) (dir), *Le Service historique de l'Armée de Terre et le château de Vincennes*. S.H.A.T., 1988, 63p.

S.H.A.A., *Le Service historique de l'Armée de l'Air et ses archives*. Imprimerie du CEDOCAR, 1978, 28p.

S.H.A.A., *Le Service historique de l'Armée de l'Air*. SIRPA air, 1990, 42p.

#### **2.1.2. Instruments de recherche**

BOUVEUR (Alexandre), FOUGERAT (Perrine), PRENEUF (Jean de), VANDERMERGEL (Emmanuel), *Inventaire semi-analytique des archives orales. Sous-série CG9*, 2 tomes. DMPA-S.H.M., Vincennes, 2003, 158 et 87p.

GALLIEN (Pascal), RECH (Georges), CHABLAT-BEYLOT (Agnès) (dir), *Archives de l'aéronautique militaire de la Première Guerre Mondiale : Répertoire numérique détaillé de la série A (1914-1919) et guide des sources*. Vincennes, S.H.D., 2008, 569p.

LAURENT (Sébastien), LEMOINE (Hervé), SIMMONET (Stéphane), ZELLER (Guillaume), *Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K*, S.H.A.T., Vincennes, 3T, 1997, 2001 et 2005, 302, 527 et 229p.

RUFFRAY (Françoise), BREGUET (Emmanuel), *Histoire orale : Inventaire des témoignages*. Vincennes, S.H.A.A., 5 volumes, 1988, 1993, 1995, 2000 et 2004, 411, 424, 436, 400 et 284p.

RUFFRAY (Françoise), BREGUET (Emmanuel), *Inventaire macro-thématique*. Vincennes, S.H.A.A., 2000, 111p.

S.H.A.A. *Regards sur l'aviation militaire française en Indochine, 1940-1954 : recueil d'articles et état des sources*. S.H.A.A., 1999, 451p.

S.H.A.A. *Regards sur l'aviation militaire française en Algérie, 1954-1962 : recueil d'articles et état des sources*. S.H.A.A., 2002, 400p.

S.H.A.T. *Guide des archives et sources complémentaires. Service historique de l'Armée de Terre*, S.H.A.T., 1996, 321p.

S.H.D. *Inventaire analytique des archives orales de la Défense : sous-séries 3K et TO*, tome 1. S.H.D., 2011, 390p.

S.H.G.N. *Histoire de la Maréchaussée et de la Gendarmerie : guide de recherche*, S.H.G.N., 2005, 1105p.

VIGIE (Marc). *Catalogue des Archives orales*. Vincennes, S.H.M., 1981, 198p.

### 2.1.3. Textes réglementaires

Ministère de la Défense. *Décret n°66-742 du 29/09/1966 portant création d'un comité des archives des armées*. [En ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000513033>.

Ministère de la Défense. *Décret n°79-1035 du 03/12/1979 relatif aux archives de la Défense*. [En ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000501016>.

Ministère de la Défense. *Arrêté du 15/11/1996 fixant la liste des dépôts d'archives du ministère de la Défense.* [En ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005622320>.

Ministère de la Défense. *Arrêté du 17/01/2005 portant suppression des services historiques de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air et de la gendarmerie nationale et du centre d'archives et d'armement de la délégation générale pour l'armement (DGA).* [En ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000629700&dateTexte=&categorieLien=id>.

Ministère de la Défense. *Décret n°2005-36 du 17/01/2005 portant création du Service historique de la Défense.* [En ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006039841>.

Ministère de la Défense. *Arrêté du 17/01/2005 portant organisation du Service historique de la Défense.* [En ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006040317>.

Ministère de la Défense. *Arrêté du 18/07/2007 portant organisation de la recherche historique au sein du Ministère de la Défense.* [En ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000027173887>.

Ministère de la Défense. *Décret n°2009-1178 du 05/10/2009 portant organisation de l'administration centrale du Ministère de la Défense.* [En ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021113744&dateTexte=&categorieLien=id>.

Ministère de la Défense. *Arrêté du 05/11/2012 fixant la liste des dépôts d'archives du Ministère de la Défense.* [En ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026585106&dateTexte=&categorieLien=id>.

## 2.2. Sources non imprimées

### 2.2.1. Rapports annuels

*Les Services historiques des Armées, des différentes dates de création des sections orales jusqu'à la réorganisation de 2005, produisent chacun un rapport annuel. En mutualisant les services, la réorganisation de 2005 a eu pour conséquence que désormais ne soit produit qu'un rapport annuel. Ces rapports ne donnent cependant que peu d'informations sur les sections : celui de 2008 n'indique par exemple que la quantité horaire de témoignages qui a été recueillie, et sur quels thèmes de collecte. Nous ne nous sommes donc peu concentrés sur ces sources.*

Non coté	Rapports annuels du S.H.A.A.	
(bureau du conservateur)		1974-2005
	Rapports annuels du S.H.M.	
		1979-2005
	Rapports annuels du S.H.A.T.	
		1996-2005
	Rapports annuels du S.H.D.	
		2005-2013

### 2.2.2. Archives écrites

Sous-série Y	Archives du Service historique de l'Armée de l'Air	
Y 30876	Histoire orale	
	-Documentation constituée au préalable	
	« Enquête sur l'instituteur français de 1871 à 1974 », questionnaire de M.-J. Ozouf + réponses.	
		s.d.
	Histoire de vie d'un sous-ministre (Bruno Jean).	
		Février 1975
	Histoire de vie du Directeur d'une agence de services sociaux (Bruno Jean).	
		Avril 1975

Histoire de vie du chef de police, (administrateur de services publics) (Nicole Gagnon).

Juin 1975

Histoire de vie d'un ouvrier dans l'avionnerie (Jean Bourassa, Institut supérieur de sciences humaines).

Août 1976

Autobiographie d'un paysan breton (Francis Elegoët)

Avril 1977

Non coté Archives du Service historique de l'Armée de l'Air  
(bureau de Histoire orale  
Mme de -Documentation constituée au préalable  
Ruffray) « Une interview d'Histoire Orale, qu'est-ce ? », Fiche méthodologique d'un travail de Willa Baum, *Oral history for the local historical society*.

Mars 1988

« De Gaulle, Homme d'Etat, méthodes de travail et collaboration, Groupe de recherche période de Londres et d'Alger », Questionnaire aide-mémoire.

s.d.

Questionnaire sans titre.

s.d.

Guide pour l'enquêteur (Martine Destouches).

s.d.

« Un groupe de personnalités internationales lance un questionnaire sur le désarmement », article paru dans *Le Monde*.

6 décembre 1976

« Tips for interviewers », Fiche methodologies de Willa Baum, *Oral history for the local historical society*.

s.d.

« "L'homme dans la guerre au vingtième siècle", conflits et opérations extérieures », fiche de présentation et guide d'entretien de l'enquête menée par le Laboratoire Histoire méthodologies militaires du Centre de Recherches de l'Ecole de l'Air.

[v.1974-1975]

Appel du Service historique de l'Armée de Terre aux anciens membres des Forces Françaises Libres : lettre et questionnaire.

s.d.

Questionnaire de l'enquête réalisée par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris auprès d'anciens membres de cabinets ministériels.

[v.1974-1975]

« La neutralité dans l'entretien de recherche : Retour personnel sur une évidence », article de Jean-Baptiste Legrave paru dans *Politix*.

1996

« Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations : Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien "non-directif" en sociologie? », article de Sophie Duchesne paru dans *Politix*.

1996

« Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », article de Guy Michelat paru dans la *Revue française de sociologie*.

1975

« Sociologie de l'idéologie et entretien non directif : note de lecture », article de Jacques Maitre paru dans la *Revue française de sociologie*.

1975

« L'entretien selon Pierre Bourdieu : analyse critique de La misère du monde », article de Nomma Mixer paru dans la *Revue française de sociologie*.

1995

« S'imposer aux imposants : à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », article d'Hélène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez et Laurent Willemez paru dans *Genèses*.

1994

« Manœuvres scientifiques en terrain militaire », article de Patrick Bruneteaux paru dans *Genèses*.

1995

-Documentation entretiens

Fiche individuelle du témoin.

s.d.

Fiche d'analyse.



s.d.

-Articles publiés par la section orale et interventions lors de colloques

« Pour une contribution de l'Histoire orale à l'histoire de l'armée de l'air »,  
article de Martine Destouches paru dans la *Revue Historique des Armées*.

1980

« L'Histoire orale au S.H.A.A. », intervention du Général Christienne au IV<sup>e</sup>  
colloque international d'histoire orale d'Aix-en-Provence.

1982

-Grilles d'entretiens

Enquête sur l'Ecole supérieure de guerre en 1939 : grille d'entretien.

[v.1974-1975]

Enquête sur la Guerre 1914-1918 : grille d'entretien.

[1974-1975]

Enquête sur les anciens de la guerre 1939-1945 : grille d'entretien.

[1981-1992]

Enquête sur la Crise de Suez : grille d'entretien.

[1986]

Enquête sur la Guerre d'Algérie : grille d'entretien.

[1982-1983]

Enquête sur les appelés du S.H.A.A. : grille d'entretien.

[1996]

### 2.2.3. Sources orales et entretiens

*Les témoignages oraux du S.H.D. sont actuellement disponibles au Département des entrées par voie extraordinaire (DEEX) et consultables uniquement sur rendez-vous. Les sections orales de ce qui étaient à l'époque les Services Historique de l'Armée de l'Air et de la Marine ont chacune réalisé des enregistrements pour expliquer une partie de leurs projets respectifs.*

Fonds de l'Armée de l'Air

S.H.D. AI 8Z 2 général Christienne, créateur de la section orale (*Récit de carrière du Général, où il présente notamment son action au S.H.A.A., où il fait notamment le récit des débuts de la section orale*)

*Durée : 8:30:00*

1974

S.H.D. AI 8Z 650bis Emmanuel Breguet, membre de la section orale (*Interview effectué au moment de la campagne de collecte particulière sur la Guerre du Golfe, afin d'expliquer*

*le contexte de sa réalisation)*

*Durée : 01:21:20*

1992

Fonds de la Marine

S.H.D. MV 46 second-maître Sablayrolles, membre de la section orale (*Enregistrement effectué GG9 au moment du remplacement de M. Sablayrolles par M. Vigié, où M. Sablayrolles fait le bilan d'un an d'expérience de collecte orale. Il se déroule en deux temps : d'abord une lecture de notes par M. Sablayrolles, puis une interview de M. Sablayrolles réalisée par M. Vigié*)

*Durée : 01 :01 :00*

1980

*Par ailleurs, nous avons, en décembre 2012, souhaité avoir des éléments de compréhension sur la création et la mise en place du corpus de l'Armée de l'Air avant d'entamer nos recherches. Nous avons donc questionné Mme de Ruffray à ce propos et recueilli les réponses sous forme de prises de notes, afin d'éclaircir notre future rédaction. Cette interview, où seule la prise de notes a été utilisée sans enregistrement, a été réalisée le 17 décembre 2012 au Château de Vincennes. Nous avons demandé à Mme de Ruffray de répondre librement à nos questions, en intervenant sur les points qu'elle jugeait important, sans se limiter, afin que les informations soient les plus importantes possibles malgré le peu de questions, qui étaient volontairement ouvertes et vastes. Nous l'avons retranscrit à partir d'une prise de notes dense qui n'excluait que les mots de liaison et en ne reprenant que des conjonctions qui conservaient le sens du discours. Le lecteur en trouvera le contenu en annexe. (cf. annexe n°4).*

## Partie III – Les archives orales au Service historique de la Défense (1974-2005)

### Introduction

Les Services historiques des Armées sont précurseurs dans le monde archivistique français. C'est à l'année 1637 que remonte l'origine des archives de la guerre, lorsque le Cardinal de Richelieu, dans sa lettre adressée au Secrétaire d'Etat chargé des Affaires de la guerre, Sublet des Noyers, fit part à ce dernier de sa volonté de créer un dépôt d'archives<sup>30</sup>. Plus de trois siècles plus tard, en 1979, le Service historique de l'Armée de l'Air (S.H.A.A.), alors le plus récent des Services historiques des Armées, sera l'un des premiers services d'archives français - le second après les Archives Nationales - à se lancer dans l'expérience d'une collecte de témoignages oraux.

Ces centres d'archives, qui deviendront en 2005 le Service historique de la Défense (S.H.D.), occupent selon Agnès Callu et Hervé Lemoine une « *place particulière* » dans le dispositif général des archives en France. Si l'Histoire des archives en France peut se caractériser comme une fusion organisationnelle des services d'archives sous la coupe du Ministère de la Culture, les Services historiques des Armées représentent en effet, avec les Archives Diplomatiques, l'un des deux services d'archives publiques à dépendre d'un ministère particulier, en l'occurrence celui de la Défense. Cette particularité s'explique d'abord par l'ancienneté de leurs missions qui ont créé de fortes traditions (ils existent depuis 300 ans pour deux d'entre eux), par la « *vigueur et l'importance* » de leurs départements d'Histoire orale et enfin par leur nature, qui combine à la fois recherche et sources<sup>31</sup>. Par ailleurs, chacun de ces services dépend de son Etat-major respectif. Cette particularité s'explique enfin par le caractère secret-défense de certaines de ces archives et la volonté des Etats-majors de les conserver afin d'y avoir recours plus facilement.

Leur politique en matière d'archives orales est également une de leurs caractéristiques, une caractéristique qui fait de leur fonds d'archives orales l'un des premiers en France en importance. Mais comment ce fonds a-t-il été constitué ? Qu'est-ce qui a distingué ces Services historiques des armées jusqu'en 2005 ? Comment ces différences ont pu être conciliées lors de la création du S.H.D. en 2005 ? Ce fonds illustre-t-il le courant français ? Nous étudierons ces questions en

---

<sup>30</sup> Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie, *Les Services historiques des Armées*, mémoire de maîtrise de droit public. Paris, Val de Marne, 1980, p. 8.

<sup>31</sup> Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir), *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archive et témoignage : guide de recherche en sciences sociales, T1 : L'audiovisuel et les sciences sociales*, Belin, 2005, p. 140.

étudiant d'abord séparément les méthodologies respectives des quatre services historiques des armées, puis en alaysant la manière dont cette réforme de 2005 a influencé ces méthodologies.

## 1. Le Service historique de l'Armée de l'Air et l'Histoire orale (1974-2005)

### Introduction

Issu du *Service des Etudes Historiques et Géographiques de l'Air* créé en 1934, le Service historique de l'Armée de l'Air (S.H.A.A.) est une unité organique de l'Armée de l'Air subordonnée directement au chef d'Etat-major de cette armée. Selon l'Instruction ministérielle n°810 du 2 avril 1971, cinq missions principales lui sont dévolues : recueillir, trier, classer et conserver les archives de l'Armée de l'Air, communiquer au public les documents dont la communication est autorisée par décret, représenter l'Armée de l'Air auprès des diverses instances qui s'occupent des problèmes d'archivistique et d'histoire, conserver les traditions de l'Armée de l'Air (insignes, fanions et drapeaux), mais surtout utiliser les fonds pour écrire une histoire de l'Armée de l'air et renseigner son personnel sur des questions administratives<sup>32</sup>.

Des 4 institutions françaises à posséder des témoignages oraux sur l'Histoire de l'aviation, le S.H.A.A. est de loin le premier de tous, avec un total d'environ 900 témoignages. La différence est nette, si l'on compare ce chiffre aux 2 témoignages du Musée municipal des frères Caudron (80120 Rue), aux 3 du Comité pour l'histoire de l'Armement ou encore aux quelques témoignages acquis par dépôt par le Musée de l'Air du Bourget<sup>33</sup>. Pourquoi et comment un tel fonds s'est-il constitué ? Sa valorisation a-t-elle permis qu'il soit bien consulté ?

### 1.1. La création et les débuts de la section Histoire orale au S.H.A.A. (1974-1975)

#### 1.1.1. Un contexte favorable

Au tournant des années 1970, plusieurs facteurs se conjuguent pour donner une impulsion décisive au recueil et à l'utilisation de témoignages oraux dans l'histoire de la Défense. Jusqu'alors, cette histoire reste non seulement très centrée autour de la Seconde Guerre mondiale du fait de la demande sociale, mais surtout largement discréditée au sein des universités françaises du fait de la

---

<sup>32</sup> Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie, *Les Services historiques des Armées, mémoire de maîtrise de droit public*. Paris, Val de Marne, 1980, p. 18.

<sup>33</sup> Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir), *Ibid*, p. 141. ; *T3 : Paris et l'Ile-de-France*, p. 162-163.

remise en question de l'institution militaire qui s'opère alors (crise algérienne, controverse sur la dissuasion nucléaire, débats sur la condition militaire et le statut général des militaires, contestation du service national, guerre du Vietnam) : seule une université, à Montpellier, dispose d'un centre spécialisé. Deux thèses novatrices, qui utilisent des témoignages oraux récoltés par leurs auteurs dans le but de les confronter avec les archives écrites, passent alors inaperçues : *Parads and Politics at Vichy : The French Officer Corps Under Marschall Petain*, de Robert O. Paxton (université d'Harvard, 1963) et *Royal Republicans : French Naval Dynasties Between the World Wars*, de Chalmers Hood (université du Maryland, 1979). Malgré le faible écho de ces deux études en France, la politique de Défense n'en devient pas moins un sujet d'étude dans les années 1970, une étude qui cependant s'intéresse plus aux élites ou politiques publiques qu'aux hommes de rangs ou civils.

Dans ce contexte, une section d'Histoire orale est créée au S.H.A.A., grâce à la conjugaison de plusieurs facteurs : son nouveau directeur, un nouveau personnel et l'appui de la hiérarchie<sup>34</sup>. Avant l'arrivée en février 1974 de cet officier, le Service ne servait pratiquement qu'à l'Etat-major pour ses demandes précises ; il était même considéré comme un « *bagne* » pour les gens qui y étaient nommés. Or le Général considère que ce service peut rendre de grands services à l'Armée de l'Air : il veut faire autre chose que, selon ses propres mots, simplement faire « *ronronner* » le service<sup>35</sup>. Pour cela, il doit donc (tout comme le devra son successeur le général Lucien Robineau) gagner la confiance des chefs d'Etat-major successifs pour acquérir plus de moyens. La détermination du général et de ses successeurs persuadera ces derniers au point de leur fournir un

---

<sup>34</sup> Sauf mention contraire, cette partie sur l'Histoire orale au S.H.A.A. s'inspire principalement des sources suivantes : S.H.A.A., « Section Histoire orale », *Bulletin du Service historique de l'Armée de l'Air*, n°1, 01/1976, p. 5-6. ; général Charles Christienne, « L'histoire orale au S.H.A.A. ». *Actes du IV<sup>e</sup> colloque international d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 17-24. ; Françoise de Ruffray, « Les archives orales du S.H.A.A. », dans *Archives contemporaines et histoire, journée d'études de la direction des Archives de France, Vincennes, 28-29 novembre 1994*, Archives Nationales, 1995, p. 81-84. ; Françoise de Ruffray, Isabelle Sormail, « Le témoignage oral : mémoire et histoire », *Revue Historique des Armées*, n° 2, 1988, p. 101-113. ; Jean Martinand de Préneuf, Françoise de Ruffray, « Les archives orales et l'histoire de la Défense », dans *Les sources orales et l'Histoire*, Florence Descamps dir., coll, « Les sources de l'histoire », Paris, Bréal, 2006, p. 60-100. ; Martine Destouches, « Pour une contribution de l'Histoire orale à l'histoire de l'armée de l'Air », *Revue Historique des Armées*, n° 1, 1980, p. 255-268. ; Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, op. cit., p. 177-179. ; Avl. Cyril Ouzoudias. « Un moment fort ». *Air actualités*, n°485, septembre 1995, p. 38-39. ; Service Historique de la Défense, S.H.D. AI 8Z 2, témoignage du Général Christienne ; Interview de Mme Françoise de Ruffray, réalisé le 17 décembre 2012 au Château de Vincennes ; Gilles Krugler. « *Historians in Combat : l'armée américaine et le concept de Military History Operations* ». *Revue Historique des Armées*, n°257, 2009, pp. 59-75.

<sup>35</sup> Service Historique de la Défense, S.H.D. AI 8Z 2, témoignage du Général Christienne.

appui à la fois matériel et moral. Par ailleurs, étant plus politologue qu'Historien, il préfère réaliser une Histoire globale de l'Armée de l'Air qu'une Histoire purement opérationnelle, une « Histoire-bataille » : il considère qu'elle seule permettra au service d'être reconnu par le monde universitaire. Cependant, le général doit faire face à des réticences. Il faut dire que la plupart des membres du service étaient plutôt défavorables au changement, comme le Général l'expliquera : « *Au départ, j'ai eu beaucoup de peine à faire accepter certaines idées simples ... [comme] l'Histoire orale...il a fallu me battre...Quand Mlle Mazaré a été affectée et que je lui ai confié l'Histoire orale, le capitaine (dont je ne me souvient plus le nom) et Mlle Degroise lui ont dit pratiquement qu'elle ne servait à rien (...) Les gens voulaient continuer leur routine dans des conceptions plus agréables, alors que moi (...) je voulais faire échapper au service au maximum à la routine.* <sup>36</sup> ». De telles réticences étaient faciles à prévoir, vu le côté inédit de la politique choisie par le général. Afin de vaincre ces réticences internes, le Général décide de remplacer le personnel, en créant des postes de chercheur et de chargé de publications, et en embauchant des contractuels<sup>37</sup>. Dès lors, si le personnel initial était de « *qualités diverses* <sup>38</sup> », le nouveau personnel est désormais un personnel civil et militaire de qualité. La section compte alors outre son directeur, un sous-officier (qui a été muté), un adjoint féminin – sans doute Mme Françoise de Ruffray (une ancienne dactylographe à qui on a confié plus de responsabilités), un sergent-chef, une dame réalisant des fiches (qui a été mutée) et une autre personne. Parallèlement à l'évolution de l'esprit de l'Armée de l'Air qui s'opère, la nouvelle équipe du service apporte une évolution des mentalités. En outre, le recrutement de contractuels permettra à la section de réaliser des projets plus ambitieux. Le général, bien déterminé, entrevoit là une véritable opportunité, aux multiples avantages.

### 1.1.2. Pourquoi une section d'Histoire orale ?

L'idée novatrice de l'Histoire orale à la Défense initiée par le Général Christianne est arrivée, pour ainsi dire, grâce à un concours de circonstances. Découvrant cette méthode aux Etats-Unis, le général est tout de suite séduit par l'opportunité qu'elle représente pour des archives de l'Armée de l'Air qui ne montrent pas encore toute leur richesse.

---

<sup>36</sup> *Idem.*

<sup>37</sup> A sa nomination, le Général dispose de 3 personnes sur lesquels le Général fait un jugement sévère au niveau des qualités (un colonel en second, un adjoint et un chargé de bibliothèques). Avec la relance de l'économie par le Premier Ministre Jacques Chirac en 1975, le service a pu bénéficier de l'ouverture de 6 postes de contractuels 4B ou 3B, comme Mme de Ruffray à partir de 1976.

<sup>38</sup> Service Historique de la Défense, S.H.D. AI 8Z 2, témoignage du Général Christianne.

## a) L'influence américaine : le *Combat interview method* au sein du concept de *Military History Operations* dans l'armée américaine

L'utilisation de l'Histoire orale dans le domaine militaire n'est pas une innovation française : elle est née au même endroit que l'Histoire orale elle-même, aux Etats-Unis. L'historiographie militaire américaine adopte en effet une approche originale : de par la courte histoire des Etats-Unis et du fait que l'état-major américain ne se dote d'un service historique près d'un siècle après ses homologues occidentaux (en 1917), le fait militaire est pensé en termes d'*opérations* et analysé afin de comprendre les conditions d'emploi des unités et des soldats. De cette conception découle une histoire militaire particulière de l'armée américaine, préservée, éditée et diffusée afin de servir d'enseignement aux futures opérations : les *Military History Operations*.

Afin d'alimenter cette histoire, la majorité des organes de commandement de l'armée se voient dotés de sections historiques peu après l'entrée en guerre des Etats-Unis en 1941. L'une d'entre elles, la section historique de l'Etat-major Général ou *Historical Branch, G-2*, met en place un programme à l'échelle du *War Department*. Celui-ci doit permettre d'écrire une histoire qui se veut l'image la plus fidèle possible de l'effort fourni par les *GIs* sur les différents fronts, en se rapprochant des préoccupations du combattant « *pour que celui-ci puisse être conscient du travail qu'il accomplit et puisse sentir les efforts consentis par ses camarades* » (Gilles Krugler). Afin d'atteindre ce but, le service combine l'interview directe des acteurs de guerre à des interviews en groupe faites sur les lieux mêmes de l'engagement et à une analyse des différentes situations tactiques. Le tout, une fois recoupé et mis en forme, formera une collection complète de monographies, les *American Forces in Action*, permettant notamment de combler un vide entre une Histoire trop « brute » (construite à partir des archives) et une autre trop émotionnelle (construite à partir des récits personnels). Depuis la fin du conflit, l'armée américaine a généralisé et amélioré cette pratique, en mettant en place pour tous ses théâtres d'opération et ses branches armées des détachements d'officiers dédiés à cette mission, les *Military History Detachment*, notamment au sein de l'*US Air Force* (l'Armée de l'air américaine).

A la fin des années 1970, le général Christienne réalise un voyage aux Etats-Unis, au cours duquel il a l'occasion d'observer ce qui se passe alors dans cette armée, une action dans laquelle il voit une opportunité unique. Or, il n'y a alors rien de semblable en France : non seulement les armées manquent de moyens tout comme l'administration civile, mais la priorité pour les armées est plutôt la réconciliation et la reconstruction, une priorité d'autant plus cruciale qu'elles sont immédiatement engagées en Indochine. En réalité, pour Française de Ruffray et Jean de Préneuf, les militaires sont à l'image d'une population qui adhère, dans son immense majorité, au mythe gaullien d'une France résistante et victime.

## b) Des objectifs initiaux rapidement dépassés

« Lorsque je suis arrivé dans ce service [en février 1974, nda], j'ai remarqué que de nombreuses archives écrites manquaient », expliquera le général Christienne<sup>39</sup>. Le général espère que des archives orales permettront de pallier en partie des lacunes qui s'expliquent par deux facteurs : la courte existence d'une arme créée en 1934<sup>40</sup> et les destructions de 1939-1945, causées par la débâcle et les saisies de l'Occupant. Il faut dire que, jusqu'à la restitution du « Fonds Moscou » par les russes en 2000-2005, l'écriture d'une Histoire de l'Armée de l'Air *complète* était quasi impossible, malgré un enrichissement en 1989 du fonds concernant la Première Guerre mondiale de 2,10 ml d'archives retrouvées et classées<sup>41</sup>. Il est malheureusement impossible de quantifier précisément le métrage linéaire perdu par le S.H.A.A., même si une note du colonel de La Giraudière, chef du service des archives et du musée de l'Air, datée de novembre 1940, fait état de 400 cartons de l'aéronautique militaire et de 100 cartons de l'aérostation saisis par l'Occupant.

La seconde motivation de la création d'une telle section est l'opportunité, pour les archivistes, de recueillir les témoignages de personnes ayant connu les débuts de l'aviation : « *étant donné le jeune âge de notre aviation militaire, témoigne le Général Christienne, de nombreuses personnes l'ayant servie dans ses débuts étaient encore en vie, il était intéressant d'aller les voir* »<sup>42</sup>.

Très vite, dès le traitement des premiers témoignages oraux, il apparût au service que ces nouvelles archives répondent non seulement aux objectifs fixés, mais en outre ont bien d'autres avantages. On considère alors, en effet, qu'elles permettraient de construire une Histoire militaire plus complète : les archives écrites se rapportant à l'institution dans son aspect officiel, elles « *rendent mal compte de la vie intime de la société dont elles règlent la marche* », ce qui ne permet d'écrire qu'une histoire militaire traditionnelle. Or, le général Christienne porte plus d'intérêt à ce qu'il appelle une histoire de la « *société des aviateurs* » (une histoire humaine) qu'à une histoire institutionnelle de l'Armée de l'Air. Certaines pièces écrites renseignent bien sur ce sujet (les rapports sur le moral), mais elles ne donnent qu'un seul point de vue : celui de la hiérarchie. On espère que les témoignages oraux pourront dès lors « *permettre à l'historien de se frayer un chemin dans les motivations et faire tomber les clivages.* », car « *L'archive orale à la recherche de*

---

<sup>39</sup> Pour se donner une représentation, les archives en question (allant de 1914 à 1945) ne représentent actuellement au sein du service que l'équivalent d'un magasin d'archives.

<sup>40</sup> Jusqu'à cette date, l'aviation militaire est aux ordres de l'Armée de Terre et de la Marine. Les archives de l'aéronautique militaire concernant la période 1900-1934 se trouvent donc aux archives de ces deux armes.

<sup>41</sup> Pascal Gallien, *loc. cit.*

<sup>42</sup> Florence Descamps, *op. cit.*, p. 177-180.



*l'homme dépasse les évènements pour en trouver l'origine.* ». Or, pour atteindre cet objectif, le témoignage oral apparaît comme la solution idéale : non seulement il offre aux officiers moins de contraintes et plus de confidentialité que des mémoires ou encore la garantie que ces souvenirs seront conservés par une institution qu'il connaît, mais en outre il convient parfaitement aux militaires, qui sont soumis, en tant que fonctionnaires dépositaires de la force armée, non seulement à une obligation de réserve mais aussi à de la neutralité, du loyalisme et de la discipline<sup>43</sup>.

Les premières analyses de ces archives ont permis de s'apercevoir qu'elles permettent par ailleurs de comprendre le processus et le contexte de production des documents. Il existe en effet dans l'armée une très forte conscience de l'écart qui existe entre ce que les archives restituent et ce qui s'est passé dans la réalité, car les documents s'inscrivent dans un processus complexe : « *L'on sait, témoigne le général Christienne, lorsqu'on a beaucoup travaillé en Etat-major, que les papiers signés par le chef ne visent pas toujours l'obtention d'un résultat simple. Ils se situent dans un processus complexe où les différents acteurs interfèrent constamment et où une écriture apparemment facile à comprendre cache en fait une manœuvre destinée à obtenir parfois le résultat contraire de celui qu'on affiche. Prenons, pour s'en convaincre, les chiffréments budgétaires qui, selon le but poursuivi, peuvent être exagérés ou minimisés et même exacts.* »<sup>44</sup>. En outre, les archives publiques ne sont finalement que l'émanation des attributions confiées aux administrations d'Etat et ne délivrent de fait pas telle quelle la solution d'un problème historique - un fait d'autant plus vrai que depuis la nuit des temps, un grand nombre de décisions de haut niveau politique ou opérationnel ne passent pas par l'écrit<sup>45</sup>. Le général Christienne a ainsi conscience du potentiel des archives orales, des archives qui peuvent apporter beaucoup d'éléments, contrairement aux archives écrites.

---

<sup>43</sup> Ministère de la Défense. *Loi n° 2005-270 du 24 mars 2005 portant statut général des militaires*, article 1<sup>er</sup>. [en ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000808186>.

<sup>44</sup> Général Charles Christienne, « L'histoire orale au S.H.A.A. », dans *Actes du IV<sup>e</sup> colloque international d'histoire orale*, Aix-en-Provence, 1982, p. 17-24.

<sup>45</sup> Collectif. *Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, Histoire orale, tome 3*. Vincennes, S.H.D., 2005, p. 8.

### 1.1.3. Une création précoce

Si d'après Patrick Fridenson, qui a effectué son service militaire au S.H.A.A. et a lui-même réalisé des interviews, les entretiens auraient commencé aux alentours de 1968, la section d'Histoire orale ne sera officiellement créée qu'en septembre 1974, soit sept mois après l'entrée en fonction du général Christienne au poste de directeur<sup>46</sup>. En cela, juge Martine Destouches, l'expérience du S.H.A.A. est « *relativement précoce* » : le service était alors l'une des premières institutions en France à lancer une telle politique de collecte, avec le *Musée des Arts et Traditions Populaires* et la *Phonotèque Nationale*, futures Archives Nationales. Cette création s'inscrit pourtant dans le cadre de l'initiation d'un mouvement : l'*Association française d'archives sonores* (A.F.A.S) est créée en juin 1979.

## 1.2. Une méthode progressivement mise en place (1976-1981)

### 1.2.1. Premiers entretiens et élaboration de la méthode (1976-1981)

Si l'entreprise se veut importante, elle n'a pas bénéficié d'une réflexion préalable : si d'un côté « *débuter une telle affaire sans rodage technique* » eût été dangereux comme l'expliquera le Général Christienne en 1982, d'un autre trop la préparer aurait été tout aussi désastreux : « *les erreurs ne se décelèrent qu'en les commettant. Elles sont porteuses d'enseignement que pour ceux qui les commentent. En outre, la réflexion avant l'action, si poussée soit-elle, n'a jamais éliminé le risque* ». Surtout et enfin, il s'agissait, répétons-le, de recueillir urgentement les témoignages de personnes pouvant décéder rapidement. De fait, la section réalise dans un premier temps des interviews individuels, non-directifs, orientés autour du récit de la carrière de la personne (la plupart des personnes ayant passé toute leur carrière – souvent plus de 30 ans – dans cette arme). Mais les erreurs commises pendant la période de rodage furent moins nombreuses que l'on aurait pu craindre.

Deux ans après sa création officielle, la section s'attache à définir une méthodologie. Pour cela, elle contacte les nombreux organismes français spécialisés qui existent alors (l'Etablissement cinématographique et photographique des armées, le Musée des arts et traditions populaires, Institut national audiovisuel, la chaîne Radio-France, la Phonotèque nationale et la Maison des sciences de l'homme), mais aussi d'autres organismes étrangers, comme le *British imperial War museum*. Le personnel assiste par ailleurs à un séminaire de Florence Descamps, une des membres du Bureau de l'Association française des détenteurs d'archives sonores (A.F.A.S.) qui a établi en France les bases

---

<sup>46</sup> Florence Descamps, *op. cit.*, p. 93-130 et 177-180. ; général Charles Christienne, « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1974 », *La Gazette des archives*, n°88, 1975-1, p. 51-52. ; S.H.A.A. « Section Histoire orale », *Bulletin du Service historique de l'Armée de l'Air*, n°1, 01/1976, p. 5-6.

de l'Histoire orale. Grâce à ces contacts, la section réunit une large documentation afin de rédiger une étude de synthèse, qui sert de base méthodologique<sup>47</sup>. Par ailleurs, étant donné que les entretiens réalisés jusqu'au début des années 1980 ne se concentrent presque exclusivement que sur des témoins des débuts de l'aviation ou de la Première Guerre Mondiale, c'est surtout l'âge des personnes interviewées – qui atteignent souvent 80 ans au moment de l'interview - qui soulève des questions : il est difficile de leur poser des questions précises destinées à avoir des réponses précises, du fait de leur mémoire. Pour y remédier, l'interviewer fait remonter les souvenirs à la mémoire du témoin par des questions simples, en commençant par exemple par l'enfance et les études. Enfin, dès 1976 est défini le cadre chronologique : la période qui s'étale de 1900 (la création de l'aéronautique militaire) à 1945. Mais ce ne sera qu'en 1981 que la méthodologie du service ne sera véritablement établie.

### 1.2.2. La méthode définie après 1981

Assez rapidement les centres d'intérêt se sont diversifiés, évoluant « *des conflits et des responsabilités politiques à une approche plus globale de l'armée de l'Air* ». Les archivistes ont interrogé leurs témoins plus longtemps, en leur demandant de raconter leur carrière mais aussi d'évoquer les périodes de paix, des techniques ou des types d'appareils. Ainsi le fonds est-il devenu, comme le résume Bertrand Boissier, « *un fonds qui est plutôt devenu une collection de souvenirs de carrière* ». La méthode du recueil de témoignage ne s'établit donc qu'avec le premier thème de recherche choisi, en 1981 : les Forces Aériennes Françaises Libres (F.A.F.L.). Mais comment la section prépare-t-elle ses entretiens ? Comment se déroulent-ils ? Quel travail est réalisé à la suite de ces entretiens ?

#### a) La préparation de l'entretien

Deux critères sont déterminants pour la sélection des témoins : ils sont choisis soit pour leur participation personnelle à des actions de direction au sein de l'Armée de l'Air (récits de vie), soit pour leur appartenance à un groupe particulier sous-représenté par les archives écrites, ce qui permet de mieux comprendre la vie de l'Armée de l'Air (campagnes thématiques)<sup>48</sup>. Par ailleurs, s'il a été reproché au service de favoriser les membres du personnel militaire, uniquement des officiers supérieurs et généraux, tous du personnel navigant, et ne pas s'attarder sur les mécaniciens, le général Christienne considère cependant que non seulement ils sont les seuls qui

---

<sup>47</sup> général Charles Christienne, « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1976 », *La Gazette des archives*, n°96, 1977-1, p. 48-51. ; Interview de Mme Françoise de Ruffray, *op. cit.*

<sup>48</sup> S.H.A.A., *Le Service historique de l'Armée de l'Air et ses archives*. Imprimerie du CEDOCAR, 1978, p. 13.

combattent, détenant les commandements majeurs, mais qu'en outre la recherche de mécaniciens survivants ayant vécu la guerre 14-18 « *s'est révélée très difficile à faire* », du fait que beaucoup ne sont pas restés dans l'armée après la guerre et qu'étant généralement plus âgés que les pilotes, ils sont moins nombreux à être survivants. Cependant, le critère déterminant ne reste pas moins le grade de l'officier que son implication réelle dans l'évènement : on recherche les « bons informateurs », ceux qui « *ont agi à un haut niveau de responsabilité et ont eu une influence directe sur la marche des évènements, le développement de l'institution* ». Combiné avec le nombre de témoins interviewés, cet élément devait permettre, dans le travail final, d'espérer « *de multiplier les points de vue et de minimiser les risques d'une construction partielle ou partielle des faits* », même si dès 1976 le service est conscient qu'il faille élargir le corpus à ceux « *qui, à tous les échelons de la hiérarchie, dans toutes les activités ont 'fait' l'institution, y ont vécu et constituent la 'Société militaire'* » (Général Christienne), afin d'être le plus représentatif. De fait, rapidement, au sein du personnel navigant, toute la « *pyramide hiérarchique* » est prise en compte : pilotes, observateurs, mécaniciens, ingénieurs aéronautiques, entourage de ministres de l'Air, généraux, officiers, officiers supérieurs, état-major, parachutistes, médecins, constructeurs, personnel navigant, mécaniciens ; en somme tous ceux qui sont plus communément appelés les « oubliés de l'Histoire ». En procédant de la sorte, le service permet que, pour la première fois, le recueil de témoignages oraux en histoire de la Défense s'affranchisse d'une histoire des élites<sup>49</sup>.

Le choix des catégories sous-représentées dans les archives du service – l'une des premières motivations du service – sera par la suite à l'origine de nombreuses campagnes de collectes : les Forces aériennes françaises libres (F.A.F.L.), les convoyeuses de l'Air, ou encore le personnel féminin de l'Armée de l'Air.

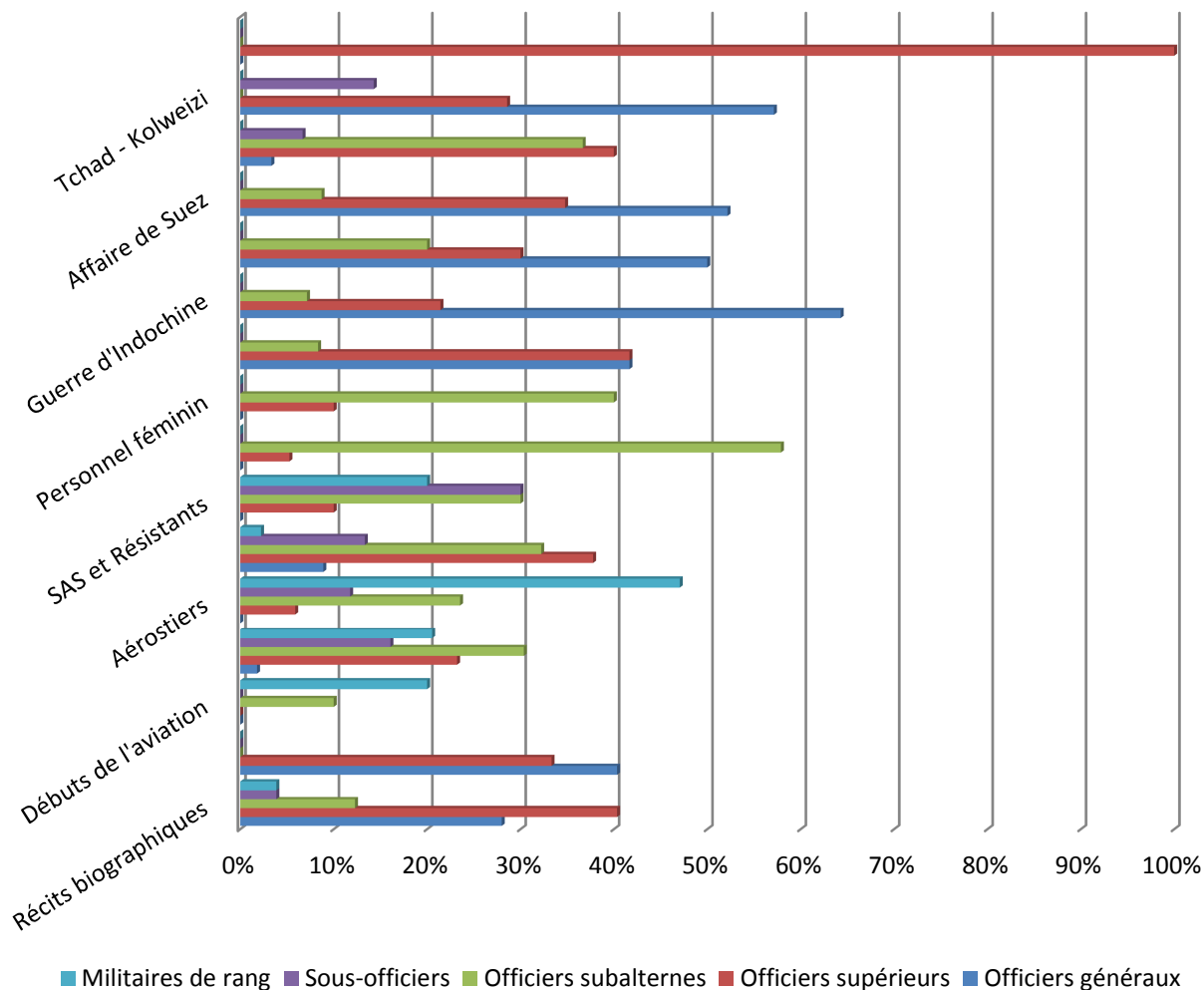
Dès 1976 le service prévoit par ailleurs, « *pour situer l'institution dans un cadre plus général* », de « *recueillir les témoignages d'hommes politiques (...) [ou de] civils qui ont été en rapport avec l'Armée de l'air, constructeurs, ingénieurs, ouvriers d'aéronautique.*».

Si l'on se rapporte aux inventaires (cf. Annexe n°2), on constate que jusque dans les années 1982 voire 1991 la section a bien constitué un corpus représentatif de la « société des aviateurs » tel que le souhaitait le Général, avec même une orientation des témoins vers les femmes dans les années 1979 avec les campagnes sur le personnel féminin et les convoyeuses de l'air. Avec la multiplication des campagnes lancées surtout en fonction des évènements actuels ou récents à partir des années 1990, on va désormais privilégier les officiers généraux (qui représentent la plupart du

---

<sup>49</sup> Françoise Ruffray, Anne-Sophie Piquet, *Inventaire des témoignages, tome 5 : entretiens 551 à 671*. Vincennes, 2004, p. 3.

temps plus de la moitié des personnes) et les officiers supérieurs, même si les officiers subalternes sont toujours pris en compte. Si la population choisie n'était pas entièrement représentative de l'ensemble, en revanche ce qu'elle avait à dire apportait beaucoup d'éléments à une Histoire de l'Armée de l'Air.



**Figure 1 – Répartition des campagnes en fonction des grades** (d'après les inventaires – cf. annexe n°2)

Ces personnes ont d'abord été contactées par le biais d'annuaires comme le *Who's Who*, puis progressivement par le biais d'annuaires d'associations d'anciens comme celle des *Vieilles Tigres*, des pilotes de chasse ou encore des Français libres, voire par le biais des premiers témoins eux-mêmes qui avaient gardé contact avec leurs frères d'armes. Ces contacts sont si nombreux qu'en 1980, l'Histoire orale « entraîne des communications toujours plus nombreuses avec l'enquêteur (Paris et Province) et, par voie de conséquence, un accroissement des dépenses téléphoniques<sup>50</sup> ». Rapidement, le service reçoit également au bout d'un certain temps la visite d'anciens venus

<sup>50</sup> Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie. *op. cit.*, p. 45.

spontanément, « *surpris*, explique le Général Christienne, *qu'on n'ait pas songé à les interviewer alors que d'autres camarades l'avaient été* ». Contrairement à ce qui était craint initialement, l'accueil des témoins à l'idée de témoigner a généralement été excellent : sur 250 personnes contactées, seulement une dizaine n'a pas voulu répondre, encore qu'une partie d'entre elles aient accepté de se confier par écrit partiellement. A partir de 1974, 72 personnes ont refusées d'être interviewés pour des raisons diverses : âge, crainte de ne plus avoir toutes les capacités intellectuelles requises, raisons politiques.... En revanche, « *Ceux qui nous ont accueillis ont marqué un vif intérêt pour le service, on pourrait presque dire un attachement pour ce qu'il représente, c'est-à-dire l'histoire de l'aviation militaire. Beaucoup d'anciens ont été touchés, parfois même émus, par le fait qu'on ne les ait pas oubliés.* ».

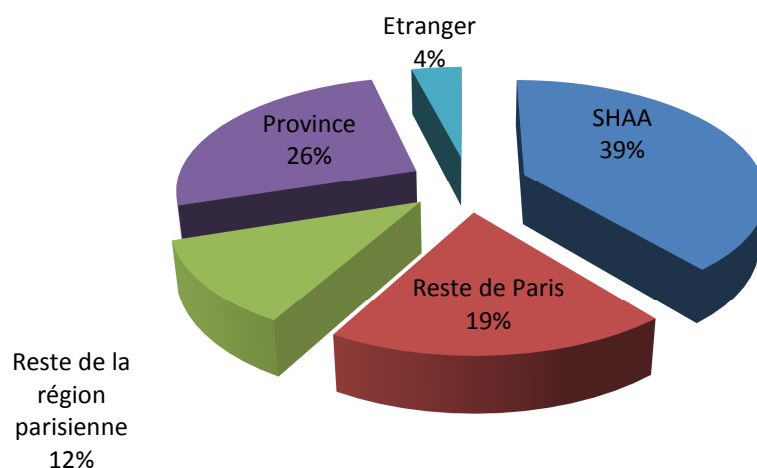
Vouloir procéder à des interviews de témoins ayant souvent 80 ans nécessite cependant un travail documentaire préalable important. Le personnel consulte donc d'abord les dossiers militaires des témoins, afin d'établir un cadre chronologique (avec les différentes affectations de l'intéressé) pour les questions<sup>51</sup>. On considère en effet que c'est essentiel à la fois « *pour suivre son récit et le comprendre* », mais aussi « *pour développer un climat de confiance propice à l'interview.* ». Le cadre chronologique était ensuite complété par des livres et des revues sur le sujet, la bibliothèque du S.H.A.A. étant importante. Après cette première recherche, le personnel recherche de possibles écrits qui ont pu être laissés par l'intéressé : cela permet de cerner, si cela est possible, les idées qu'il a pu exprimer dans le passé. Le général Christienne estime ainsi que le temps de préparation varie selon la longueur de la carrière de l'aviateur, mais qu'en moyenne elle représente deux semaines de travail pour une personne. L'intérêt de cette démarche tient notamment du fait que ces archives sont conservées au sein du service, mais surtout que même les archives non encore accessibles peuvent aider à la préparation des entretiens<sup>52</sup>.

Le choix du lieu dépend de l'intéressé : le témoin se sent le plus souvent à l'aise à son domicile pour s'exprimer.

---

<sup>51</sup> Cela n'a cependant pas été toujours possible : les dossiers antérieurs à 1933 ne se trouvent pas au Service historique de l'Armée de l'Air, mais au Service historique de l'Armée de Terre. C'est ainsi que l'interview de Gaston Palewski (interview n°378) sans documentation.

<sup>52</sup> Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir). *Ibid, T1 : L'audiovisuel et les sciences sociales*, Belin, 2005, p. 185.



**Figure 2 – Répartition des entretiens par localisation. D’après S.H.A.A., *Histoire orale, Inventaires des témoignages, 5 tomes* (cf. Annexe n°2)**

Initialement, la section ne disposait que d’un magnétophone. Mais cela a eu une incidence : les premiers interviews, tel celui de Pierre Cot, sont de mauvaise qualité<sup>53</sup>. La décision de ne pas retranscrire les entretiens a amené l’équipe à vouloir se doter d’une excellente qualité de son, pour le public : « *Très rapidement, expliquera le général Christienne, nous nous sommes rendus compte que ce choix impliquait une technique de prise de son supérieure à celle que nous pratiquions* ». En outre, poursuit-il, « *nous sommes arrivés à la conclusion que l’interview devait être pratiquée à l’aide d’au moins deux magnétophones, si possibles tous les deux à bande* ». Cinq ans après sa création (en 1980), la section demande par exemple 25°000 F de crédits, destinés « *à l’achat de bandes magnétiques et de cassettes, à l’entretien et, le cas échéant, au renouvellement du matériel d’enregistrement* »<sup>54</sup>. 4 magnétophones à bande de haute qualité, avec des vitesses égales ou supérieures à 9,5 cm/sec, ont donc été acquis, dont un destiné plus particulièrement aux reportages<sup>55</sup>.

## b) Des entretiens semi-directifs

Les entretiens ont, la plupart du temps, été réalisés par deux personnes. Mais ce problème a soulevé des questions quant à la nature de ces dernières : qui doit-on privilégier pour interviewer tel type de personne ? Dans la pratique, le Général Christienne voyait dans l’entretien plutôt un échange avec un frère d’armes qu’une interview, et donnait souvent sa propre expérience, ce qui favorisait un dialogue (qui n’est pas une interview). Cela avait cependant l’avantage de mettre la

<sup>53</sup> général Charles Christienne, « Le Service historique de l’Armée de l’Air en 1974 », *La Gazette des archives*, n°88, 1975-1, p. 51-52.

<sup>54</sup> Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie. *op. cit.*, p. 41.

<sup>55</sup> S.H.A.A., *Le Service historique de l’Armée de l’Air et ses archives. op. cit.*, p. 13.

personne à l'aise face à un frère d'armes, et l'inconvénient de lui créer la peur d'être jugé par un supérieur. L'interview par un civil était donc souvent mieux appréciée : de fait, on a vite fait appel à deux civils, des jeunes avec la connaissance du milieu.

Il s'agissait ensuite de choisir entre la méthode semi-directive, directive ou libre.

Pour répondre à cette question, il fallait prendre en compte deux impératifs apparemment difficiles à concilier : avoir des précisions sur un certain nombre de sujets (donc poser des questions) et d'autre part connaître le plus de choses possibles (donc laisser au maximum la liberté à



l'interviewé). Il ne s'agissait ni de brimer les témoins ni de les faire répondre à tout une série de questions préalablement

**Figure 3 - Entretien du général Robineau, directeur du SHAA (à gauche) avec le général François Maurin, ancien chef d'Etat-major des Armées (coll. SHAA, entretien n°532)**

mises au point afin d'obtenir des éléments de réponse dans le cadre d'une étude particulière. D'autre part, on considérait que « *la richesse d'une voix qui fouille en quête de sa mémoire ne peut que donner la dimension de l'homme seul face à ce qu'il croit avoir "été", ce qu'il croit avoir vu* ». De fait, il fut choisi de réaliser des entretiens semi-directifs, selon une trame chronologique, et adaptés à la personne. Une grille d'entretien est donc établie, consistant non pas dans des questions mais plutôt des « *points que l'on souhaite aborder avec le témoin* » (cf. annexe 3).

Une telle méthode sous-entend des conditions quant à l'enquêteur. En premier lieu, la présence non pas d'un, mais de deux enquêteurs est souvent préférable : l'un s'occupant des thèmes abordés, laisse le soin au second de s'occuper de la manipulation des magnétophones qui ne doit pas troubler le déroulement de la conversation. Par ailleurs, Mme Françoise de Ruffray estime que, pour réaliser ce travail, l'interviewer doit aimer l'écoute, l'attention, être curieux, savoir analyser la personne, anticiper pour savoir où elle va. Il doit également rester attentionné, avoir de la présence (l'entretien durant en moyenne 2h, 2h30), savoir expliquer les aspects juridiques à la personne, la rassurer (notamment pour les sujets brûlants comme Vichy ou l'Algérie) et enfin savoir ne pas se faire impressionner par l'âge ou le grade de l'interviewer (c'était son cas au début) : il faut donc faire semblant de connaître si la personne aborde des sujets non connus, en lançant des questions



anodines. En effet, la personnalité de l'interviewer et le climat qui s'instaure au cours de l'entretien ont forcément une incidence sur le déroulement de cet entretien ; l'interviewer a donc intérêt à instaurer un climat de confiance, en évitant le mutisme glacial, en montrant qu'il connaît la période historique en question ou qu'il est capable de rappeler à une mémoire défaillante le souvenir d'une date ou d'un nom, ou encore en n'ennuyant pas les interlocuteurs avec les problèmes posés par la technique : « *Il n'y a de bons témoins, explique Martine Destouches, que devant de bons intervieweurs : directs mais présents, comme l'exige une élémentaire politesse.* ».

Le recueil de témoignages de personnes plus jeunes (30-40 ans), encore d'active, à partir des années 1990 a changé quelque peu la méthode : les questions pouvaient désormais être posées en prenant moins de précautions.

### **c) Le déroulement de l'entretien : d'une histoire des « conflits et des responsabilités politiques » à une « approche plus globale de l'armée de l'Air »**

Les questions posées tournent autour de la carrière de la personne, mais sous un angle spécifique : l'histoire orale est conçue non seulement comme une méthode pour combler des lacunes documentaires, mais aussi comme la véritable production d'une source spécifique destinée à saisir « *les attitudes mentales d'un groupe humain qui se donne dans une "société" à part au sein de la société française.* ». Il faut dire que, depuis la sévère crise du moral des armées dans les années 1970, une grande attention est donnée à la sociologie militaire et à la psychologie du combattant au ministère de la Défense. L'interview s'oriente donc essentiellement vers le rôle de l'individu dans l'Histoire, et non pas l'Histoire comparée à l'individu : on part de l'individu, et non de l'Histoire. Les questions, préétablies, sont de trois types : politiques, techniques ou encore relatives à l'ambiance ressentie lors d'événements. De fait, dès les premiers entretiens, les témoins vont bien au-delà d'un simple récit des combats : ils restituent l'ambiance et les aléas de cette aventure humaine et technique que fut l'aviation militaire à ses débuts.

Ces questions sont déterminées par deux éléments : les informations recueillies au cours du travail préalable, mais aussi des exemples d'interviews réalisés par d'autres organismes sur d'autres domaines en France ou à l'étranger. Le service a en effet réuni une certaine documentation sur les quelques expériences déjà réalisées afin de s'inspirer de ce qui avait déjà été fait, en contactant divers organismes : le *Laboratoire Histoire et sociologie militaires* du *Centre de Recherche de l'Ecole de l'Air* (C.R.E.A.) pour sa première enquête sur l'Ecole de l'Air, la *Fondation Nationale de*

Sciences politiques pour son enquête sur les ministres de l'Air<sup>56</sup>, le S.H.A.T. et ses questionnaires destinés aux anciens Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) ou Forces Françaises Libres (F.F.I.) pour les F.A.F.L. (cf. annexe n°2)<sup>57</sup>. Le service s'est par ailleurs aidé d'autres questionnaires et histoires de vie (des personnes de l'entourage de De Gaulle, des membres de cabinets ministériels, des chefs de police, des ouvriers de l'avionnerie, des paysans ou encore des directeurs d'agence), mais aussi d'articles (un « Guide pour l'enquêteur » établi par Martine Destouches, un article du *Monde* de 1976 sur un questionnaire sur le désarmement)<sup>58</sup>. Afin de compléter ces exemples, le service s'appuie beaucoup sur des publications effectuées sur l'entretien en sociologie parues dans les revues *Politix*, *Genèse* et *Revue française de sociologie*, dont on peut trouver des photocopies dans les archives du S.H.A.A.<sup>59</sup>.

De fait, en règle générale pour les campagnes menées de façon systématique, l'entretien se déroule en deux temps : le témoin raconte d'abord son activité au niveau opérationnel, avant

---

<sup>56</sup> Cette fondation conserve notamment un fonds Pierre Cot, du nom de l'un des principaux ministres de l'Air des années Trente.

<sup>57</sup> Service Historique de la Défense, Archives de la Section orale du S.H.A.A., non coté : Guide d'entretien du C.R.E.A. ; Questionnaire établi par la FNSP ; Questionnaire non titré, s.d. ; Appel du S.H.A.T. aux anciens membres des Forces Françaises Libres, s.d. ; « Enquête sur l'instituteur français de 1871 à 1974 », questionnaire de M.-J. Ozouf + réponses ; Histoire de vie d'un sous-ministre (Bruno Jean), février 1975 ; Histoire de vie du Directeur d'une agence de services sociaux (Bruno Jean), juin 1975 ; Histoire de vie du chef de police, (administrateur de services publics) (Nicole Gagnon), Juin 1975 ; Histoire de vie d'un ouvrier dans l'avionnerie (Jean Bourassa, Institut supérieur de sciences humaines), Août 1976 ; Autobiographie d'un paysan breton (François Elegoët), Avril 1977.

<sup>58</sup> Service Historique de la Défense, Archives de la Section orale du S.H.A.A., non coté : Questionnaire « De Gaulle, homme d'Etat, méthode de travail et de collaboration (Groupe de recherches: période de Londres et d'Alger) » ; Guide pour l'enquêteur ; « Un groupe de personnalités internationales lance un questionnaire sur le désarmement », *Le Monde*, 04/12/1976.

<sup>59</sup> Service Historique de la Défense, Archives de la Section orale du S.H.A.A., non coté : Guy Michelat. « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie ». *Revue française de sociologie*, t. XVI, 1975, p. 229-247. ; Nomma Mixer. « L'entretien selon Pierre Bourdieu : analyse critique de La misère du monde ». *Revue française de sociologie*, t. XXXVI, 1995, pp. 355-370. ; Sophie Duchesne. « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations : Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien "non-directif" en sociologie? ». *Politix*, n°35, 1996, pp. 189-206. ; Jean-Baptiste Legrave. « La neutralité dans l'entretien de recherche : retour personnel sur une évidence ». *Politix*, n°35, 1996, pp. 207-225. ; Hélène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, Laurent Willemez. « S'imposer aux imposants : à propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien ». *Genèses*, n°16, 06/1994, pp. 114-132. ; Patrick Bruneteaux. « Manoeuvres scientifiques en terrain militaire ». *Genèses*, n°19, avril 1995, pp. 108-121. ; Jacques Maître. « Sociologie de l'idéologie et entretien non directif : note de lecture ». *Revue française de sociologie*, t. XVI, 1975, pp. 248-256.

d'évoquer son itinéraire personnel pendant la période, et son attitude face aux épisodes les plus controversés<sup>60</sup>.

La longueur de l'entretien est fonction de la carrière du témoin, et également de sa facilité ou sa difficulté à se raconter. Les résultats sont très variables : l'entretien peut durer 45 minutes au minimum (voire 20 minutes pour ceux de la Guerre du Golfe) à plusieurs heures en moyennes (3 généralement, mais la plus longue interview atteint 120 heures). Pour les plus longs entretiens, on procède à plusieurs séances.

#### d) Le cadre juridique de l'entretien

Ces entretiens sont encadrés par la loi du 1er janvier 1979 sur les archives, la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire, la loi du 3 juillet 1985 sur le droit d'auteur et enfin celle du 17 juillet 1970 sur le droit de la personne sur sa propre image. En conséquence, non seulement l'enquêteur bénéficie d'un droit moral imprescriptible, mais en outre il cumule cette fonction avec celles de producteur, de propriétaire de l'enregistrement, d'organisme de diffusion ou encore de co-auteur<sup>61</sup>.

Pour résoudre ce problème, il fut donc progressivement choisi, à partir de 1980, d'élaborer un contrat entre les deux parties en présence, accordant au S.H.A.A. la propriété matérielle du document mais pas sa propriété intellectuelle. Il faut dire que le domaine est peu exploré à l'époque et un vide juridique existait. De fait, le témoignage est assimilé à un fonds privé, et l'on considère que « *le témoignage appartient à celui qui le livre, avec les limites que lui-même souhaite apporter à sa diffusion ou que la fraîcheur des événements impose* »<sup>62</sup>. Une convention est passée avec la personne, qui fixe elle-même les conditions de communication, de publication et d'utilisation de son témoignage, notamment pour des raisons de vie privée. Elle peut fixer des délais de 5, 10 ou 30 ans, éventuellement interdire la communication jusqu'à sa mort, ou encore n'autoriser la communication que sur demande faite au témoin (c'est le cas du témoignage du Général Brouhon). Le contrat proposé offre au témoin toutes les possibilités : communication libre, restrictive (sans citer les noms propres) ou encore après un délai. D'ailleurs, cette incommunicabilité peut constituer un argument de poids pour inciter des témoins réticents à parler ; ce fut le cas pour la campagne de collecte sur la Guerre du Golfe, les témoins étant encore en activité : un délai de 30 ans leur a été proposé. Aujourd'hui, ce contrat est plus complexe. L'interviewé reçoit d'ailleurs à la fin de l'entretien une copie de l'enregistrement de celui-ci.

---

<sup>60</sup> Philippe Vial, Pascal Tanchoux, « Les archives "Algérie" de l'armée de l'Air », *Revue Historique des Armées*, n°187, 06/1992, p. 66-75.

<sup>61</sup> Leur nom apparaît d'ailleurs dans les inventaires à partir de 1989.

<sup>62</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 1 : entretiens 1 à 145*. Vincennes, S.H.A.A., 1988, p. 3-4.

Par ailleurs, le service, en tant que producteur, peut également se réserver le droit d'allonger les délais fixés par l'auteur comme garantie supplémentaire, en vertu de la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, qui n'autorise la communication des documents publics que dans un délai de trente ans : en général, aucune interview portant sur des événements remontant à une date inférieure à ce délai n'est communiqué par le S.H.A.A. Le service émet également certaines réserves pour la communication d'entretiens dont la diffusion pourrait mettre en cause l'intégrité de la personne, là aussi en prolongeant de quelques années le délai fixé par l'auteur ou en ne communiquant pas des récits pour des événements récents, pour des raisons de secret militaire (comme pour la Guerre du Golfe). Mais c'est à peine le cas d'un entretien sur 10.

Vers le milieu des années 1990, un problème nouveau s'est également posé : l'utilisation du témoignage à des fins commerciales. Il a donc fallu établir une convention très détaillée fixant les conditions de l'utilisation d'extraits de ces témoignages, ou l'accord des ayants droits si les personnes interviewées sont décédées.

### 1.2.3. Une expérience reconnue : les relations avec le milieu des archives (années 1980)

Le général Christienne ayant rapidement eu des rapports amicaux avec des universitaires, le service a pu se faire connaître auprès de ce monde auparavant hermétique au service. En 1982, une première intervention sur les activités de la section est donnée par le Général Christienne au IV<sup>e</sup> colloque international d'histoire orale au cours d'une communication. En 1994, Françoise de Ruffray fait de même lors de journées d'études organisées par la direction des Archives de France à Vincennes<sup>63</sup>.

Par ailleurs, si les Archives de France n'ont pas eu de rapports avec le service initialement, le général Christienne a eu des relations privilégiées avec le second directeur des Archives de France, Jean Favier, permettant au service d'être associé avec les actions des Archives de France, qui ont par exemple fait appel en 1995 au S.H.A.A. pour réaliser une communication sur ses archives orales. Pour le général Silvestre de Sacy, cette intervention montre une « *évolution des esprits* » vis-à-vis de cette nouvelle source, ainsi qu'une reconnaissance de « *la justesse de l'orientation prise et du savoir-faire du Service* », au plus haut niveau par les archivistes qui sont aussi des historiens<sup>64</sup>.

---

<sup>63</sup> Général Charles Christienne, « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1982 », *La Gazette des archives*, n°121-122, 1983-2 et 3, p. 192-195. ; Françoise de Ruffray, « Les archives orales du S.H.A.A. », dans *Archives contemporaines et histoire, journée d'études de la direction des Archives de France, Vincennes, 28-29 novembre 1994*, Archives Nationales, 1995, p. 81-84.

<sup>64</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 3 : entretiens 271 à 410. op. cit.*

En décembre 1984, le Conseil d'administration de l'Association française d'archives sonores (A.F.A.S.), qui s'était déjà vu adjoindre des représentants des Archives Nationales ou Départementales, compte désormais également deux membres de la Section orale du S.H.A.A. : Mme Françoise de Ruffray, responsable de la section, et son adjointe Mme Debernardy-Lepère<sup>65</sup>. En 2000, quarante ans après sa création, le Général Silvestre de Sacy résume l'orientation de sa politique choisie alors qu'il avait atteint son rythme de croisière : « *Travail dans la durée pour la poursuite de ses inventaires, souci des grands évènements présents pour ne pas manquer des témoignages à chaud dont l'intérêt paraît évident, adaptation aux techniques nouvelles, poursuite de l'exploitation du fonds pour en montrer la richesse* »<sup>66</sup>. Le Service n'aura de cesse de travailler dans cette direction.

### 1.3. De véritables campagnes de collectes ? (1975-2000)

#### 1.3.1. Historique des « campagnes » : les personnes ciblées

##### a) Les récits biographiques

Pendant de nombreuses années, le service a poursuivi une méthode qu'il a initiée dès le départ : celle des « récits de vie ». Si toutes les interviews du S.H.A.A. relèvent de cette pratique, en revanche on peut distinguer ceux qui abordent uniquement le thème d'une campagne ou, en revanche, celles qui évoquent une vie spécifiquement intéressante pour l'Histoire de l'aviation. 335 témoignages, effectués entre 1975 et 1993, rentrent dans le cadre de ce dernier cas. Ils sont enregistrés avec une grande régularité : si en 1975, le Général Christienne salue le fait que « *Cette section n'a qu'un an d'existence et a réalisé une vingtaine d'interviews (...)* »<sup>67</sup>, en 1980, malgré ses six ans d'existence, la section « *a réalisé un nombre impressionnant d'interviews* »<sup>68</sup>.

##### b) Les enquêtes

Cependant, très tôt, le Général Christienne a eu l'idée de procéder par thèmes, ainsi qu'il l'expliquera en 1982 : « *Nous pensons qu'en travaillant selon la méthode des "panels", les interviews des mêmes personnes, sur la même période (...) devraient permettre d'étudier la déformation de la perception et les erreurs de mémoire.* ». Cependant, on ne peut pas vraiment

---

<sup>65</sup> Chantal Tourtier-Bonnazzi, « Les Archives nationales et les sources orales ». *Actes du XXVIII<sup>e</sup> congrès national des archivistes français à Limoges, septembre 1985*, Paris, Archives Nationales, 1986, p. 83-97.

<sup>66</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 4 : entretiens 411 à 550*. Vincennes, S.H.A.A., 2000.

<sup>67</sup> général Charles Christienne. *Le Service historique de l'Armée de l'Air*. 1975, p. 7.

<sup>68</sup> Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie. *op. cit.*, p. 13.

parler de réelles « campagnes de collecte » thématiques à proprement parler, car elles s'échelonnent dans le temps et se distinguent pas véritablement, tout au moins dans les premières années. En réalité, on peut distinguer deux types d'enquêtes : les campagnes, qui sont importantes et s'échelonnent dans la temps, et les thèmes, qui ne comptent que quelques dizaines de témoins sur quelques années. Le nombre de témoins varie en fonction de l'importance du thème, de l'objectif des entretiens, enregistrer des témoignages pour les historiens du futur ou encore pour préparer un article, une communication.



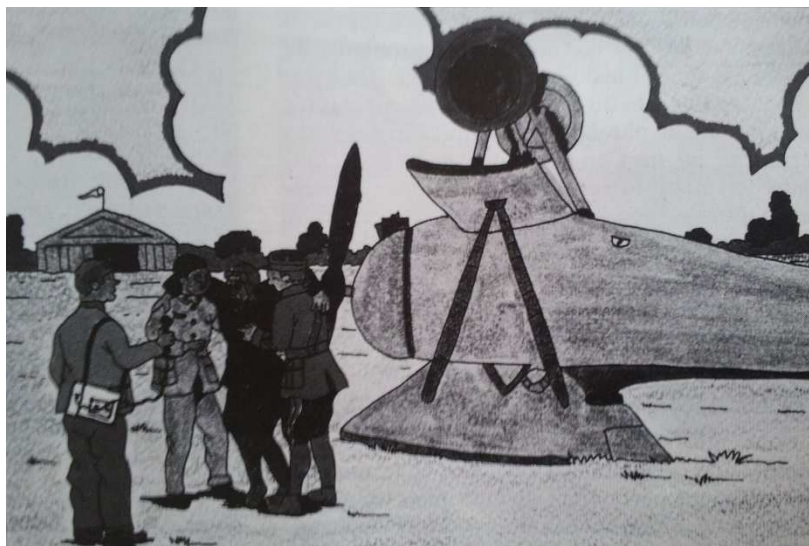
**Figure 4 - Caricature représentant une interview réalisée au S.H.A.A. (brochure S.H.A.A.)**

Après le premier thème (l'école de l'Air), choisi pour des raisons d'un colloque, il restait cependant à entreprendre des véritables politiques de collecte. Sur cette question, deux points de vue s'affrontaient : s'il fallait d'abord réaliser une étude approfondie sur la population à étudier, les méthodes à utiliser, les moyens à employer, la réalité constatée montrait qu'il fallait de toute urgence interroger une population vieillissante, celle qui avait connu les débuts de l'aviation militaire. Non seulement cela permettait de compléter le fonds le plus lacunaire du service, mais en outre cela avait également un deuxième avantage, celui de recueillir ces témoignages avant

que ces témoins disparaissent. C'est donc finalement la seconde méthode, du fait de l'urgence, qui fut choisie. En conséquence, sont

privilegiés dans un premier temps les témoins des origines de l'aviation, période sur laquelle les archives papier font beaucoup défaut (les débuts de l'aviation, la Grande Guerre et les années 20 et 30) ainsi que les populations marginales et peu représentées par les papiers officiels (les femmes, les F.A.F.L. et les appelés). Mais ce n'est pas pour autant que la section ne se concentre que sur cette période : « Comme pour les autres cas, explique Martine Destouches, nos témoins en la matière nous ont parlé de toute leur carrière dans l'armée de l'Air. Les faits n'ont-ils pas d'ailleurs leurs racines dans le passé proche ou lointain? L'origine, la formation, la situation géographique ou de famille, au moment de la guerre, sont autant d'éléments d'explication sur l'attitude des personnes à une époque où une situation militaire et politique confuse amenait des militaires fidèles à la notion de patrie à se poser celle de la légitimité et de la légalité. ».

Dès 1978, la section d'Histoire orale nourrissait le projet d'une « certaine actualisation des entretiens », c'est-à-dire celui de réaliser des entretiens « notamment (...) de mécaniciens de l'aéronautique et, peut-être, interviewer certains membres de l'Armée de l'Air actuellement en activité<sup>69</sup> », en pratiquant un jour « une Histoire orale du présent, mêlant éventuellement les techniques visuelles à celles du son, ce qui se fera peut-être en



**Figure 1 - Une « Histoire orale du présent » vue par Marcel Jeanjean, célèbre dessinateur humoristique aéronautique français (S.H.A.A.)**

symbiose avec une section "d'audio-visuel" actuellement en création au sein du S.H.A.A.<sup>70</sup> ». Ce sera presque chose faite à partir de 1991, lorsque le général Lucien Robineau, chef du service, décide, en accord avec le chef d'état-major de l'armée de l'Air, de se pencher sur des événements plus récents. En parallèle, une section audiovisuelle est créée pour satisfaire le deuxième but escompté. Afin de pouvoir réaliser ces travaux, 4 appelés du contingent ont pu être obtenus en sureffectif<sup>71</sup>. Ces campagnes de collecte font du S.H.A.A. le premier organisme à avoir expérimenté l'enregistrement de témoignages constitués « à chaud ».

Quinze jours après les événements de la Guerre du Golfe, plusieurs personnes dont Emmanuel Breguet évoquent en effet auprès du général Robineau, chef du S.H.A.A., de la nécessité d'interviewer très vite les premiers pilotes revenus de la Guerre du Golfe. Après avoir obtenu l'accord de l'Etat-major, le Général accepte qu'une équipe constituée de trois personnes parte sur le terrain<sup>72</sup>. Elle va interroger des témoins sur leur action récente, d'abord sur l'aéroport de Riyad (où

---

<sup>69</sup> S.H.A.A., *Le Service historique de l'Armée de l'Air et ses archives. op. cit.*, p. 14.

<sup>70</sup> *Idem.*

<sup>71</sup> D'après les chroniques de la *Gazette des Archives*, entre 1989 et 1992, la section d'Histoire orale a pu bénéficier de 9 appelés : les aviateurs Saby, Olivier Lefort, Philippe Morin, Thierry De Villiers, Franck Ferrand, Bruno Martina, J-C. Sauvage, et le Caporal-Chef Bailly.

<sup>72</sup> Elle comprend deux membres de la section « Histoire orale » (Emmanuel Breguet pour la vidéo et Eric Moreau pour la photographie) et deux techniciens membres de la section « Audiovisuel » (notamment Patrick Audoin) afin de conserver la mémoire des installations temporaires du corps expéditionnaire occidental.

une partie est réservée aux français) puis sur la base aérienne d'Al-Ahsa (une base dans le désert), souvent dans les avions mêmes. La mission est particulière. Non seulement les témoins ont été choisis par l'équipe librement<sup>73</sup>, ce qui explique à la fois le jeune âge des témoins (30-40 ans en moyenne) et la diversité de l'échantillon (à la fois au niveau du grade et des spécialités) et non pas la présence uniquement de « témoins-clés », comme c'était le cas dans le cadre des campagnes précédentes. En outre, si l'équipe aurait pu s'attendre à un certain conformisme des militaires dans leurs réponses sur des événements récents, du fait que le S.H.A.A. étant bien connu au sein de l'Armée de l'Air, que la démarche ait été bien expliquée au préalable par le général Lucien Robineau aux forces sur place qu'il fut bien indiqué aux témoins les conditions de consultation de ces archives, les témoignages recueillis ont en réalité apporté de nombreux éléments intéressants donnés dans une certaine liberté de ton quel que soit le grade, sans discours construit au préalable. La campagne est également particulière par ses lieux, inattendus : ceux effectués à Riyad se déroulaient au sein de l'Etat-major interarmées (situé dans un bâtiment inachevé) ou à l'aéroport international de Riyad, et ceux effectués à Al-Aqsa, parfois dans le poste de pilotage ou la carlingue des appareils. Il semblait en effet intéressant pour les témoignages filmés d'avoir un cadre adéquat. Mais peut-on parler encore d' « Histoire orale » pour cette campagne ? Pour Emmanuel Breguet, il faudrait parler plutôt d' « *Histoire immédiate racontée* » que d' « *Histoire orale* ». A partir de cette expérience, la section d'Histoire orale pense donc développer de tels entretiens en parallèle à ceux recueillis auprès de personnes âgées, lorsqu'un événement important qui entrera dans l'Histoire de l'Armée de l'Air se produit. Dès lors, il ne s'agit plus seulement de sauvegarder la mémoire de l'Armée de l'Air, mais de créer cette Histoire, de créer une véritable source. Cependant, ces témoignages restent encore du ressort de l'Histoire et non pas encore de celui du RetEx tels que continuent alors de le pratiquer les américains. Le général Lucien Robineau n'a pas souhaité le faire au moment des événements, du fait du risque<sup>74</sup>.

---

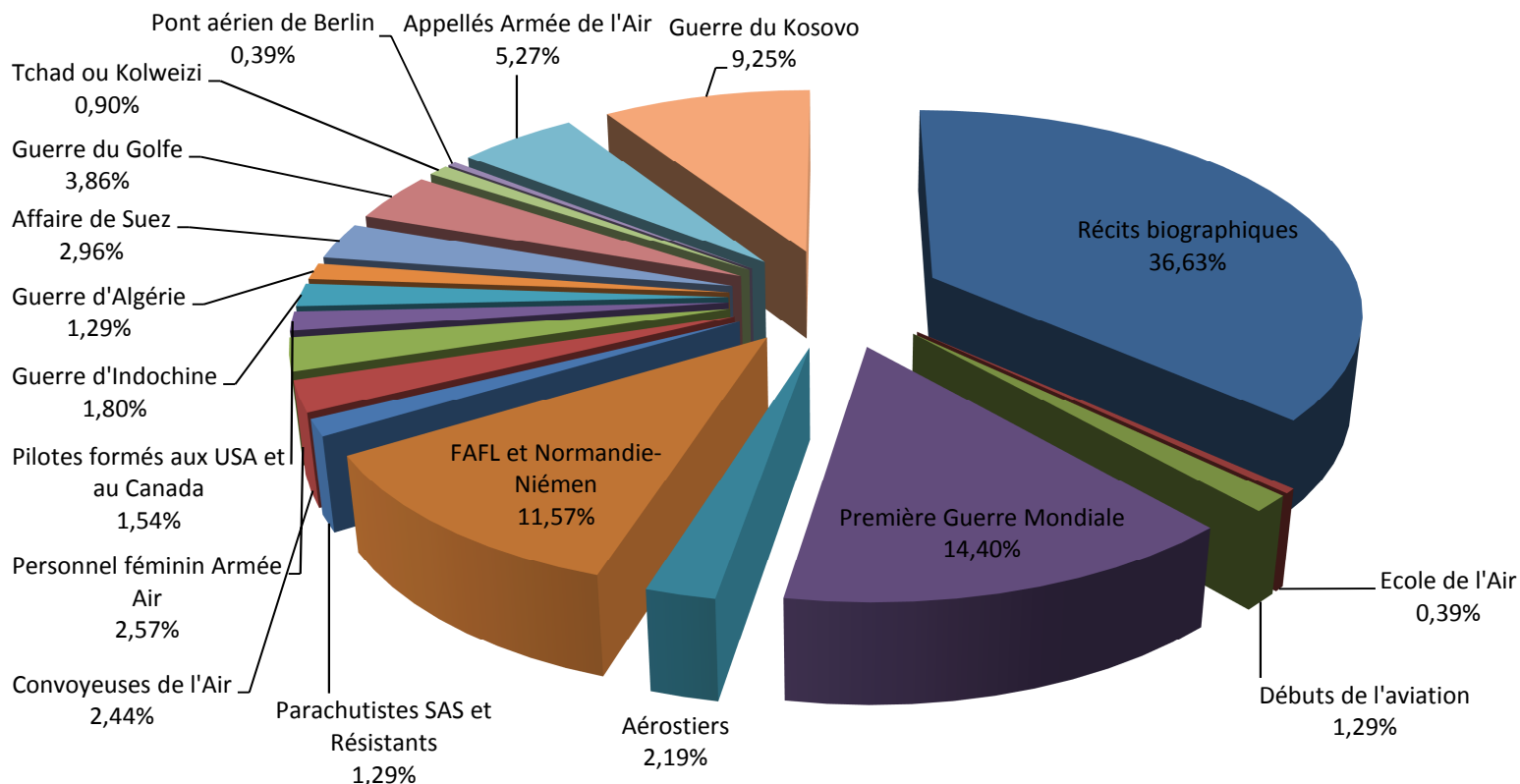
<sup>73</sup> Grâce à l'aide apportée sur place par les commandants des forces aériennes françaises et étant donné que seuls deux témoins avaient été imposés par le général Robineau (le général Solanet, commandant des opérations aériennes, et le commandant de la base d'Al-Aqsa), l'équipe a pu accoster les personnes qui l'intéressaient, sans passer par la hiérarchie, tandis que des personnes se sont présentées spontanément grâce au « bouche-à-oreille ». Pour cela, il a fallu bien expliquer aux témoins que cette mission n'était pas un simple reportage de journalistes (qui exaspéraient les militaires par leur curiosité) mais bien l'initiative du Service historique de l'Armée de l'Air.

<sup>74</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages*, 5 tomes ; Service Historique de la Défense, S.H.D. AI 8Z 650D bis, témoignage d'Emmanuel Breguet.



Cependant, le général Silvestre de Sacy estime en 2000 que « *le rythme de recueil de témoignages devrait toutefois ralentir dans les années à venir*<sup>75</sup> », un premier travail de numérisation devant s’effectuer. En 2005, à l’occasion de la publication du 5ème inventaire, le général de division aérienne Roland Le Bourdonnec, chef du S.H.A.A., constate qu’en 30 ans, 967 personnes ont été interrogées, représentant plus de 2000 heures d’écoute. « *Le S.H.A.A. peut s’enorgueillir de posséder l’un des fonds les plus riches et les plus consultés en France*<sup>76</sup> », déclare-t-il.

On verra la répartition de ces campagnes en fonction du nombre de témoins interviewés ci-après :



**Figure 2 – Part des campagnes de collecte dans le corpus des archives orales du S.H.A.A.**

D’après S.H.A.A., *Histoire orale, Inventaires des témoignages, 5 tomes.*

<sup>75</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 4, op. cit.*

<sup>76</sup> RUFFRAY (Françoise), PIQUET (Anne-Sophie), *Inventaire des témoignages, tome 5 op. cit., p. 4.*

N°	Dates extrêmes	Thème	Motivations	Série (cotes) <sup>77</sup>	Nb témoins
<i>1</i>	1975-1977	L'École de l'Air avant 1939	Préparation d'un colloque (centenaire)		3
<i>2</i>	1974-1987	Les débuts de l'aviation	Personnes âgées, lacunes	AA (1)	272
<b>1</b>		La Première Guerre Mondiale		A (310)	
<i>3</i>	1974-1985	Les aérostiers des deux guerres	Lacunes		18
<i>2</i>	1974-1986	Les F.A.F.L., le Normandie-Niemen	Sous-représentation	4D (179)	100
<i>3</i>	1979-1992	Les parachutistes S.A.S., les Résistants	Lacunes	5D (2)	10
<i>4</i>	1977-1992	Les convoyeuses de l'Air	Sous-représentation		22
<i>5</i>	1979-1989	Le personnel féminin dans l'Armée de l'Air après 1945	Sous-représentation		20
<i>6</i>	1979-1982	Les pilotes formés aux USA et au Canada entre 1943 et 1945	Lacunes	4D (2)	41
<b>4 et 5</b>	1982-1993	Les guerres d'Indochine et d'Algérie	Traumatisme		14 et 19
<i>6</i>	1986-1992	L'affaire de Suez	Sous-représentation		15
<i>7</i>	1988-1991	Interventions au Tchad et au Zaïre			3
<i>7</i>	1991	La Guerre du Golfe	Aspect récent des événements	-	31
<i>8</i>	1995	Le pont aérien de Berlin (1948)			8
<i>8</i>	1996	Les appelés de l'Armée de l'Air face à la suppression du service national	Aspect récent des événements	-	41
<i>9</i>	2000	La guerre du Kosovo (1998-1999)	Aspect récent des événements	-	72

**Tableau 1 – Les campagnes de collectes d'archives orales du SHAA : dates, motivations et séries concernées par les lacunes (1975-1999)**

*D'après S.H.A.A., Histoire orale, Inventaires des témoignages, 5 tomes. Les numéros des thèmes sont indiqués en italiques, et ceux des campagnes en caractères normaux. (cf. annexe n°2.1)*

<sup>77</sup> Nombre de cotes existantes correspondant au thème

## 1.4. Les supports

Pendant 20 ans, la consultation des archives orales se faisait sur des bandes magnétiques de 13cm, par le biais de magnétophones. Le S.H.A.A. étant l'un des premiers organismes en France à opérer une campagne de collecte d'archives orales, il a ouvert la réflexion sur la question de conservation. Afin d'éviter toute détérioration possible, un duplicata de la bande magnétique est réalisé, communiqué seulement aux consultants. La bande originale est, elle, conservée à part dans les meilleures conditions possibles<sup>78</sup>. Si les inventaires n'indiquent aucune cote réelle (juste le numéro d'entretien), ces archives orales seront cotées après la réorganisation de 2005 au sein de la sous-série 8Z, la sous-série 11Z étant par exemple réservée aux dons.

La numérisation est entamée en 1996, lorsque les fonds commencent à être transférés sur des cassettes D.A.T. Elle se poursuit pendant plusieurs années : le Général Silvestre de Sacy estime en 2000 que du fait que « *la section histoire orale devant faire face à l'obligation de transférer sur un nouveau support l'ensemble du fonds aujourd'hui principalement enregistré sur des bandes analogiques. Ces dernières finissent par se dégrader et il devient urgent de les sauvegarder sur un support numérique. On espère, en même temps, en améliorer la qualité d'écoute.*<sup>79</sup> », l'activité du recueil de témoignages devrait baisser dans les années à venir. D'après ce même Général, le personnel de la section s'est attelé d'ailleurs à cette tâche avec détermination. La publication du quatrième inventaire donne l'occasion au général Silvestre de Sacy de saluer les débuts de l'entreprise de numérisation opérée par le service, dans le but non seulement de sauvegarder mais surtout, d'« *en améliorer la qualité d'écoute*<sup>80</sup> » pour les lecteurs. 2°700 heures seront numérisées par Françoise de Ruffray et Eric Migot, d'abord en interne puis par le biais d'une société privée.

## 1.5. La valorisation

### 1.5.1. Un fonds dès le départ destiné à la communication

Si dans de nombreux services d'archives, la priorité est plutôt donnée à la collecte qu'à la communication en matière d'archives orales, au S.H.A.A., tel n'est pas le cas dans la volonté exprimée. Il faut dire que la collecte s'inscrit d'emblée dans une démarche patrimoniale : la collecte et la conservation sont, dès le départ, conçues dans l'optique de l'utilisation de ces sources par les citoyens. De fait, la mise en valeur archivistique est rapide.

---

<sup>78</sup> Agnès Callu, Hervé Lemoine, « Histoire et archives orales : de la méthode à l'exploitation historique », *Paroles d'archivistes*, n°5, 05/2002, p. 3-8. ; Collectif. *Le Service historique de l'Armée de l'Air et ses archives. op. cit.*, p. 13.

<sup>79</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 4, op. cit.*

<sup>80</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 4, op. cit.*

Or, c'est là que réside le paradoxe : en 1975, le général Christienne, dans sa préface de la brochure *Le Service historique de l'Armée de l'Air et ses archives*, constate que, bien que « nous possédions un trésor sentimental et historique dans nos fonds d'archives <sup>81</sup>», trésor utilisé notamment pour « écrire, ou de faire écrire, l'histoire de l'Armée de l'Air française, par trop ignorée, aussi bien des spécialistes que du grand public <sup>82</sup>», « Le S.H.A.A. a été longtemps méconnu. Cette méconnaissance, compréhensible de la part des personnes étrangères à l'Armée de l'Air, l'est moins quand il s'agit du personnel de cette armée. <sup>83</sup> ». Le Général considère qu'un service d'archives ne peut être considéré par le monde universitaire qu'à condition qu'il y ait publication d'études. Tout l'enjeu va donc être de mettre en valeur ces fonds oraux. Cet état de fait s'explique par le fait qu'avant l'arrivée du Général, le service ne réalise que des travaux restés ultraconfidentiels, à la demande de l'Etat-major. Là aussi, le Général a dû faire à des réticences : dans l'Armée de l'Air, certains considèrent alors qu'on fait de l'Histoire avant de s'occuper des archives, en écrivant un livre puis en le développant, en réécrivant l'Histoire en fonction du présent et non pas en se basant sur les archives.

## 1.5.2. Les moyens utilisés pour la valorisation

### a) Les instruments de recherche

#### Les inventaires

L'activité de valorisation des témoignages oraux du S.H.A.A. correspond avant tout à la publication d'inventaires : sans cela, estime le général Silvestre de Sacy, « une archive non connue n'a pas d'existence. <sup>84</sup> ». Pour autant, pendant ses premières années, la section n'a pas réalisé d'inventaires : le premier en question date de 1988, soit 10 ans après la date de création de la section. Jusqu'à cette date, le chercheur ne pouvait s'appuyer que sur des classeurs contenant une fiche individuelle et une fiche d'analyse par entretien. La première comprend des informations sur l'informateur nom, prénom, qualités : dernières fonctions administratives ou politiques occupées avant la retraite), l'historien-archiviste (nom, prénom, qualités), l'identification de l'enregistrement (objet, lieu, dates, durée, thème), le lieu de conservation, les conditions de communication, la publication ou transcription, la description du support (vitesse, etc.). La fiche d'analyse, quant à elle, donne des indications sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé l'entretien (lieu, dates ou durée

---

<sup>81</sup> Marie-Hélène Degroise. *Le Service historique de l'Armée de l'Air et ses archives. op. cit.*, p. 1.

<sup>82</sup> *Idem.*

<sup>83</sup> *Idem.*

<sup>84</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 3, op. cit.*

de l'entretien, réception de l'exercice par le témoin, méthode d'entretien et objectifs de l'entretien), l'intérêt historique de l'entretien selon l'archiviste-oral (principaux sujets évoqués, temps forts de l'entretien, apports ou intérêt historique de l'entretien)<sup>85</sup>. (cf. annexes) A ces deux fiches – conservées par le service – sont ajoutés deux fichiers alphabétique et chronologique, premier contact du chercheur avec les archives orales du service.

Progressivement, des inventaires ont été établis. A partir du relevé thématique effectué au moment de l'entretien, le S.H.A.A. ne constitue pas des résumés de l'entretien, mais y présente des principaux moments, thèmes, sans précision de jalonnement de durée. De succincts au départ (2 pages pour une heure), ces inventaires sont devenus progressivement détaillés (15 pages pour 2 heures)<sup>86</sup>. Ce travail d'inventorialisation est concrétisé par la publication des inventaires. Dans ces inventaires – comme dans ceux, plus tard, des autres services, l'indexation est multiple, afin de permettre au lecteur une lecture verticale (index des noms de personnes, de lieux mais aussi d'unités/matériels/organes institutionnels). L'activité de publication des inventaires demandant au service beaucoup de temps et le service voulant se concentrer prioritairement sur la collecte de témoignages de personnes âgées, un retard constant existe dès le départ entre les fonds existants et ceux communicables, un retard que la section a bien conscience et n'aura de cesse de tenter de réduire.

Numéro	Date de publication	Temps depuis la dernière publication ou la création de l'entreprise
1	1988	16 à 20 ans <sup>87</sup>
2	1993	5 ans
3	1995	2 ans
4	2000	5 ans
5	2004	4 ans
6		<i>Non publié</i>
7		<i>En préparation</i>

**Tableau 2 - La publication des inventaires du SHAA, 1988-2004**

<sup>85</sup> Service Historique de la Défense, Archives de la Section orale du S.H.A.A., non coté, Fiche individuelle. ; Service Historique de la Défense, Archives de la Section orale du S.H.A.A., non coté, Fiche d'analyse.

<sup>86</sup> D. Vondrus-Reissner, « Le Service historique de l'Armée de l'Air en 1987 », *La Gazette des archives*, n°142-143, 1988-3 et 4, p. 93-95.

<sup>87</sup> Cet inventaire est publié avec un an de retard sur la date prévue, du fait de l'arrivée de nouveaux matériels dans la section et la préparation du colloque "Air 87".

En 2000, peu avant la publication du quatrième inventaire, est publié un « inventaire macrothématique ». Cet inventaire sommaire récapitule, par thèmes – évènementiels ou non, les différents témoignages accumulés jusqu'ici. Le service voulait en effet répondre à deux attentes : d'abord celle des chercheurs de plus en plus nombreux, et d'autre part celle du personnel de la section qui, « *du fait de l'accroissement du nombre des interviews, ne parvient pas à mémoriser suffisamment leur contenu* <sup>88</sup> ». Il est donc prévu que, dans l'attente de la parution des inventaires détaillés sous forme de livres, ce nouvel inventaire permettra au chercheur de faire un survol rapide de l'ensemble des interviews. Deux principes président à sa réalisation : pour chaque entretien, ne sont retenus que les thèmes dominants, et non pas les allusions et évocations rapides, tandis que pour chaque thème, les témoins mentionnés sont non seulement ceux qui ont été sur place, mais également ceux qui ont voulu s'exprimer sur « *les répercussions que tel ou tel évènement a pu avoir sur l'armée de l'air ou la politique française* <sup>89</sup> ».

En 2005, les inventaires existants sont publiés sur le site internet du S.H.D. jusqu'au n°5, mais ils ont été retirés en 2012 à cause de la mention du mot « nucléaire ». Ils restent cependant toujours disponibles en salle de lecture<sup>90</sup>.

### **Les guides des sources**

Le S.H.A.A. a, par ailleurs, édité des guides de sources originaux, en 1999 et en 2002 : *Regards sur l'aviation militaire française en Indochine, 1940-1954* et *Regards sur l'aviation militaire française en Algérie, 1954-1962*. Ces deux ouvrages sont à la fois des recueils d'articles publiés sur le sujet et des guides de sources ; les témoignages oraux sont bien sûr abordés dans la partie des sources complémentaires<sup>91</sup>.

---

<sup>88</sup> Françoise de Ruffray, Emmanuel Breguet, *Inventaire macrothématique*. Vincennes, S.H.A.A., 2000, p. 7.

<sup>89</sup> *Idem*.

<sup>90</sup> Françoise de Ruffray, Anne-Sophie Piquet, *Inventaire des témoignages, tome 5 op. cit.*, p. 4.

<sup>91</sup> S.H.A.A., *Regards sur l'aviation militaire française en Indochine, 1940-1954 : recueil d'articles et état des sources*. S.H.A.A., 1999, 451p. ; S.H.A.A., *Regards sur l'aviation militaire française en Algérie, 1954-1962 : recueil d'articles et état des sources*. S.H.A.A., 2002, 400p.

## b) Présenter les fonds dans la *Revue Historique des Armées*

La *Revue historique des armées* (R.H.A.) est l'organe de diffusion des Services historiques des Armées. Elle est notamment régulièrement utilisée pour présenter la richesse des fonds du S.H.A.A., notamment les fonds oraux. Le service utilise par ailleurs d'autres revues pour cette opération, telle *Azur et Or* (organe de l'Association nationale des officiers de réserve de l'Armée de l'Air), ou encore dans *Air Actualités*, organe de diffusion de l'Armée de l'Air<sup>92</sup>.

Date	Auteur(s)	Revue	But de la publication	Témoignage(s) utilisé(s)
1980	Martine Destouches	R.H.A.	Présentation de la section et de ses archives, l'intérêt des archives orales	général Pouyade (n°71)
1988	Françoise de Ruffray Isabelle Sormail	R.H.A.	Présentation de la section et de ses archives, l'intérêt des archives orales	André Luguet (n°70) Albert Ripoché (n°151) Adrien Leps (n°169) Louis Risacher (n°266)
1992	Philippe Vial Pascal Tanchoux	R.H.A.	Présentation des fonds concernant la Guerre d'Algérie, à l'occasion de l'expiration du délai de 30 ans d'incommunicabilité	-
1992	Philippe Schillinger	R.H.A.	Présentation des fonds concernant la Guerre d'Algérie, à l'occasion de l'expiration du délai de 30 ans d'incommunicabilité	-
1992	Emmanuel Breguet	Azur et Or	Présentation de la section et de l'expérience d'une de ses membres	-
1995	Avl. Ouzoudias	R.H.A.	Présentation de la section et de l'expérience d'une de ses membres	-

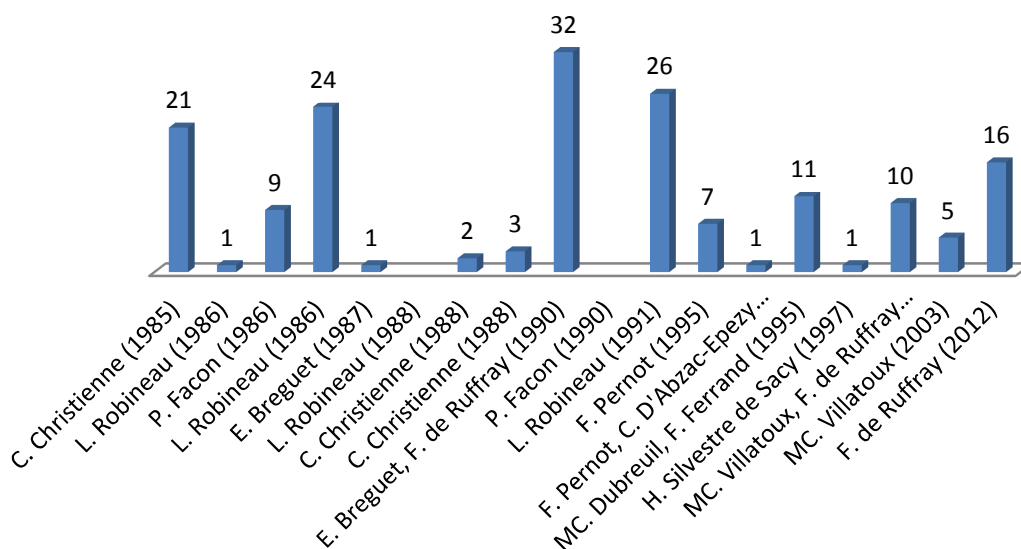
**Tableau 3 - Les articles valorisant les archives orales du SHAA, 1988-1995.**

<sup>92</sup> Martine Destouches, « Pour une contribution de l'Histoire orale à l'histoire de l'armée de l'Air », *Revue Historique des Armées*, n° 1, 1980, p. 255-268. ; Avl Cyril Ouzouidias, « Un moment fort », *Air actualités*, n°485, septembre 1995, p. 38-39. ; Françoise Ruffray, Isabelle Sormail, « Le témoignage oral : mémoire et histoire », *Revue Historique des Armées*, n° 2, 1988, p. 101-113. ; Philippe Schillinger, « Les archives des opérations en Algérie », *Revue Historique des Armées*, n°187, 06/1992, p. 8-14. ; Philippe Vial, Pascal Tanchoux, « Les archives "Algérie" de l'armée de l'Air », *Revue Historique des Armées*, n°187, 06/1992, p. 66-75.

### c) La publication d'études

Si le S.H.A.A. doit constituer et préserver les archives de l'Armée de l'Air, il doit par ailleurs écrire une Histoire de cette armée à partir de celles-ci. Aussi le service use-t-il de ses archives sonores de deux manières : soit de manière indépendante (pour les mettre en lumière dans le cadre de recherches), soit en complément des archives papier<sup>93</sup>. Dès 1982, pour le 3<sup>ème</sup> numéro spécial de la *R.H.A.*, le général Christienne a voulu innover, en montrant que l'Histoire de l'Armée de l'Air n'est pas qu'une histoire opérationnelle, mais peut être également une réflexion : il a voulu montrer que l'aviation est plus globale que l'histoire opérationnelle.

Or, ce ne sont pas là des missions à sous-estimer pour l'Armée de l'Air : ainsi que le Général Christienne le constate en 1978, l'histoire de l'Armée de l'Air française est « *trop ignorée, aussi bien des spécialistes que du grand public* <sup>94</sup> ». La raison de cet état de fait est le long repli qu'a eu le service sur lui-même, ne se faisant connaître pratiquement ni à l'extérieur, ni à l'intérieur de l'Armée de l'Air<sup>95</sup>. En outre, écrire une telle histoire permet de montrer ce qu'a fait cette jeune armée qu'est l'Armée de l'Air, et ainsi compléter l' « image de marque » que le pays a de son armée<sup>96</sup>.



**Tableau 4 – Le nombre d'entretiens utilisés par le S.H.A.A. dans son action de valorisation et pour écrire une Histoire de l'Armée de l'Air**

<sup>93</sup> A noter que l'on retrouvera les éléments qui ont pu en être tiré, dans notre partie sur « Une histoire de l'Armée de l'Air »

<sup>94</sup> Marie-Hélène Degroise, *Op. Cit.*, p. 1.

<sup>95</sup> général Charles Christienne, « Pourquoi un bulletin du S.H.A.A.? », *Bulletin du Service historique de l'Armée de l'Air*, n°1, 01/1976, p. 1-2.

<sup>96</sup> Marie-Hélène Degroise, *Op. Cit.*



Bien souvent, ce sont les mêmes sujets qui sont abordés (F.A.F.L., Guerre de Suez) et qu'à cette occasion, les mêmes entretiens sont souvent utilisés. Dans le cas de l'affaire de Suez, cela s'explique sans doute de par la faible taille du corpus<sup>97</sup>.

---

<sup>97</sup> Général Charles Christienne. *L'école supérieure de guerre et l'aviation de l'entre-deux-guerre au travers des témoignages des anciens élèves aviateurs de l'école*. Communication au colloque sur le centenaire de l'école supérieure de guerre, Paris, Ateliers d'impression de l'Armée, Ecole militaire, 13-15 mai 1976. ; Marcellin Hodeir, « Formation des pilotes : 1917-1918 », *Air Actualités*, n°346, décembre 1981, p. 32-35. ; Marcellin Hodeir, *L'aviateur militaire de la première guerre mondiale : 1917-1918, étude du milieu social, approche des mentalités*, Maîtrise de lettres, Paris IV, 1977, 113f. ; Marcellin Hodeir, « Recrutement et formation des pilotes 1917-1918 », dans *Recueil d'articles et études 1919-1981*, S.H.A.A., Vincennes, 1986, p. 136-160., également publié dans Gérard Canini (dir.), *Les fronts invisibles. Nourrir-Fournir-Soigner*, Presses universitaires de Nancy, 1984, p. 299-317. ; Général Charles Christienne, « Typologie et motivation des Forces aériennes françaises libres », dans *Les armées françaises pendant la Seconde Guerre mondiale, 1939-1945*, Colloque international, Paris, 7-10 mai 1985. Institut d'Histoire des Conflits Contemporains, p. 163-170. ; Général Lucien Robineau, « Pouvoir : mythe et réalité. Essai de typologie de la décision politique à partir d'un ensemble de témoignages oraux », *Actes du V<sup>e</sup> colloque international d'histoire orale*, Barcelone, 1985, p. 403-404. Général Lucien Robineau, « Politique extérieure et pouvoir des militaires : essai de typologie de la décision politique à partir d'un ensemble de témoignages oraux », *Revue Historique des Armées*, n°1, 1988, p. 112-121. ; Général Lucien Robineau, « La Drôle de guerre et la Bataille de France vues par un sergent-pilote, Pierre Boillot », *Revue Historique des Armées*, n°163, 1986, p. 76-90. ; Patrick Facon, « Témoignages oraux d'aviateurs sur la Grande Guerre, 70 ans après », *Colloque de Verdun, 2-14 juin 1986*, S.H.A.A., 1986, 14f. ; Général Lucien Robineau, « Les porte-à-faux de l'Affaire de Suez », *Revue Historique des Armées*, n°165, 12/1986, p. 41-50. ; Jérôme Millet, « Les forces aériennes françaises libres au combat au sud du Sahara, 1940-1942 », *Revue Historique des Armées*, n°168, 09/1987, p. 17-23. ; Emmanuel Breguet, « L'aviation de renseignement française en 1914-1918 », dans S.H.A.A., *Colloque international « Histoire de la Guerre aérienne : Hommage au capitaine Georges Guynemer à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de sa disparition »*, Paris, 10-11 septembre 1987, S.H.A.A., 1988, p. 73-90. ; général Charles Christienne, *L'aviation française 1890-1919, Un certain âge d'or*, Paris, Atlas, 1988, 208p. ; Emmanuel Breguet, Françoise de Ruffray, « La féminisation dans l'Armée de l'Air depuis 1945 », *Revue Historique des Armées*, n° 1, 1990, p. 83-88. ; Général Lucien Robineau, « Les témoignages oraux comme archives de substitution : le cas de l'affaire de Suez en 1956 », dans *Les guerres au XX<sup>e</sup> siècle à travers les témoignages oraux*, Université de Nice, 1991, p. 19-27. ; François Prenot, « Les F.A.F.L. : une étude des motivations », *Revue Historique des Armées*, n°2, 03/1995, p. 114-123. ; Marie-Catherine Dubreil, Franck Ferrand, « Algérie 1959-1960 : souvenirs d'aviateurs », *Revue Historique des Armées*, n°3, 1995, p. 83-93. ; Marie-Catherine Dubreil, Françoise de Ruffray, « Témoignages oraux, Suez », *Air Actualités*, juin 1996. ; Marie-Catherine Dubreil, Françoise De Ruffray, « Suez : des aviateurs témoignent », *Revue Historique des Armées*, n° 2, 1997, p. 65-79. ; Hugues Silvestre de Sacy, « Les barrages en Algérie : une vision aérienne du bouclage des frontières », *Revue internationale d'histoire militaire*, n°76, 1997, pp. 69-90. ; Michel Fleurence, *Rotors dans le ciel d'Indochine*, 3 Tomes. S.H.A.A., 2004, 2007 et 2011, 548, 638 et 600p. ; Françoise de Ruffray, « L'image du héros dans le choix de la carrière d'aviateur à travers les archives orales du Service historique de la Défense », in *Héros militaire, culture et société (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Institut de Recherches Historiques du Septentrion n°52, 2012. Consulté le 21 février 2013 sur <http://hleno.revues.org/246?lang=en>.

#### d) Le bulletin du Service historique de l'Armée de l'Air

Le *Bulletin du Service historique de l'Armée de l'Air* est l'un des premiers organes du service. Créé en 1976, il a sans doute disparu peu de temps après, étant donné que seul le n°1 est conservé à la bibliothèque du S.H.D. Il se veut à la fois organe d'information auprès des membres de l'Armée de l'Air et des chercheurs s'intéressant à l'Histoire militaire, et organe de liaison avec les anciens du service et notamment les appelés. Sa publication devait être quadri-annuelle. Le premier numéro comprend un article consacré à la jeune section orale du S.H.A.A., où l'on présente cette section et sa mission<sup>98</sup>.

#### 1.5.3. La consultation

##### a) Le décalage entre les entretiens enregistrés et les fonds disponibles

Tome	1	2	3	4	5
Date de parution	1988	1993	1995	2000	2005
Décalage par rapport au précédent inventaire (années)	-	5	2	5	5
Nombre d'entretiens réalisés	513	671		899	
Nombre d'entretiens publiés	145	270	410	550	671
Différence	368	401		349	
Evolution de la différence	-	+8,96%			
Nombre d'entretiens publiés en plus	-	125	139	140	121

**Tableau 5 - L'avancement de la valorisation des témoignages par la publication : un décalage permanent**

(Le nombre d'entretiens réalisés est celui compté à l'année de publication n-1)

Dès la publication du second inventaire, le général Lucien Robineau pointe du doigt un problème auquel est confronté le service : du fait des faibles moyens matériels et humains et surtout du caractère urgent du recueil de témoignages de personnes vieillissantes, le décalage instauré entre le recueil de témoignages et la publication des inventaires (un décalage structurelle) s'accroît – un décalage qui s'observe dès la publication du second inventaire<sup>99</sup>. Cependant, un tel décalage est structurel, et ne peut pas se résorber, d'autant plus si le service lance des campagnes de collectes actives.

<sup>98</sup> S.H.A.A., « Section Histoire orale », *Bulletin du Service historique de l'Armée de l'Air*, n°1, 01/1976, p. 5-6.

<sup>99</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 2 : entretiens 146 à 270*. Vincennes, S.H.A.A., 1993, 424p.

## b) Le public : importance et catégorisation

Si l'on en croit le Général Silvestre de Sacy, le premier lecteur de ces témoignages extérieur au Service est venu en 1988. La consultation est alors encore limitée, réservée à ce qui était communicable. C'est ce qui a motivé la constitution des inventaires : le premier est publié la même année que la venue du premier lecteur. Les lecteurs sont alors des étudiants, des historiens, des écrivains<sup>100</sup>. A partir de cette période, les chercheurs verront de plus en plus d'intérêt à ce type d'archives : c'est également la période où l'on passe d'une histoire-bataille à une Histoire où la Défense est vue comme un « *objet d'étude global et spécifique* » (Jean M. de Préneuf). Tous les chefs du S.H.A.A. attestent dès lors d'une croissance des lecteurs qui serait exponentielle à partir des années 1980 : si en 1993, le général Lucien Robineau évoque « *l'impatience des curieux*<sup>101</sup> », son successeur le Général Silvestre de Sacy explique deux ans plus tard que depuis que le premier lecteur s'est présenté en 1988, « *le nombre de séance de lectures double approximativement tous les ans* », et qu' « *à ce rythme, les locaux du Service n'y suffiront bientôt plus*<sup>102</sup> ». Une telle croissance justifie donc, pour les directeurs du S.H.A.A., la politique choisie par le général Christienne, à tel point qu'en 2004 le S.H.A.A. possède l'un des fonds oraux « *les plus riches et les plus consultés en France*<sup>103</sup> ».

En revanche, si l'on en croit le général Silvestre de Sacy, le moins qu'on puisse dire sur ces récits de vie est « *qu'ils ne suscitaient pas un enthousiasme général dans le milieu de la recherche historique* ». En effet, l'Histoire de l'aviation peut être étudiée sous plusieurs angles : elle peut être une histoire politique (l'étude des politiques aéronautiques et l'attitude du personnel aéronautique face aux questions aéronautiques), économique (étudier le rôle de l'Aviation militaire dans l'industrie aéronautique et l'impact qui en résulte sur l'économie française), financière (étudier le financement du réarmement aérien, par exemple), diplomatique (analyser les négociations sur le désarmement, les ventes d'appareils, les relations aéronautiques entre les pays) ou encore une « *Histoire de la société des aviateurs* » (étudier les aviateurs, leur vie, leurs rites, leurs traditions)<sup>104</sup>. Or, le constat effectué par Françoise de Ruffray et Isabelle Sormail en 1988 - presque 10 ans après la création de la section - est décevant. Elles expliquent la faible utilisation du fonds oral par la faible popularité

---

<sup>100</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 3, op. cit.*

<sup>101</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 2, op. cit.*

<sup>102</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 3, op. cit.*

<sup>103</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 3, op. cit.* ; Françoise de Ruffray, Anne-Sophie Piquet, *Inventaire des témoignages, tome 5, op. cit.*, p. 4.

<sup>104</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 3, op. cit.* ; S.H.A.A., *Le Service historique de l'Armée de l'Air et ses archives.*, op. cit., p. 17.

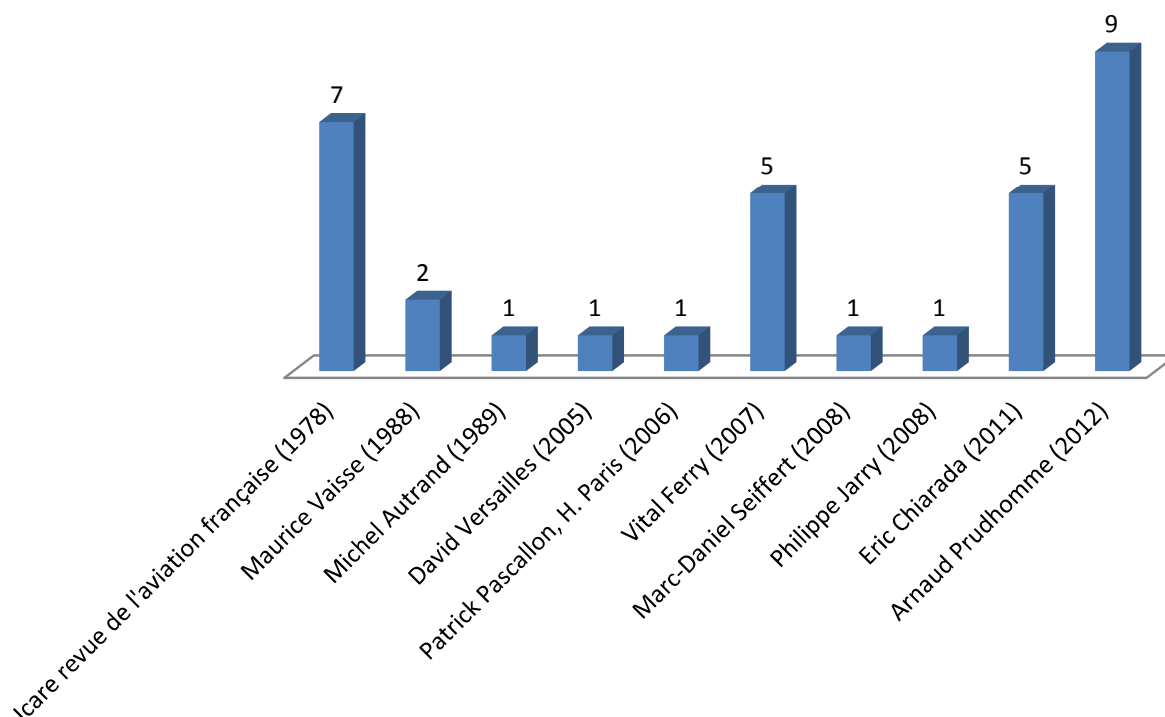
de la section en France et par l'habitude qu'on prit les historiens à se contenter des archives écrites, sources fiables par excellence. Il faut dire que la principale particularité de ces sources orales réside principalement dans leur caractère militaire, qui a pour conséquence que « *le discours du militaire de haut rang - officiel ou non, soumis à une déontologie spécifique, est régi par le sens du devoir, le sens de l'Etat, la raison d'Etat, qui impliquent le respect des secrets et le respect de la confiance dont on a été investi. D'autre part, ce genre de mémorialiste est conscient au plus haut point qu'à travers son discours, du fait même de ses anciennes fonctions et de son grade, se trouvent engagées l'efficacité, la crédibilité, l'image de marque de l'institution à laquelle il appartient et dont il a été l'un des acteurs historiques.* <sup>105</sup> ». Martine Destouches y ajoute la durée du témoignage – qui, contrairement à la source écrite, ne peut être consulté plus vite que sa durée – un témoignage durant en moyenne 4 heures. Elles oublient cependant d'ajouter qu'en France, les historiens de l'aviation étudient plutôt une Histoire que l'on pourrait qualifier d'« opérationnelle », une Histoire-bataille qui retrace les différentes phases des opérations, qu'une Histoire des mentalités. Dans de telles conditions, le recours à de telles sources orales ne s'explique que lorsque l'historien a besoin soit de compléter quelques données des archives papier, soit de compléter des pans entiers de lacunes archivistiques. Ce n'est donc que tardivement que de tels historiens s'intéresseront aux sources orales. Preuve s'il en est de la rareté des ouvrages militaires utilisant de telles sources dans les années 1970, le livre de Robert O. Paxton *La France de Vichy*, dans lequel l'historien réalise une étude sociologique en se basant sur des entretiens qu'il a lui-même réalisés avec des témoins, est qualifié par Jean-François Nativité d'« *ouvrage iconoclaste* <sup>106</sup> ». Pourtant, un tel constat peut paraître étrange, car de nombreux historiens ont utilisé les témoignages écrits recueillis par la revue *Icare* auprès d'« anciens ». Malgré cette tendance qui veut que les historiens de l'aviation se désintéressent de la source orale, on observe actuellement une évolution : ainsi Arnaud Prudhomme a-t-il recours, de manière systématique, à de tels témoignages pour compléter les archives papiers dans le cadre de son étude sur les avions Breguet 693. Un dernier facteur, très important, a également joué : dans les premières années de la section, l'Etat-major s'est montré réticent à appliquer la loi de 1979 sur le plan de la communication des archives, considérant non seulement que le Service avait la propriété de ses archives, qu'il fallait se méfier de les communiquer et encore plus de les reproduire si on ne voulait pas qu'elles soient réutilisées par d'autres chercheurs. Considérant qu'aucun chercheur n'utilisait des archives de la même manière et que donc toute étude peut enrichir le patrimoine de l'Armée de l'Air, le Général Christienne a voulu ouvrir la

---

<sup>105</sup> Marc Vigie, « La Marine et le magnétophone », *Revue Historique des Armées*, 4/1986, p. 107-118.

<sup>106</sup> Jean-François Nativité, *op. cit.*, p. 11.

communication de ces archives, à condition que leur utilisation soit intelligente. Il a voulu inculquer le fait qu'en tant que service public, le S.H.A.A. soit au service du public : être à son écoute, notamment à sa demande.



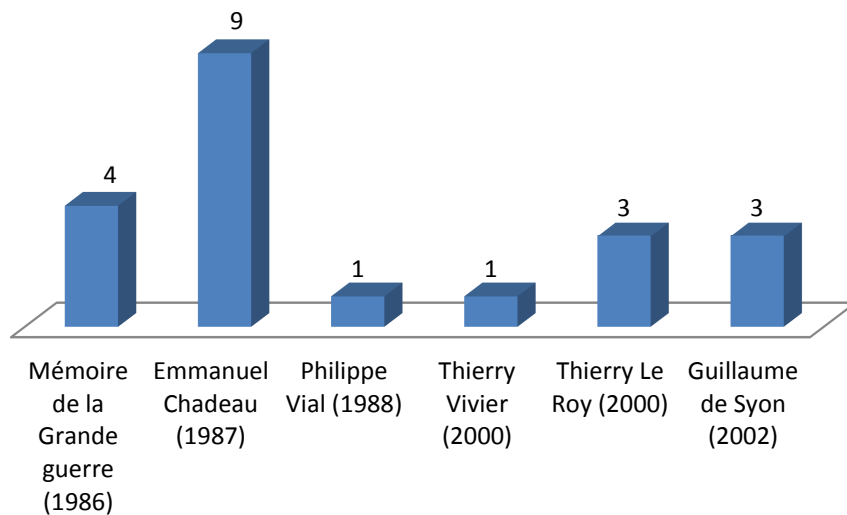
**Figure 3 – Quelques exemples d’entretiens utilisés par les historiens**

*Nb : ce graphique n’a pas la prétention d’être exhaustif*

En 1975, le général Christienne soulignait la nécessité pour le service d'« être présent au niveau universitaire, dans les colloques et les divers comités d'histoire militaire afin d'assurer la présence de l'Armée de l'Air par des études de caractère scientifique. En développant des liens avec les enseignants, il est possible de susciter chez des étudiants qui ignorent les possibilités d'études offertes par le S.H.A.A.<sup>107</sup> ». Si jusqu'à la fin des années 1970, le service est peu sollicité pour ce type d'études, des étudiants y recourent de plus en plus à partir des années 1980, dont les archives sonores. Dès lors, le fonds d'archives orales sera bien plus exploité par cette catégorie de chercheurs que par les historiens militaires. Cette consultation se fait parfois sous forme dactylographiée, comme ce fut le cas pour le témoignage de Pierre Cot utilisé par Thierry Vivier<sup>108</sup>.

<sup>107</sup> Général Charles Christienne. *Le Service historique de l'Armée de l'air, op. cit.*, p. 9.

<sup>108</sup> Thierry Vivier, *La politique aéronautique militaire de la France : Janvier 1933 – septembre 1939*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2000, 649p.



**Figure 4 – Quelques exemples d’entretiens utilisés par les universitaires**

*Nb : ce graphique n’a pas la prétention d’être exhaustif*

Par ailleurs, le service met ses archives à disposition des musées, des associations. A l’occasion de la parution du 4<sup>ème</sup> inventaire, le Général note ainsi l’utilisation par l’Institut des archives sonores des témoignages du service pour la création de deux albums, « *Les voix de l’aviation française* » et « *La Grande Guerre – Discours et témoignages* »<sup>109</sup>. A la fin des années 1990, des exploitations plus pédagogiques sont réalisées, avec prêt de "voix" à l’Institut d’archives sonores, éditeurs de disques "parlés" (*Les Voix de l’aviation, Les Voix de la Grande Guerre*). Ainsi les *Voix de l’aviation française* utilisent-elles 57 extraits de témoignages, discours ou chansons, dont 14 témoignages tirés des archives du S.H.A.A.<sup>110</sup>.



**Figure 5 - Pochette de cd des *Voix de l’aviation française***

<sup>109</sup> S.H.A.A., *Inventaire des témoignages, tome 4, op. cit.*

<sup>110</sup> Frémeaux et associés. *Les voix de l’aviation française : discours, témoignages et chansons (1890-1938)*. Consulté le 17 mai 2013 sur [http://www.fremaux.com/images/stories/livrets\\_pdf/FA5119.pdf](http://www.fremaux.com/images/stories/livrets_pdf/FA5119.pdf)

#### 1.5.4. Faut-il aller plus loin que le simple inventaire ?

##### a) La retranscription des entretiens

Dès 1975, le Général Christienne fournissait l'espoir que « *Lorsque les moyens matériels le permettront et pour faciliter le travail des utilisateurs, les bandes seront systématiquement dactylographiées.* <sup>111</sup> ». Mais non seulement ce travail étant long et difficile (du fait des injonctions et de la ponctuation), mais en outre les moyens en personnel qualifié n'ont pas été accordés, tandis que ce travail et surtout il ne rendait pas compte de toutes les nuances de la parole. Ce travail a donc été arrêté rapidement. De fait, la transcription sur papier n'a concerné qu'un entretien complet (celui de Pierre Cot) ou quelques parties de bandes, soit à la demande des interviewés, soit pour répondre à une demande particulière. Malgré sa période éphémère, ce travail a cependant apporté deux avantages. En effet, en relisant ces retranscriptions, le personnel de la section s'est rendu compte des erreurs grossières d'interprétation qui pouvaient être faites dans un travail dactylographique, du fait de la différence entre le langage parlé et le langage écrit. Cependant, les chercheurs étaient très satisfaits de ce travail.

##### b) Du magnétophone à la caméra vidéo ?

Le service s'est même posé vers les années 1976 la question d'aller plus loin en termes d'entretien. « *Il est vrai, explique le Général Christienne, que la mimique que l'on peut observer chez le conteur, les attitudes physiques qu'il prend peuvent également éclairer son discours. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas utiliser la caméra vidéo et le magnétoscope ? C'est certainement une chose qu'il faudra faire dans l'avenir.* ». C'est le point de vue adopté par M. Patrick



**Figure 6 – Entretien filmé de M. Patrick Audoin avec un témoin (coll. S.H.A.A.).**

Audoin, en charge de la section audiovisuelle du service. Cependant, pour une telle section, la

---

<sup>111</sup> Général Charles Christienne. *Le Service historique de l'Armée de l'Air, op. cit.*, p. 8.

réalisation est ambitieuse : non seulement le coût d'une heure d'interview serait multiplié par 5 (du fait du prix de la bande et de l'amortissement du matériel) risquant de diminuer le nombre d'interviews, mais en outre les magnétoscopes et le standard faisaient l'objet de questionnement quant à leur avenir, tandis que la section voit peu l'avantage donné par la production magnétoscopique au regard de l'investissement à consentir.

## Conclusion : les apports des témoignages oraux

### La contribution à une Histoire de l'Armée de l'Air

Le fonds d'archives orales, exceptionnel, fait l'objet d'une politique de valorisation poussée par le biais de publications, qui mettent en lumière avant tout les apports historiques des témoignages oraux comparés à ceux des archives. Il s'agit là de mettre en valeur un tel fonds, en montrant son ampleur mais surtout en montrant des exemples que peuvent en tirer les historiens, en les comparant avec les archives papier. Cette contribution se fait par deux moyens : une activité éditoriale (livres et surtout articles), mais aussi à partir de 1984 jusqu'aux années 1990, des colloques dit « Air ». Florence Descamps considère ainsi qu'en procédant de la sorte, le personnel de la section orale, se rapprochent de l'édition critique, en publiant sur un thème ou un événement donné des extraits de leurs archives orales, présentés de façon critique et croisés. Le service, bien qu'intervenant lors de colloques, n'utilise en réalité les témoignages oraux que dans le R.H.A., revue dont les rédacteurs en chef de cette revue sont en 1980 tous des officiers<sup>112</sup>. Quatre d'entre eux sont titulaires de diplômes universitaires en histoire. Le S.H.A.A. utilise par ailleurs les *Recueils d'articles et d'études* publiés à partir de 1977, qui réunissent des articles parus auparavant dans la R.H.A. et qui traitent d'un même thème afin d'« écrire l'histoire complète de l'armée de l'air française »<sup>113</sup>.

L'écriture de tels articles ou publications destinées à contribuer à l'Histoire de l'Armée de l'Air est la mission de l'équipe de recherches historiques, avec qui la section d'Histoire orale travaille en liaison étroite<sup>114</sup>. Le lecteur en trouvera la liste dans la partie sur la valorisation.

---

<sup>112</sup> Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie, *op. cit.*, p. 10.

<sup>113</sup> Général Silvestre de Sacy, « Avant-propos », dans S.H.A.A., *Regards sur l'aviation militaire française en Indochine, 1940-1954*. S.H.A.A., 1999, p. 7-8.

<sup>114</sup> Général Charles Christienne. *Le Service historique de l'Armée de l'Air*, *op. cit.*, p. 7.



## La contribution aux dons

La politique de collecte de témoignages oraux, qui se voulait un palliatif aux lacunes archivistiques du service, a non seulement atteint son objectif, mais a également eu d'autres avantages. En effet, il n'a pas été rare que les personnes interviewées sortent leurs archives personnelles (photographies, archives papier) pour appuyer leur discours (afin de pallier aux défauts de la mémoire). Or, beaucoup de ces archives ont été donné après le décès des personnes, par leur famille. Par ailleurs, le témoignage de ces personnes a permis à ce que certaines d'entre elles confient au service des documents parfois officiels, parfois officieux qu'elles avaient conservé, voire des archives privées (notamment des albums photographiques) grâce à l'établissement un climat de confiance lors de l'entretien. 42 dons (pièces isolées ou dossiers) sont ainsi rentrés, répartis en 27 fonds privés (cf. annexe n°2.1). C'est le cas des fonds du ministre de l'air Guy La Chambre (Z12930 et Z12969), qui fut remis au service après le décès du ministre en mai 1975 par son neveu et exécuteur testamentaire, du diplomate Michel de La doucette, après un premier tri<sup>115</sup>, ou encore de ceux de l'ingénieur général Stéphane Thouvenot (Z11606 et Z11615) et de l'industriel Henri Potez (Z6207 d6), ou encore de nombreuses photographies inédites (notamment de la guerre 1914-1918) ont été récupérées. Elles ont complété les fonds du service - un atout vu les lacunes créées par la guerre, en s'ajoutant aux autres archives privées.

---

<sup>115</sup> Anne Georgeon-Liskenne, Agnès Chablat-Beylot, *Guy La Chambre (1898-1975), Ministre de l'Air et ministre chargé des relations avec les Etats associés : Répertoire numérique détaillé de la sous-série 11Z*, p. 11.

## 2. "Histoire orale" ou "archives orales"? Les Services Historiques de l'Armée de Terre, de la Marine et de la Gendarmerie Nationale et la source orale (1979-2005)

Suivant l'exemple de l'Armée de l'Air, les autres Services historiques des armées vont se lancer dans l'aventure et recueillir des témoignages, avec des pratiques qui leurs sont propres. Si la Marine suit l'Armée de l'Air de peu (années 1980), il faudra attendre la fin des années 1990 et le début des années 2000 pour que l'Armée de Terre et la Gendarmerie s'y intéressent.

### 2.1. Les archives orales du Service historique de la Marine (1979-2005)

#### Introduction

Le Service historique de la Marine (S.H.M.) est créé par Saint Germain en 1680 sous le nom des Archives de la Marine Militaire. Cependant, ce n'est que sous l'impulsion du ministre de la guerre Georges Leygues, que le véritable Service historique sera créé en 1919 afin de faire bénéficier aux forces navales françaises l'expérience de ces 4 années de guerre, compilées dans l'équivalent de 5°300 cartons aujourd'hui. Ce service a pour mission de traiter les opérations navales de tout ordre, tout temps, tout pays et d'organiser la haute culture navale<sup>116</sup>. Acté par la loi de 1979, le Service historique de la Marine est vincennois depuis 1975, date à laquelle il rejoint les autres services tandis que la plus grande partie des fonds antérieurs à 1870 sont déposés aux Archives Nationales.

Selon l'arrêté n°10 du 13 mars 1962 relatif à l'organisation et au fonctionnement du S.H.M., ce dernier est chargé de trois missions : une mission historique depuis 1920 (rassembler et classer des documents se rapportant aux opérations de guerre auxquelles la Marine a participé), une mission administrative (répondre à des demandes de renseignement et d'enquêtes concernant les personnes et les biens à l'égard desquels la législation peut se modifier) mais aussi celle de conserver et exploiter les archives<sup>117</sup>. Il est placé sous l'autorité directe du Général chef d'Etat-major de la Marine.

Quelles sont les conditions de la création d'archives orales à la Marine, quelle politique a été choisie en la matière ?

---

<sup>116</sup> Cette partie sur l'Historique du S.H.M. s'inspire principalement de l'article de Pierre Waksman : « Le Service historique de la Marine », dans *Le patrimoine maritime et fluvial. Colloque international Estuaire 92*. Paris, 1993, p. 153-158.

<sup>117</sup> Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie, *op. cit.*, p. 16-19.

### 2.1.1. La création de la section au Service historique de la Marine (1979-1986)

Créé sous l'impulsion du contre-amiral Marcel Duval, directeur du Service historique de la marine, et de son adjoint le capitaine de vaisseau Bonnafont en 1979, la section d'« archives orales » - on utilise ce terme et non celui d'« Histoire orale » à la Marine<sup>118</sup> - ne rentre réellement en activité qu'un an plus tard, avec le concours de Marc Vigie, agrégé de l'université, ou encore du Second-Maître Sablayrolles, qui a reçu une formation d'historien. Les interviews sont donc réalisées par des officiers de carrière<sup>119</sup>.

Les motivations qui ont mené à une telle création sont, là aussi, multiples. Comme à l'Armée de l'Air, on veut avant tout combler des lacunes archivistiques, refléter au mieux une institution que seules les archives écrites ne peuvent représenter (on a conscience, par exemple, des conversations téléphoniques ou télégraphiques secrètes, accompagnant et interprétant les ordres officiels) ou encore permettre à des témoins de parler s'ils ne veulent pas écrire. D'autres motivations sont cependant plus spécifiques à l'arme. En effet, non seulement « *le besoin se faisait sentir dans la recherche historique* » (si l'on croit le S.M. Sablayrolles), mais en outre on espère que de telles archives pourront également permettre au « lecteur », à l'auditeur, d'« être aux secondes loges » d'après l'expression du Second-Maître Sablayrolles : avoir des souvenirs qui peuvent être utilisés différemment en fonction du but recherché. On compte également participer à la construction d'une mémoire collective de l'institution : la Marine est une arme où l'esprit de corps est très développé. Par ailleurs, le Service historique de la Marine désire rester dans la course de l'évolution technologique. Enfin, on espère ajouter à ces témoignages ceux qui sont réalisés dans le cadre des travaux demandés par l'état-major de la marine sur les O.P.E.X. (opérations extérieures) ou l'impact du fait nucléaire sur la Marine nationale.

Pour ce faire, la section dispose initialement de peu de matériel, comme à l'Armée de l'Air (2 petits magnétophones portatifs à bande, leurs micros et un classeur pour stocker les bandes magnétiques), du fait du manque des crédits. Malgré de nouvelles commandes, le Second-Maître Sablayrolles jugera que ce matériel est très insuffisant au regard des ambitions fixées initialement :

---

<sup>118</sup> Le Second-maître Sablayrolles, dans son témoignage (Service Historique de la Défense, S.H.D. MV 46 GG9), considère cependant que cette expression est inaséquate car on n'archive pas les sons.

<sup>119</sup> Ce chapitre sur les archives orales de la Marine s'inspire principalement des sources suivantes : Marc Vigie, « La Marine et le magnétophone », *Revue Historique des Armées*, 4/1986, p. 107-118. ; Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, *op. cit.*, p. 179-181., 212. ; Amable Sablon du Corail, « De la diversité à l'unité : vers une culture interarmées et interministérielle ». *La Gazette des Archives*, n°211, 03/2008, p. 95-106. ; Florence Descamps, *op. cit.*, p. 177-180. ; Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir). *op. cit.*, T2 : *Le dépôt légal, les institutions partenaires*, p. 71. ; Service Historique de la Défense, S.H.D. MV 46 GG 9, témoignage du Second-Maître Sablayrolles.

il a été tout seul pendant les dix premières années de la section avec un matériel qui lui appartenait, par manque de crédits<sup>120</sup>.

A partir de 1999, ce sont désormais des enseignants chercheurs qui font vivre la section, assistés d'officiers sous contrat et d'officiers de réserve. On compte alors 53 personnes à la section en 1981.

### 2.1.2. Politique de collecte

#### a) Historique des campagnes de collecte

Dès sa création, la section opte pour des campagnes de collecte avec des thèmes précis : une collecte thématique permet en effet de mêler les aspects terrestres et maritimes de la Marine dans un contexte historique aussi bien de paix que de guerre, et donc d'englober le maximum d'aspects de cette arme.

La première campagne de collecte, lancée en 1979, s'intéresse à plusieurs thèmes relatifs à l'Histoire de la Marine des années 1920 aux années 1940 : l'école navale, l'aéronautique navale, les campagnes en Chine dans l'entre-deux-guerres, les deux grands traumatismes de la Seconde Guerre mondiale (Mers-el-Kébir le 3 juillet 1940 et le sabordage de la flotte à Toulon le 27 novembre 1942, mais aussi l'affaire de Dakar en 1940, les débarquements alliés en Afrique du Nord de 1942, en Italie et en Corse en 1943 et en Provence en 1944), ou encore les principales campagnes au XXe siècle jusqu'à la Guerre du Golfe. Mais cette première campagne, de faible ampleur, s'arrête assez rapidement : pour Florence Descamps, elle illustre « *la fragilité de ce type d'entreprise et la difficile alchimie qui préside à la pérennité d'une telle initiative* ». C'est lorsque la personne qui est à l'origine d'une telle entreprise part que l'activité ralentit, et il faut attendre le retour de conditions idéales (décideur convaincu, budget, ressources humaines, demande institutionnelle, motivation des partenaires, conjoncture budgétaire) pour que le projet soit relancé, ce qui peut prendre plusieurs années.

En 1995, la Marine souhaite justement relancer cette pratique sous l'impulsion de l'amiral Albert Joire-Noulens. Pour cela, un groupe de travail est mis en place afin de réfléchir pendant un an au lancement sur la procédure à suivre, tandis qu'une cellule d'archivistes-oraux est formée et mise en place à l'automne 1999 sous la direction de Jean de Préneuf. Cette fois-ci, c'est l'angle politico-militaire qui est choisi, avec des thèmes très similaires à ceux traités par l'Armée de Terre.

---

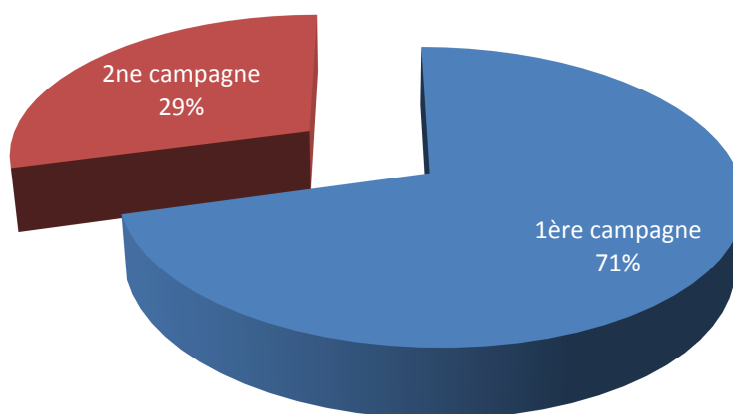
<sup>120</sup> Sur les 6 magnétophones demandés, seuls 2 ont été livrés en 1980 et 4 sont bloqués pour des raisons budgétaires, du fait de la restriction des enveloppes budgétaires avant les élections de 1981.

N° campagne	Dates extrêmes	Thème	Motivations	Nb témoins
1	1979-1981 1983-1986	De l'entre-deux-guerres aux années 1950 (grands traumatismes)	Lacunes	40
2	1995-2001	Les forces nucléaires stratégiques de la Marine, le Renseignement, les Guerres d'Indochine et d'Algérie	Lacunes	18

**Tableau 6 - Les campagnes de collectes d'archives orales du S.H.M. (1979-2001)**

D'après *BOUVEUR (Alexandre), FOUGERAT (Perrine), PRENEUF (Jean de), VANDERMERGEL (Emmanuel). Inventaire semi-analytique des archives orales. Sous-série GG9, 2 tomes. DMPA-Service historique de la Marine, Vincennes, 2003, 158 et 87p.*

164 témoignages ont ainsi été enregistrés par le service, dont 58 ont été inventoriés. Ils sont classés au sein de la sous-série GG9.



**Figure 7 – Répartition des témoins du S.H.M. par campagne**

D'après *BOUVEUR (Alexandre), FOUGERAT (Perrine), PRENEUF (Jean de), VANDERMERGEL (Emmanuel). Inventaire semi-analytique des archives orales. Sous-série CG9, 2 tomes. DMPA-Service historique de la Marine, Vincennes, 2003, 158 et 87p.*

(cf. annexe n°2.2)

## b) Les personnes ciblées : des « oubliés de l'Histoire » ?

Comme l'explique Marc Vigié, « le cadre de la collecte est vaste, car aucune clause restrictive n'est apportée dans la constitution de l'échantillon. Tout le monde, depuis le simple quartier-maître de seconde classe du contingent, jusqu'à l'amiral, chef d'état-major, peut participer à la création du fonds d'archives par son témoignage. ». Le choix n'est pas cloisonné entre civils et militaires, ce qui n'a pas empêché la section de choisir un échantillon précis pour un fonds qui se veut important. En effet, étant donné que les personnes interrogées sont presque exclusivement des volontaires, l'officier de marine qui reçoit ou suscite ces candidatures veille à l'intérêt du témoignage. En outre, tout comme au S.H.A.A., du fait du manque de moyens, seule la région parisienne est retenue comme champ d'investigation. De fait, deux lignes directives ont été fixées : d'abord, les témoins doivent représenter « l'éventail complet, si possible, des grades et des spécialités, ainsi que la gamme des fonctions et des carrières la plus exhaustive possible. ». Par ailleurs, on s'intéresse aux personnes qui marquent par leur « intelligence exceptionnelle » ou leur force de caractère qui leur ont permis de ne pas rentrer dans la norme. Tous les témoignages ont cependant un point commun : le sentiment d'appartenir à un corps. On prend aussi bien en compte le corps des officiers de marine (présents sur les bateaux) que celui des officiers mariniers (présents dans les sous-marins). En procédant de la sorte, le S.H.M. reprend un principe qui avait été posé par le S.H.A.A.

	1ère campagne		2nde campagne	
<b>Officiers de marine</b>	<b>35</b>	<b>85,37%</b>	<b>11</b>	<b>64,71%</b>
<b>Officiers généraux</b>	<b>20</b>	<b>48,78%</b>	<b>7</b>	<b>41,18%</b>
Amiral	2	4,88%	1	5,88%
Vice-amiral d'escadre	8	19,51%	2	11,76%
Vice-amiral	3	7,32%	3	17,65%
Contre-amiral	7	17,07%	1	5,88%
<b>Officiers supérieurs</b>	<b>11</b>	<b>26,83%</b>	<b>4</b>	<b>23,53%</b>
Capitaine de vaisseau	3	7,32%	2	11,76%
Capitaine de frégate	7	17,07%	2	11,76%
Capitaine de corvette	1	2,44%	0	0,00%
<b>Officiers subalternes</b>	<b>3</b>	<b>7,32%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Lieutenant de vaisseau	0	0,00%	0	0,00%
Enseigne de vaisseau	3	7,32%	0	0,00%
Aspirant	0	0,00%	0	0,00%
<b>Equipage</b>	<b>1</b>	<b>2,44%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Quartier-maître de 1ère classe	0	0,00%	0	0,00%
Quartier-maître de 2nde classe	1	2,44%	0	0,00%
Matelot	0	0,00%	0	0,00%

<b>Corps d'officiers de la marine</b>	<b>1</b>	<b>2,44%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Officiers généraux</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Général hors classe	0	0,00%	0	0,00%
Général de 1ère classe	0	0,00%	0	0,00%
Général de 2nde classe	0	0,00%	0	0,00%
<b>Officiers supérieurs</b>	<b>1</b>	<b>2,44%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Chef de 1ère classe	0	0,00%	0	0,00%
Chef de 2nde classe	0	0,00%	0	0,00%
Principal	0	0,00%	0	0,00%
<b>Officiers subalternes</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
1ère classe	0	0,00%	0	0,00%
2nde classe	0	0,00%	0	0,00%
3ème classe	0	0,00%	0	0,00%
Aspirant	0	0,00%	0	0,00%
<b>Officiers mariniers</b>	<b>4</b>	<b>9,76%</b>	<b>4</b>	<b>23,53%</b>
<b>Officiers supérieurs</b>	<b>2</b>	<b>4,88%</b>	<b>2</b>	<b>11,76%</b>
Premier maître	2	4,88%	0	0,00%
Maître principal	0	0,00%	2	11,76%
Major	0	0,00%	0	0,00%
<b>Officiers subalternes</b>	<b>2</b>	<b>4,88%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Elève maistrance	0	0,00%	0	0,00%
Maïstrancier (Quartier-maître)	0	0,00%	0	0,00%
Second maître	2	4,88%	0	0,00%
Maître	0	0,00%	0	0,00%
<b>Equipage</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>2</b>	<b>11,76%</b>
Mousse	0	0,00%	0	0,00%
Matelot	0	0,00%	2	11,76%
Quartier-maître 2nde classe	0	0,00%	0	0,00%
Quartier-maître 1ère classe	0	0,00%	0	0,00%
<b>Autres spécialistes</b>	<b>1</b>	<b>2,44%</b>	<b>2</b>	<b>11,76%</b>
Docteur	1	2,44%	0	0,00%
Abbé	0	0,00%	1	5,88%
Colonel (Armée terre)	0	0,00%	1	5,88%
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>100,00%</b>	<b>17</b>	<b>100,00%</b>

**Tableau 7 - Les personnes interrogées par le S.H.M.**

*D'après BOUVEUR (Alexandre), FOUGERAT (Perrine), PRENEUF (Jean de), VANDERMERSEL (Emmanuel). Inventaire semi-analytique des archives orales. Sous-série CG9, 2 tomes. DMPA-Service historique de la Marine, Vincennes, 2003, 158 et 87p.*

Cela n'empêche cependant pas qu'un accent particulier soit porté sur les officiers généraux et supérieurs, qui représentent un peu plus du tiers du corpus. En cela, explique Marc Vigie « *La plupart des personnes interrogées [par le service] ne correspondent pas à la définition d'oubliés de l'Histoire, dans toutes ses significations. Socialement, culturellement, un officier Général ou*

*supérieur, ayant disposé de pouvoirs de décision ou de commandement plus ou moins étendus et qui assumait des responsabilités importantes du simple fait qu'elles engageaient diverses collectivités n'est pas un oublié de l'Histoire. Dans la presque totalité des cas, s'il n'a pas pris la parole, ce n'est pas parce qu'il n'en a pas eu la capacité, ni la possibilité, mais bien parce qu'il a souhaité délibérément de ne pas le faire.* ». Cependant, la priorité a été donnée aux plus âgés, les anciens de la guerre 1914-1918. On retrouve donc ici la même méthode qui a été pratiquée au S.H.A.T., une méthode qui se trouve à l'opposé de celle du S.H.A.A.

Un autre critère du choix des personnes est celui des publications : le service évite de contacter des officiers qui se sont déjà longuement exprimés sur leur carrière ou leur attitude face aux anciens évènements, comme l'amiral Auphan.

Cependant, l'une des particularités de la Marine fait que toutes les personnes à interviewer ne sont pas forcément disponibles, le personnel étant soit sur terre soit en mer. Plusieurs possibilités d'interviews ont dû donc être abandonnées.

### **2.1.3. Des entretiens non-directifs**

#### **a) Les entretiens de la première campagne (1977-1986)**

##### **L'approche de l'entretien : la constitution d'une mémoire institutionnelle**

Orientée sous l'angle social et culturel d'une histoire des représentations, la constitution de ces archives orales se veut, par rapport à ce qui se fait dans l'armée de l'Air, plutôt la construction d'une mémoire institutionnelle : selon Florence Descamps, le S.H.M. veut non seulement étudier les *« mécanismes de construction d'une mémoire collective à travers les mémoires individuelle »*, mais aussi *« contribuer à la formation de cette mémoire, ou du moins à sa formalisation en faisant s'exprimer ces mémoires individuelles (...). (...) Ce ne sont pas uniquement les informations factuelles, objectives qui préoccupent les promoteurs de cette initiative, mais la mémoire elle-même dans son fonctionnement, dans ses manifestations, dans ses expression »*.

Comme au département de l'Air, les entretiens font l'objet d'une longue préparation. Les auteurs consultent les états de service des témoins et les journaux de bord des bâtiments où les témoins ont exercé leurs fonctions, afin là encore de donner une trame aux questions. Ces questions ne consistent que dans une grille d'entretien.



## Des entretiens non-directifs

Lors de la première campagne, les interviews sont réalisées de la même manière qu'à l'Armée de Terre, selon la méthode non directive. Le S.H.M. demande aux témoins de relater leur carrière, en s'appuyant soit sur une chronologie de la carrière de la personne soit sur une chronologie historique et en replaçant le témoignage dans le contexte global de l'action de l'institution. La Marine préfère utiliser les termes d'« auteur » et de « créateur » plutôt que ceux d'« interviewé » et d'« interviewer ». Ceux-ci n'interviennent que pour apporter des précisions documentaires, de nature de datation ou de personne - afin de faciliter au futur utilisateur la lecture du récit - ou encore de nature technique (caractéristiques du matériel évoqué, par exemple). Chaque interview, explique Florence Descamps, « est en réalité conçue non seulement comme un témoignage "individuel et individualisé", expression du "vivant", considéré pour lui-même et en lui-même, mais aussi comme une "œuvre" esthétique, relevant d'un processus de création et comme une œuvre littéraire, pourvue de plusieurs niveaux de lecture et nécessitant un travail d'élucidation et d'interprétation. ». La seule contrainte imposée au témoin est celle de fournir un récit autobiographique, dont les limites dépendent seulement de son libre-arbitre. Par cette méthode, le S.H.M. ne veut pas privilégier une spontanéité du dialogue, mais considère plutôt que « l'entretien n'a pas à s'articuler autour des pôles dominant le champ propre à des problématiques de recherche ». Florence Descamps pense que cette méthode a été inspirée pour partie par l'expérience de la Sécurité sociale, arrivée à son terme quand celle de la Marine commence.

Ce choix inclut plusieurs conséquences. Au niveau juridique, l'auteur est non seulement maître de son discours, de l'organisation de son récit, du nombre de séances et du lieu d'enregistrement mais aussi de son temps. Recevant, comme à l'Armée de l'Air, un double de son enregistrement, il est laissé libre d'y apporter, s'il le souhaite, des modifications. Du point de vue du discours, tous les cas de figure sont possibles : une trame qui suit la vie familiale et la carrière du témoin, épurée ou détaillée à l'extrême, replacée dans le cadre de l'institution ou au contraire purement individuelle (ce deuxième type de cas se présente rarement, étant donné que l'officier, de par sa conscience d'appartenir à une arme, préfère le « nous » au « je »). La durée, quant à elle, des entretiens est fonction de l'aptitude du témoin à parler : si la majorité tourne autour d'une heure et demie, certaines ne font que trois quarts d'heures, et d'autres plus de cinq heures. Le ton du récit, quant à lui, varie selon le degré de confiance qui existe entre l'« auteur » et l'archiviste : si l'auteur connaît plus ou moins bien l'officier, le récit de vie peut mener à des confrontations d'idées ou de souvenirs, tandis qu'avec les officiers marinières ou équivalents, un tel dialogue s'instaure le plus fréquemment à la fin de l'entretien : l'auteur, de manière plus ou moins déguisée, suscite généralement un jugement de valeur de la part des créateurs. Par ailleurs, si l'on se penche sur la forme et le contenu, on constate non seulement que la personne, qui a pu venir avec aide-mémoire

ou non, peut demander à sa guise que l'assistant arrête l'enregistrement, le reprendre ou l'effacer si elle le souhaite, mais qu'en outre, nombreux sont les récits s'appuient sur le commentaire de documents que l'auteur a amené : cartes, photographies, etc.

Les entretiens sont menés par deux personnes : un militaire (commandant la section) et son assistant, un normalien agrégé d'histoire. En effet, la Marine considère que la présence d'un officier de marine supérieur apporte une caution morale déterminante : le cadre des officiers de la Marine nationale étant relativement restreint - quelques milliers d'individus seulement - et l'esprit de corps étant important, « auteur » et « créateur » se connaissent donc toujours plus ou moins, ne serait-ce qu'indirectement. L'auteur étant un officier, le climat de confiance s'établit donc automatiquement. La présence d'un officier marinier complexifie plus le problème : la relation singulière entre auteur-créateur est immédiatement dégagée de toutes contraintes socio-culturelles, mais les rapports hiérarchiques, sous-jacents, ne disparaissent pas. De fait, si le contenu évènementiel ou émotionnel des récits reste le même, toute référence sexuelle, jugement de valeur possible sur les officiers ou la politique sont absents. Il n'était cependant pas rare de voir non pas un seul mais plusieurs enquêteurs intervenir auprès du même témoin, conjointement ou successivement, en fonction de leur spécialité et des thèmes abordés.

## **b) Les entretiens de la seconde campagne (1995-2001)**

La méthode choisie pour la campagne lancée au tournant des années 1990-2000 semble, quant à elle, similaire à ce qui se faisait au S.H.A.A. : un récit de vie, complété par un questionnement thématique semi-directif sur certains thèmes.

### **2.1.4. Les supports et la valorisation**

Tout comme au S.H.A.A., les entretiens sont conservés sur bande.

L'exploitation des archives orales est quant à elle vue comme un « *acte de création* <sup>121</sup> ». Dans un premier temps, le second-maître Sablayrolles a constitué dès son arrivée un fichier. Un classeur est également constitué en double exemplaire (un pour le service, complet et un pour le public, dépourvu d'informations pour les témoignages non communicables du fait du secret militaire, très présent dans la campagne sur le nucléaire notamment). Ces fichiers et classeurs sont cotés de manière différente s'ils sont destinés à la communication ou non. Une cote intermédiaire permet alors de passer de l'un à l'autre. Cela n'empêche pas que le successeur du S.M. Sablayrolles veille à ce que l'« auditeur » soit prévenu des communications autorisées ultérieurement, pour s'accorder avec la loi sur les archives.

---

<sup>121</sup> S.H.D. MV 46 GG9, témoignage du second-maître Sablayrolles.

Ce n'est qu'en 1981 qu'un travail d'inventorisation est véritablement entamé, avec la publication d'un catalogue. Il ne sera concrétisé véritablement que peu de temps avant la réforme du S.H.D., en 2003. Contrairement à l'Armée de l'Air ou à l'Armée de Terre où ces entretiens sont inventoriés analytiquement, à la Marine ils le sont d'une manière semi-analytique : les entretiens sont découpés en parties intellectuelles puis en fonction des plages puis dotées d'une indication de découpage précis (en minutes et secondes) pour chaque idée<sup>122</sup>.

Ces fonds sont destinés à tous publics, à conditions que l'on ait affaire soit à des marins militaires, soit à des « *civils ayant eu partie liée à la Marine Nationale* »<sup>123</sup>. Tout comme à la Sécurité sociale, les témoignages sont soumis à un délai de communication de 30 ou 60 ans selon les cas. Ces fonds n'ont été valorisés que dans un article, paru dans la R.H.A. en 1986.

### Conclusion : les apports des témoignages oraux

Tout comme au S.H.A.A., un entretien a donné lieu à un don : celui de Maurice Amman (cote GG<sup>2</sup>136). Par ailleurs, afin de contextualiser ces documents, les enquêteurs ont pris soin de questionner les témoins de manière précise sur leurs méthodes de travail, leur production documentaire, les documents de référence, la véracité et l'intérêt de ceux-ci.

Le constat général fait par le second-maître Sablayrolles un an après la création de la section d'archives orales à la Marine est cependant assez mitigé : pour lui, l'intérêt des témoignages « *fait souvent défaut* ». Il préconise de conserver des bandes dont une bonne partie est alors en effet « *pratiquement inexploitable pour l'instant* », du fait que ces témoignages soient souvent vides d'intérêt, trop monotones, comparables « *à des cahiers d'Ancien Régime* ». Il explique cela par le fait qu'en proposant aux volontaires de venir témoigner et non pas en choisissant plus son échantillon, la section a vu beaucoup de témoins venir à Vincennes pour « *satisfaire leur égo* », des témoins qui « *manquaient de recul ou d'humour* »<sup>124</sup>.

---

<sup>122</sup> Marc Vigie. *Catalogue des Archives orales*. Vincennes, SHM, 1981, 198p. ; Alexandre Bouveur, Perrine Fougerat, Jean de Préneuf, Emmanuel Bandermergel, *Inventaire semi-analytique des archives orales. Sous-série CG9, 2 tomes*. DMPA-Service historique de la Marine, Vincennes, 2003, 158 et 87p.

<sup>123</sup> S.H.D. MV 46 GG9, témoignage du second-maître Sablayrolles.

<sup>124</sup> *Idem*.

## 2.2. L'Histoire orale au Service historique de l'Armée de Terre (1996 -2005)

### Introduction

Si c'est en 1637, par lettre, que le Cardinal de Richelieu donna les instructions au Secrétaire d'Etat à la guerre, des Noyers, pour que des archives soient compilées, ce n'est que cinquante-et-un ans plus tard que Le Tellier, marquis de Louvois crée organiquement le premier fonds d'archives militaires (celles de la guerre), dans son hôtel de Paris<sup>125</sup>. En 1919, la section historique reçoit le titre de Service Historique de l'Armée et s'installe en partie au ministère et en partie dans les locaux de la caserne Babylone puis de l'Ecole militaire. Après l'invasion de 1940, une partie des fonds est transférée en zone libre. Dès 1948, le Service historique de l'Armée de Terre (S.H.A.T.) finit par s'installer à Vincennes.

Le S.H.A.T. conserve aujourd'hui les archives des départements ministériels successivement chargés des affaires militaires, du début du XVIIe siècle à nos jours. Son autonomie a été reconnue par la loi de 1979.

En vertu de l'instruction permanente n°1168 du 29 mai 1959, modifiée par une annexe du 17 juin 1959, le S.H.A.T. a pour missions la gestion et l'exploitation des archives historiques, l'enseignement de l'histoire militaire et enfin, le maintien des traditions militaires<sup>126</sup>. Sa mission de gestion et d'exploitation des archives historiques comprend aussi bien les archives de l'armée de terre que celles des organismes interarmées jusqu'aux plus hauts niveaux. Il est placé sous l'autorité directe du Général chef d'Etat-major de l'armée de terre.

En quoi les archives orales du Service Historique de l'Armée de Terre se distinguent-elles des deux antécédents que sont les Services Historiques de l'Armée de Terre et de la Marine ?

### 2.2.1. La création de la section Histoire orale au Service historique de l'Armée de Terre

#### a) Le Service historique de l'Armée de Terre, un des derniers arrivés dans le paysage des archives orales

Le S.H.A.T. s'est rallié plus tardivement que ses homologues à l'histoire orale : méfiant comme beaucoup d'autres organismes à cette nouvelle méthode dans les années 1970-1980, il s'y

---

<sup>125</sup> Cette partie sur l'Historique s'inspire principalement des publications suivantes : Général Jean-Louis Mourrut (dir), *Le Service historique de l'Armée de Terre et le château de Vincennes*. S.H.A.T., 1988, p. 1-3. ; Général de Brançon, « Les Services historiques des Armées », *La Cohorte*, n°67, 06/1980, p. 6- 11.

<sup>126</sup> Brigitte Lanes, Patrick Bouget, Renaud Vernie, *op. cit.*, p. 14.

est rallié également au cours de la décennie suivante<sup>127</sup>. Les personnes réticentes à ce type d'archives avancent les mêmes arguments que leurs homologues du reste de la France : résistance à travailler sur le très contemporain ou encore à rompre le devoir de réserve.... « *On peut néanmoins, constate J-F Nativité, s'étonner de ce comportement quand on connaît la propension des officiers français à tenir un journal, à conserver des documents, ou à écrire leurs souvenirs.* ».

## b) La création de la section

En 1996, Hervé Lemoine, alors archiviste chargé des fonds privés, met en place une cellule d'histoire orale. « *Jeune conservateur, expliquera-t-il en 2012, je travaillais dans les services historiques de la Défense et il n'existait pas à l'époque de service de recueil de témoignages oraux à l'armée de Terre.* ». Tout comme à la Marine, la création d'une telle section n'est possible que par la conjugaison de facteurs : un chef de service convaincu, un chef de projet convaincant, une hiérarchie investie. Mais le facteur déterminant a été, sans aucun doute, l'inscription de la conservation des archives orales, le 23 janvier 1995, dans les grandes orientations du schéma directeur pour les Services historiques de la défense.

Le terme d' « Histoire orale » a été choisi au détriment de celui d' « archives orales », car la section voulait s'enraciner dans les débats historiographiques en cours et à contribuer au travail historiographique en train de se faire.

Les motivations sont alors pour partie les mêmes que celles des deux autres sections orales, avec en priorité celles de compléter les documents écrits par d'autres connaissances qui n'y apparaissent pas et d'acquérir une meilleure connaissance de la société, de la culture et de l'histoire militaire. Le S.H.A.T. considère en effet à cette date que ces sources font partie des éléments « *qu'un service d'archives contemporain ne pouvait plus ignorer* » (Agnès Callu et Hervé Lemoine). Tout comme l'Armée de l'Air, on s'attarde aux informations qui permettent de

---

<sup>127</sup> Ce chapitre sur les archives orales de l'Armée de Terre s'inspire principalement des sources suivantes : Hervé Lemoine, « Une nouvelle mission de mémoire au Service historique de l'Armée de Terre : la création d'une section d'histoire orale », *Bulletin de liaison de l'Association française des détenteurs de documents audiovisuels et sonores*, septembre 1998, n°10, également paru dans *Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K*, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, 1997, p. 7-15. ; Anonyme. « Hervé Lemoine : la parole valorisée ». Consulté le 04/03/2013 sur <http://www.perlesdhistoire.fr/node/77> ; Amable Sablon du Corail, *loc. cit.* ; Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir), *op. cit.*, T2 : *Le dépôt légal, les institutions partenaires*, Belin, 2005, p. 56-59 et 181-182. ; Florence Descamps, *op. cit.*, p. 213, 371-421. ; Sébastien Laurent, Hervé Lemoine, Stéphane Simmonet et Guillaume Zeller, *Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, Tome premier*, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, 1997, p. I. et 3. ; S.H.A.T., *Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, Histoire orale, tome 2*. Vincennes, S.H.A.T., 2001, p. 27. ; Georgette Elgey, *op. cit.*, p. 23. ; Jean-François Nativité, *op. cit.*, p. 21-22.

reconstituer « *un univers mental, une atmosphère, la perception et l'importance des valeurs militaires (l'honneur, le sens du devoir), l'évocation des sentiments humains tels que la peur ou le doute, les expériences vécues par les "sans-grades" ou par ceux qui se sont trouvés exclus des chemins traditionnels constitutifs de la mémoire (les vaincus de l'histoire)* » (Hervé Lemoine). On s'intéresse également à la voix elle-même, porteuse de sens à travers les lapsus, hésitation, répétition, humour, rire, intonation, etc.

Contrairement aux deux précédentes expériences du Ministère de la défense et compte tenu de l'investissement en matériel et en personnel nécessaire, une « *véritable enquête* » a été menée afin d'estimer la validité et les limites du projet. Tout comme l'avait fait dans les années 1970 le S.H.A.A., le S.H.A.T. contacte les organismes ayant de l'expérience dans le domaine : S.H.A.A., Archives Nationales ou encore Archives Diplomatiques. Cette enquête a été bénéfique, puisqu'elle a convaincu le service non seulement de s'engager dans cette voie, mais également de l'absolue nécessité de déterminer une méthodologie rigoureuse : « *Nous avons alors, écrit Hervé Lemoine, été convaincus que notre démarche ne devait pas être assimilée à des entretiens journalistiques réalisés dans le seul but d'une diffusion immédiate et massive qui ne peut éviter un discours consensuel, voire la langue de bois, de la part d'hommes qui sont tenus à un devoir de réserve!* ».

Autre différence avec les autres armées, la démarche de recueil de témoignages oraux ne répond pas à une démarche mémorielle et institutionnelle, mais plutôt à des objectifs purement scientifiques, qui dépassent l'histoire militaire, du fait des choix épistémologiques et surtout des effectifs restreints de l'équipe.

### **c) Les archives orales au sein du cadre de classement**

Les archives sont classées, au sein du cadre de classement, dans les sous-séries 3K et 4K : elles sont considérées comme des archives entrées par voie extraordinaire (série K). On distingue cependant les enregistrements réalisés par la section Histoire orale du service (sous-série 3K) de ceux produits par des organismes ou des personnes étrangères au service, mais dont le S.H.A.T. assure la conservation et la conservation (sous-série 4K).

#### **2.2.2. Typologie des témoignages oraux du S.H.A.T.**

##### **a) Les récits de vie sollicités par le Service**

###### **La mise en place d'une méthodologie**

Le faible corpus constitué par un ciblage précis des témoins permet à l'équipe d'Histoire orale de réaliser une longue préparation. Outre les informations collectées auprès des organismes contactés, un comité scientifique, animé par la *Direction de la mémoire, du patrimoine et des*

archives (DMPA) et composé d'historiens et d'archivistes, a donc été établi pour guider et enrichir la réflexion sur le service pour valider la méthodologie<sup>128</sup>.

### Historique des campagnes de collecte

Dès la création de la section, le S.H.A.T. a jugé nécessaire d'introduire la collecte des témoignages dans le cadre d'enquêtes correspondant à des thèmes, dans une optique de démarche scientifique. Le conseil scientifique en effet a défini trois types de témoins à interroger : les témoins prioritaires (acteurs directs ayant exercé un réel pouvoir de décision), les témoins institutionnels (administratifs ou opérationnels) et enfin ceux choisis en fonction d'un thème retenu. Pour ce dernier type de témoins, trois axes majeurs ont rapidement articulé la collecte : la guerre d'Algérie (notamment le mois de mai 1958 et le putsch de 1961), les hautes instances militaires de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> République, et le renseignement. Est également étudiée la chute de la IV<sup>e</sup> République en Algérie, ce qui est selon Amable Sablon du Corail, « *une des réussites à mettre au crédit de la section d'histoire orale du S.H.A.T.* ». Chaque année, le comité scientifique soumet un programme de collecte est ainsi soumis au chef du S.H.A.T. Ces récits de vie sont archivés au sein de la série 3K.

N° campagne	Dates extrêmes	Thème	Motivations	Série (nombre de cotes correspondantes)	Nb témoins
1	1996-2000	La Guerre d'Algérie	-Traumatisme -Non-représentativité -demande sociale		24
2	1996-2001	Les hautes instances militaires des IV-V <sup>e</sup> Républiques	Complexité		29
3	1997-2000	Les services de renseignement français	-Non-représentativité -Complexité -service ayant pour vocation de ne pas laisser de traces écrites		27

Tableau 8 - Les campagnes de collectes d'archives orales du S.H.A.T. (1996-2001)

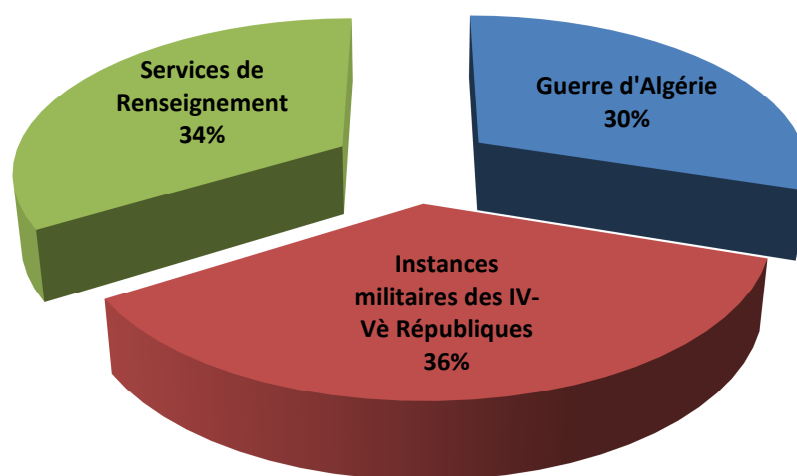
<sup>128</sup> Il est composé de Claude Quételet, directeur de recherche au C.N.R.S. et directeur scientifique du mémorial de Caen, et Jacques Frémeaux, professeur à la Sorbonne.

D'après LAURENT (Sébastien), LEMOINE (Hervé), SIMMONET (Stéphane), ZELLER (Guillaume), *Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K*, S.H.A.T., Vincennes, 3T, 1997, 2001 et 2005, 302, 527 et 229p.

Contrairement au S.H.A.A., l'Armée de Terre n'a donc pas voulu s'intéresser au conflit de la Guerre d'Indochine, étant donné que selon Claude Quétel, ce conflit « *semble avoir suscité un plus grand intérêt de la part des chercheurs et des instituts de recherche* », un élément qui s'explique par son ampleur (bouleversements politiques, administratifs, démographiques, silence de témoins d'une « sale guerre », etc.). Or, les archives écrites – notamment les rapports sur le moral des troupes - ne suffisent pas pour analyser ce conflit dans sa globalité.

La campagne sur les services de renseignements français (la S.D.E.C.E., future D.G.S.E., future D.G.E.R.), cantonnée initialement à la Seconde guerre mondiale, a quant à elle été élargie aux vingt dernières années, afin de produire un outil pour construire une Histoire du temps présent.

Les deux dernières campagnes ont conduit à interroger plusieurs témoins membres des mêmes structures à la même époque, ce qui offre au chercheur la possibilité de confronter les sources, ce qui n'est pas toujours permis par les archives classiques. Le corpus totalise 700 heures.



**Figure 8 - Répartition des témoins du S.H.A.T. par campagnes**

D'après LAURENT (Sébastien), LEMOINE (Hervé), SIMMONET (Stéphane) et ZELLER (Guillaume). *Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K*, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, 3T, 1997, 2001 et 2005. 302, 527 et 229p.



Cependant, si le choix des témoins répond à une problématique de recherche, à un thème précis correspondant à une partie de la carrière du témoin, en réalité c'est l'ensemble de celle-ci qui est abordé, afin de restituer un discours complet qui permet de couvrir toutes les facettes d'une personnalité.

Par ailleurs, le choix de thèmes difficiles et propices aux polémiques reflète le souci qu'avaient alors les armées de ne pas rester à l'écart des grands débats historiographiques, au moment où ceux-ci s'invitaient sur la scène publique et où les revendications mémorielles commençaient à se déchaîner, à l'occasion du centenaire de l'affaire Dreyfus (1994), de l'affaire des fusillés pour l'exemple (1998) et de la publication des mémoires du général Aussaresses (2001).

### Les personnes interviewées

	1ère campagne		2nde campagne		3ème campagne	
<b>Officiers généraux</b>	<b>5</b>	<b>20,83%</b>	<b>5</b>	<b>17,24%</b>	<b>6</b>	<b>22,22%</b>
Chef d'Etat-major	0	0,00%	1	3,45%	0	0,00%
Généraux d'armée	2	8,33%	3	10,34%	0	0,00%
Généraux de corps d'armée	1	4,17%	0	0,00%	2	7,41%
Généraux de division	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Généraux de brigade	1	4,17%	0	0,00%	2	7,41%
Autres généraux	1	4,17%	1	3,45%	2	7,41%
<b>Officiers supérieurs</b>	<b>8</b>	<b>33,33%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>6</b>	<b>22,22%</b>
Colonels	4	16,67%	0	0,00%	5	18,52%
Lieutenant-Colonels	2	8,33%	0	0,00%	0	0,00%
Commandants	2	8,33%	0	0,00%	1	3,70%
<b>Officiers subalternes</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>6</b>	<b>22,22%</b>
Capitaines	0	0,00%	0	0,00%	5	18,52%
Lieutenants	0	0,00%	0	0,00%	1	3,70%
Sous-Lieutenants	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Sous-officiers</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Majors	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Adjudant-chefs	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Adjudants	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sergent-chefs	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sergents	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Militaires du rang	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Caporaux-chefs	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Caporaux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Mécaniciens	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Aviateurs	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Fonctionnaires et autres</b>	<b>11</b>	<b>45,83%</b>	<b>12</b>	<b>41,38%</b>	<b>9</b>	<b>33,33%</b>
Membres du gouvernement	2	8,33%	3	10,34%	0	0,00%
Membres de cabinet	1	4,17%	2	6,90%	0	0,00%
Sénateurs	1	4,17%	0	0,00%	0	0,00%

Conseillers d'Etat	1	4,17%	6	20,69%	1	3,70%
Ambassadeurs	0	0,00%	1	3,45%	1	3,70%
Préfets	3	12,50%	0	0,00%	0	0,00%
Avocats	2	8,33%	0	0,00%	0	0,00%
Proches d'acteurs	1	4,17%	0	0,00%	0	0,00%
Résistants	0	0,00%	0	0,00%	3	11,11%
Autres civils*	0	0,00%	0	0,00%	4	14,81%
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>100,00%</b>	<b>29</b>	<b>100,00%</b>	<b>27</b>	<b>100,00%</b>
<b>*Notamment Résistants</b>						

### Tableau 9 – Les personnes interrogées par le S.H.A.T.

*D'après LAURENT (Sébastien), LEMOINE (Hervé), SIMMONET (Stéphane) et ZELLER (Guillaume). Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, 3T, 1997, 2001 et 2005. 302, 527 et 229p.*

Sont interviewés principalement des officiers. En effet, sur les 98 témoins, on compte 11 officiers généraux (22%), 12 officiers supérieurs (24%), mais aucun sous-officier ou militaire de rang. Parmi les officiers généraux, on ne trouve aucun général de division, mais un nombre équivalent de généraux d'armée, de généraux de division et de généraux de brigade. Parmi les officiers supérieurs, les colonels sont largement en tête devant les commandants et les lieutenants colonels. Par ailleurs, les seuls officiers subalternes interrogés sont des capitaines : on ne compte aucun lieutenant, sous-lieutenant ou aspirant. Parmi les civils, on notera le nombre important de conseillers d'Etat (8). De fait, si Agnès Callus et Hervé Lemoine estiment que dans chaque cas, aucune personne n'est exclue, on peut mettre un bémol à ceci, car si les hauts fonctionnaires représentent 44,90% du corpus, en revanche les officiers généraux sont équivalents aux officiers supérieurs (11-12%), à comparer aux officiers subalternes qui ne représentent que 4% ou encore aux sous-officiers et militaires de rang dont aucun n'a été interviewé.

Comme l'expliquent Agnès Callu et Hervé Lemoine, « *il s'agit (...), sous trois modalités différentes, de s'intéresser au domaine politico-militaire autant sous l'angle de la dimension politique de l'action militaire, que sous celui de l'implication des responsables politiques dans le domaine militaire – celui-ci étendu de façon très large – couvrant l'aspect opérationnel aussi bien que les doctrines d'emploi de la force nucléaire. La démarche scientifique du S.H.A.T. est donc syncrétique et trouve une conséquence dans le fait que 40% des témoins interrogés sont des civils.* ». Depuis 1996, près d'une centaine de témoins ont ainsi été interrogés par le service, représentant près de 700 heures d'enregistrement.

## La méthodologie d'entretien

Tout comme au S.H.A.A., l'entretien fait l'objet d'une préparation rigoureuse préalable, au cours de laquelle les archivistes prennent connaissance de manière approfondie des états de service de la personne et de ses œuvres, repèrent de manière précise les principales étapes de sa biographie, étudient scrupuleuse le contexte historique, consultent les archives et les livres relatifs au sujet abordé. Une grille de questions semi-directives est ensuite établie, avec le moins de questions possibles sur la chronologie s'il s'agit d'un témoin âgé, ou en revanche une grille plus détaillée dans le cas d'un témoin institutionnel, afin de pouvoir créer des archives « *exploitables dans le cadre d'analyses comparatives* ».

Le contact est établi grâce aux relations conservées avec les anciens. Cependant, pour la campagne de collecte d'anciens F.F.L., le service a eu recours à un questionnaire, envoyé avec une lettre l'accompagnant afin d'expliquer le cadre<sup>129</sup>. Il semble que l'accueil aux demandes ait été favorable : selon le chef du S.H.A.T., le colonel André Bach, « *Tous [les témoins contactés] ont accepté d'emblée d'apporter leur contribution à la vaste entreprise de collecte d'archives orales du S.H.A.T.* ».

Réalisés initialement par des appelés, les entretiens seront après la suppression du service national obligatoire effectués par des historiens de formation. La méthode choisie est celle, comme à la Marine, de l'interview non-directive : il s'agit, précisent Agnès Callu et Hervé Lemoine, « *d'entretiens et non d'interrogatoires* ». Les interviewers demandent aux témoins de parler de leurs activités relatives au cadre chronologique défini par l'une des trois enquêtes. Mais le caractère non-directif de ces entretiens fait qu'il est fort rare que ceux-ci se limitent à la seule évocation de l'activité du témoin : en demandant à ce dernier d'évoquer sa formation intellectuelle, politique ou technique, l'entretien déborde, en amont, des limites initiales de l'enquête. La seule différence avec la Marine réside dans le fait que si cette dernière n'hésitait pas à faire intervenir plusieurs intervieweurs auprès du même témoin, en revanche, l'Armée de Terre attachait quant à elle une importance particulière à la relation entre le témoin et son interlocuteur, de préférence unique. Les questions abordées sont relatives aux rapports entre les sphères politique et militaire et à l'étude des organes de décision chargés de la définition et de la mise en œuvre d'une politique de Défense.

---

<sup>129</sup> *Questionnaire destiné aux anciens membres des Forces Françaises Libres*. Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

## **b) L'enquête réalisée par le Ministère de la Défense auprès des anciens de la guerre d'Algérie**

En 2004, le ministère de la Défense lance une enquête nationale sur la catégorie des bataillons d'appelés et de rappelés du contingent, témoins de la guerre d'Algérie. Réalisée avec le concours de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (O.N.A.C.), la définition des objectifs recherchés en termes scientifiques, la composition du corpus de témoins et la réalisation des questionnaires sont assurés par le comité scientifique. A l'issue d'une première tranche de travail de 3 ans, près de 2°000 témoins habitants dans 60 départements seront interviewés. Cette enquête, par son ampleur et la méthanisation systématique de toutes les procédures mises en jeu pour sa réussite, sera une première en France dans le secteur institutionnel.

## **c) Les campagnes d'entretiens conduits dans le cadre du retour d'expérience sur les conflits récents**

Enfin, le service promouvoit un dernier type de témoignage, celui effectué sur le terrain, dans le cadre du retour d'expérience (RETEEX). Quatre campagnes ont été menées dans cette optique : pendant la première guerre du Golfe, au Tchad, en Afghanistan et en Côte d'Ivoire.

### **2.2.3. Les supports et l'indexation**

Entré l'un des derniers sur la scène des archives orales, le service profite de ce fait de l'expérience acquise par les autres services, mais surtout du matériel le plus moderne qui soit – du numérique pur - ce qui lui permet de tirer le meilleur parti de l'expérience acquise : qualité de son inégalée, conservation de longue durée grâce à la technique du gravage, compression des données, découpage de bandes permettant une indexation extrêmement fine, mise en réseau et lien hypertextes avec d'autres types de documents ou d'archives. Grâce à l'enregistrement numérique et à l'indexation fine, le chercheur peut désormais avoir accès rapidement ponctuellement ou séquentiellement à des données comprises dans les sources orales, sans pour autant écouter lesdits documents pendant des dizaines, voire des centaines d'heures.

### **2.2.4. La question du droit et la valorisation**

Pour chaque entretien, une notice biographique est rédigée chaque fois qu'il est possible, et pour les officiers, un état des services est établi. Chacun de ces éléments est fourni pour chaque analyse d'entretien dans les inventaires. Par ailleurs, tout comme au S.H.A.A., une convention est réalisée pour établir la communicabilité du témoignage, selon les souhaits de l'auteur.

Les inventaires sont produits à partir de 1997, soit deux ans après la création de la section. Hervé Lemoine explique que le service n'a ni souhaité transcrire les entretiens, ni publier de simples

inventaires analytique, mais plutôt constituer des inventaires « *de façon extrêmement détaillée, afin que les chercheurs puissent avoir une idée assez précise des informations qu'ils peuvent espérer trouver en écoutant les enregistrements* ». Ce choix, précise Hervé Lemoine, suppose cependant un inconvénient majeur : la lourdeur ou la maladresse de la rédaction. Le second inventaire est publié en 2001, soit moins de quatre ans après la parution du premier, ce qui témoigne pour Jacques Fremaux, professeur à l'université de Paris IV Sorbonne et Président de la Société française d'histoire d'Outre-mer, d'une belle activité de la section. Le dernier inventaire sera publié quant à lui en 2005<sup>130</sup>.

Du fait des thèmes choisis (le Renseignement, le nucléaire, la Guerre d'Algérie, etc.), un grand nombre des témoignages ne sont cependant pas communicables avant un certain délai : 51% des témoignages (36 sur 70) et 36% des dons (2 sur 3) sont ainsi à communicabilité réservée.

Afin d'améliorer la visibilité de la section, le chef de cette dernière est membre de l'association française des archives sonores (A.F.A.S.) et de l'association internationale des archives sonores (membre de l'U.N.E.S.C.O. en tant qu'organisation non-gouvernementale).

### **Conclusion : les apports de la campagne de collecte, une expérience mise en valeur**

Dès la publication du premier inventaire, Hervé Lemoine conçoit que, dès les premiers entretiens réalisés, la section a été totalement convaincue de l'intérêt de ces sources. Cela a notamment permis de comprendre précisément le circuit des bulletins de synthèse des renseignements collectés par les réseaux de Résistance en France, leur transmission aux services britanniques, leur dépouillement et leur traitement. Par ailleurs, tout comme cela s'est passé au S.H.A.A., les témoins ont parfois pu faire don de leurs archives privés, comme le Général Méry, qui a fait donc de ses relations de voyages et des *verbatim* de ses conversations avec ses homologues étrangers alors qu'il était chef d'état-major des Armées. C'est ainsi que 14 fonds privés de 14 donateurs différents sont rentrés, comme le fonds Jean Vaujour (1K628) ou le fonds Jacques Massu (1K386).

Pour cette méthodologie rigoureuse, très rapidement, la section a été remarquée pour la rigueur de sa réflexion méthodologique : de nombreuses institutions et services d'archives sont venus en bénéficier lors de séminaires de formation à Vincennes, tandis qu'Hervé Lemoine fut désigné en 2000 expert auprès du Conseil économique et social, saisi par le Gouvernement d'un avis sur le statut et le rôle des témoignages oraux. Enfin, en 2003, Michel Courty, technicien du son qui a travaillé de 1977 à 2002 à l'E.C.P.A.D. puis a rejoint le Service historique de la Défense, publie

---

<sup>130</sup> Sébastien Laurent, Hervé Lemoine, Stéphane Simmonet, Guillaume Zeller, *Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K*, Service historique de l'Armée de Terre, Vincennes, 3T, 1997, 2001 et 2005. 302, 527 et 229p.

un livre intitulé *Techniques sonores du témoignage et des archives*. Comme l'explique la quatrième de couverture, « *C'est en constatant les carences de formation du monde des archives dans le domaine de l'enregistrement du son qu'il a décidé d'écrire ce livre* ». Grâce à son expérience au sein de la section d'Histoire orale du S.H.A.T., il y décrit les différents moyens techniques ou méthodes jusqu'alors utilisés pour l'enregistrement des témoignages oraux.

## 2.3. L'histoire orale au Service historique de la Gendarmerie Nationale (1997-2008)

Le Service historique de la Gendarmerie Nationale (S.H.G.N.) est créé en 1995. Contrairement à ses homologues, le S.H.G.N. ne dispose pas d'une section d'archives orales, mais dispose d'enregistrement au sein de la section études historiques et recherche. Ceci s'explique par le fait que jusqu'à l'année 2000, il n'existait pas de cadre de classement de ces archives, ni de système de cotation, car comme l'explique Laurent Veyssière, « *La gendarmerie ne s'est préoccupée de la conservation à titre historique de ses archives que fort tard.* <sup>131</sup> ». Comment la Gendarmerie s'est-elle engagée dans le mouvement de l'Histoire orale, et de quelle manière ?

### 2.3.1. Le témoignage oral, une nouvelle source pour écrire l'Histoire de la Gendarmerie

Tout comme dans les autres Services historiques des Armées, l'enregistrement de tels témoignages s'explique par une volonté de combler un vide archivistique. Ceci s'est d'autant plus ressenti alors que l'université Paris IV Sorbonne collaborait avec la S.H.G.N. afin de mieux connaître l'histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie. Or, si des études ont été menées sur cette histoire au XIXe siècle, en revanche il existe un vide historiographique pour le XXe siècle. En outre, la plupart des travaux sur le sujet sont le fait de l'histoire et plus précisément de la sociologie ; ils visent à retracer les événements marquants de cette histoire, expliciter la fonction de la Gendarmerie dans le dispositif étatique national, ou encore s'interroger sur les moyens dont elle dispose pour remplir le rôle que lui attribue cette fonction dans la société. Mais aucun n'aborde les questions de ce qui est « *produit* » ou « *ce qui se pense* » au sein de cette institution. Or, un tel vide

---

<sup>131</sup> Cette partie sur les archives orales du S.H.G.N. s'inspire principalement des sources suivantes : Jean-François Nativité, *op. cit.* ; Laurent Veyssière, « Le Service historique de la Gendarmerie Nationale », in *Histoire de la Maréchaussée et de la Gendarmerie : guide de recherche*, Service historique de la Gendarmerie Nationale, 2005, p. 501-511. ; Edouard Ebel, « Les sources orales », dans *Histoire de la Maréchaussée et de la Gendarmerie : guide de recherche*, Service historique de la Gendarmerie Nationale, 2005, p. 805-814.

historiographique offre des opportunités de recherche innovantes, notamment dans le domaine des mentalités, celles des représentations ou encore de la sociologie.

Or la Gendarmerie n'est pas une branche de l'armée comme les autres : Jean-François Nativité la décrit comme une institution « *maximale* », à la fois « *organisation militarisée et policière dont la fonction dans la société est d'assurer des missions de police militaire et de défense, des missions de police administrative et judiciaire ainsi que des opérations de maintien de l'ordre* », « *organisation "bureaucratique plurielle" très hiérarchisée et structurée* » et « *organisation sociale, ordonnée selon un système de valeurs singulier, sécrétant sa propre culture avec son langage, ses symboles, ses codes et ses traditions, un mode de vie spécifique, créant chez les gendarmes un fort sentiment d'appartenance identitaire à la fois communautaire et corporatif...* ». Il appelle donc à créer des archives orales au S.H.G.N. pour étudier « *l'univers gendarmique* ». Il s'agit, explique-t-il, « *d'accéder à la quotidienneté en s'interrogeant sur les rapports qui se nouent en son sein* ». Ce sera chose faite en 2000.

### 2.3.2. La cellule « archives orales » au Service historique de la Gendarmerie Nationale : création et enjeux

Le S.H.G.N. veut étudier, à travers les témoignages oraux, l'Histoire de son arme sous trois angles. Le premier est celui du *rapport à l'espace*. Non seulement la gendarmerie est organisée territorialement afin d'assurer sa mission (avec une forte centralisation sur Paris et trois niveaux d'organisation territoriale décentralisée), mais en outre ses unités et ses personnels sont mobiles (avec la gendarmerie mobile ou encore de la vie professionnelle rythmée par des mutations), tandis que des changements d'échelle s'observent à la fois dans l'organisation territoriale et fonctionnelle (du fait de la hiérarchie), mais aussi au niveau des prises de décision et de leur application sur le terrain. Le second angle est celui du *rapport au temps*. La Gendarmerie est, comme l'explique Jean-François Nativité, une « *veille institution* », à l'histoire « *longue de plus de huit siècles* » ; or les gendarmes ont le souci de cet ancrage historique et par conséquent de la préservation de sa mémoire. Un réel questionnement existe donc sur le « *présent et la gendarmerie* », sur les enjeux que pose son adaptation à la société moderne. Enfin, le dernier angle est celui du *rapport au pouvoir*. Le gendarme vit en effet dans un contexte particulier : tout comme dans les autres armes, il est soumis au devoir de réserve et au sens de la discipline. Or, des rapports se jouent autour de cet enjeu. On s'intéresse donc à ce « *qui se pense dans l'institution* ». En outre, comme toute institution, la gendarmerie possède un caractère bureaucratique, renforcée dans son cas par le système militaire qui l'organise, un système où les notions de hiérarchie et d'ordre sont primordiales, au point d'être « *érigées en un véritable code professionnel et surtout moral, garant de la stabilité de l'institution* ». Cependant, si la gendarmerie est représentée comme bureaucratique, la seconde

représentation qu'on lui donne est celle qui est héritée des manifestations qui, après avoir émergé en 1986-1987, ont culminé en 1989 avant d'être ravivé en décembre 2001 : elle est perçue comme parfois pouvoir être déviante. Or, c'est une vision qui cache en réalité des tensions, des rapports de force internes, qui viennent « *fissurer une "uniformité" apparente* ».

Dans cette optique, la constitution d'archives orales au sein de cette arme répond à trois finalités. Elles permettraient, en premier lieu, de préserver un patrimoine original. La mémoire orale est considérée comme tout autre élément de patrimoine, elle est envisagée pour le futur, dans lequel les prochains auditeurs pourront appréhender « *de manière concrète et vivante les grands évènements et les petites histoires qui font l'histoire de la gendarmerie* ». Cela permettrait également de valoriser des archives au sein d'un musée de la gendarmerie ou lors de manifestations culturelles, mais aussi de « *renforcer la cohésion et de favoriser l'émulation au sein de l'arme* ». En second lieu, ces archives ne sont rien de moins qu'une nouvelle source scientifique. On retrouve ici les buts qui avaient été donnés à la section d'Histoire orale du S.H.A.A. : compléter des fonds lacunaires, mieux appréhender une réalité des faits qui n'est pas toujours bien restituée par les papiers administratifs dans l'armée, livrer des informations qui procèdent du sensible ou du relationnel et également créer un outil professionnel servant de « *valeur d'exemplarité* », utilisable dans le cadre de la formation des personnels officiers et sous-officiers (c'est le principe du R.E.T.E.E.X. ou feedback). Mais la comparaison avec le S.H.A.A. s'arrête ici, car un autre avantage est avancé : puisque ces archives sont créées tardivement, les logiciels informatiques de traitement de son permet de faciliter au public les recherches en proposant des recherches par mots clés ou en séquençant les interviews.

### 2.3.3. Politique de collecte

Initialement, il avait été prévu de lancer 4 campagnes de collecte, axées sur les plus anciens témoins ayant servis dans la Gendarmerie (ceux ayant servi au cours de la Seconde Guerre mondiale ou en Indochine entre 1945 et 1956), les commandants de l'Ecole des officiers de la Gendarmerie nationale de Melun (une campagne réalisée dans le cadre d'un projet de réalisation d'un ouvrage commandé par l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale à l'occasion de la célébration du 60ème anniversaire de l'école), ou encore une unité spécialisée type Groupe de sécurité et d'intervention de la Gendarmerie nationale. Finalement, deux de ces projets ont été abandonnés afin de ne se concentrer que sur des officiers généraux de la gendarmerie ou, du moins des officiers ou sous-officiers « *dont la carrière pouvait éclairer l'histoire récente de l'Arme* », sur le modèle du S.H.A.T. Un panel de 10 témoins a d'abord été choisi pour la première année, à partir de leurs états de service : ils devaient avoir participé aux évènements intéressants. Les deux autres types de campagnes ont donc été abandonnés, car ces témoins sont susceptibles d'intéresser un plus



grand nombre de chercheurs. Ces témoins devaient être contactés à partir des relations et amitiés qui lient les gendarmes entre eux, en recherchant dans les carnets d'adresses des premiers interviewés, voire le cas échéant, de réaliser des appels à témoignages.

Si nous n'avons pu établir qu'une liste partielle des témoins interrogés par le S.H.G.N. (cf. Annexe n°2.4), il est intéressant de noter que les quatre campagnes menées portent finalement respectivement sur les gendarmes ayant servi durant la Seconde Guerre mondiale, ceux ayant servi en Indochine, les commandants de l'Ecole des officiers de la Gendarmerie nationale (E.O.G.N.) de Melun et enfin les unités spécialisées<sup>132</sup>.

Les personnes sont choisies afin de diversifier les points de vue : sont contactés aussi bien des retraités, que des membres du personnel d'active, ou encore des personnes travaillant au contact des militaires de l'institution (médecins, psychologues, aumôniers, etc.), voire des personnes extérieures à l'arme (autorités militaires, judiciaires, administratives...), mais aussi tous les grades (du simple gendarme aux généraux). On observe donc ici une volonté de donner un point de vue omniscient sur l'arme, dans la lignée de ce qui a été fait au S.H.A.A. ou encore au S.H.A.T.

#### 2.3.4. La méthodologie des entretiens

Le S.H.G.N. estime que le récit de carrière sous-entendant une progression et l'existence d'une organisation « englobante » et de règles régissant la place que chaque personne occupe dans l'organisation, l'entretien semi-directif organisé selon le récit de carrière est choisi, étant le mieux adapté aux besoins de l'arme. En effet, en donnant « *"de la chair", dur "rythme" à la procédure* » comme l'explique J-F. Nativité, il permet de « *préserver la spontanéité, l'authenticité du témoignage, de l'échange : les sentiments, les émotions ont toute leur importance* ».

---

<sup>132</sup> La Gendarmerie Nationale dispose de nombreuses unités spécialisées : le *Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale* (G.I.G.N.), ancien *Groupement de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale* (G.S.I.G.N.), le *Groupe de protection des personnalités* (G.P.P.), le *Groupe d'investigation cynophile* (G.I.C.) constitué de maîtres de chiens, les *Forces aériennes de gendarmerie* (S.A.G. et D.A.G.) [qui regroupent le *Commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale* (C.F.A.G.N.), le *Groupe d'instruction* (G.I.), le *Groupe de maintien en condition opérationnel* (G.M.C.O.), le *Groupement des forces aériennes de gendarmerie* (G.F.A.G.), la *Section aérienne de gendarmerie* (S.A.G.) et le *Détachement aérien de la gendarmerie* (D.A.G.)], mais aussi les *Peloton de gendarmerie de haute montagne* et *Peloton de gendarmerie de montagne* (P.H.G.M. et P.G.M.), la *Brigade nautique et brigade fluviale*, le *Groupe spéléo*, les *Systèmes d'information et de télécommunications*, les *Brigade de recherches* et *Section de recherche* (B.R. et S.R.), la *Brigade rapide d'intervention* (B.R.I.), les *Brigades de prévention de la délinquance juvénile* (B.P.D.J.), le *Centre de documentation et de pédagogie* (C.D.P.), les *Pelotons de sécurité et d'intervention de la gendarmerie* (P.S.I.G.), futurs *Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie* (P.S.P.G.) pour la protection des centrales nucléaires et enfin les *Brigades de Gendarmerie des transports aériens* (B.G.T.A.).

L'entretien se déroule de préférence au domicile du témoin : c'est l'opportunité pour l'enquêteur de découvrir son univers, reflet souvent de sa personnalité. Cependant, le témoin reste seul maître de ce choix sur ce point. Ces entretiens durent en moyenne 2 heures. Le plus court dure 45 minutes, et le plus long 6h 45. Le total du corpus atteint 43h 52 minutes.

Enfin, après l'entretien, une copie de l'enregistrement est transmise au témoin, comme c'est le cas dans les autres armes.

### 2.3.5. Le matériel

Etant donné que le S.H.G.N. est arrivé, comme le S.H.A.T., tardivement sur la scène des archives orales, il a acquis dès le début de l'année 2002 un matériel informatique et de prise de son de qualité professionnelle pour la future cellule « archives orales », dont un logiciel traitement de son *Soundforge*, 2 lecteurs enregistreurs numériques portables MDP 500, 3 microphones dynamiques, 1 pied de microphone, 1 bonnette haute qualité, 20 mini-disques de 80min et 4 micro-cravates.

### 2.3.6. La conservation et la question du droit

A la différence des autres Services Historiques des Armées, les archives orales sont classées au sein de la série Av, avec une dénomination qui rejoint donc plutôt le cadre de classement des Archives Nationales, Départementales et Communales.

Tout comme à l'armée de l'Air ou à l'armée de Terre, le témoin peut s'opposer à la communication.

## Conclusion : la valorisation et le public

Comme la Gendarmerie ne s'est préoccupée que fort tard de la conservation à titre historique de ses archives, il n'existe pas encore d'inventaire sur ces archives. Il fut en effet proposé de réaliser un outil de travail destiné à la médiathèque du S.H.G.N. publié dans les principales revues de l'arme. Le S.H.G.N. prévoit cependant en 2002 l'acquisition du logiciel fourni par la société *West-Valley*, logiciel qui permet une gestion des catalogues, répertoires numériques des archives ainsi que celle des documents sonores (indexation précise, recherche d'informations transversales et multicritères, mise en réseau, etc.). Il est prévu que l'inventaire détaillé semi-analytique comprendra une biographie (CV ou états de service) par témoin, les conventions et correspondance en relation, la fiche chrono-thématique des enregistrements, la fiche d'inventaire analytique, mais aussi les sources complémentaires. Avant l'élaboration de cet inventaire, des fiches d'analyse et un "carnet de bord" (rédigé au cours des séances d'entretien) seront élaborés. On retrouve donc ici des points communs avec le S.H.A.A. La transcription des entretiens est également prévue.

Par ailleurs, le service est, comme l'étaient ses homologues dans les années 1980, encore peu connu. « *Hormis certains officiers et sous-officiers de gendarmerie, constate en 2005 la Société nationale de l'Histoire et du patrimoine de la Gendarmerie, hormis quelques historiens, qui connaît vraiment ce patrimoine? Peu de personnes. L'illusion de la connaissance, née de la proximité familière et quotidienne du gendarme, est sans doute à l'origine de cette lacune. Il faut reconnaître aussi que l'Institution elle-même, malgré de louables efforts, tels que la constitution empirique d'un musée et la création d'un Service Historique, a peu mis en exergue, par le passé, cet aspect patrimonial.* <sup>133</sup> ». De fait, la seule utilisation scientifique qui a été faite de ces archives est celle du S.H.G.N. lui-même.

## Conclusion

L'analyse effectuée précédemment permet d'observer que la constitution d'archives orales au Service Historique de la Défense s'est fait en deux temps : d'abord à l'Armée de l'Air et à la Marine dans les années 1970-1980, puis à l'Armée de Terre et enfin à la Gendarmerie dans les années 1990-2000. Cependant, l'investissement et l'intérêt qui y ont été porté expliquent les disparités entre la taille de ces fonds : en comparaison avec le fonds de l'Armée de l'Air (près de 700 témoins), ceux de l'Armée de Terre, de la Marine ou de la Gendarmerie sont relativement petits.

La politique de ces services va cependant changer de manière radicale à partir de 2005, lorsqu'ils vont être mutualisés et lorsque va être créé le Service Historique de la Défense. Comment de telles différences de méthodologie vont-elles être conciliées ?

---

<sup>133</sup> Collectif. « La Société Nationale de l'Histoire et du patrimoine de la Gendarmerie ». [en ligne] Consulté le 02/06/2013 sur <http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/gendarmes.pdf>.

### 3. La création du Service historique de la Défense : quelle politique d'archives orales ? (2005)

#### 3.1. La difficile fusion des archives orales ou la création du Service historique de la Défense (1980-2005)

##### 3.1.1. La fusion de services ayant des pratiques différentes...

L'origine du Service historique de la Défense (S.H.D.) remonte à 1980. Peu après la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, le rapport sur l'état des archives en France établi par la Cour des comptes pointe « l'insatisfaction » du fonctionnement des trois Services historiques des Armées, car malgré la poursuite de buts identiques ou très voisins, « de sensibles différences dans les méthodes et les moyens mis en œuvre se sont établis entre les services historiques »<sup>134</sup>, malgré la création du *Comité des archives des armées* en 1966 dans ce but<sup>135</sup>.

Après une longue gestation, le S.H.D. est finalement créé par le décret n°2005-36 du 17 janvier 2005, en tant que service à compétence nationale. Il rassemble les anciens Services historiques des Armées, désormais départements : le S.H.A.T. (dont les sites sont situés au Château de Vincennes, à Pau, Saint-Denis, Aubagne, Saint-Astier, Crouelle et enfin Fréjus), le S.H.A.A. (situé à Vincennes, Chartres et Toulouse), le S.H.M. (situé à Vincennes et Houilles mais aussi dans les villes portuaires de Cherbourg, Lorient, Brest, Rochefort et Toulon), les archives de l'Armement (Châtellerauld), les archives intermédiaires des armées (site de Le Blanc) et enfin les archives des victimes des conflits contemporains (Caen)<sup>136</sup>. Le S.H.G.N., situé au fort de Maisons-Alfort, sera quant à lui mutualisé en 2008, peu avant le rattachement de cette arme au ministère de l'Intérieur en 2009<sup>137</sup>.

---

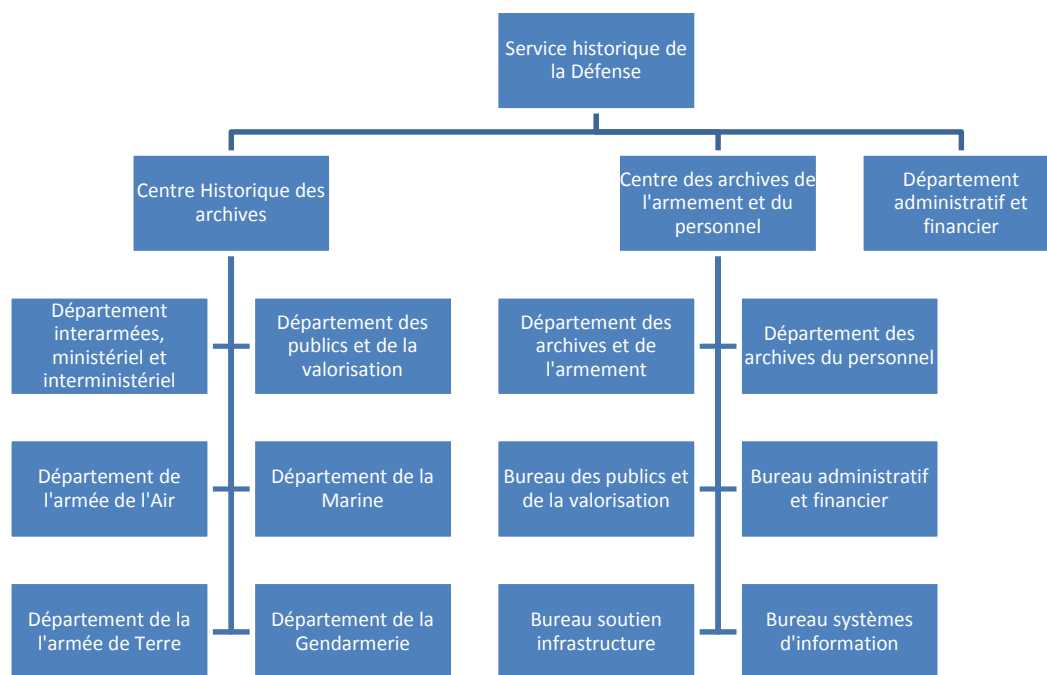
<sup>134</sup> Cette partie sur la réorganisation du S.H.D. est essentiellement inspirée des sources suivantes : Philippe Henwood, Paul René Bazin, « Des Services historiques des Armées au Service historique de la Défense, 25 ans pour une réforme », *La Gazette des Archives*, n° 196, 02/2004, p. 1-20. ; Amable Sablon du Corail, *loc. cit.*

<sup>135</sup> Ministère de la Défense. *Décret n°66-742 du 29/09/1966 portant création d'un comité des archives des armées* : Art. 1. [en ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000513033>.

<sup>136</sup> Ministère de la Défense. *Arrêté du 17/01/2005 portant suppression des services historiques de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air et de la gendarmerie nationale et du centre d'archives et d'armement de la délégation Générale pour l'armement*. [en ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000629700&dateTexte=&categorieLien=id>.

<sup>137</sup> Ministère de la Défense. *Arrêté du 15 novembre 1996 fixant la liste des dépôts d'archives du ministère de la défense* : Art. 1. [en ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005622320>.

Service à compétence nationale rattaché à la D.M.P.A., le S.H.D. est chargé d'assurer le contrôle scientifique et technique des archives courantes, mais aussi la collecte, la conservation et la gestion des archives intermédiaires relevant de sa compétence et le contrôle scientifique et technique pour les autres, la collecte, des archives définitives, des autres documents qui sont attribués ou remis au ministère de la Défense. Il a également la charge de de communiquer et mettre en valeur les archives de la défense, de gérer les bibliothèques patrimoniales qui relèvent de sa compétence et la symbolique militaire, et enfin de contribuer aux travaux relatifs à l'histoire de la défense<sup>138</sup>.



**Figure 9 – L’organisation du Service historique de la Défense, 2005-2012**

*D’après les articles 3, 4 et 5 du Décret n°2005-36 du 17/01/2005 portant création du Service historique de la Défense*

Amable Sablon du Corail estime que la mutualisation de 2005 était une nécessité, du moins en ce qui concerne les témoignages oraux : depuis plus de 50 ans, il n’y avait plus de ministères de l’Air, de la Marine ou de la Terre, mais un ministère de la Défense, avec un Etat-major interarmées qui prend de plus en plus le pas sur les Etats-majors d’armées mais aussi avec des opérations extérieures non seulement interarmées mais aussi internationales. L’étape de la réorganisation des services distincts change la donne en matière d’archives orales, la plupart de ces services recueillant

<sup>138</sup> Ministère de la Défense. *Décret n°2005-36 du 17/01/2005 portant création du Service historique de la Défense* : Art. 1 et 5. [en ligne] Consulté le 20/05/2013 sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006039841&dateTexte=vig>.

en parallèle des archives orales et disposant d'un département spécifiquement assigné à cette fonction depuis environ 30 ans. Selon les inventaires, le S.H.D. dispose de 847 témoignages<sup>139</sup>.

Mais chacun des services avait des traditions et des pratiques différentes, des chronologies variables, du fait des spécificités des leurs armes ou encore de l'ancienneté plus ou moins importante de leur section d'archives orales, comme le montre le tableau suivant :

	S.H.A.A.	S.H.M.	S.H.A.T.	S.H.G.N.
<b>Buts initiaux</b>				
Lacunes archivistiques	x	x	x	x
Non-représentativité des archives écrites	x	x	x	x
Comprendre le processus de production des documents	x		x	
But mémorialiste	x	x		x
Comprendre la société militaire	x		x	x
Suivre l'évolution technologique			x	
Donner la parole à ceux qui ne veulent pas écrire	x			
R.E.T.E.E.X.				x
<b>Date de création</b>	1978	1979	1996	1997
<b>Méthode</b>				
Préparation : avec les archives du service ?	x	x	x	
Entretien				
<i>Semi-directif (récit de carrière)</i>	x	x		x
<i>Non-directif</i>		x	x	
<i>Directif</i>				

<sup>139</sup> Leur durée totale ne peut être calculée, étant donné que les inventaires des S.H.M., S.H.A.T. et S.H.G.N. n'indiquent pas cette donnée ; nous savons seulement que le fonds du S.H.A.A. totalise 3°000 heures

Personnes visées				
<i>Hauts gradés</i>		x	x	x
<i>Non gradés</i>	x			
<b>Taille du corpus</b>	671	79	71	26
<b>Durée moyenne</b>	2h	n/a	n/a	2h

**Figure 10 - Comparaison des méthodes et des corpus d'entretiens des différents Services historiques des armées**

A l'Armée de l'Air par exemple l'approche, fondée sur une grande proximité avec les témoins, entraînait un accès aux personnalités, une affirmation plus importante de la « *sensibilité à la dimension sociale et culturelle de l'institution étudiée* » et du regard technique, souvent très pointu. De fait, cette forte spécialisation par armée de chacune des sections laissait craindre, pour certains, que la mutualisation ne se traduise par un traitement trop généraliste des entretiens. Qu'en-a-t-il été ?

### 3.1.2. ....obligeant ceux-ci à un travail d'homogénéisation important

L'homogénéisation a été entamée bien avant la réorganisation de 2005, sur le modèle de l'Armée de Terre. La durée des entretiens s'est par exemple globalement allongée, passant de 2 heures en moyenne au S.H.A.A. dans les années 1970, à 5 heures au début des années 1990, puis à 10 heures environ en 2005 après la création du Service historique de la Défense.

En outre, plus aucun témoignage spontané, sans intervention extérieure, n'est réalisé. Les expériences comparées de l'Armée de l'Air, de l'Armée de Terre et de la Marine ont en effet montré qu'une personne invitée à témoigner devant quelqu'un d'autre souvent inconnu introduit une « *formidable distorsion* », qui peut être palliée par l'entretien semi-directif, qui permet de dynamiser le propos du témoin en le rythmant de questions, et également de le faire s'exprimer sur des sujets sur lesquels il n'a pas forcément réfléchi, et donc de prévenir dans une certaine mesure les discours construits à l'avance. C'est donc l'expérience du S.H.A.A. qui a été retenue au détriment de celles des S.H.A.T. et S.H.M. Ce changement a entraîné une modification du statut juridique de l'entretien, les enquêteurs et témoins devenant co-auteurs d'une œuvre de l'esprit dont les Services historiques sont les producteurs au sens audio du terme et non plus archivistique.

Par ailleurs, les thèmes de recherche sont homogénéisés, afin de structurer les entretiens, éviter une trop grande hétérogénéité des collections et spécialiser les enquêteurs. Ils devaient être à la fois suffisamment larges pour intéresser plus d'un ou deux lecteurs-auditeurs et suffisamment spécifiques pour créer une matière scientifiquement exploitable. Les témoins sélectionnés doivent donc avoir exercé des responsabilités importantes dans le domaine de la Défense, une Défense dans

sa définition large, explicitée par l'ordonnance de 1959 : « *la défense a pour objet d'assurer, en tout temps, en toutes circonstances, et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population* <sup>140</sup> ». On choisit donc plutôt « la logique de la fonction » plutôt que les organismes eux-mêmes, ce facteur pouvant intervenir cependant dans un deuxième temps, s'il apparaît que des témoignages auraient besoin de compléments pour pouvoir être confrontés entre eux. En parallèle, le S.H.D. accueille également des témoignages dans le cadre de programmes en général ponctuels, sur des thèmes plus spécifiques, dont certains peuvent être propres à une armée (tels les enquêtes judiciaires de la gendarmerie).

La méthodologie a été radicalement changée : si elle était issue d'une démarche fondamentalement pragmatique construite petit à petit, le champ de recherche des sciences humaines avait été progressivement réduit, l'histoire l'emportant sur la sociologie, et l'histoire politique sur l'histoire sociale.

Juridiquement, tout comme c'était le cas à l'Armée de l'Air, les enquêteurs et témoins sont co-auteurs d'une œuvre de l'esprit dont les Services historiques sont les producteurs. Ils ne sont cependant plus producteurs non plus au sens archivistique du terme, mais plutôt au sens audio du terme.

### 3.1.3. La création de la section des témoignages oraux

Après l'homogénéisation des méthodologies, la réforme peut passer à sa deuxième phase : la création d'une seule section. La Division de l'innovation technologique et des entrées par voie extraordinaire (D.I.T.E.E.X.), peu après sa création en 2005<sup>141</sup>, possède une telle section des témoignages oraux, qui selon le Général Jean-Jacques Sénat « *se voit accorder dès le départ une importance en rapport avec l'ampleur de la tâche à accomplir (...) <sup>142</sup>* ».

---

<sup>140</sup> Ministère de la Défense. *Ordonnance n°59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense* : Art. 1. [en ligne] Consulté le 20/05/2013 sur [http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=AA2EF49210ACB9957EBC59737EB561B9.tpdjo11v\\_3?idArticle=LEGIARTI000006405153&cidTexte=LEGITEXT000006069248&dateTexte=20070423](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=AA2EF49210ACB9957EBC59737EB561B9.tpdjo11v_3?idArticle=LEGIARTI000006405153&cidTexte=LEGITEXT000006069248&dateTexte=20070423)

<sup>141</sup> A noter qu'elle a été renommée Division des entrées par voie extraordinaire (D.E.X.) après la fin de la réorganisation, en 2013

<sup>142</sup> Michel Courty, *Techniques sonores du témoignage et des archives : recueil du témoignage oral et conservation des enregistrements anciens*. Vincennes, S.H.A.T., 2003, p. IV.



### 3.1.4. Une opération réussie ?

Amable Sablon du Corail estime que la réorganisation de 2005 a été profitable pour les archives orales. Elle a en effet d'abord permis de donner une meilleure visibilité à l'activité, accentuant l'attractivité vis-à-vis des témoins potentiels. En outre, les politiques sont désormais plus faciles à se mettre en place dans un service de 500 personnes que dans des petites structures de 50 à 100 agents : ayant plus de visibilité, le service peut bénéficier de plus de financements publics. Ce fut le cas de la politique de numérisation entamée en 2007 pour les fonds audio « Air ». Dès lors, le D.I.T.E.E.X. devient un pôle d'excellence scientifique et technique, qui n'est rien de moins que la plus importante structure institutionnelle française travaillant dans le domaine<sup>143</sup>.

Ajoutons que, malgré une diminution légère des effectifs du bureau des témoignages oraux, le travail du personnel restant permet de conserver une stabilité dans le volume de collecte, autour de 150 à 250 heures d'entretien par an. Cependant, si l'on en croit Madame de Ruffray, il y a au début des années 2010 moins de chercheurs à venir<sup>144</sup>.

## 3.2. L'après-réforme

### 3.2.1. La politique choisie après 2005

Après 2005, les thèmes retenus pour la collecte sont ceux des trois programmes de collecte en cours au sein de l'Armée de Terre, qui sont été repris et élargis aux trois armées, à la gendarmerie, à la Délégation générale pour l'armement (D.G.A.) et aux organismes civils du ministère : les guerres de décolonisation (Indochine et Algérie), l'histoire des relations entre la sphère politique et militaire sous la IV<sup>e</sup> et la V<sup>e</sup> République, à travers les instances civiles et militaires de décision en matière de politique de défense, et les services de renseignements et de contre-espionnage, étudiés dans leur aspect institutionnel le plus large. En 2008, avec le lancement du projet *Jupiter*, un autre axe de recherche s'ajoute aux précédents : la dissuasion nucléaire<sup>145</sup>.

Sont donc interviewés les chefs d'état-major des armées (C.E.M.A.), les chefs d'état-major de la marine, des armées de terre et de l'air (C.E.M.M., C.E.M.A.T. et C.E.M.A.A.), les directeurs généraux de la gendarmerie. On oriente également les témoignages vers les hautes strates de l'Etat (ministres de la Défense, premiers ministres leurs principaux collaborateurs, membres des cabinets civils et militaires et chefs d'état-major particuliers du président de la République) ou les autres fonctionnaires (hauts fonctionnaires civils du ministère de la Défense, militaires affectés dans les

---

<sup>143</sup> Agnès Callu, Hervé Lemoine (dir). *Op. cit.*, T2 : *Le dépôt légal, les institutions partenaires*, Belin, 2005, p. 57.

<sup>144</sup> Interview de Mme Françoise de Ruffray, *op. cit.*

<sup>145</sup> S.H.A.T. *Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, Histoire orale, tome 3*. Vincennes, S.H.D., 2005, p. 5.

autres ministères, ingénieurs de l'armement et responsables des services de renseignement). Toutes ces personnes s'expriment régulièrement sur les trois axes de recherche et non pas sur un seul, comme c'était le cas au S.H.A.T. Ce travail se fait en collaboration avec le ministère des Affaires Etrangères, les cabinets du Premier ministre et du président de la République, les services de renseignement français et les services de cinématographie au sein des armées<sup>146</sup>.

Le témoignage oral connaît alors un regain d'intérêt pour la Défense, dans un cadre où, comme l'explique Isabelle Rouge-Ducos, « *le développement actuel du champ de bataille numérique dans les unités opérationnelles oblige l'historien à s'intéresser à la nature de l'information créée par le ministère de la Défense (...). Dans ce contexte, l'écrit et l'archive officielle (...) ne contiennent pas toujours l'information permanente ou enrichie qui permet d'explicitier une décision ou un évènement.* <sup>147</sup> ». On voit également dans ces témoignages un nouvel avantage, celui de pouvoir analyser la réception dans la société d'une réforme dans l'armée, d'une opération qu'elle soit ponctuelle ou d'envergure<sup>148</sup>.

### 3.2.2. La valorisation

Le fonds sonore est devenu, par ses spécificités, un fonds d'un important intérêt. En 2011, il compte environ 5°000 heures d'enregistrement, pour près de 2°000 témoins<sup>149</sup>. Sa valorisation passe toujours principalement par l'inventaire analytique. Mais la création du S.H.D. n'entraîne pas cependant pour autant la publication d'inventaires communs aux 3 anciens services : une période transitoire est nécessaire pour publier les inventaires qui étaient alors en préparation au moment de la réforme, avant que ne soient publiés ceux du nouveau service. Ainsi le D.I.T.E.E.X. publie-t-il en 2005 – moins de 6 mois après la création du S.H.D. – le troisième tome de la série 3K de feu le S.H.A.T. Six ans plus tard, un autre inventaire – le premier des archives orales de la Défense – est publié<sup>150</sup>.

---

<sup>146</sup> Général Robert. « Archives ». *Vingtième siècle Revue d'Histoire*, n°112, 04/2011, pp. 153-160.

<sup>147</sup> S.H.A.T. *Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, Histoire orale, tome 3, op. cit.*, p. 8-9.

<sup>148</sup> S.H.A.T. *Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, Histoire orale, tome 3, op. cit.*, p. 9.

<sup>149</sup> Général Robert, « Archives ». *Vingtième siècle Revue d'Histoire*, n°112, 04/2011, pp. 153-160.

<sup>150</sup> S.H.A.T. *Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, Histoire orale, tome 3, op. cit.* ; S.H.D. *Inventaire analytique des archives orales de la Défense : sous-séries 3K et TO, T1*. S.H.D., 2011, 390p.

## Conclusion

Depuis la fin des années 1970, les Services historiques des Armées, devenus Service historique de la Défense, ont constitué un fonds d'archives orales unique en France à la fois par les sujets qu'il aborde, mais aussi par sa taille : il totalise aujourd'hui moins de 847 témoignages. Les différentes politiques de collectes des différents services, aujourd'hui mutualisées, ont permis de constituer un fonds qui outre son importance, a la caractéristique d'être éclectique aussi bien du point de vue des sujets abordés que des témoins interrogés (on trouve surtout des militaires mais également des civils, des militaires de tous grades). Ces archives permettent dès lors de mieux connaître et de mieux comprendre une certaine « société des militaires », si l'on adapte l'expression du Général Christienne à toutes les armes. Elles permettent surtout aujourd'hui à l'historien de compléter des archives extrêmement lacunaires de manière efficace : avec les archives du Procès de Riom de 1941, les archives orales de la Défense constituent par exemple l'unique source conséquente en France pour comprendre les causes de la défaite de 1940, la plus importante défaite de l'Armée Française de l'Histoire. On peut donc dire que, si ces archives orales illustrent le mouvement de l'archive orale en France dans le sens où elles contribuent à l'Histoire militaire, elles ne le rejoignent que peu, étant donné qu'elles ne se concentrent pas exclusivement sur la Seconde Guerre Mondiale et surtout que leur création est bien plus prématurée que la plupart des autres fonds d'archives orales.

Si ces archives ont pendant longtemps été ignorées par les historiens, le regain d'intérêt dont elles font l'objet depuis quelques années par des spécialistes de l'histoire de l'Armée de l'Air est de bonne augure pour leur devenir, étant donné que malgré le but mémorialiste du S.H.D. ces archives orales sont prioritairement destinées à écrire l'Histoire, et plus précisément celle de l'armée. L'institution elle-même pourrait y trouver un intérêt certain, dans le contexte de la réforme la plus importante pour l'armée depuis la présidence de Charles de Gaulle : le *Plan stratégique des armées 2015*, mené dans le cadre de la *Révision Générale des politiques publiques* (R.G.P.P.), faisant suite au *Livre blanc pour la défense et la sécurité nationale* et qui prévoit notamment le démantèlement d'une partie de la dissuasion nucléaire, la fin au service national obligatoire mais surtout la réduction du format des armées.

Pour autant, les archives orales du S.H.D. – conservées au D.I.T.E.E.X. - ne sont pas les seuls témoignages oraux recueillis par les archives de la Défense. En effet, on en trouve également à l'Établissement de communication et de production audiovisuel de la Défense (E.C.P.A.D.), basé au fort d'Ivry (sud-est de Paris). Dans le cadre de son mémoire de maîtrise soutenu à la Sorbonne en 2005 sur *Le Service cinématographique de l'armée de Vichy (1940-1944)*, Stéphane Launey - futur membre du Bureau des témoignages oraux du D.I.T.E.E.X., a en effet constaté des lacunes lors de ses recherches, ce qui a motivé un programme de recueil de témoignages. A partir de 2006, au

moins 25 personnes ont été ainsi interviewées pour 47 heures d'enregistrement, autour de 5 périodes : la Seconde Guerre mondiale, la période 1945-1950, la Guerre d'Indochine et enfin la Guerre d'Algérie et le Service cinématographique des armées (S.C.A.) à Paris dans les années 1950<sup>151</sup>.

Par ailleurs, dans un autre registre, il serait intéressant d'étudier la méthodologie adoptée par la section audiovisuelle du S.H.A.A., qui a interviewé en filmant des témoins, ce qui a impliqué une méthodologie inspirée de celle des témoignages oraux mais différente.

---

<sup>151</sup> Stéphane Launey, *Les services cinématographiques des armées : un exemple de collecte d'archives orales*, 10p., [en ligne] disponible sur <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/2984>, consulté le 23 avril 2013.

## Conclusion

Les archives orales, apparues au XIXe siècle, ne se développent en France seulement en 1970-1980 du fait des réticences des historiens à cette nouvelle source, considérée comme moins fiable que la source écrite. Elles se développent finalement en France à partir des années 1970-1980, dans un contexte de post-mai 1968 qui se conjugue avec amélioration de la technologie, et surtout un intérêt plus grand qui lui est porté par des dirigeants de services d'archives. Les années 1990-2000 accélèrent le mouvement entamé, puisqu'elles voient une floraison de l'utilisation de ces archives, dans beaucoup de domaines : tandis que les archives s'intéressent beaucoup à ce nouveau type, les historiens commencent à en entrevoir l'utilité et les possibilités.

Les Services historiques des Armées illustrent et se distinguent à la fois de ce courant français. En effet, tandis que le S.H.A.A. et le S.H.M. figurent parmi les pionniers dans le domaine dans les années 1970-1980 (notamment en terme de méthodologie), le S.H.A.T. et le S.H.G.N. ne le rejoindront que dans les années 1990-2000. Cependant, cela n'empêche pas ces derniers d'innover à leur manière, en améliorant la méthodologie mais surtout en s'interrogeant sur l'utilisation du numérique.

## Annexe n°1 - Les directeurs des Services historiques des Armées puis des Départements du Service

### Historique de la Défense

SHAT puis DAT	SHM puis DM	SHAA puis DA	SHGN puis DGN
Gl de brigade Charles de Cossé-Brissac (1953-1966) Gl Jean Delmas (1981-1985) Cl Paul Gaujac (1985-1994) Gl Jean-Louis Mourrut (1994-1997) Gl André Bach (1997-2000) Gl Michel Berlaud Gl Jean-Jacques Sénant	CA (2S) Jean Kessler (1990-1996) CA (2S) Jean-Pierre Beauvois (1996-2002) CA (2S) Alain Bellot (2002-2005) CV Serge Thébaut (2005-2010) CV Jean-Yves Béquignon (2010-2013) Conservateur en chef du patrimoine Karine Leboucq (depuis 2013)	Gl Tassin de Sainte-Péreuse (1952-1958) Gl Hayez (1958-1974) Gl Charles Christienne (1974-1985) Gl Lucien Robineau (1985-1994) Gl Hugues Silvestre de Sacy (1994-2001) Gl Roland Le Bourdonnec (2001-2005) Conservateur en chef du patrimoine Agnès Chablat-Beylot (depuis 2005)	Gl de brigade Jean-Claude Marion (1996-1998) Gl de brigade Georges Philippot (1998-2003) Gl de brigade Yves-Alain Quentel (2003-2005) Conservateur en chef du patrimoine Odile Jurbert (depuis 2005)
<b>SHD</b>			
Vice-amiral d'escadre Louis Dubessey de Contenson (2005-2008) Gl de division Gilles Robert (2008-2011) Gl de brigade Olivier Paulus (depuis 2011)			

## Annexe n°2 - Liste des personnes interviewées

### 1. Par le Service historique de l'Armée de l'Air

N°	Personne	Qualité <sup>152</sup>	Interviewer (s)	Date(s) entretien	Lieu entretien	Durée entretien	C <sub>153</sub>	Dons ?
<b>Récits biographiques (1974-1993)</b>								
2	CHRISTIANNE Charles	Général de BA		27/09/1974 20/11/1974	S.H.A.A. Domicile	8h 30		
3	d'HARCOURT Jean	Général de CA		03/12/1974	Paris	1h 00		
9				<i>Cote non attribuée</i>				
18	RIDRAY Jean	Commandant		26/06/1975	Paris	1h 25		
19	CADET René	Lt-Colonel		01/07/1975	St-Georges-de-Didonne	2h 15		
20	BAILLY Paul	Général d'AA		02/07/1975 15/10/1975	Fontainebleau	3h		
21	GAMBIER Paul	Général de BA		23/10/1975	Paris	2h 30		
24	JAUNEAUD Henri	Général de CA		27/11/1975 05/12/1975	Paris	6h		
25	CAZENOVE DE PRADINES Pierre	Commandant		03/12/1975	Paris	1h 30		
27	FRAISSINET Jean	Capitaine		18/12/1975	Paris	0h 30		
28	POULIQUEN Joseph	Lt-Colonel		15/01/1976	Saint-Malo	1h 30		
30	ARCHAIMBAULT Henri	Général de DA		20/01/1976	Paris	1h 20		Z 6207 d5 Z 11687 d4
32	FAYET Georges	Général de BA		10/02/1976	Paris	2h		
33	GERARDOT Paul	Général de DA		1976 (3 séances)	Paris	4h 30		Z 6207 d5
34 88	ROQUES Jacques	Capitaine		26/02/1976 15/12/1977	Paris	2h		
35	FISCH René	Lieutenant		27/02/1976	Paris	1h 30		
36	BEZY Jean-Marie	Général de DA		15/03/1976	Chantilly	1h		
37	BASSET Eugène	Général de CA		16/03/1976	S.H.A.A.	4h		Z 11623-11626 Z6417-6418
40	BADRE Paul	Commandant		22/04/1976	Versailles	0h 55		
41	COADOU Marcel	Commandant		04/05/1976	Boulogne-sur-Mer	3h		
42	GERVAIS René	Colonel		12/05/1976	S.H.A.A.	2h		
43	MONTRELAY Léon	Général de DA		17/05/1976 31/05/1976	Paris	4h 30		Z 6207 d11
45	KELLER René	Général d'AA		16/06/1976	Paris	1h 30		
46	ROUSSY DE SALES André	Commandant		21/06/1976 24/06/1976	Paris	2h 15		
52	THIRY Jean	Général d'AA		28/10/1976	Paris	3h		
53	GISCLON Jean	Commandant		12/10/1976	Paris	3h		
58	TOURNAIRE Pierre- André dit RENAITOUR Jean- Michel	Homme politique		13/01/1977 18/01/1977	Paris	3h 40		

<sup>152</sup> BA : Base aérienne, DA : Division aérienne, CA : Corps d'armée de l'air, RA : Région aérienne.

<sup>153</sup> Communication. R : Réservée. Rp : Réservée pour plusieurs passages. NC : Non communicable jusqu'en 2021.

Absence : libre.

59	LELANDAIS Louis	Sous-Lieutenant	21/10/1977	Dinan	1h	
60	DUCELLIER Paul	Aviateur	04/02/1979 12/10/1979	Boulogne-Billancourt	3h 10	
64	CUFFAUT Léon	Général de BA	01/03/1977	Auxerre	3h 15	
89	HOFF Pierre-Marie	Contrôleur Général	26/12/1977	S.H.A.A.	1h 30	
91	BECAM Jean	Général de DA	12/01/1978	Paris	3h 30	
92	MARTIN André	Général d'AA	03/02/1978 22/02/1978	S.H.A.A.	3h 30	
93	MAZO Christian	Colonel	09/02/1978 02/03/1978	Paris	5h	
94	REVEILHAC Jean-Baptiste	Lt-Colonel	15/09/1978	Paris	1h 45	
100	DE RANCOURT DE MIMERAND Henri	Général de CA	1978 (3 séances)	Paris	4h	
102	FUSTER Serge	Capitaine	06/05/1978	S.H.A.A.	2h	
103	CLAISSE Maurice	Lt-Colonel	09/05/1978	Dammarie-les-Lys (77)	2h 30	
104	VENOT Gaston	Général de CA	18/05/1978	Meursault (21)	4h	
116	MARIAGE Pierre	Colonel	27/10/1978	Paris	1h 30	Z 5710
121	DU BOUCHER Jacques	Lt-Colonel	06/12/1978	Neuilly (92)	1h 15	Z 11273
124	CARISTAN Hilarion	Commandant	23/01/1979	n/a	3h 20	
125	BRUN Jean	Commandant	09/02/1979	Courbevoie (92)	0h 45	
126	BOULARD Georges	Aviateur	16/02/1979	Paris	1h	
127	GRIMAL Georges	Général de DA	20/02/1979	S.H.A.A.	2h 30	
129	CHEVALIER Léon	Caporal	22/02/1979	Nantes (44)	1h	
132	BAZAUGOUR Jean	Général de BA	02/03/1979	Paris	1h 30	
133	VENIEL Victor	Lt-Colonel	06/03/1979	S.H.A.A.	2h 30	
138	FABRY Jacques	Général de CA	28/03/1979	Florensac (34)	2h	
140	ERNOUL DE LA CHENELIERE François	Général d'AA	1979 (5 séances)	Neuilly (92)	10h	
142	PACOT André	Colonel	15/04/1979	Montrouge (92)	1h 40	
143	HAY DE SLADE Henri	Commandant	27/04/1979	S.H.A.A.	1h 30	
145	GALLOIS Pierre-Marie	Général de BA	10/05/1979 22/06/1979	Paris	4h	
146	BROHON Raymond	Général de CA	1979-1990 (63 séances)	n/a	145h	
147	GENTY Robert	Colonel	15/05/1979 08/06/1979	n/a	4h 15	
148	PINOT Edouard	Lt-Colonel	16/05/1979	Eckbolsheim (67)	2h 15	
149	KERBOUCH Eugène	Commandant	31/05/1979	Nantes	1h 30	
150	D'HERBOMEZ Hubert	Colonel	22/05/1979	Nantes	1h 25	
152	ALLEZ Jacques	Commandant	07/06/1979	Paris	0h 45	
153	DECOOP Gaston	Ingénieur	19/06/1979	Sceaux (92)	1h 30	Z 21930
162	CHICHET Pierre	Aviateur	01/10/1979	Paris	1h 30	
166	DEFRISE Marcel	Colonel	15/10/1979	Vézinet (78)	2h 30	
168	FRANDON René	Général de CA	18/10/1979	Paris	2h 45	
169	LEPS Jacques	Colonel	22/10/1979 29/10/1979	Paris	2h 30	
170	ANDRE Jacques	Colonel	25/10/1979	Cagnes-sur-Mer (06)	2h 30	
171	PROUST Octave	Capitaine	09/11/1979 24/01/1980	S.H.A.A.	2h 45	
174	BRISSOT Henri	Ingénieur Général	20/11/1979	S.H.A.A.	2h	
176	VIDAL Charles	Colonel	22/11/1979	Paris	1h 30	



177	HONNORAT Paul	Capitaine	29/11/1979	Paris	1h 30	
180	COURNOT Jean	Capitaine	1979 et 1981 (3 séances)	Paris	5h	
182	BARTHELEMY Raymond	Colonel	09/01/1980	S.H.A.A.	3h	
186	TURPAUD René	Capitaine	30/01/1980	S.H.A.A.	1h	
187	ROSSIGNOL Jean	Aviateur	14/02/1980	Paris	1h 10	
193	STROHM Pierre- André	Lieutenant	20/03/1980	Lagny-sur-Marne	1h 15	
194	WEILL Gérard	Capitaine	26/03/1980	Paris	2h 15	
195	GAMA Paul	Général de DA	27/03/1980	Dinard (22)	1h 30	
196	BELLONTE Maurice	Pilote de raid	17/04/1980	Paris	1h	
198	ASTRUC Marcel	Général de BA	01/10/1980	Badens	2h	
199	De RIVALS- MAZERES Guillaume	Général de CA	28/10/1980 14/10/1984	S.H.A.A.	5h 30	Z 20010d
202	ALIAS Henri	Colonel	28/11/1980	Paris	3h	
212	Prince MURAT Achille	Lieutenant	11/03/1981	Paris	1h	
216	LEDUC Alexandre	Capitaine	26/03/1981	Paris	1h 30	
223	AUBINIÈRE Robert	Général de DA	28/04/1981 19/05/1981	S.H.A.A.	4h 30	
228	MARIE Bernard	Colonel	15/05/1981 26/06/1981	S.H.A.A.	3h	
238	MACAIGNE Jean	Aviateur	23/06/1981	Paris	0h 45	
241	DELACHAUX Jacqueline	Fille d'un Général	02/07/1981	Senlis (60)	1h	
249	DABRY Jean-Pierre	Aviateur	23/09/1981	Montmorency	0h 50	
254	De BOYSSON René	Général de DA	13/10/1981	Paris	1h 30	
255	GUERILLOT René	Aviateur	14/10/1981	Le Havre (76)	0h 30	
256	GUYOT Raoul	Lieutenant	04/11/1981	Arcueil (94)	1h 20	
265	GAUTHIER Gabriel	Général d'AA	19/01/1982 23/02/1982	S.H.A.A.	3h 30	
272	MEURANT Robert	Lt-Colonel	08/02/1982	S.H.A.A.	2h	
278	ZIEGÉNÉRALER Henri	Inspecteur Général	03/03/1982 12/05/1982 17/04/1985 28/06/1985	S.H.A.A.	4h	Z 20012 d1 Z 21321 d4 Z 21928 d3 Z 24464 d2 Z 24470-24472
290	FLAMAND Charles	Colonel	11/05/1982 15/06/1982 05/04/1984	Les Mureaux	8h	Z 20010 d1
293	BOUVARRE Pierre	Général de DA	1983 et 1994 (4 séances)	S.H.A.A.	9h	
296	GANUCHAUD Jean- Marie	Lt-Colonel	09/06/1982	Nice	2h	
299	BURETEL de CHASSEY Xavier	Général de DA	29/06/1982	S.H.A.A.	2h 30	
303	HUREL Maurice	Cne de Frégate	20/07/1982	Neuilly-sur-Seine	1h 30	
305	CORBE Joseph	Sergent	26/07/1982	S.H.A.A.	1h 20	
307	RICHARD Esther	Capitaine	30/07/1982	Paris	1h 20	
310	GATISSOU René	Lt-Colonel	12/10/1982	S.H.A.A.	1h 15	
311	VAN DER DORPE René	Lieutenant	19/10/1982	Marseille	1h	
318	HEDERER Fernand	Contrôleur Général	1982-1983 (8 séances)	Paris (domicile)	9h 30	
320	HAUTIERE Yves	Général	29/11/1982	S.H.A.A.	3h 30	
321	PETIT Léon	Général	07/12/1982	S.H.A.A.	3h 45	

			12/01/1983		
322	DE LAMETH Jean	Capitaine	09/12/1982	S.H.A.A.	1h 10
325	MARIAS Raoul	Général	12/01/1983 15/12/1983	S.H.A.A.	4h 30
326	HELIOT Bernard	Lt-Colonel	13/01/1983	S.H.A.A.	2h
327	LAVEISSIERE André		20/01/1983	Boulogne-Billancourt (domicile)	1h 30
328	LARGEAUD André	Capitaine	02/02/1983	Antony	2h
329	ROBERT Marcel	Colonel	03/02/1983	Meudon	1h
332	MALARDEL Roger	Colonel	09/02/1983	Sceaux	0h 45
334	RATISBONNE de RAVENEL Michel	Commandant	15/02/1983	Paris	0h 55
335	BUCHETTE- PUYPEROUX Marcel	Commandant	16/02/1983	Antibes	1h 30
336	PLUBEAU Camille	Lt-Colonel	16/02/1983	Antibes	1h 30
337	COURT François		01/03/1983	Paris	1h 30
338	LEGROIGNEC Jacques	Général	08/03/1983 17/10/1983	S.H.A.A.	7h 30
339	CHRETIENNE Bernard		10/03/1983	S.H.A.A.	1h 30
340	LE BEAUPIN Henri		10/03/1983	S.H.A.A.	0h 20
341	JEFFREDO Joseph	Colonel	16/03/1983	S.H.A.A.	2h
342	ANDRIEUX Jacques	Général	1983-1984 (8 séances)	Paris	6h 30
343	BONDON René	Commandant	24/03/1983	Perray-en-Yvelines	1h 30
345	LASNIER- LACHAISE Charles	Général	1983 et 1994 (5 séances)	S.H.A.A.	7h 30
346	COLLARDEY Jacques	Colonel	02/05/1983	Sceaux	2h
350	ROSE André	Lieutenant	26/05/1983	Amiens	1h 30
354	PENICAULT Olivier	Lt-Colonel	08/06/1983	Nice	1h
358	CITROEN Bernard	Commandant	22/06/1983	S.H.A.A.	2h 15
359	DJABIAN Jean	Lieutenant	04/07/1983	Clichy	2h
361	LIBERT Georges	Commandant	20/07/1983	S.H.A.A.	1h 30
364	GARDE Georges	Général	11/10/1983	S.H.A.A.	1h 15
365	JARDIN Jean	Général	1983-1984 (4 séances)	Neuilly-sur-Seine	7h
368	LEBLOND Roland	Lieutenant	10/11/1983	Vincennes	1h 30
370	DIETRICH Henri	Colonel	16/11/1983	Deuil-la-Barre	1h
371	LAMBLIN Jacques	Lieutenant	28/11/1983	Paris	1h
374	BECHOFF Roland	Sergent	08/12/1983	Paris	1h 15
375	PANHARD René	Commandant	19/01/1984	S.H.A.A.	1h 15
376	MODRET Jean		20/01/1984	Anglet	2h
379	MOINE Jean	Capitaine	31/01/1984	Aéroclub de France	0h 50
380	VINCOTTE Max	Colonel	1984 (5 séances)	S.H.A.A.	6h
383	HOUSSET Marcel	Général de BA	08/02/1984	S.H.A.A.	2h 15
384	LERAT-LEHART Georges	Commandant	23/02/1984	S.H.A.A.	1h
385	LAURENT Pierre	Général de DA	29/02/1984	S.H.A.A.	3h
386	ACCART Jean	Général de CA	09/03/1984	S.H.A.A.	3h
387	IVERNEL Jean	Colonel	12/03/1984	S.H.A.A.	2h 30
390	EISENBACH Guy	Colonel	04/04/1984	Balard	1h 15
394	DURIEUX André	Colonel	25/05/1984 07/07/1984	S.H.A.A.	4h 30
395	BARBERON Jean	Général	05/07/1984	Paris	2h

397	VANNIER Louis	Commandant	28/10/1979	Paris	2h
398	LE FLECHER Lois	Colonel	08/08/1986 08/12/1986	S.H.A.A.	3h
408	FABRE-GARRUS Yves	Général de CA	06/12/1984	Aix-en-Provence	3h 45
411	LE PALLEC Joseph	Capitaine	28/01/1985	Athis-Mons	1h 15
416	ROSS Pol	Commandant	27/02/1985	Le Cannet	1h
420	GUILLEMIN de MONPLANET Jacques	Général de BA	18/03/1985 22/03/1985	S.H.A.A.	3h
421	DUNOD Georges	Lt-Colonel	01/04/1985	Paris	0h 50
422	PERETZ Emile	Médecin lieutenant	03/04/1985	Paris	2h 15
426	PONSIN Marcel	Lieutenant	13/05/1985	Strasbourg	1h 30
428	DAUSSAC Eugène	Colonel	30/05/1985	S.H.A.A.	1h 30
432	ARNOULD René	Colonel	23/07/1985	S.H.A.A.	2h 10
433	BIANCHI Paul	Commandant	01/10/1985	Montrouge	2h
436	SAINT-MACARY Daniel	Général de CA	22/10/1985	S.H.A.A.	2h 15
438	LEGROS Maurice	Général de BA	28/11/1985	S.H.A.A.	1h 30
435	PAYEN Claude	Général de DA	1985-1987 (6 séances)	S.H.A.A.	23h
440	BARBE Alexandre	Colonel	1985-1987 (3 séances)	S.H.A.A.	5h
441	BOUCHAREINC Pierre	Sergent-chef	20/01/1986	Aulnay-sous-Bois	1h
443	JOSSELIN René	Lt-Colonel	04/02/1986	S.H.A.A.	0h 55
445	ROZOY François	Général de BA	10/02/1986 28/04/1986 06/05/1986	S.H.A.A.	5h 30
448	CLEMENT Edouard	Commandant	03/03/1986	Paris	0h 45
450	MASNOU François	Général de BA	18/03/1986 27/03/1986	Paris	3h 20
454	VAN WYMEERSCH Raymond	Commandant	16/04/1986	La Rochelle	1h 30
455	DUVAL Albert	Cne de Corvette	23/04/1986	Vanves	1h 15
464	DEPECKER Maurice	Mécanicien	01/07/1986	Paris	1h 30
467	GUEGEN Yves	Général de CA	1986-1988 (7 séances)	S.H.A.A.	10h
468	RIVES Albert	Capitaine	08/10/1986	S.H.A.A.	1h 10
469	CROENNE Robert	Adjudant-chef	1986 (8 séances)	S.H.A.A.	11h 30
471	STREIFF Raymond	Lieutenant	27/10/1986	Strasbourg	2h 30
473	FORESTIER Jean	Ingénieur Général	17/11/1986 30/01/1986	S.H.A.A.	4h 30
475	AZOULAY Albert	Caporal-chef	02/12/1986 09/12/1986	S.H.A.A.	5h
476	COTTET Roger	Lt-Colonel	14/12/1986	S.H.A.A.	1h
478	BERTHET Louis	Colonel	27/01/1987 03/02/1987	S.H.A.A.	3h
479	SAUVANET Léon	Lt-Colonel	28/01/1987	S.H.A.A.	1h 30
480	CAPILLON Bernard	Général d'AA	1987-1989 (5 séances)	S.H.A.A.	14h 15
484	PLISSON Henri	Sergent	03/03/1987	Montrouge	0h 45
486	PICARD Jacques	Ingénieur	10/03/1987	Paris	1h 30
487	BRASSART Jean- Paul	Sergent-chef	12/03/1987	Saint-Cloud	0h 45
488	RUBIN René	Lt-Colonel	19/03/1987	Le Chesnay (78)	1h 15
491	TOURTEAU Jean	Commandant	30/04/1987	S.H.A.A.	1h 40

			14/05/1987		
492	BLECH François	Colonel	11/05/1987 05/10/1987	S.H.A.A.	3h
493	DESLORIEUX André	Lt-Colonel	13/05/1987	S.H.A.A.	2h
494	REYNAUD- FOURTON Pierre	Pilote civil	19/05/1987	Paris	1h
496	HONNORAT DE MALLIARD Jean	Colonel	25/06/1987	Paris	1h 15
497	GRIMAL Georges	Général de DA	02/07/1987 26/10/1987	S.H.A.A.	3h 30
499	BENOIT André	Adjudant	06/10/1987 13/10/1987	S.H.A.A.	3h
500	DEPLANTE Henri	Lieutenant	07/10/1987	Paris	3h
501	DEMAIZIERE Louis	Ingénieur	08/10/1987	Garches	2h
503	DESGREES DU LOU Emmanuel	Colonel	14/11/1987	Paris	1h 20
504	ESCOFFIER Pierre	Capitaine	15/10/1987 30/11/1987	Paris	1h 30
505	ROUMENS Jean	Affecté au SFA <sup>154</sup>	27/10/1987	Boulogne	1h 15
506	SARRAZIN Jean	Mécanicien	05/11/1987	Joinville-le-Pont	1h 20
507	LOCQUENEUX Charles	Colonel	16/11/1987	Paris	1h 15
509	BODET Pol	Ingénieur	24/11/1987	S.H.A.A.	1h 30
511	COCHIN Denys	Civil	03/12/1987	Paris	1h
513	FRANCOIS Georges	Sergent	10/12/1987	S.H.A.A.	1h
516	GODDE Claude	Général de BA	25/02/1988 19/04/1988	S.H.A.A.	4h 50
518	NICAISE Robert	Colonel	1988 (3 séances)	Paris	3h 45
519	LE BLEVENNEC Guy	Colonel	03/05/1988	Mareil-Marly	1h 30
520	De LOUSTAL Charles	Général de DA	24/05/1988 10/06/1988	S.H.A.A.	4h 15
521	BUFFAT Gilbert	Colonel	08/06/1988	Wissous	1h
522	LOTTI Armand	Capitaine	19/07/1988 01/06/1989	Le Cannet S.H.A.A.	2h 10
523	ROSTAING Marc	Opérateur radar	1988 (3 séances)	S.H.A.A.	4h
525	MARCHAL Raymond	Ingénieur Général	1988 (3 séances)	Marcel-Marly	3h 15
526	GÉNÉRALAVANY Roland	Général de CA	06/10/1988	Paris	1h 15
527	LECOEUR Edouard	Lieutenant	11/10/1988	Paris	1h 15
528	GRAIS Jacques	Commandant CRS	20/10/1988 19/12/1988	S.H.A.A.	1h 30
529	PASCUCCI Bernard	Service information AA	03/05/1988	Mareil-Marly	1h 30
530	SEGUIN Pierre	Lt-Colonel	15/11/1983	Sceaux	1h
531	THIERRY Paul	Témoin guerre du Rif	18/11/1988	S.H.A.A.	1h
532	MAURIN Philippe	Général d'AA	1988 (4 séances)	S.H.A.A.	10h 30
536	SU Sampong	Commandant khmer	12/01/1989 19/01/1989	S.H.A.A.	3h 30

<sup>154</sup> Service des Fabrications Aéronautiques

538	ROY René	Adjudant-chef		17/01/1989	S.H.A.A.	1h 10
540	LUPOLD Christian	Colonel		1989 (3 séances)	S.H.A.A.	2h 20
541	GOFFIN Raymond	Ingénieur en chef		27/01/1989	S.H.A.A.	1h 30
542	BREGUET Claude	Neveu d'un industriel		01/02/1989	Paris	1h
543	DESCLERC Abel	Colonel		15/02/1989 01/03/1989	S.H.A.A.	2h 15
544	GRIGAUT Claude	Général d'AA		21/02/1989 22/02/1989	St-Rémy-de-Provence	7h
545	MARTY René	Général		12/04/1989	Paris	1h
546	MAURY Gérard	Colonel		1989 et 1992 (5 séances)	Paris	6h 45
547	MORE Marcel	Témoin de l'Aéropostale		20/04/1989	Courbevoie	1h
548	BATLLE Joseph	Lt-Colonel		25/04/1989	Vinca	2h 15
549	HIRSCH Robert	Lt-Colonel		1989 (3 séances)	S.H.A.A.	3h 45
550	PARIT Jean-Charles	Ingénieur		29/05/1989	Paris	0h 30
551	SURVILLE Dominique	Général de BA	Général L. Robineau	1989 (3 séances)	S.H.A.A.	6h
554	ANDRE Valérie	Médecin Général	F. de Ruffray E. Breguet	26/06/1989 05/02/1990 20/06/1990	Domicile (Issy-les-Moulineaux)	3h 30
557	CLAIRE Albert	Général de BA	F. de Ruffray E. Breguet	21/09/1989 20/11/1989	S.H.A.A.	4h
559	RAGUENET DE SAINT-ALBIN Gaston	Colonel	F. de Ruffray E. Breguet	03/10/1989	Domicile (St-Cyr-en-Val)	2h 40
560	ROGER Julien	Civil	Maj. Marc Rostaing	02/10/1989	Domicile (Sisco)	1h 40
562	LA MARTINIÈRE Jean	Colonel	F. de Ruffray E. Breguet	1990 (5 séances)	Paris (domicile)	6h
564	MARCILLAC Raymond	Capitaine	F. de Ruffray E. Breguet	25/10/1989	Paris	0h 40
565	FAURE Alain	Colonel	F. de Ruffray E. Breguet	1989 (3 séances)	S.H.A.A.	4h 30
566	LAGARDE Auguste	Ingénieur	E. Breguet aviateur J-C. Sauvage	04/12/1989	Domicile (Vélizy)	2h 15
567	VINCENT-LOUIS Nicole		F. de Ruffray E. Breguet	14/12/1989	Boulogne (domicile)	1h
568	CHARTIER Maurice	Ingénieur	E. Breguet	16/01/1990	S.H.A.A.	1h 15
569	SAGET Jean-Marie	Pilote d'essais	E. Breguet Général L. Robineau	17/01/1990	S.H.A.A.	3h
570	LERCHE Achille	Général	F. de Ruffray E. Breguet	1990 (4 séances)	S.H.A.A.	13h 30
571	ISRAEL Jean	Lt-Colonel	E. Breguet P. Audoin	23/01/1990 07/10/1994	S.H.A.A.	2h 45
573	De REBOUL Guy	Colonel	F. de Ruffray Aviateur J-C. Sauvage	09/02/1990 01/03/1990 05/03/1990	S.H.A.A.	4h 30
574	RAYNAUD Marc	Lt-Colonel	F. de Ruffray	16/02/1990 08/03/1990	Vanves (Domicile)	3h
575	PETIT Edmond	Colonel	E. Breguet	26/02/1990 04/04/1990	Domicile (La-Selle-St-Cloud)	3h
576	AMARGER Georges	Colonel	E. Breguet Aviateur J-C. Sauvage	06/03/1990	Toulon (Domicile)	1h 20

577	ROUSSILAT Robert	Colonel	F. de Ruffray E. Breguet	19/03/1990	Chantilly (domicile)	1h 30	
578	HENRY André	Lieutenant	E. Breguet Aviateur J-C. Sauvage	17/02/1990 21/03/1990 25/04/1990	S.H.A.A.	2h 30	
580	HUTTER Maurice	Colonel	F. de Ruffray Aviateur J-C Sauvage	27/03/1990	Boulogne (domicile)	0h 45	
581	COUDERT Jean- Claude	Colonel	F. de Ruffray Aviateur J-C. Sauvage	03/04/1990 10/05/1990	Paris (domicile)	3h	
582	De PREVAL Marie- François	Commandant	E. Breguet	11/04/1990	Paris (domicile)	2h 30	
583	JARRY Pierre	Général de DA	F. de Ruffray Aviateur J-C. Sauvage	18/04/1990 20/04/1990 06/06/1990	S.H.A.A.	7h 30	
585	GAZZANO Humbert	Général de DA	F. de Ruffray Aviateur J-C. Sauvage	18/05/1990 07/06/1990	S.H.A.A.	3h 40	
586	PEQUIGNOT Jean	Général de DA	F. de Ruffray Aviateur J-C. Sauvage	28/05/1990 14/06/1990 15/11/1990	S.H.A.A.	5h 30	
590	SALES Edouard	Colonel	F. de Ruffray E. Breguet	17/09/1990 25/10/1990 19/11/1990	S.H.A.A.	4h	
592	GOUPY Claude	Général de BA	F. de Ruffray Aviateur Saby	01/10/1990	S.H.A.A.	1h 15	
593	BIRDEN Pierre	Général de CA	F. de Ruffray E. Breguet	16/10/1990	S.H.A.A.	3h 15	
595	VAUCHY Jean-Marie	Colonel	F. de Ruffray Aviateur Saby	1990-1991 (5 séances)	S.H.A.A.	8h	
596	LA BOURDONNAYE Guy	Colonel	F. de Ruffray Aviateur Saby	1990 (4 séances)	S.H.A.A.	8h	
597	RECEVEAU Roger	Lt-Colonel	E. Breguet Aviateur Saby	07/11/1990 20/11/1990 27/11/1990	S.H.A.A.	7h 15	
598	PERROT DE THANNEBERG Guy	Colonel	F. de Ruffray E. Breguet	1990 (3 séances)	S.H.A.A.	4h	
599	DE PREMORÉL Charles Durand	Général de DA	F. de Ruffray Aviateur O. Lefort	05/12/1990 11/12/1990	Versailles (domicile)	3h	
600	PINCON Jean	Commandant	E. Breguet Av Olivier Lefort	12/12/1990	S.H.A.A.	1h 40	
601	BONNET Louis	Sergent	E. Breguet Av Olivier Lefort	13/12/1990	S.H.A.A.	0h 45	
602	ALIBERT Pierre	Général de DA	F. de Ruffray E. Breguet	1990-1991 (3 séances)	Paris (domicile)	4h 30	R
603	FORGET Michel	Général de CA	Général L. Robineau E. Breguet F. de Ruffray	09/01/1991 05/02/1991 02/04/1991	S.H.A.A.	4h 30	R P
604	DUVAL Roger	Général de BA	F. de Ruffray O. Lefort	1991 (3 séances)	S.H.A.A. Hospital Begin	6h 40	
605	BADRE Jean	Prêtre	E. Breguet	24/01/1991	Paris	0h 40	R
606	RHENTER Roger	Général d'AA	Général L. Robineau F. de Ruffray	31/01/1991 13/02/1991 25/02/1991	S.H.A.A.	5h	

			E. Breguet O. Lefort	11/03/1991		
607	DE BURETEL DE CHASSEY Pascal	Général d'AA	Général L. Robineau F. de Ruffray E. Breguet	1991 (5 séances)	S.H.A.A.	10h 30
608	GODAR Robert	Révérénd père	F. de Ruffray Av. O. Lefort	14/02/1991	Presbytère de St-Pierre de Caen	3h
638	ESCUDIER Georges	Capitaine	F. de Ruffray Av Olivier Lefort	18/03/1991 25/03/1991 03/04/1991	S.H.A.A.	5h
639	KAISSY Adnan	Colonel	E. Breguet	1991-1992 (9 séances)	Paris (domicile)	7h 30
640	COPEL Etienne	Général	Général L. Robineau E. Breguet	30/05/1991 25/06/1991	S.H.A.A.	3h
642	PONCET Gilbert	Lt-Colonel	Emmanuel Breguet	10/09/1991 11/09/1991	S.H.A.A.	2h 15
644	FUCHS Fernand	Colonel	E. Breguet	13/11/1991	Paris	1h 10
646	MICHAUX Alain	Colonel	Général L. Robineau E. Breguet	03/12/1991	S.H.A.A.	3h
649	BLANCARD Jean	Ingénieur Général	Général L. Robineau E. Breguet Aviateur Philippe Morin	20/01/1992	S.H.A.A.	1h 15
651	BRESSOUD André	Adjudant-chef	E. Breguet Aviateur P. Morin	12/02/1992	S.H.A.A.	1h 20
652	RICHER Jacques	Colonel	E. Breguet	18/02/1992	Domicile	2h 15
654	BOURARD Denys	Commandant	Général L. Robineau E. Breguet	04/03/1992	Mémorial de la Seconde Guerre mondiale (Caen)	2h 30
655	ARMAND Georges	Pilote de ligne	E. Breguet Av P. Morin	n/a	Domicile	3h 30
656	LERUSTE Gérard	Commandant	E. Breguet Av F. Ferrand	18/03/1992 30/03/1992	S.H.A.A.	3h 15
660	LORIDAN Michel	Général de DA	Général L. Robineau E. Breguet F. de Ruffray Aviateur Philippe Morin	13/04/1992 14/05/1992 05/06/1992	S.H.A.A.	3h
661	MIRLESSE Albert	Commandant	E. Breguet F. de Ruffray	19/05/1992 29/06/1992	Paris (domicile)	2h 30
662	LORILLON Pierre	Commandant	Patrick Audoin Av Philippe Morin	21/05/1992	S.H.A.A.	1h
666	LOIZILLON Hubert	Général de DA	F. de Ruffray Av F. Ferrand	24/06/1992	Paris (domicile)	1h 30
667	ROUQUETTE Marcel	Général	F. de Ruffray Av F. Ferrand	02/07/1992 09/07/1992 07/10/1992	S.H.A.A.	4h
668	NIOLLET Michel	Général de BA	E. Breguet Av F. Ferrand	22/07/1992	S.H.A.A.	3h
669				<i>Cote non attribuée</i>		
671	TEISSEIRE Jean	Colonel	F. de Ruffray E. Breguet F. Ferrand	1992-1993 (5 séances)	S.H.A.A.	8h

Premier thème : l'École de l'Air avant 1939 (1975-1977)						
13	HEBRARD Jean	Général de BA	06/06/1975	Paris	2h 45	Z 5523 d2
16	GONANT René	Colonel	11/06/1975	La Bresse	2h 45	
44	LAUZIN Charles	Général de CA	18/05/1976	Paris	3h 00	Z 11271
63			22/02/1977			
Second thème : les débuts de l'aviation (1975-1987)						
7	FABRE Henri	Pionnier	11/02/1975	Paris	1h 40	
57	FRANTZ Josphe	Capitaine	14/12/1976	Paris	2h 50	
73	WEILLER Paul-Louis	Industriel	03/05/1977	Neuilly (92)	1h 40	
78	VOLPERT Jean	Inspecteur Général	09/06/1977	Paris	1h 40	
80	BLANCHET Pierre	Inspecteur Général	29/06/1977	Paris	1h 30	
81	LEYAT Marcel	Pionnier	05/07/1977	Thiais	4h	
			11/07/1977			
141	SALIS Jean	Fils d'un pionnier	10/04/1979	La Ferté Alais (91)	1h 15	
316	PENEFF Mme	Nièce d'un pionnier	08/11/1982	Paris	1h	
489	SIRETTA Raymond	Caporal	1987	Le Blanc-Mesnil	3h	
			(3 séances)			
Première campagne : les aviateurs de 1914-1918, personnages importants de l'Histoire de l'aviation (1974-1991)						
1	DAVET Jules	Général de DA	16/09/1974	Bureau des Officiers Généraux	2h 30	
6	LA CHAMBRE Guy	Ministre de l'Air	05/02/1975	Paris	1h 00	Z12930
						Z12969
14	COT Pierre	Ministre de l'Air	1975-1976 (3 séances)	Saint-Pied-Gauthier	1h 30	
15	BARBOU Pierre	Commandant	05/06/1975	Angers	2h	
17	NOE Georges	Civil	24/06/1975	Bièvres	1h	
22	TARASCON Paul	Lieutenant	18/11/1975	n/a	1h	
23	DUBONNET André	Sous-Lt	25/11/1974	Paris	1h	
26	WADDINGTON Robert	Lt-Colonel	08/12/1975	Paris	1h 30	
29	SARDIER Gilbert	Lt-Colonel	20/01/1976	Royat	0h 30	
31	HEURTAUX Alfred	Général de BA	26/01/1976	Chantilly	1h 30	
38	BATTESTI François	Commandant	06/04/1976	Assarana (Corse)	1h	
47	DALSACE Jacques	Capitaine	23/11/1976	Paris	0h 30	Z 6207 d7
49	BOISSEAUX Maurice	Commandant	18/11/1976	Antibes	2h	
50	LEFEVRE-UTILE Michel	Capitaine	15/10/1976	Nantes	1h 15	
51	TILLON Charles	Ministre de l'Air	22/10/1976	Liffré (35)	2h	
54	VIGUIER Armand	Commandant	08/11/1976	n/a	2h	
55	GIGNOUX Paul	Commandant	23/11/1976	Lyon	1h 45	
61	GREY Charles	Capitaine	11/02/1977	Paris	0h 45	
62	SARKIS Robert	Aviateur	16/02/1977	Boulogne	1h 15	
65	COSSART Jean	Capitaine	10/03/1977	Armentières	1h 45	Z 12952 d2 et 3
66	DUPUICH Jean	Commandant	11/03/1977	Paris	2h	
67	POTEZ Henri	Industriel	15/03/1977	Paris	3h	Z 6207 d6
			18/03/1977			
68	BART Guy	Capitaine	17/03/1977	Paris	1h 50	
69	De LELEE Joseph	Lieutenant	17/03/1977	Cernay-la-ville	1h 45	
70	LUGUET André	Sergent	14/04/1977	Cagnes-sur-Mer	1h 30	
72	De DIESBACH Louis	Homme politique	27/04/1977	Paris	1h 15	
74	CASTELLI Jean	Lieutenant	05/05/1977	Soisy-sur-Ecoles	2h 15	
75	ZANARE AGA Djïbraïl	Commandant	17/05/1977	Rueil-Malmaison	0h 45	
76	GUIGUET Joseph	Lieutenant	07/06/1977	Corbelin (38)	1h 30	
82	GERMAIN René	Sous-Lieutenant	22/07/1977	Choisy-le-Roi	0h 45	
84	DHERS Auguste	Sous-Lieutenant	27/09/1977	n/a	0h 40	
85	DU CAILAR Pierre-	Commandant	25/11/1977	Boulogne-Billancourt	1h	



	Louis				
	DE LA				
87	FREGEOLIERE Renaud	Lieutenant	08/12/1977	Paris	1h
95	BLONDEL	Ingénieur Général	27/02/1978	Domicile	1h
96	GERAUD André	Capitaine	16/02/1978	Arcachon (33)	2h 20
97	DORDILLY François	Colonel	07/03/1978	Paris	1h
99	BOURSIN	Aviateur	30/03/1978	Châteauneuf-sur-Loire (45)	1h 30
106	THOUVENOT Stéphane	Ingénieur Général	08/06/1978 23/06/1978	S.H.A.A.	4h Z 11606 Z 11615
107	ROTIVAL Maurice	Colonel	13/06/1978 20/06/1978	Paris	3h 45
108	JOANNES Marcel	Adjudant	28/06/1978	Châteauneuf-sur-Loire (45)	1h
109	DE FORCEVILLE Philippe	Lieutenant	02/08/1978	Oisemont (80)	1h 15
113	LITEZ-TIVERVAL Marcel	Sergent	26/09/1978	Vésinet (78)	1h
122	BOUCHON Marcel	Lieutenant	08/12/1978	Paris	0h 30
123	CHALANDON Joanny	Lieutenant	22/12/1978 04/01/1979	S.H.A.A.	1h 40
128	DELPORTE Maurice	Sergent	21/02/1979	Paris	1h 15
131	PATAY René	Maréchal des logis	01/03/1979	Bruz (35)	0h 50
136	PETIT Gaston	Sergent	27/03/1979	S.H.A.A.	2h
137	POIVRE Marcel	Lieutenant	28/03/1979	La Varenne (94)	1h 10
139	TEISSERENC Gaston	Aviateur	29/03/1979	Montpellier	0h 35
151	RIPOCHE Albert	Lt-Colonel	23/05/1979	Nantes	0h 35
155	BONIN	Lieutenant	27/06/1979	S.H.A.A.	0h 45
157	PETIT Jean-Marie	Commandant	10/07/1979	Saint-Mandé (94)	1h 20
159	VACHER André	Mécanicien	23/08/1979	S.H.A.A.	0h 40
160	D'ORLEANS Frédéric	Lieutenant	23/08/1979	Paris	0h 45
161	BAROUSSEL Pierre	Aviateur	24/09/1979	Paris	0h 40
163	ARMANO Jacques	Aviateur	04/10/1979	Paris	0h 45
164	BOURUET- AUBERTOT Jean- Marie	Aviateur	09/10/1979	Paris	0h 25
165	MEUNIE D'HOSTEL Pierre-Georges	Sergent	10/10/1979	Paris	0h 45
167	LUCAS Jean		17/10/1979	Bois-Colombes (92)	1h
178	LA FEUILLE Paul	Commandant	06/12/1979 07/01/1980	Paris	2h 45
179	De BRAQUILANGES Marie-Joseph	Commandant	13/12/1979	Limoges (87)	1h 45
181	HUGUES Marcel	Lt-Colonel	03/01/1980	St-Germain-en-Laye (78)	1h 30
185	ANXIONNAZ René	Capitaine	22/01/1980	Paris	1h 30
189	RIME Jacques	Sergent	26/02/1980	Amiens (80)	2h 15
191	LESCUYER Raymond	Mécanicien	05/03/1980	Paris	0h 45
201	BERTON Maurice	Aviateur	21/11/1980	Paris	1h
203	GRIGNON Jean	Aviateur	08/01/1981	Paris	0h 35
209	SARKIS Robert	Aviateur	12/02/1981	Boulogne	0h 45
210	BARBIER Maurice	Adjudant	19/02/1981	Paris	0h 30
213	PAGNY Henri	Capitaine	12/03/1981	Neuilly (92)	3h
214	LEENS André	Caporal	19/03/1981	Paris	0h 45
218	BOUTERON Jacques	Capitaine	01/08/1981	Boulogne	1h
219	GODIN Armand	Aviateur	08/04/1981	Neuilly (92)	0h 30

220	LETURC Jean	Aviateur		14/04/1981	Paris	0h 30	
225	BOURGEOIS Lucien	Aviateur		05/05/1981	Paris	0h 40	
227	DAMIDAUX Louis	Aviateur		12/05/1981	Conflans-Sainte-Honorine (78)	1h	
230	MALGA Roger	Lieutenant		27/05/1981	Paris	0h40	
231	DUVERMY Robert	Commandant		02/06/1981	Toulon (83)	1h 30	
233	GRUILLOT Georges	Cne de Frégate		08/06/1981	La Seyne-sur-Mer (83)	1h	
240	JAGUENAUD Maurice	Capitaine		01/06/1981	Paris	0h 25	
250	LABROUSSE Maurice	Sergent		24/09/1981	Antony (92)	1h	
259	CHARTOIRE Louis	Capitaine		18/11/1981	Chamalières (63)	0h 30	
261	LAMBRET André	Lieutenant		30/11/1981	S.H.A.A.	1h	
263	CARDON Pierre	Aviateur		17/12/1981	Paris	1h 30	
266	RISACHER Louis	Commandant		21/01/1982	Levallois-Perret (92)	1h 30	
267	DURMON Gaston	Commandant		26/01/1982	Nice	1h 30	
282	BRUGERE Jean- Joseph	Adjudant-chef		16/03/1982	Uzerche	1h	
284	MAYEUR Georges	Capitaine		24/03/1982	Paris	1h 15	Z 20009 d1
289	ARTAMONOFF Romain Nicolaievitch	Sergent		07/05/1982	S.H.A.A.	1h	Z 24463 d1
295	HUDLET Frédéric	Capitaine		08/06/1982	Nice	1h	Z 20010 d3
315	CHRISTIANY André	Caporal		03/11/1982	Saint-Maur	0h 30	
317	LABURTHE Pierre	Commandant		23/11/1982	Meudon	1h 05	
333	MARIA Emile	Lieutenant		15/02/1983	Nice	0h 45	
344	MOURAT Armand	Aviateur		11/04/1983	L'Alpe d'Huez	0h 55	
347	CHAVANNES Fernand	Lt-Colonel		03/05/1983	Fontenay aux Roses	1h	
356	VINTEJOUX André	Sergent		14/06/1983	Paris	0h 30	
362	LABUSSIÈRE Gaston	Capitaine		19/09/1983	Châtillon-sur-Loire	1h 30	
367	MALEZIEUX Alban de	Capitaine		03/11/1983	S.H.A.A.	0h 45	
389	VICAIRE René	Adjudant-chef		28/03/1984	Château-Renard	0h 30	
391	DENTY Charles	Adjudant		18/04/1984	Nevers	1h	
393	FLORIAN Bernard	Aviateur		02/05/1984	S.H.A.A.	0h 45	
427	DEVAUX Marcel	Caporal		23/05/1985	Sceaux	1h 30	
434	PLANSON Marie- Louis	Lieutenant		03/10/1985	Gonesse	0h 45	
442	POIRIER Léon	Sergent		29/01/1985	Mont-de-Marsan	1h 15	
456	MENET Paul	Sergent		25/04/1986	Marly-le-Roi	1h	
463	BIRSANSKI Marcel	Capitaine		27/06/1986	Paris	0h 40	
466	FONTAINE Jeanne	Industrielle		30/07/1986	Blanc-Mesnil	1h 15	
472	BOULLET Marcel	Caporal		13/11/1986	Paris	0h 45	
535	BAILLERGEAU Derma	Sergent		09/01/1989	Wissous	1h	
537	C. MARKHAM Miner	Colonel (USAF)		16/01/1989	Paris	1h	
556	CASAUBON Louis	Aviateur		07/08/1989	Savigny-sur-Orge	0h 35	
572	MURRAY- VELLOUDIOS Thanos	Lt-Colonel	Lt-Colonel Laurent <sup>155</sup>	17/12/1989	Athènes	0h 30	
643	BAUDIN Pierre	Adjudant	Emmanuel Breguet	21/10/1991 28/11/1991	Paris (domicile)	2h	

Troisième thème : les aérostiers des deux guerres (1974-1985)

<sup>155</sup> Attaché de l'air français à Athènes

4	ETEVE Albert	Inspecteur Général	16/01/1974	Paris	1h 00
11	BELLENGER Georges	Lt-Colonel	12/03/1975	Le Pecq	1h 15
48	CAQUOT Albert	Inspecteur Général	05/10/1976	Paris	1h 30
56	MATHIEU Joseph	Capitaine	08/12/1976	Lilas (93)	1h 30
83	BRANCHE Joseph	Lieutenant	19/09/1977	Mont-St-Didier (80)	1h
200	VIGNEAUX Maurice	Sergent	20/11/1980	Vincennes	1h 15 Z 15345 d1 Z 24459 d2/3
205	DESACHE Marc	Aviateur	21/01/1981	Paris	1h
224	PETITCOLIN Marcel	Aviateur	29/04/1981	Neuilly (92)	1h 10
226	BOOM Edmond	Lieutenant	07/03/1981	Paris	1h Z 21320 ds
236	NAPHEGYI Marcel	Aviateur	16/06/1981	Paris	1h
242	TORRE Marcel et FERAL Monsieur	Aviateurs	16/07/1981	Compiègne (60)	1h 20
244	WIENER Jean	Aviateur	18/08/1981	Paris	0h 45
245	FENAILLE Raphael	Adjudant-chef	27/08/1981	Pont-Sainte-Maxence (60)	1h
252	MOUTON Georges	Mécanicien	06/10/1981	Compiègne (60)	0h 30
268	TURCK Paul	Aviateur	27/01/1982	Nice	1h 30
355	MARTIN Louis-René	Mécanicien	08/06/1983	Monaco	0h 30
430	MANSUY Julien	Aspirant	14/06/1985	S.H.A.A.	1h 30
<b>Seconde campagne : les Forces Aériennes Françaises Libres et le Normandie-Niemen (1974-1986)</b>					
3	d'HARCOURT Jean	Général de CA	03/12/1974	Paris	1h 00
5	ALLAIN Maurice	Commandant	27/01/1975	S.H.A.A.	3h 00
8	CARAYON Jean	Général de DA	14/02/1975	Paris	2h 00
10	BODET Pierre-Louis	Général d'AA	11/03/1975 15/06/1975	Paris	4h 30
12	MICHAUD Robert	Colonel	28/04/1975	Lavardac (47)	2h 00
71	POUYADE Pierre	Général de BA	25/04/1977 12/05/1977	Bandol (83)	2h 15
77	MENDES-FRANCE Pierre	Commandant, homme politique	09/06/1977	Paris	0h 55
98	DUPERIER Bernard	Colonel	09/03/1978 20/03/1978	Neuilly (92)	3h 15
100	DE RANCOURT DE MIMERAND Henri	Général de CA	1978 (3 séances)	Paris	4h
105	SOUFFLET Jacques	Colonel	01/06/1978	S.H.A.A.	1h
110	DURAND Gustave	Lieutenant	06/09/1978	Paris	1h
111	RAOUL-DUVAL Edouard	Commandant	15/09/1978	Paris	1h
112	LEBIEDINSKY Georges	Capitaine	19/09/1978	Neuilly (92)	1h 30
114	LAFONT Henri	Lt-Colonel	10/10/1978	Paris	1h 30
115	BAILLET Jacques	Colonel	26/10/1978	Paris	2h 30
117	D'ARNAUD DE VITROLLES René	Général de DA	07/11/1978	S.H.A.A.	1h 45
118	BLEUSTEIN- BLANCHET Marcel	Lieutenant	09/11/1978 23/11/1978	Paris	2h
119	TASSIN DE SAINT- PEREUZE Pierre	Colonel	14/11/1978	Châtillon-en-Bazois (58)	1h 45
130	RISSO Joseph	Général de BA	26/02/1979 05/03/1979	S.H.A.A.	4h 30
144	DE LA POYPE Roland	Capitaine	09/05/1979	Paris	1h 30
156	BUTEL Michel	Lieutenant	04/07/1979	Paris	1h 30
183	De BARDON DE SEGONZAC Adalbert	Capitaine	15/01/1980	Neuilly (92)	2h 30

188	SHICK Michel	Capitaine	18/02/1980	S.H.A.A.	1h 15	
192	LANGER Marcel	Lt-Colonel	20/03/1980	S.H.A.A.	3h 15	
204	BERNARD Michel	Capitaine	12/01/1981	S.H.A.A.	1h 30	
206	BECKER Rodolphe	Sergent-chef	22/01/1981	Paris	0h 40	
207	ROSA Claude	Lieutenant	02/02/1981	S.H.A.A.	1h	
208	MOYNET André	Colonel	05/02/1981	Paris	1h 30	
211	GEIGER Raymond	Lt-Colonel	1981 et 1984 (4 séances)	S.H.A.A.	11h 45	
215	HOMOLLE Jean- Louis	Lt-Colonel	25/03/1981	Paris	1h30	
217	GRET Charles	Capitaine	30/03/1981	S.H.A.A.	1h30	
221	DELACHAUX Jacqueline	Lieutenant	23/04/1981	Senlis (60)	0h 45	Z 00300
222	JACQUIER Paul	Général de CA	27/04/1981	Paris	1h	
232	DUMESNIL Alla	Commandant	03/06/1981	Toulon (83)	1h 40	
234	SALASCA Marcel	Capitaine	03/06/1981	Sanary (83)	0h 45	
246	BERCAULT Bernard	Commandant	31/08/1981	Paris	1h 30	
247	ROSENMANN Robert	Sergent-chef	16/09/1981	Paris	0h 50	
248	PRIVE Jean	Capitaine	16/10/1981	S.H.A.A.	2h 10	
251	PIQUET Pierre	Adjudant	29/09/1981	S.H.A.A.	1h 10	
253	GUYARD Raymond	Lieutenant	08/09/1981	Paris	1h 00	
257	GUIGONIS Gaston	Colonel	10/11/1981	S.H.A.A.	1h 30	
258	LIOTE-HUNTER Jean-Jacques	Sergent-chef	12/11/1981	Paris	1h 30	
260	EICHENBAUM Igor	Commandant	1981-1983 (4 séances)	S.H.A.A.	5h 30	
262	De STADIEU Jacques	Commandant	10/12/1981 15/01/1982	S.H.A.A.	2h 30	
264	JAEGER Charles	Commandant	07/01/1982	Dreux (28)	1h 30	
271	BIMONT Robert	Commandant	03/02/1982 11/02/1982	S.H.A.A.	3h 30	
273	MARQUIS Jean	Lieutenant	16/02/1982	S.H.A.A.	1h	
274	MANY Claude	Lieutenant	18/02/1982	Sèvres	0h 45	
275	BARBERON Bernard	Lt-Colonel	22/02/1982	Paris	2h 30	
276	De PANGE Jean	Commandant	1982 (3 séances)	Mareuil	4h 45	
277	MATHEY Henri	Lieutenant	03/03/1982	Besançon	2h 30	
279	IBOS Paul	Commandant	04/03/1982	S.H.A.A.	1h	
283	DISPOT Raymond	Lieutenant	23/03/1982	S.H.A.A.	1h	
285	GRENIER Fernand	Homme politique	19/04/1982	Saint-Denis	2h	
292	CURBELIER René	Sergent	26/05/1982	Drancy	1h 15	
298	PERIGAULT Madeleine	Marraine des groupes Lorraine et Normandie	17/06/1982	Paris	1h	Z 0010 d
300	JACIR Djamil	Sergent	30/06/1982	Paris	2h	
301	BLETON Pierre	Capitaine	01/07/1982	Paris	1h 30	
304	BERDOT Jacques	Sergent	19/07/1982 07/10/1982	S.H.A.A.	2h 15	
308	BELLE Antoine	Adjudant-chef	14/07/1982	S.H.A.A.	1h 30	
309	DAVIES Jacques	Lieutenant	28/09/1982	S.H.A.A.	1h 25	
313	MASSON Roger	Commandant	21/10/1982	S.H.A.A.	1h 15	
314	BRUGGER Jack	Sous-lieutenant	25/10/1982	S.H.A.A.	1h 30	
319	GIGOT DE VILEFAIGNE Guy	Commandant	26/11/1982	Paris	1h 30	
323	BOISOT Marcel	Commandant	13/12/1982	Paris	1h 30	
330	MEISTER Albert		07/02/1983	Paris	1h	

351	LABOUCHERE	Lieutenant	01/06/1983	S.H.A.A.	2h
357	Jacques		15/06/1983		
352	PONT René	Lt-Colonel	02/06/1983	Paris	1h 20
353	REBER Jean		07/06/1983	Nice	1h
358	CITROEN Bernard	Commandant	22/06/1983	S.H.A.A.	2h 15
359	DJABIAN Jean	Commandant	07/07/1983	S.H.A.A.	1h
360	BRUYNEEL André	Commandant	07/07/1983	S.H.A.A.	1h
366	ZUMBACH Jean	Lt-Colonel	26/10/1983	Bonnières (78)	1h 30
369	MOLEUR Robert	Sergent-chef	15/11/1983	Gennevilliers	1h 30
372	MEYER Michel	Flight Lieutenant <sup>156</sup>	30/11/1983	Paris	1h
373	PISCHOF Jean	Lieutenant	07/12/1983 18/01/1984	Elancourt	4h 30
377	GRECOURT Robert	Sergent-chef	25/01/1984	Noyon	1h 20
378	PALEWSKI Gaston	Lt-Colonel	27/01/1984	Saint-Chéron	0h 40
379	MOINE Jean	Cne	31/01/1984	Aéroclub de France	0h 50
388	MOLINARI René	Commandant	13/03/1984	Aix-les-Bains	1h 30
392	MATTEL André	Capitaine	26/04/1984	S.H.A.A.	1h
396	DENIS Jacques	Colonel	07/07/1983	La Rochelle	1h
397	VANNIER Louis	Commandant	28/10/1979	Paris	2h
401	NEGRIER Victor	Sergent	19/10/1984	S.H.A.A.	1h 10
414	ROUMET Philippe	Capitaine	18/02/1985	Paris	1h
417	GOMOND Maurice	Sergent-chef	28/02/1985	Mandelieu	1h
424	LEMAITRE Jacques	Aviateur	29/04/1985	Vanves	1h 15
425	LEVY Robert	Soldat 2 <sup>ème</sup> classe	02/05/1985	S.H.A.A.	1h 30
439	LAMBERMONT Paul	Capitaine	05/12/1985	Paris	0h 45
444	MULLER Henri	Sous-lieutenant	06/02/1986	S.H.A.A.	1h
<b>Troisième campagne : les parachutistes SAS et la Résistance (1979-1992)</b>					
135	ROMANS-PETIT Henri	Colonel	13/03/1979	S.H.A.A.	2h
300	JACIR Djamil	Sergent	30/06/1982	Paris	2h
469	CROENNE Robert	Adjudant-chef	1986 (8 séances)	S.H.A.A.	11h 30
477	JACEK Marius	Soldat 1 <sup>ère</sup> classe	20/01/1987 23/01/1987	S.H.A.A.	2h 15
481	WAUTHIER- WURMSER Claude	Aviateur	13/02/1987 20/02/1987	Paris S.H.A.A.	2h
495	STEPHAN Henri	Capitaine (armée de Terre)	20/05/1987 26/05/1987	Paris	4h 30
500	DEPLANTE Henri	Lieutenant	07/10/1987	Paris	3h
511	COCHIN Denys	Civil	03/12/1987	Paris	1h
524	HENTSCHKE Gilbert	Sergent	27/09/1988	S.H.A.A.	2h30
647	ANSPACH Gilles	Capitaine	E. Breguet Av Philippe Morin 13/01/1992 24/01/1992	S.H.A.A.	2h 15
<b>Quatrième thème : les convoyeuses de l'Air (1977-1992)</b>					
86	DE VENDEUVRE Vassilia	IPSA	28/11/1977	Paris	2h
184	De CLERMONT- TONERRE Charlotte	IPSA et convoyeuse	17/01/1980	Paris	1h
286	PALU Marie-Thérèse	IPSA et convoyeuse	19/04/1982 28/02/1984	Paris	1h 30

<sup>156</sup> Capitaine

399	De LIONCOURT Thérèse	IPSA et convoyeuse Puis consul de France	1984-1985 (9 séances)	Paris S.H.A.A.	15h
400	De GALARD TERRAUBE Geneviève	Sous-lieutenant	02/10/1984	Paris	2h
402	MARESCOT du THILLEUL Monique	Capitaine	09/11/1984	Paris	1h 15
403	LESTRADE de CONTY Christine	Sous-lieutenant	12/11/1984	Paris	0h 45
404	De CLERMONT- TONERRE Michaëla	Capitaine	16/11/1984	Paris	0h 45
405	GRAS Elisabeth	Sous-lieutenant	19/11/1984 04/02/1984	Paris	3h
406	De LA RENAUDIE Valérie	Lieutenant	29/11/1984	Paris	1h 30
407	De TOUCHET France	Lieutenant	04/12/1984	Paris	0h 40
409	De COTTON Chantal	Sous-lieutenant	12/12/1984	Courbevoie	1h
413	RUINARD de BRIMONT Antoinette	Sous-lieutenant	05/02/1985 12/02/1985	Paris	1h 45
419	JEANNEROD Anne- Marie	Sous-lieutenant	14/03/1985	Bourg-La-Reine	2h
423	ROY Solange	Lt-Colonel	16/04/1985 23/04/1985	S.H.A.A.	3h 15
429	DE LANGRE Elizabeth	Sous-lieutenant	03/06/1985	S.H.A.A.	1h 30
470	CALVEL Aimée	Sous-lieutenant	23/10/1986	Paris	1h
490	PERNEY Jacqueline	Pilote civil	02/04/1987	Paris	1h
515	De CHIABRANDO Marie-Marguerite	Pilote civil	04/02/1988	Paris	1h 05
657	FLANDIN-CASSE Alette	IPSA	E. Breguet 25/03/1992	Domicile	0h 40
	DE GUYENCOURT Marguerite				
<b>Cinquième thème : le personnel féminin de l'Armée de l'Air (1979-1989)</b>					
134	ROSSI-GENTY Ida	Capitaine	08/03/1979	Paris	0h 45
190	IMBRECQ Anne- Marie	Lieutenant	03/03/1980 12/09/1980	Paris	0h 45
197	DELVOYE Suzanne	Capitaine	03/06/1980 13/05/1981	S.H.A.A.	3h
229	BOSELLI Elisabeth	Pilote civil	21/04/1981 01/06/1981	S.H.A.A.	3h
235	SALGADO Salita	Commandant	15/06/1981	S.H.A.A.	0h 40
243	FERAL Georgette	Capitaine	28/07/1981	Montmorency (95)	1h 30
26 92	VINCIGUERRA Germaine	Commandant	28/01/1982	Nice	1h 30
70	PICOT-ROCHARD Renée	Capitaine			
291	ORTELLI Lucienne	Infirmière	13/05/1982	Paris	0h 40
294	LAINVILLE Nelly	Infirmière	02/06/1982	Paris	1h 15
297	GINER Germaine	Infirmière	10/06/1982	Nice	2h
298	PERIGAULT Madeleine	Lieutenant	17/06/1982	Paris	1h Z 0010d
302	DELAMAIN- GIRAUD Monique	Sous-lieutenant	08/07/1982	Paris	0h 30
306	MATHERON- CLAUSSE Josanne	Infirmière	27/07/1982	Fresnes	0h 50
312	CASTRELET	Infirmières	20/10/1982	Marseille	1h

	Suzanne FUMAROLI Brigitte					
363	L'HERBIER- MONTAGNON Germaine	Civil		05/10/1983	Tournon	1h 30
382	PROST-SCHOLLE Colette	Lieutenant		03/02/1984	Paris	0h 45
498	FONCK Irène	Femme d'un as		08/07/1987	Paris	2h
558	CAIRE Raymond	Commissaire Général	F. de Ruffray E. Breguet	28/09/1989	S.H.A.A.	1h
<b>Sixième thème : les pilotes formés aux USA et au Canada (1979-1992)</b>						
(41 personnes)						
175	de BURETEL de CHASSEY Georges	Général de CA		21/11/1979 12/12/1979	S.H.A.A.	2h 30
288	NOETINGER Jacques	Lt-Colonel		05/05/1982	S.H.A.A.	1h 20 Z 15345 d7
508	CONSTANT Henry	Lt-Colonel		23/11/1987	S.H.A.A.	1h 30
553	PIERCY Claude	Colonel	E. Breguet aviateur David	19/06/1989	S.H.A.A.	2h 15
555	DOMPNIER Paul	Général de BA	F. de Ruffray Cap-chef Bailly	27/06/1989 11/09/1989	S.H.A.A.	3h 30
561	LOUIS Robert	Ingénieur d'essais	E. Breguet F. de Ruffray	10/10/1989 27/11/1989	Aéroclub de France Domicile (Boulogne)	1h 20
563	MAINGUY Charles	Général de BA	F. de Ruffray aviateur Bruno Martina	24/10/1989	AMBDA à Vaucresson	2h 15
579	SIMEONI Antoine	Colonel	E. Breguet	1990-1991 (4 séances)	Paris (domicile)	4h 15
591	RUPIED Yves	Général de BA	F. de Ruffray E. Breguet	25/09/1990 15/10/1990	Paris (Domicile)	2h 30
594	FLEUROT Philippe	Général d'AA	F. de Ruffray Aviateur Saby	17/10/1990	S.H.A.A.	2h 20
610	PLEVEN Yves		F. de Ruffray E. Breguet	27/02/1991	S.H.A.A.	2h
653	DUFETEL Pierre- André	Colonel	E. Breguet Aviateur Th. De Villers	27/02/1992 12/11/1992	S.H.A.A.	3h
664	FAUGERAS Jacques	Lieutenant	F. de Ruffray Av F. Ferrand	09/06/1992 17/06/1992	S.H.A.A.	2h 30
670	KISLING Jean		F. de Ruffray Av F. Ferrand	17/09/1992	Paris (domicile)	1h 30
MAHLBERG Théodore						
SAINT-CRICQ Maurice						
TEPIN Jean						
<b>Quatrième campagne : la guerre d'Indochine (1976-1992)</b>						
44	LAUZIN Charles	Général de CA		18/05/1976	Paris	0h 45 Z 11271
79	FOURQUET Michel	Général d'AA		14/06/1977 30/06/1978	Neuilly (92)	4h 30
154	PODEVIN Georges et DEFRISE Marcel	Capitaine et Colonel		21/06/1979	Ministère de l'Air	2h 30
158	VAN HINH N'guyen	Général de DA		18/07/1979	Thang-Tam (Cochinchine)	3h
281	DEBERNARDY Marcel	Général de BA		11/03/1982 12/11/1986	S.H.A.A.	4h 45 Z 25096
348	BREGUET François	Ingénieur		04/05/1983	S.H.A.A.	2h
431	LAVERGNE Pierre	Lt-Colonel		1985 (5 séances)	Versailles	6h 30

465	BLANCHET Maurice	Colonel		03/07/1986 04/09/1986	Bourg-La-Reine	2h 15	
514	LELOUP Jean	Général de BA		29/01/1988	S.H.A.A.	2h	
517	NICOT Jean	Général de CA		1988 (7 séances)	S.H.A.A.	12h	
584	CINQUIN Louis	Général de BA	F. de Ruffray E. Breguet	15/05/1990	Office Général de l'air	2h	
587	AUFFRAY Jean- Louis	Général de CA	F. de Ruffray E. Breguet	12/06/1990 03/07/1990	S.H.A.A.	2h 30	R
606	RHENTER Roger	Général d'AA	Général L. Robineau F. de Ruffray E. Breguet O. Lefort	31/01/1991 13/02/1991 25/02/1991 11/03/1991	S.H.A.A.	5h	
<b>Cinquième campagne : la guerre d'Algérie (1976-1992)</b>							
39	CHALLE Maurice	Général d'AA		1976 (4 séances)	Paris	6h 30	
90	JOUANNEAUX Michel	Lieutenant		28/12/1977	Paris	1h 45	
120	JOUHAUD Edmond	Général d'AA		1978 (3 séances)	S.H.A.A.	7h 30	
239	BELLEUX Maurice	Général de DA		25/06/1981 02/12/1981	S.H.A.A.	4h 30	Z 20013 d1
287	POULIQUEN Pierre	Lt-Colonel		26/04/1982	S.H.A.A.	2h	
331	BOILLOT Pierre	Colonel		1983 (4 séances)	n/a	6h 30	
349	DORANCE Michel	Général de DA		09/05/1983	Paradou	2h 45	
398	LE FLECHER Lois	Colonel		08/08/1986 08/12/1986	S.H.A.A.	3h	
474	AVON Maurice	Général de DA		26/11/1986 01/04/1987	Saint-Claude (39)	7h	
645	KAYANAKIS Nicolas	Lieutenant	E. Breguet Aviateur Philippe Morin	19/11/1991 12/12/1991 08/01/1992	S.H.A.A.	4h	
<b>Sixième campagne : l'opération de Suez (1981-1992)</b>							
237	GUERNON Roger	Général d'AA		22/06/1981 21/07/1981	S.H.A.A.	3h 30	
280	SOUVIAT	Général de CA		1982 et 1986 (3 séances)	S.H.A.A. Saint-Cloud	4h	
410	BROHON Raymond DEBERNARDY Marcel	Général de CA Général de BA		20/12/1984	S.H.A.A.	2h15	
446	VEDRINE Jean-Marie BRON Gilbert	Général Colonel		14/02/1986	S.H.A.A.	1h 15	
447	JUILLOT Marcel	Colonel		1986 (3 séances)	S.H.A.A.	4h 30	
449	PERSEVAL Georges	Général de DA		11/03/1986	S.H.A.A.	3h	
451	DUJOUR Jean	Lt-Colonel		20/03/1986	S.H.A.A.	2h	
452	LADOUCE Michel	Général		25/03/1986	S.H.A.A.	1h	
453	BOULEY Jacques	Colonel		07/04/1986	S.H.A.A.	1h 30	
457	VAUJOUR Paul	Général de CA		20/05/1986 28/06/2000	S.H.A.A.	3h 30	
458	MENDIHARAT Jean	Commandant		27/05/1986	S.H.A.A.	1h 30	
459	AGIER Jean	Lieutenant		28/05/1986	n/a	0h 30	
460	PARISOT Clovis	Colonel		04/06/1986	Montmorency	0h 45	
461	SAINT-MARTIN Gérard	Général de CA		19/06/1986	Paris	1h 30	



462	PERDRIZET Maurice	Général de BA		24/06/1986	Crest	1h 15	
485	ALLARD Nelzir	Général de BA		02/03/1988 06/03/1988	S.H.A.A.	2h 15	
588	SAUBOT Robert	Colonel	F. de Ruffray E. Breguet	17/07/1990	S.H.A.A.	1h 30	
589	BECQ DE FOUQUIERES Louis	Colonel	E. Breguet Général Hughes Silvestre de Sacy	11/07/1990 18/07/1990 23/12/1997	Versailles (domicile)	2h 50	
609	LANSOY André	Colonel	F. de Ruffray Av O. Lefort	18/01/1991 02/07/1991	S.H.A.A.	3h	
648	GHESEQUIERE Michel	Contrôleur Général des Armées	Général L. Robineau E. Breguet Av Philippe Morin	16/01/1992 05/02/1992	S.H.A.A.	5h	
658	MAGNANI Etienne	Capitaine	E. Breguet Av F. Ferrand	26/03/1992 27/04/1992	Domicile	3h	
663	EZANNO Yves	Général de CA	E. Breguet Av P. Morin	26/05/1992 27/05/1992	Cannes (domicile)	5h	
<b>Septième campagne : la Guerre du Golfe (1991-1992)</b>							
611D	SOLANET Claude	Général de BA	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	08/03/1991 09/03/1991	Riyad (Arabie Saoudite) <sup>157</sup>	2h	N C
612 D	BALME Robert	Lt-Colonel	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	08/03/1991	Riyad (Arabie Saoudite)	0h 40	N C
613 D	LE MOIGNE Alain	Lt-Colonel	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	08/03/1991	Riyad (Arabie Saoudite)	0h 20	N C
614D	JACOB	Médecin colonel	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	08/03/1991	Riyad (Arabie Saoudite)	0h 25	N C
615D	REGNAULT François	Colonel	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	09/03/1991	Riyad (Arabie Saoudite)	1h 10	N C
616 D	TAFANI Simon	Commandant	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	09/03/1991	Riyad (Arabie Saoudite)	0h 35	N C
617D	BARRANS Michel	Colonel	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	09/03/1991	Riyad (Arabie Saoudite)	0h 40	N C
618 D	CAZENAVE Philippe	Lt-Colonel	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	09/03/1991	Riyad (Arabie Saoudite)	0h 20	N C
619 D	VISCIGÉNÉRALIO Philippe	Capitaine	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	11/03/1991	Riyad (Arabie Saoudite)	0h 30	N C
620	PAIMBAULT Patrick	Lt-Colonel	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	12/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	1h 30	N C
621D	ROCUET Jean-	Capitaine	E. Breguet	12/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 40	N

<sup>157</sup> Les entretiens de cette campagne sont réalisés pour la plupart plus précisément sur l'aéroport de Riyad, ou dans les appareils eux-mêmes : KC-135 ou C-130 Transall. Ils sont incommunicables jusqu'en 2021, tout comme ceux réalisés sur l'intervention au Tchad

	Christophe		P. Audoin Eric Moreau				C
<b>622D</b>	KOEHL Denis	Commandant	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	12/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 45	N C
<b>623</b>	DAPSENS Thierry	Capitaine	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	12/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 30	N C
<b>624</b>	SERRES-LAFINEUR Francis	Lieutenant	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	12/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 15	N C
<b>625D</b>	GÉNÉRALUARD Christian ARMAL Olivier	Sgt-chef Sergent	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	12/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 30	N C
<b>626D</b>	GODIN Hervé	Lieutenant	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	12/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	1h	N C
<b>627D</b>	POTIER Yves COLLINET Jean- Pierre	Lieutenant Lieutenant	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	13/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 20	N C
<b>628D</b>	THEME Jean-Pierre	Capitaine	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	13/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	1h	N C
<b>629D</b>	BRILL Gabriel	Capitaine	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	13/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 45	N C
<b>630D</b>	BOURDEAU Jean- Marc	Commissaire Commandant	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	13/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	1h	N C
<b>631D</b>	FARENEAU père	Aumônier	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	13/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 40	N C
<b>632D</b>	FESTOR André	Adjudant-chef	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	13/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 45	N C
<b>633D</b>	AMBERG Marc	Colonel	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	13/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	1h 20	N C
<b>634D</b>	ORDOUX Thierry	Lieutenant	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	13/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	1h 20	N C
<b>635D</b>	MARTINAGE Gilles	Capitaine	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	14/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	0h 45	N C
<b>636D</b>	GIORDAN Paul	Lt-Colonel	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	14/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	1h 15	N C
<b>637D</b>	STOESSLE Michel	Commandant	E. Breguet P. Audoin Eric Moreau	15/03/1991	El-Ahsa (Arabie Saoudite)	1h	N C
<b>650D</b>	CRESPIN Edouard	Colonel	E. Breguet Av Philippe Morin	21/01/1992 28/01/1992 07/02/1992	S.H.A.A.	6h 15	N C
<b>650D bis</b>	BREGUET Emmanuel	Section orale	Françoise de Ruffray	19/03/1992	S.H.A.A.	n/a	

Septième thème : les aviateurs intervenus au Tchad ou au Kolwezi (1988-1991)					
437	LOMBAERT Raphael	Colonel	21/11/1985 25/11/1985	S.H.A.A.	4h
482	MAURIN François	Général d'AA	1987-1988, 1991 (9 séances)	S.H.A.A.	21h
483	SANTINI Alexis	Colonel	24/02/1987 21/04/1987	S.H.A.A.	4h
502	DELACHENAL Pierre	Général de CA	1987-1988 (4 séances)	S.H.A.A.	9h
510	FORGET Michel- Jacques	Général de CA	1987-1988 (4 séances)	S.H.A.A.	8h
534	VOIRIN André	Sergent	1988-1989 (4 séances)	Boulogne-Billancourt	7h 30
593	BIRDEN Pierre	Général de CA	E. Breguet F. de Ruffray 1990	S.H.A.A.	3h 15
Huitième thème : le pont aérien de Berlin (1988)					
381	MILON André	Lt-Colonel	1984 (3 séances)	S.H.A.A.	6h 45
512	DURANTHON André	Colonel	09/12/1987	S.H.A.A.	1h 15
533	REYX Jacques	Colonel	30/11/1988 15/12/1988	S.H.A.A.	2h 15
Huitième campagne : les derniers appelés du contingent (1996)					
(46 témoins)					
MEGÉNÉRALIO Yann Di					
DE LA FOUCHARDIERE Louis-Joseph					
JEANNE Vincent					
LOPEZ-PINTO Philippe					
NOLI Mathoei					
Neuvième campagne : la Guerre du Kosovo (2000)					
(72 personnes)					
DE CALBIAC Martial Capitaine					
GIRARD Capitaine					
LANATA André Lt-Colonel					
ROSS Lt-Colonel					
VALETTE Capitaine					
Témoins exceptionnels interviewés hors campagne					
101	RICHEY Paul	Colonel	13/04/1978	n/a	2h 15
101 bis	MAILLARD	Aviateur	18/04/1978	Paris	1h
324	TISSANDIER René	Sergent (RAF)	15/12/1982	S.H.A.A.	1h

**Tableau 10 – Les témoins interviewés par le S.H.A.A.**

Source : S.H.A.A., *Histoire orale, Inventaires des témoignages, 5 tomes*

Nb : les dernières campagnes ne sont pas inventoriées

	Récits biographiques		1er thème		2nd thème		1ère campagne		3è thème		2nde campagne		3ème campagne		4ème thème	
<b>Officiers généraux</b>	<b>80</b>	<b>28,07%</b>	<b>2</b>	<b>66,67%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>2</b>	<b>1,79%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>8</b>	<b>8,89%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Généraux d'armée aérienne	11	3,86%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	1,11%	0	0,00%	0	0,00%
Généraux de corps aérien	16	5,61%	1	33,33%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	3	3,33%	0	0,00%	0	0,00%
Généraux de division aérienne	22	7,72%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,89%	0	0,00%	2	2,22%	0	0,00%	0	0,00%
Généraux de bridage aérienne	18	6,32%	1	33,33%	0	0,00%	1	0,89%	0	0,00%	2	2,22%	0	0,00%	0	0,00%
Autres généraux	13	4,56%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Officiers supérieurs</b>	<b>115</b>	<b>40,35%</b>	<b>1</b>	<b>33,33%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>26</b>	<b>23,21%</b>	<b>1</b>	<b>5,88%</b>	<b>34</b>	<b>37,78%</b>	<b>1</b>	<b>10,00%</b>	<b>1</b>	<b>5,26%</b>
Colonels	56	19,65%	1	33,33%	0	0,00%	5	4,46%	0	0,00%	8	8,89%	1	10,00%	0	0,00%
Lieutenant-Colonels	26	9,12%	0	0,00%	0	0,00%	6	5,36%	1	5,88%	8	8,89%	0	0,00%	1	5,26%
Commandants	33	11,58%	0	0,00%	0	0,00%	15	13,39%	0	0,00%	18	20,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Officiers subalternes</b>	<b>35</b>	<b>12,28%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>1</b>	<b>10,00%</b>	<b>34</b>	<b>30,36%</b>	<b>4</b>	<b>23,53%</b>	<b>29</b>	<b>32,22%</b>	<b>3</b>	<b>30,00%</b>	<b>11</b>	<b>57,89%</b>
Capitaines	20	7,02%	0	0,00%	1	10,00%	16	14,29%	1	5,88%	14	15,56%	2	20,00%	2	10,53%
Lieutenants	14	4,91%	0	0,00%	0	0,00%	15	13,39%	2	11,76%	13	14,44%	1	10,00%	1	5,26%
Sous-Lieutenants	1	0,35%	0	0,00%	0	0,00%	3	2,68%	1	5,88%	2	2,22%	0	0,00%	8	42,11%
<b>Sous-officiers</b>	<b>11</b>	<b>3,86%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>18</b>	<b>16,07%</b>	<b>2</b>	<b>11,76%</b>	<b>12</b>	<b>13,33%</b>	<b>3</b>	<b>30,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Majors	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Adjudant-chefs	3	1,05%	0	0,00%	0	0,00%	2	1,79%	1	5,88%	1	1,11%	1	10,00%	0	0,00%
Adjudants	1	0,35%	0	0,00%	0	0,00%	4	3,57%	0	0,00%	1	1,11%	0	0,00%	0	0,00%
Sergent-chefs	2	0,70%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	6	6,67%	0	0,00%	0	0,00%
Sergents	5	1,75%	0	0,00%	0	0,00%	12	10,71%	1	5,88%	4	4,44%	2	20,00%	0	0,00%
<b>Militaires du rang</b>	<b>11</b>	<b>3,86%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>2</b>	<b>20,00%</b>	<b>23</b>	<b>20,54%</b>	<b>8</b>	<b>47,06%</b>	<b>2</b>	<b>2,22%</b>	<b>2</b>	<b>20,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Caporaux-chefs	1	0,35%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Caporaux	1	0,35%	0	0,00%	2	20,00%	4	3,57%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Mécaniciens	2	0,70%	0	0,00%	0	0,00%	2	1,79%	2	11,76%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Aviateurs	7	2,46%	0	0,00%	0	0,00%	17	15,18%	6	35,29%	2	2,22%	2	20,00%	0	0,00%
<b>Ministère de l'air et Etat-major</b>	<b>7</b>	<b>2,46%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>2</b>	<b>20,00%</b>	<b>5</b>	<b>4,46%</b>	<b>2</b>	<b>11,76%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Ministres de l'air	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	3	2,68%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Inspecteurs généraux	1	0,35%	0	0,00%	2	20,00%	0	0,00%	2	11,76%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Commissaires généraux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Contrôleurs généraux	2	0,70%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Ingénieurs généraux	4	1,40%	0	0,00%	0	0,00%	2	1,79%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Civils et autres</b>	<b>26</b>	<b>9,12%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>5</b>	<b>50,00%</b>	<b>4</b>	<b>3,57%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>5</b>	<b>5,56%</b>	<b>1</b>	<b>10,00%</b>	<b>7</b>	<b>36,84%</b>
Hommes politiques	1	0,35%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,89%	0	0,00%	2	2,22%	0	0,00%	0	0,00%
Pilotes	5	1,75%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	10,53%

Ingénieurs	8	2,81%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Industriels et pionniers	0	0,00%	0	0,00%	3	30,00%	2	1,79%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
IPSA et convoyeuses	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	5	26,32%
Proches d'acteurs	2	0,70%	0	0,00%	2	20,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Hommes de santé et d'Eglise	1	0,35%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Autres	9	3,16%	0	0,00%	0	0,00%	1	0,89%	0	0,00%	3	3,33%	1	10,00%	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>285</b>	<b>100,00</b>	<b>3</b>	<b>100,00</b>	<b>10</b>	<b>100,00</b>	<b>112</b>	<b>100,00</b>	<b>17</b>	<b>100,00</b>	<b>90</b>	<b>100,00</b>	<b>10</b>	<b>100,00</b>	<b>19</b>	<b>100,00</b>
		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>
<b>POURCENTAGE TOTAL CAMPAGNES</b>	<b>44,81</b>		<b>0,47</b>		<b>1,57</b>		<b>17,61</b>		<b>2,67</b>		<b>14,15</b>		<b>1,57</b>		<b>2,99</b>	
		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>

	5ème thème		6ème thème		4ème campagne		5ème campagne		6ème campagne		7ème campagne		7ème thème		8ème thème	
<b>Officiers généraux</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>5</b>	<b>41,67%</b>	<b>9</b>	<b>64,29%</b>	<b>5</b>	<b>50,00%</b>	<b>12</b>	<b>52,17%</b>	<b>1</b>	<b>3,33%</b>	<b>4</b>	<b>57,14%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Généraux d'armée aérienne	0	0,00%	1	8,33%	2	14,29%	2	20,00%	1	4,35%	0	0,00%	1	14,29%	0	0,00%
Généraux de corps aérien	0	0,00%	1	8,33%	3	21,43%	0	0,00%	5	21,74%	0	0,00%	3	42,86%	0	0,00%
Généraux de division aérienne	0	0,00%	0	0,00%	1	7,14%	3	30,00%	1	4,35%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Généraux de bridage aérienne	0	0,00%	3	25,00%	3	21,43%	0	0,00%	3	13,04%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Autres généraux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	8,70%	1	3,33%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Officiers supérieurs</b>	<b>2</b>	<b>10,00%</b>	<b>5</b>	<b>41,67%</b>	<b>3</b>	<b>21,43%</b>	<b>3</b>	<b>30,00%</b>	<b>8</b>	<b>34,78%</b>	<b>12</b>	<b>40,00%</b>	<b>2</b>	<b>28,57%</b>	<b>3</b>	<b>100,00</b>
																<b>%</b>
Colonels	0	0,00%	3	25,00%	2	14,29%	2	20,00%	7	30,43%	4	13,33%	2	28,57%	2	66,67%
Lieutenant-Colonels	0	0,00%	2	16,67%	1	7,14%	1	10,00%	1	4,35%	5	16,67%	0	0,00%	1	33,33%
Commandants	2	10,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	3	10,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Officiers subalternes</b>	<b>8</b>	<b>40,00%</b>	<b>1</b>	<b>8,33%</b>	<b>1</b>	<b>7,14%</b>	<b>2</b>	<b>20,00%</b>	<b>2</b>	<b>8,70%</b>	<b>11</b>	<b>36,67%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Capitaines	4	20,00%	0	0,00%	1	7,14%	0	0,00%	1	4,35%	6	20,00%	0	0,00%	0	0,00%
Lieutenants	3	15,00%	1	8,33%	0	0,00%	2	20,00%	1	4,35%	5	16,67%	0	0,00%	0	0,00%
Sous-Lieutenants	1	5,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Sous-officiers</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>2</b>	<b>6,67%</b>	<b>1</b>	<b>14,29%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Majors	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Adjudant-chefs	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	0	0,00%
Adjudants	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sergent-chefs	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	0	0,00%
Sergents	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	14,29%	0	0,00%
<b>Militaires du rang</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Caporaux-chefs	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Caporaux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Mécaniciens	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%

Aviateurs	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Ministère de l'air et Etat-major</b>	<b>1</b>	<b>5,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>1</b>	<b>4,35%</b>	<b>1</b>	<b>3,33%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Ministres de l'air	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Inspecteurs généraux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Commissaires généraux	1	5,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	0	0,00%
Contrôleurs généraux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	4,35%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Ingénieurs généraux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Civils et autres</b>	<b>9</b>	<b>45,00%</b>	<b>1</b>	<b>8,33%</b>	<b>1</b>	<b>7,14%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>3</b>	<b>10,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Hommes politiques	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Pilotes	1	5,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Ingénieurs	0	0,00%	1	8,33%	1	7,14%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Industriels et pionniers	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
IPSA et convoyeuses	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Proches d'acteurs	1	5,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Hommes de santé et d'Eglise	6	30,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	2	6,67%	0	0,00%	0	0,00%
Autres	1	5,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	1	3,33%	0	0,00%	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100,00</b>	<b>12</b>	<b>100,00</b>	<b>14</b>	<b>100,00</b>	<b>10</b>	<b>100,00</b>	<b>23</b>	<b>100,00</b>	<b>30</b>	<b>100,00</b>	<b>7</b>	<b>100,00</b>	<b>3</b>	<b>100,00</b>
		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>
<b>POURCENTAGE TOTAL</b>	<b>3,14</b>		<b>1,89</b>		<b>2,20</b>		<b>1,57</b>		<b>3,62</b>		<b>4,72</b>		<b>1,10</b>		<b>0,47</b>	
<b>CAMPAGNES</b>	<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>		<b>%</b>	

**Tableau 9 - Les personnes interrogées par le S.H.A.A., 1974-1991**

D'après *Collectif. Inventaire des témoignages, 5 tomes*

## 2. Par le Service historique de la Marine

Cote	Personne	Qualité	Interviewers	Date(s) entretien	Lieu entretien	C <sup>158</sup>	Dons ?
<b>1<sup>ère</sup> campagne : de l'entre-deux-guerres aux années 1950 (1979-1981 ; 1983-1986)</b>							
2 GG <sup>9</sup>	DE JOYBERT Marc Françoise Marie	Amiral	CV. A. Bonnafont	21/03/1980	Cercle national des armées		
6 GG <sup>9</sup>	BIGAULT DE CAZANOVE Paul	Vice-amiral d'escadre	CV. A. Bonnafont M.-A. de Nacelle J. de Préneuf	26/11/1984 17/12/1984 05/12/2000	S.H.M. (Vincennes)		
8 GG <sup>9</sup>	DUBESSEY DE CONTENSON Louis	Cne de vaisseau	CV. A. Bonnafont	20/12/1983	S.H.M. (Vincennes)		
10 GG <sup>9</sup>	BALLET Pierre	Cne de Vaisseau	M. Vigier	15/11/1984	S.H.M. (Vincennes)		
21 GG <sup>9</sup>	CARON Yves	Vice-amiral	CV. A. Bonnafont	1979-1981 (4 séances)	S.H.M. (Vincennes)		
23GG <sup>9</sup>	FLICHY Georges	Contre-Amiral	CV. A. Bonnafont	27/04/1984	S.H.M. (Vincennes)		
29 GG <sup>9</sup>	PELEAU Joseph	O.C.E. (H)	CV. A. Bonnafont	02/03/1990	S.H.M. (Vincennes)		
30 GG <sup>9</sup>	AMMAN Maurice	Amiral	CV. A. Bonnafont	1980-1981 (7 séances)	Siège de la S.N.S.M. (Paris)		GG <sup>2</sup> 136
31 GG <sup>9</sup>	BAYLE Luc-Marie	Cne de Frégate	CV. A. Bonnafont	07/02/1980	Paris (Musée de la Marine)		
32 GG <sup>9</sup>	DUVAL Albert	Cne de Corvette (R)	M. Vigie	17/11/1980	S.H.M. (Vincennes)		
33 GG <sup>9</sup>	MOUTON Stanislas	Vice-amiral	CV. A. Bonnafont	19/12/1980	S.H.M. (Vincennes)		
34 GG <sup>9</sup>	De BAZELAIRE Yves-Marie	Vice-amiral d'escadre	CV. A. Bonnafont	03/02/1981	S.H.M. (Vincennes)		
35 GG <sup>9</sup>	PELTIER Marius	Contre-amiral	CV. A. Bonnafont	28/01/1980 11/02/1980	S.H.M. (Vincennes)		
37 GG <sup>9</sup>	PANET Jacques	Premier Maître (R)	CV. A. Bonnafont	28/05/1980	S.H.M. (Vincennes)		
39 GG <sup>9</sup>	LABORIT Henri	Docteur	CV. A. Bonnafont	25/06/1980	Paris (Hôpital Boucicault)		
41 GG <sup>9</sup>	LAVALOU Marcel	O.C.E.	CV. A. Bonnafont	04/02/1980	S.H.M. (Vincennes)		
43 GG <sup>9</sup>	LAINÉ Francis	Vice-amiral d'escadre	CV. A. Bonnafont	11/03/1980	Paris (domicile)		
45 GG <sup>9</sup>	BIED-CHARRETON Jean	Contre-Amiral	M. Vigie	16/11/1984	S.H.M. (Vincennes)		
46 GG <sup>9</sup>	SABLAYROLLES Bruno	Second Quartier- Maître	M. Vigie	28/10/1980	S.H.M. (Vincennes)		
48 GG <sup>9</sup>	NAIL Lucien	Second Maître	CV. A. Bonnafont	18/03/1980	S.H.M. (Vincennes)		
49 GG <sup>9</sup>	TRAUB Jacques	Vice-amiral d'escadre	CV. A. Bonnafont	06/06/1980	S.H.M. (Vincennes)		
51 GG <sup>9</sup>	ROUX André	Contre-amiral	M. Vigier	11/05/1979 15/10/1979	S.H.M. (Vincennes)		
54 GG <sup>9</sup>	DE ROTALIER Henri	Cne de Vaisseau	M. Vigie	15/11/1984 21/12/1984	S.H.M. (Vincennes)		
55 GG <sup>9</sup>	O'NEILL Pierre	Vice-amiral d'escadre	CV. A. Bonnafont	17/06/1980	S.H.M. (Vincennes)		
56 GG <sup>9</sup>	NIARD Gaston	Premier Maître	CV. A. Bonnafont	14/01/1980	S.H.M. (Vincennes)		
58 GG <sup>9</sup>	CHATEL Robert	Contre-Amiral	M. Vigie	29/05/1984	S.H.M. (Vincennes)		
59 GG <sup>9</sup>	LEGÉNÉRALAS Paul	O.C.E.	CV. A. Bonnafont	09/09/1980	S.H.M. (Vincennes)		
60 GG <sup>9</sup>	CLOTTEAU Pierre	Vice-amiral d'escadre	CV. A. Bonnafont	09/09/1980	S.H.M. (Vincennes)		
63 GG <sup>9</sup>	SABATIER DE LACHADENEDE	Vice-amiral d'escadre	M. Vigier	01/03/1984	S.H.M. (Vincennes)		

<sup>158</sup> Communication

René						
67 GG <sup>9</sup>	LARANGOT Jacques	Cne de Frégate (R)	CV. A. Bonnafont	12/05/1980	S.H.M. (Vincennes)	
68 GG <sup>9</sup>	BOURGOIS Robert	Cne de Frégate	CV. A. Bonnafont	07/03/1980	S.H.M. (Vincennes)	
69 GG <sup>9</sup>	CUSSAC Alain	Vice-amiral	n/a	13/03/1984	S.H.M. (Vincennes)	
70 GG <sup>9</sup>	HUREL Maurice	Capitaine de Frégate honoraire	CV. A. Bonnafont	31/03/1981	Domicile	
71 GG <sup>9</sup>	LAVEISSIERE Pierre	Commissaire en chef	M. Vigie	10/06/1980	S.H.M. (Vincennes)	
72 GG <sup>9</sup>	LUCAS DE PESLOUÂN Melchior	Slt	M. Vigie	13/01/1985	S.H.M. (Vincennes)	
74 GG <sup>9</sup>	GOULLET DE RUGY Hubert	Enseigne de vaisseau (R)	CV. A. Bonnafont	28/06/1980	Domicile	
75 GG <sup>9</sup>						
76 GG <sup>9</sup>	CHAUTARD Gilles	Enseigne de vaisseau (R)	CV. A. Bonnafont	28/06/1980	Domicile	
77 GG <sup>9</sup>	VIVIER Gustave	Contre-Amiral	M. Vigie	15/03/1984	S.H.M. (Vincennes)	
				16/06/1980		
78 GG <sup>9</sup>	BOURDAIS Yves	Vice-amiral d'escadre	CV. A. Bonnafont	27/06/1980	S.H.M. (Vincennes)	
				14/05/1981		
79 GG <sup>9</sup>	LAMBRET Guy	Contre-Amiral	M. Vigie	15/03/1984	S.H.M. (Vincennes)	
<b>2<sup>nd</sup>e campagne : les forces nucléaires stratégiques de la Marine, le Renseignement, les guerres d'Indochine et d'Algérie (1995-2001)</b>						
1 GG <sup>9</sup>	JOIRE-NOULENS Albert	Amiral	M-P. Battaglia P. Boureille P. Lasterle J. de Préneuf	2000-2001 (5 séances)	Domicile	Rep <sup>159</sup>
3 GG <sup>9</sup>	ARATA Claude	Vice-amiral	J. de Préneuf	14/05/2002 27/05/2002	Cercle national des armées	
4 GG <sup>9</sup>	COLDEFY Alain	Vice-amiral d'escadre	J. de Préneuf	14/05/2002 27/05/2002	Etat-major des armées	
5 GG <sup>9</sup>	SICARD Etienne	Cne de Vaisseau	J. de Préneuf S. Duplaix	24/04/2001	Montpellier (domicile)	
				24/02/2000		
7 GG <sup>9</sup>	BREGEON Robert	Matelot	J. de Préneuf M-A. de Nacelle	31/03/2000 05/12/2000	S.H.M. (Vincennes)	
9 GG <sup>9</sup>	LE GUILLOU Raymond	Cne de Frégate	P. Boureille	22/02/2001	S.H.M. (Brest)	SA
11 GG <sup>9</sup>	ARATA Claude	Vice-amiral	CV M-P. Moulin J. de Préneuf	27/06/2000 28/06/2000	Toulon (domicile)	SA
12 GG <sup>9</sup>	PAILLOLE Paul	Colonel	CA J. Kessler J. de Préneuf	13/06/2000 16/06/2000 18/01/2001	Domicile	R 1K545 (S.H.A.T.)
13 GG <sup>9</sup>	AUTRIC Jean	Abbé	P. Lasterle	06/08/2002	Toulon (domicile)	SA
14 GG <sup>9</sup>	BUEUF Jean-François	Maître principal	P. Boureille	22/10/2002	S.H.M. (Brest)	SA
15 GG <sup>9</sup>	SIMON Michel	Maître principal	P. Boureille	25/10/2002	S.H.M. (Brest)	SA
16 GG <sup>9</sup>	RULLIER Fernand	Cne de vaisseau	CA J. Kessler Mot F. Dumasy	06/06/2001	Domicile	
17 GG <sup>9</sup>	SANGUINETTI Antoine	Vice-amiral d'escadre	Matelot Dumasy	02/05/2001	Domicile	
18 GG <sup>9</sup>	GAUTHIER Jacques	Matelot	M-A. de Nacelle	29/05/2000	Domicile	
19 GG <sup>9</sup>	SANTERALLI Pierre	Cne de Vaisseau	J. de Préneuf M-A. de Nacelle	23/03/2000 28/03/2000	S.H.M. (Vincennes)	
22 GG <sup>9</sup>	NACHIN Guy	Contre-amiral	P. Boureille J. de Préneuf	12/02/2003	Toulon	SA

<sup>159</sup> Réservee partiellement



24 GG <sup>9</sup>	VERCKEN DE VREUSCHMEN Roger	Vice-amiral	Asp. A. Bouveur Asp. E. Vandemergel	14/03/2003	S.H.M. (Vincennes)	SA <sup>160</sup>
				05/05/2003		
				22/05/2003		
27 GG <sup>9</sup>	DURRANDE Joachim	Cne de Frégate (R)	M.-A. de Nacelle	02/05/2000	S.H.M. (Vincennes)	
				09/05/2000		
				18/05/2000		

**Tableau 11 – Les témoins interviewés par le S.H.M.**

Source : *BOUVEUR (Alexandre), FOUGERAT (Perrine), PRENEUF (Jean de), VANDERMERGEL (Emmanuel). Inventaire semi-analytique des archives orales. Sous-série CG9, 2 tomes. DMPA-Service historique de la Marine, Vincennes, 2003, 158 et 87p.*

### 3. Par le Service historique de l'Armée de Terre

Cote	Sous-cotes	Personne	Qualité	Date(s) entretien	Lieu entretien	C <sup>161</sup>	Dons ?
Première campagne : les Guerres de décolonisation (principalement Guerre d'Algérie) (1996-2000)							
3K1	12 AV 1-2	GENTGEN René	Colonel	23/05/1996	S.H.A.T.		1KT347
3K5	12 AV 18-21	VAUJOUR Jean	Préfet	10/01/1997	Paris (domicile)	R	1K628
	12 AV 60-61						
	12 AV 92-93						
	28/05/1997						
3K18	12 AV 74-81	LACHEROY Charles	Colonel	12/05/1997	S.H.A.T.		
				13/05/1997			
3K19	12 AV 91	KATZ Joseph	Général	27/05/1997	Paris (domicile)		
	12 AV 94						
	12 AV 98						
3K20	12 AV 169-170, 309	BIAGGI Jean- Baptiste	Avocat, ancien résistant	02/10/1997	Paris (cabinet)		
				18/12/1997			
				15/09/1998			
3K21	12 AV 171-187	MICHELET Louis- Christian	Colonel	1997-1998 (7 séances)	S.H.A.T.	R	
3K22	12 AV 188-197	DE NAUROIS René	Aumônier des FNFL	1997-1999	Brunoy	R	
	12 AV 397-399						
3K25	12 AV 201-203	TRICOT Bernard	Conseiller d'Etat	15/10/1997	Domicile	R	
				14/11/1997			
3K26	12 AV 204-205	FRESNEAU Gilbert	Colonel	29/10/1997	Paris (domicile)		
				06/11/1997			
3K27	12 AV 206-210	BUIS Georges	Général de CA	17/11/1997	Paris (domicile)	R	
				10/02/1998			
				13/03/1998			
3K28	12 AV 211-215	MASSU Jacques	Général d'armée	08/12/1997	Conflans-sur- Loing (domicile)	R	1K386
				22/01/1998			
3K30	12 AV 222	GUICHARD Olivier	Ministre	15/01/1998	Paris (bureau)		
3K31	12 AV 223-224	GRIOTTERAY Alain	Membre du cabinet du Ministre de la Défense	28/01/1998	Paris (bureau)	R	
				11/03/1998			
3K33	12 AV 229	NEUWIRTH Lucien	Sénateur	04/02/1998	Paris (Sénat)	R	

<sup>160</sup> Soumise à autorisation du Directeur du S.H.M.

<sup>161</sup> Communication

<b>3K37</b>	12 AV 253-259	GEOFFREY Hugo	Général de Brigade	14/04/1998	Domicile		
<b>3K38</b>	12 AV 260-264	FAIVRE Mario		14/05/1998	Domicile		
<b>3K41</b>	12 AV 288-290	DENIS Henry	Lt-Colonel	05/06/1999	Domicile		1KT956
<b>3K42</b>	12 AV 291-308	LEGER Paul	Commandant	1998 (8 séances)	Paris (domicile) S.H.A.T.	R	
<b>3K43</b>	12 AV 310-316	PUGA Hubert	Lt-Colonel	04/11/1998 16/11/1998 30/11/1998	Paris (domicile)	R	
<b>3K44</b>	12 AV 317-318	FAURE Maurice	Ministre	25/11/1998	Paris (domicile)		
<b>3K45</b>	12 AV 319-322	BOZZI Jean	Préfet	02/12/1998 03/02/1999	Paris (domicile)	R	1K815
<b>3K49</b>	12 AV 348-360 12 AV 374-377	BOLOTTE Pierre	Préfet	1999 (5 séances)	S.H.A.T.	R	
<b>3K50</b>	12 AV 345	ABDESSELAM Robert	Maître	04/03/1999	Paris (cabinet)	R	
<b>3K56</b>	12 AV 393-394 12 AV 400-401 12 AV 407-408	MUELLE Raymond	Commandant	07/12/1999 25/01/2000 08/02/2000	Château de Vincennes, Pavillon du Roi		
<b>3K57</b>	12 AV 362-363	LAGARDE Jean	Général d'armée	14/12/1999	Château de Vincennes, Pavillon du Roi	R	
<b>3K58</b>	12 AV 402-406 12 AV 411-413	PLANET Jacques	Colonel	27/01/2000 03/02/2000 10/02/2000	Paris (domicile)	R	
<b>Seconde campagne : les instances militaires des IVe et Vè Républiques (1996-2001)</b>							
<b>3K2</b>	12 AV 3	VALENTIN François	Général d'Armée	10/06/1996	Paris (domicile)	R	
<b>3K3</b>	12 AV 4-12 12 AV 48	GERIN-ROZE François	Général d'Armée	1996 (6 séances)	S.H.A.T.		
<b>3K4</b>	12 AV 13-17 12 AV 33-34 12 AV 44 12 AV 67	MERY Guy	Chef d'Etat-Major des Armées	1996-1997 (8 séances)	S.H.A.T.		1K769
<b>3K13</b>	12 AV 62 12 AV 69-70 12 AV 72-73 12 AV 86-89 12 AV 95-100	VAILLANT Albéric	Général	1997 (9 séances)	Paris (domicile)		
<b>3K17</b>	12 AV 65-66 12 AV 90 12 AV 108	MESSMER Pierre	Premier ministre	15/04/1997 24/04/1997 01/07/1997	Paris (bureau)	R	1K744
<b>3K23</b>	12 AV 198-199	DE LACOSTE LAREYMONDIE Alain	Conseiller d'Etat	21/10/1997	S.H.A.T.		
<b>3K24</b>	12 AV 200	DE TRICORNOT DE ROSE François	Ambassadeur	10/10/1997	Paris (domicile)		
<b>3K46</b>	12 AV 323-324	SUDREAU Pierre	Ministre	18/12/1998 18/02/1998	Paris (domicile)		
<b>3K51</b>	12 AV 349-352 12 AV 358-359 12 AV 366-367	MATHON Edouard	Général d'armée	20/03/1999 14/04/1999 06/05/1999	Paris (domicile)	R	
<b>3K61</b>	12 AV 470-471	MASSENET Michel	Conseiller d'Etat	20/12/2000	Paris (domicile)	R	1 KT 1187
<b>3K62</b>	12 AV 472-473	RACINE Pierre	Conseiller d'Etat	07/12/2000	Paris	R	

					(domicile)	
<b>3K63</b>	12 AV 474	AURILLAC Michel	Ministre de la Coopération	08/12/2000	Paris (domicile)	R
<b>3K64</b>	12 AV 475	GENTOT Michel	Conseiller d'Etat	18/12/2000	Paris (bureau)	R
<b>3K65</b>	12 AV 476-477	CHERAMY Bruno	Conseiller d'Etat	10/01/2001	Château de Vincennes, Pavillon du Roi	R
<b>3K66</b>	12 AV 478	FOURRE Jean	Membre du cabinet du Ministre des Affaires Etrangères	17/01/2001	Château de Vincennes, Pavillon du Roi	R
<b>3K67</b>	12 AV 479-480	RIGAUD Jacques	Chargé de mission auprès du Ministre des Affaires Etrangères	22/01/2001	S.H.D.	R
<b>3K68</b>	12 AV 481	FOUGIER Guy	Conseiller d'Etat	26/01/2001	Paris (bureau)	R
<b>Troisième campagne : les services de Renseignement (1997-2000)</b>						
<b>3K6</b>	12 AV 22-23 12 AV 30-31 12 AV 105-106	SAINT-HILLIER Bernard	Général de CA <sup>162</sup>	1997-1998 (6 séances)	Paris (domicile)	
<b>3K7</b>	12 AV 24-28	DE NUNEZ Albert	Lieutenant	28/01/1997 29/01/1997	Buenos-Aires (domicile et ambassade de France)	1KT944
<b>3K8</b>	12 AV 35-36 12 AV 50-54 12 AV 82-85 12 AV 103-104 12 AV 109-111	HINTERLANG Guy	Général	1997 (8 séances)	S.H.A.T.	
<b>3K9</b>	12 AV 37-38	O'NEIL Marie- Thérèse	Résistante	28/02/1997	Fleury-les- Aubrais (domicile)	1KT958
<b>3K10</b>	12 AV 39-40 12 AV 55-56	PARISOT Serge-Henri	Colonel	04/03/1997 20/03/1997	Domicile	R
<b>3K11</b>	12 AV 94-103 12 AV 332-344 12 AV 362-373 12 AV 383-390 12 AV 409-423 12 AV 438-439 12 AV 452-453 12 AV 464-467	COMPAGNON Jean	Général de CA	1998-2000 (27 séances)	Paris (domicile)	1KT865
<b>3K12</b>	12 AV 41-43 12 AV 49 12 AV 57-59	MAGNANT Dominique	Colonel	10/03/1997 11/03/1997 17/03/1997	Sceaux (domicile) S.H.A.T.	
<b>3K14</b>	12 AV 113-115	STEISS Maurice	Capitaine	06/08/1997 07/08/1997	S.H.A.T.	
<b>3K15</b>	12 AV 137-149	PAILLOLE Paul	Colonel	16/09/1997 21/11/1997 04/12/1997	Domicile	1KT545
<b>3K16</b>	12 AV 63-64	CLOIX Hubert		15/04/1997	S.H.A.T.	
<b>3K29</b>	12 AV 216-221	DEWAVRIN André « Passy »	Colonel	19/01/1998 02/02/1998 23/04/1998	Paris (domicile)	R

<sup>162</sup> CA : Corps d'Armée, BA : Brigade Aérienne

<b>3K32</b>	12 AV 225-228 12 AV 345-347	CREMIEUX- BRILHAC Jean- Louis	Conseiller d'Etat	09/03/1998 26/03/1998 02/10/1998 01/02/1998	Paris (bureau)	R
<b>3K34</b>	12 AV 230-248	LANGÉNÉRALOIS Pierre	Général de CA	1998 (11 séances)	Paris (domicile)	R (pour partie)
<b>3K35</b>	12 AV 249-250	HESSEL Stéphane	Ambassadeur	02/02/1998	Paris (domicile)	
<b>3K36</b>	12 AV 251-252	MEYER Albert	Général de BA	02/04/1998	S.H.A.T.	Cf. Témoignage n°688 S.H.A.A.
<b>3K39</b>	12 AV 265-268	PERRIN André	Colonel	03/06/1998 10/06/1998	S.H.A.T.	
<b>3K40</b>	12 AV 274-287	CORDIER Daniel « Bip W »		19/07/1998 25/01/1999 26/01/1999	Hôtel de St Seine Domicile	
<b>3K47</b>	12 AV 325-329	LAGIER Raymond	Capitaine	26/01/1999 27/01/1999	Domicile	
<b>3K48</b>	12 AV 330-331	BRAULT Gérard	Capitaine	27/01/1999	Domicile	
<b>3K52</b>	12 AV 368-369	HALLARD Pierre		27/05/1999	Domicile	R
<b>3K53</b>	12 AV 375	VABOIS André		29/06/1999	Château de Vincennes, Pavillon du Roi	
<b>3K54</b>	12 AV 376-378	THORAVALE Michel		06/07/1999 15/07/1999	Château de Vincennes, Pavillon du Roi	R
<b>3K55</b>	12 AV 391-392	RIGAUD Jean	Capitaine	06/12/1999	Château de Vincennes, Pavillon du Roi	R
<b>3K59</b>	12 AV 414-415	SCHROEDER Liliane	Résistante	21/03/2000	Château de Vincennes, Pavillon du Roi	
<b>3K60</b>	12 AV 416-418 12 AV 425-436 12 AV 459-463	AUSSARESSES Paul	Général de Brigade	2000 (8 séances)	Château de Vincennes, Pavillon du Roi	R
<b>3K69</b>	12 AV 442-444	GRIF.F.I. Toussaint	Commandant	01/06/2000	Cercle national des armées	R
<b>3K70</b>	12 AV 440-441	FONTES André	Résistant	01/06/2000	Cercle national des armées	R
<b>3K71</b>	12 AV 437 12 AV 445-458	MALOUBIER Robert	Capitaine	2000 (6 séances)	Domicile	

**Tableau 12 – Les témoins interviewés par le S.H.A.T.**

*Source : S.H.A.T., Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, 3 tomes*

Cote	Sous-cote	Personne	Qualité	Interviewers	Date(s) entretien	Lieu entretien	Communicabilité	Dons ?
4K1	12 AV 32	LEHEMBRE Solange	Ambulancière	Témoïn	s.d.	s.l.		
4K2	12 AV 45-46	CREPIN Jean	n/a	VIAL Philippe, enseignant-chercheur	16/06/1995	Achères-la (forêt) (domicile)	R	
4K3	12 AV 47	PÉNETE Marcel	Général	DESSAIGNE Francine, historienne	08/12/1990	Paris (domicile)		1K285

**Tableau 13 - Les entretiens versés au S.H.A.T.**

Source : S.H.A.T., *Histoire orale. Inventaire analytique des sous-séries 3K et 4K, 3 tomes*

## 4. Par le Service historique de la Gendarmerie Nationale

Nb : cette liste est incomplète, étant donné qu'aucun inventaire n'a encore été établi de ces sources

Personne	Qualité	Date(s) entretien	Durée entretien
<b>1<sup>ère</sup> campagne : la gendarmerie pendant la Seconde Guerre mondiale</b>			
AUBRY Jean	Général	16/06/1997	2h 15
BOUCHARDON André	Général	11/06/1997	2h 15
		13/08/1997	
DOURMEL Adolphe			
DUMONT Louis	Général	15/10/1998	1h 45
MOREL Charles	Général	21/10/1997	2h 45
AVIGNON Roger	Témoïn	28/06/1999	0h 45
BERTRAND Jean	Capitaine	09/12/1999	1h 45
CABROL Louis	Maréchal des logis - chef	16/03/2004	1h 30
<b>2<sup>nde</sup> campagne : les gendarmes en Indochine</b>			
BEAUDONNET Jean	Capitaine	10/06/1997	3h 30
		27/06/1997	
OMNÈS René	Général	12/06/1997	6h 45
		01/12/1998	
		11/01/2000	
BAYOL Marc	Général	26/02/2004	1h 45
LEJOLY Alain	Général	04/03/2004	2h 13
<b>3<sup>ème</sup> campagne : les commandants de l'E.O.G.N.</b>			
RUTLER Philippe	Général	17/10/1997	1h 25
LHULLIER Maurice	Général	11/02/2004	2h 03
PERRIGAUD Maurice	Général	01/03/2004	1h 16
CHEVILLARD Philippe	Général	29/03/2004	2h 30
<b>4<sup>ème</sup> campagne : les unités spécialisées</b>			
LAMONTAGNE François	Général	15/10/1997	1h 45
ROBINE Jean	Gendarme maritime	14/04/2004	2h 50
<b>Témoignages dont nous n'avons pu trouver la campagne correspondante</b>			
DUVAL Gisèle	Epouse d'un chef d'escadron	13/11/2003	1h 12
CANDIOTTI Charles	Elève-garde à Guéret	13/01/2004	1h 22
LAUTH Gaston	Adjudant-chef	25/02/2004	1h 25
QUONIAM Eugène	Gendarme	13/04/2004	1h 20
RENARD Louis	Gendarme	15/04/2004	1h 57
COUPEY Louis	Adjudant-chef	16/04/2004	0h 46
FONTAINE Daniel	Adjudant de gendarmerie, fils de gendarme	25/05/2004	1h 41
PREVOT Marcel	Gendarme	07/06/2004	2h 31

**Tableau 14 – Les témoins interviewés par le S.H.G.N.**

Sources :

-Société nationale de l'Histoire et du patrimoine de la Gendarmerie. Consulté le 24 mars 2013 sur <http://www.forcepublique.org/10divers/larevue/historic/biblio.htm>

-Edouard Ebel, « Les sources orales », dans *Histoire de la Maréchaussée et de la Gendarmerie : guide de recherche*, Service historique de la Gendarmerie Nationale, 2005, p. 805-814.

## Annexe n°3 - Questionnaires et documents relatifs aux collectes

Source : archives des sections orales des S.H.A.A. et S.H.A.T.

### 1. Service historique de l'Armée de l'Air

[1974-1993]. – Grille d'entretien destinée aux acteurs majeurs de l'Armée de l'Air. Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

Ce guide ne fait que mentionner en suivant l'ordre chronologique de votre carrière les thèmes que nous aimerions vous voir traiter. Il s'agit donc d'un cadre auquel vous pouvez apporter tous les aménagements que vous souhaitez.

- 1) Circonstances et conditions de votre entrée dans l'armée. Vocation ou circonstances ?
- 2) Votre guerre dans l'infanterie
- 3) L'école Spéciale Militaire :
  - a) Circonstances de votre détachement à l'Ecole spéciale militaire
  - b) Enseignement
  - c) Etat d'esprit, ambiance
- 4) Votre passage dans l'aviation
  - a) Raisons, circonstances, conditions de ce passage
  - b) Que représentait pour vous, pour vos camarades militaires, l'aviation ?
- 5) L'apprentissage d'observateur, de pilote
  - a) Les premières affectations dans l'aéronautique : le travail aérien
  - b) Le milieu aéronautique et ses particularités
- 6) Pourquoi votre affectation à l'Inspection Technique de l'Aéronautique, puis à l'Inspection du matériel aéronautique et des installations ? Quel y était votre rôle ?
- 7) Activités aériennes : vos voyages
- 8) Comment avez-vous vécu la période de création du Ministère de l'Air puis de l'Armée de l'Air ? Quel était l'intérêt porté à ces problèmes ? Que pensiez-vous de l'indépendance de l'armée de l'Air ?

9) Le ministère Pierre Cot : comment a été accueilli P. Cot par l'Armée de l'Air en 1933 ? Et lors de son retour en 1936 ? Que pensiez-vous de la politique du personnel qu'il a mené, de sa politique du matériel ? Comment jugez-vous les mesures de nationalisation de l'industrie aéronautique ? On a parlé de politisation de l'Armée de l'Air après 1936 : qu'en pensez-vous ?

10) La montée des périls : comment était-elle ressentie dans l'Armée de l'Air ? L'Armée de l'Air se préparait-elle à la guerre ?

11) La guerre de 39-40 : comment l'avez-vous vécu ? Votre captivité et votre évasion.

12) L'Armée de l'Air en A.F.N. pendant la guerre et la partie des combats. Les problèmes d'organisation, de matériel, les rapports avec Londres, avec les Alliés

13) L'Armée de l'Air dans l'immédiat après-guerre : Les problèmes en Indochine : la vue de vos postes d'adjoint au Général Inspecteur Central de l'Armée de l'Air, puis de Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air

14) L'enseignement Supérieur Aérien en 1947-1950

[1975-1977]. - *Grille d'entretien destinée aux anciens diplômés de l'Ecole Supérieure de Guerre.*  
Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

## **Préparation**

1) Pourquoi présenter l'Ecole Supérieure de Guerre dans une perspective de carrière ? L'image de l'ESG : que représentait un officier BEM ?

2) La préparation du concours : durée de la préparation, accueil de la décision de préparer l'ESG, facilité accordées pour la préparation ?

3) Le concours : épreuves ? Examineurs, attitude envers les candidats aviateurs ? Candidats ? Ambiance du concours ?

## **L'Ecole Supérieure de Guerre**

### Les enseignements

1) Qu'enseignait-on à l'Ecole Supérieure de Guerre ?

2) La place de l'aéronautique

a) Importance comparée des cours (en volume horaire, dans l'examen) ?

b) Détermination des cours, direction des études : à quel niveau voyait-on intervenir des aviateurs ?

c) Quelles doctrines enseignait-on ? Importance de la documentation aéronautique ? Suivait-on les problèmes d'organisation de l'Armée de l'Air ? Comment était accueillie l'indépendance de l'Armée de l'Air ?

3) Type d'enseignement : libérale ou dirigiste ? Formaliste ?

## Les professeurs

- 1) Origine des professeurs, type de formation
- 2) Intérêt des professeurs pour les questions aéronautiques
- 3) Les professeurs d'aéronautique
  - a) Formation
  - b) Conceptions personnelles
  - c) Personnalité
- 4) Rapports entre professeurs des différentes armes (hiérarchie liée à l'appartenance à une arme ?)

## Les élèves

- 1) Origines
- 2) Formations, conceptions différentes sur les problèmes aéronautiques ?
- 3) Intérêt pour les problèmes aéronautiques
- 4) Rapports entre les élèves Terre et Air :
  - a) Tenait-on compte de la qualité d'aviateur à l'Ecole Supérieure de Guerre ou le régime était-il strictement le même pour tous les élèves ?
  - b) Importance de l'appartenance à une arme ? Y avait-il une conscience d'appartenir à un milieu différent ?
  - c) Comment les aviateurs étaient-ils considérés par leurs camarades ? Prestige de l'aéronautique ou au contraire dépréciation ?

## Jugements sur :

- 1) L'enseignement à l'Ecole Supérieure de Guerre
- 2) L'Ecole Supérieure de Guerre, l'utilité de faire cette école, la valeur du BEM réelle ou symbolique (A quoi cela sert-il de faire l'Ecole Supérieure de Guerre ?)

**[1974-1991].** - *Grille d'entretien destinée aux anciens acteurs de la Première Guerre mondiale.*

Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

- 1) Famille, origine, avant 1914
  - a) Vision de l'armée
  - b) Etudes
  - c) Connaissance de l'aviation
- 2) 1914-1918
  - a) Conditions de l'incorporation
    - 1 – Arme d'affectation : infanterie, cavalerie, rapports avec l'aviation
    - 2 – Passage dans l'aviation



b) La guerre aérienne

- 1 – Missions
- 2 – Appareils
- 3 – Armements
- 4 – Techniques
- 5 – Philosophie

c) Les hommes, les escadrilles, Guynemer, Fonck...

- 1 – Escadrilles, origine sociale des pilotes
- 2 – Arme d'origine
- 3 – Esprit spécifique de la chasse par rapport aux autres armes, par rapport au reste de l'aviation

d) Vie en escadrille

3) L'entre-deux-guerres

- a) Activité aéronautique
- b) Contacts gardés avec les as
- c) Influence sur la vie civile
- d) Etat de la chasse, politique de l'aéronautique

**[1974-1986].** – *Grille d'entretien destinée aux anciens pilotes de l'Armée de l'Air pendant la Seconde Guerre Mondiale.* Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

Notre but est de tenter de saisir à travers divers témoignages le destin de membres de l'Armée de l'Air pendant la guerre de 1939-1945. Destin diversifié à travers les choix possibles de l'époque ; collaboration avec le Régime de Vichy et l'occupant, changement aux côtés de la France libre ou de la résistance intérieure.

Cela peut nous conduire à dresser le premier inventaire de questions :

Première période

- 1) L'aviation pendant la campagne de France : rôle et utilisation, modes de combat, etc.
- 2) L'armistice : quelles pouvaient être les réflexions de l'armée de l'Air devant l'armistice ? Quels buts justifieraient le maintien d'une action : maintien ou dissolution d'une armée, armée de collaboration ou de résistance, double jeu de Vichy, etc...
- 3) Jusqu'en 1942, où se trouve l'Armée de l'Air ? Quels sont ses rôles respectifs au sein des organes officiels de Vichy, et dans la Résistance qui s'ébauche ? Peut-on dégager une logique dans la répartition des hommes sur ces deux voies ?
- 4) Rôle de l'Empire

## Seconde période

- 1) En 1942 : réactions au débarquement allié en Afrique du Nord et à l'invasion de la zone sud
- 2) Quel changement dans l'attitude des aviateurs ?
- 3) Quel travail pour quelle voie ?
  - a) Les buts de la résistance : question des effectifs (mutation d'une force d'insurrection, mais avec quelle forme ? Quelle formation ?), question de l'organisation et des tactiques d'intervention, question du matériel ?
  - b) Le travail proprement dit : les réseaux de la Résistance (ORA, filières, nature des opérations, des informations transmises, l'action dans la hiérarchie de Vichy, les difficultés spécifiques de la résistance de l'Armée de l'Air) ? Les unités « extérieures » (passage en Grande-Bretagne, rapports avec les armées alliées, etc.).

## Troisième période

- 1) La fin de la guerre
- 2) L'adaptation au combat allié
- 3) L'épuration

Il va de soi que cet énoncé de questions n'est qu'indicatif : il ne saurait constituer ni un itinéraire obligatoire, ni une limite.

**[1979-1992].** – *Grille d'entretien destinée aux anciens Résistants*. Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

- 1) A quel moment avez-vous pris votre décision de continuer de lutter ? Progressivement ? D'un seul coup ? Et quel a été le premier délit de résistance ?
- 2) Certains compagnons indiquent que leur décision [lacune] était fondée sur un sentiment personnel et en-dehors des considérations du caractère national. Autrement dit, qu'ils n'acceptent pas d'être vaincus personnellement. Pouvez-vous indiquer votre point de vue ?
- 3) Toute action de lutte, de résistance contre l'occupant est, par définition, une [résistance]. Pouvez-vous donner un aperçu précis des actions, risques pris, périls que vous avez courus, de ce que vous pouvez considérer comme décision personnelle dans ces actions ?
- 4) Pouvez-vous indiquer une chronologie de votre activité, dans des points les plus notables à vos yeux, ou citer des dates dans la chronologie historique générale de la résistance ?
- 5) Quelle était l'influence du milieu familial en tant que [facteur], ou au contraire en tant que difficulté dans la décision que vous avez prise de vous lancer dans l'aventure ?
- 6) Est-il un coin de France, un paysage, maison, lieu géographique auquel vous êtes particulièrement attaché ?

- 7) Quel est le compagnon d'arme, de ceux qui ont survécu à la guerre ou ceux qui sont tombés, que vous admirez particulièrement?
- 8) Pouvez-vous donner un aperçu des actions d'éclat auquel ont participé des compagnons qui ont disparu pendant la guerre ou qui ont survécu?
- 9) Quel était la raison du plus grand découragement ou de la plus grande difficulté que vous avez éprouvée?
- 10) Le Général de Gaulle était-il un ôte psychiquement porteur dans les décisions de [lacune] que vous avez prises (...) [lacune] entre deux volontés de résister?
- 11) Vous est-il possible de citer quel est [lacune]
- 12) Pouvez-vous [lacune]. La chance a-t-elle joué un rôle considérable? Pouvez-vous donner quelques exemples de décisions de circonstance?
- 13) Nous ne pouvons reconstituer l'action des équipages réfractaires que par votre témoignage - aide, même avec [lacune]
- 14) Existe-t-il dans votre mémoire une [personne qui aurait dû avoir] les "honneurs" et qui n'a pas reçue le titre à la Libération, qui à votre avis aurait dû l'être?
- 15) Nous savons combien il est difficile et gênant de parler en terme d'"héroïsme". Nous demandons simplement de nous parler franchement. Quels sont les moments, les actions de votre vie, les actes de résistance qui vous donnent le plus de satisfaction dans vos regards avec vous-même?
- 16) Pendant les années de lutte, quelle a été l'attitude des femmes que vous avez connues? L'aide qu'elles vous ont apportée?
- 17) Quels étaient les moments historiques de la lutte qui vous ont le plus encouragé? Nous partons ici des évènements comme la bataille d'[El-ALamein], Stalingrad, le Débarquement en Afrique du Nord, etc...
- 18) Parmi vos chefs - ou vos subordonnés - quels étaient ceux dont vous avez éprouvé le plus d'admiration et de gratitude?
- 19) Pendant toute la guerre, les motifs d'indignation s'accumulaient. Il y a eu un véritable crescendo de dégoût et d'horreurs. Pouvez-vous indiquer ces faits historiques "noirs" qui vous ont le plus indigné?
- 20) L'épopée des Compagnons de la Libération, très fortement individuelle, ne peut cependant être séparée des "obscur et des sans grades". Pouvez-vous évoquer quelques noms de ces oubliés?
- 21) Pour les Compagnons qui ont combattu dans la Résistance intérieure, quels étaient les rapports avec le peuple français?
- 22) Dans les conservations, les rencontres accidentelles avec d'autres supérieurs, étiez-vous plutôt encouragé ou indigné?

- 23) Avez-vous plutôt le sentiment d'être guidé par votre sens de l'honneur qui est en général, de la dignité humaine ou par des considérations strictement personnelles?
- 24) Vous étiez presque tous des hommes très jeunes à cette époque. L'amour d'une femme a-t-il joué un rôle important dans votre vie au cours de ces années?
- 25) Quels sont vos regrets? Vous souvenez-vous des échecs particuliers, [lacune], contre-attaques, pertes qui continuent encore aujourd'hui de vous travailler?
- 26) On ne saurait réduire votre action de lutte à un diagramme. Vous nous aideriez cependant en esquissant une sorte de courbe d'activités avec des faits et des [lacune]. Y avait-il des moments bas où vous sentiez que vous étiez perdu?
- 27) Pour des compagnons de la Résistance extérieure, quel était le [frère] d'opérations dont vous avez gardé le meilleur souvenir? Le plus mauvais? Pour des compagnons de la Résistance intérieure?
- 28) Y a-t-il un coin de France où vous alliez vous réfugier pour reprendre des forces?
- 29) Vos souvenirs historiques du passé français ont-ils joué un rôle dans votre vie de combattant?
- 30) Evoquez encore quelques images de camarades, compagnons ou pas.
- 31) Y avait-il des moments comiques, des moments plus tragiques, ceux qui vous ont particulièrement marqué?
- 32) Y a-t-il quelque chose que vous voudriez raconter ou dire qui ne cadre avec aucune question que nous vous posons ici?
- 33) Encore une fois, quels sont les camarades qui vous paraissent aujourd'hui le plus injustement oubliés?
- 34) Quels sont les épisodes de la lutte dans laquelle vous avez pris part qui vous semblent avoir été particulièrement négligés par les historiens?
- 35) Y avait-il un moment où, à votre avis, vous n'aviez aucune chance de vous enliser?
- 36) Beaucoup de compagnons ont eu des moments où "ils s'en sont tirés miraculeusement". En avez-vous souvenir?
- 37) La Résistance a duré plus de quatre ans ; cela suppose, en-dehors des actions d'éclat, beaucoup de train-train quotidien et de grisaille. Quelle a été votre vie quotidienne pendant ces années?
- 38) Si vous écriviez un livre sur les compagnons de la "Libération", que souligneriez-vous, plus que tout le reste?
- 39) Le passé vous manque-t-il?
- 40) Avez-vous eu du mal à vous réadapter à la vie quotidienne?
- 41) Quelle a été votre activité principale depuis la guerre? Quel métier? Avez-vous changé souvent de métier?

42) Si on vous demandait aujourd'hui de retenir un seul épisode de votre passé de lutte, quel est celui que vous choisiriez? Quelle mission, quel combat, quelle entreprise, quel échec ou réussite?

43) Quelle est la réaction des gens que vous rencontrez depuis la guerre à votre égard, en tant que compagnon de la Libération?

**[1976-1992]. - Grille d'entretien destinée aux anciens appelés de l'Armée de l'Air dans la Guerre d'Algérie.** Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

1) Pourquoi un service dans l'Armée de l'Air ?

2) Présentation : datation, localisation (ville, base), fonctions

3) Impact de la guerre sur l'appelé :

a) Impact concret : quelle forme de participation au conflit ? (gardes de la base, patrouilles en ville)

b) Impact psychologique : éloignement, dépaysement, vivre une situation en guerre

c) Impact familial : encasernement, relation avec la famille (quelles sont-elles, importance pour l'aviation)

4) Vision personnelle du conflit

a) L'engagement armé

1 – Sur le moment

Sa nature : Vu et vécu comme une guerre ? Connaissance de la torture ?

Analyse et prise de position personnelles ?

Son issue : Prévisible dès le départ ? Evolution du jugement pendant la durée du service ?

2 – Aujourd'hui : évolution des jugements évoqués précédemment ?

b) Les acteurs

1 – Les (r)appelés

Ambiance quotidienne (insouciance, inquiétude, peur...)

Leur appréciation du conflit

2 – Les militaires de carrière

Relations avec le contingent

Leur appréciation du conflit

3 – La société algérienne

Société européenne ou africaine ?

Sa composition

Une société gérant bien ses différences ou des sociétés juxtaposées ? Les bulletins de couleur lors du référendum de De Gaulle ?

Ses grandes composantes : Musulmans, Pieds Noirs

Ses rapports avec l'armée

#### 4 – La société métropolitaine

S'intéressait-elle beaucoup au conflit ?

Pour quelles raisons ?

Vous sentiez-vous soutenu par votre pays ?

**[1981-1992].** - *Grille d'entretien destinée aux anciens témoins de l'opération de Suez.* Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

- 1) La préparation de l'opération
- 2) Le voyage (plan de vol), destination secrète ou non ?
- 3) Arrivée en Israël, pose des cocardes, remise de la carte d'identité
- 4) Les missions : celle du 1<sup>er</sup> novembre
- 5) L'aviation israélienne
- 6) L'équipement du F-84F
- 7) La mission du 4 novembre : opération sur Louxor en straF.F.I.ng, les problèmes de carburant, les différentes phases de l'attaque
- 8) Les consignes de silence au retour d'Israël
- 9) L'installation à Lod et les relations avec les Israéliens

**[1996].** – *Grille d'entretien destinée aux appelés du S.H.A.A. face à la suppression du service national,* non coté, copie.

- 1) Début du service militaire
  - a) Origines familiales : études
  - b) Raisons du choix de l'Armée de l'Air
  - c) Les classes : impressions, discipline, rapports entre les appelés, la hiérarchie, la vie sur la base, l'instruction militaire, le sport
- 2) Le Service historique de l'Armée de l'Air
  - a) Conditions de l'affectation au S.H.A.A.
  - b) Ses fonctions : relations avec le personnel de la section
  - c) L'encadrement : la discipline

- d) Réflexions sur le fonctionnement du S.H.A.A.
- e) Opinions sur le personnel civil et sur les militaires (sous-officiers)

### 3) Balard

- a) L'ambiance à Balard
- b) Le fonctionnement de la base : lourdeurs administratives
- c) Résider à Paris : problèmes

### 4) Réflexions sur le service militaire

- a) Sentiment d'utilité au sein de l'armée, au sein du S.H.A.A.
- b) Les derniers appelés : sentiment d'injustice
- c) Les apports de la suppression du service militaire
- d) Sentiment sur la suppression du service militaire
- e) Et sur l'armée de métier ?
- f) Que penser du rendez-vous civique et de son utilité ?

## 2. Service historique de l'Armée de Terre

[1997-2000]. - *Appel du Service historique de l'Armée de Terre aux anciens membres des Forces Françaises Libres*. Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

Cher Monsieur,

Poursuivant la publication des Historiques des Grandes Unités Françaises pendant la Deuxième Guerre Mondiale, le Service historique de l'Armée de Terre entreprend l'étude de la participation des forces françaises aux opérations de 1940 à 1945. Une grande partie en sera consacrée aux unités F.F.L. (à l'échelon Brigades-Divisions). Une étude sociologique sur le recrutement des F.F.L. pourrait constituer la première partie de cette publication.

Le questionnaire figurant dans les pages suivantes que nous nous permettons de vous soumettre devrait pouvoir fournir les éléments de base de cette enquête.

C'est pourquoi nous vous demandons d'avoir l'obligeance d'y répondre.

Les renseignements que vous aurez eu l'amabilité de nous communiquer ne donneront lieu qu'à une exploitation statistique, garantissant l'anonymat de vos réponses, à moins que vous souhaitiez le contraire en nous l'indiquant, afin que votre cas puisse être éventuellement évoqué comme témoignage historique.

Compte tenu du court délai imparti à nos études, nous vous serions reconnaissants, si vous consentiez à nous répondre, de bien vouloir le faire le plus rapidement possible.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

(Signé :) Pas de signataire.

[1997-2000]. – *Questionnaire destiné aux anciens membres des Forces Françaises Libres*. Archives du S.H.A.A., non coté, copie.

### **Etat civil**

- 1) Nom, prénom, surnom, date et lieu de naissance, nationalité d'origine et date de naturalisation (éventuellement)
- 2) Profession ou activité avant la guerre (indiquer les diplômes obtenus ou les Grandes Ecoles fréquentées)
  - a) Nature : lycéen ou étudiant, agriculture, industrie, commerce, administration, militaire, divers
  - b) Niveau : patron, cadre supérieur, cadre subalterne, maîtrise, ouvrier ou employé
- 3) Situation patrimoniale :
  - a) célibataire, fiancé, marié, divorcé, veuf
  - b) Nombre d'enfants avant l'engagement et âges
  - c) Nombre de frères et sœurs avant l'engagement et âges

### **Situation F.F.L.**

- 1) Date de ralliement à la France Libre
- 2) Lieu de départ de l'engagement
- 3) Moyens de transport employés pour rejoindre, éventuellement filière d'évasion suivie
- 4) Emploi dans les FFL
  - a) Emploi
  - b) Arme – spécialité – unité
  - c) Grades successifs (avec les dates de nomination)
- 5) Emplois après le 1<sup>er</sup> août 1943
  - a) Arme – Spécialité – unité
  - b) Grades successifs
- 6) Activité ou profession après 1945 (indiquer les diplômes obtenus ou les Grandes Ecoles fréquentées)
  - a) Nature : lycéen ou étudiant, agriculture, industrie, commerce, administration, militaire, divers
  - b) Niveau : patron, cadre supérieur, cadre subalterne, maîtrise, ouvrier ou employé



- 7) Motivations à l'origine de votre engagement dans les F.F.L.
- 8) Attitude de la parenté directe envers votre engagement (approbation ou désapprobation) : parents, frères ou sœurs, femme ou fiancée, enfants
- 9) Blessures de guerre
- 10) Décorations :
  - a) 14-18
  - b) 39-45

### 3. Service historique de la Gendarmerie Nationale

[s.d.]. – Exemple de questionnaire, *NATIVITE (Jean-François), Les archives orales de la gendarmerie nationale: descriptif, traitement et mise en valeur. Mémoire de DESS métiers des archives, Université Jean Moulin-Lyon III, septembre 2004, p. 177.*, copie.

Préparation Entretien

Monsieur Dournel

Adolphe, Emile, Joseph

Prévu pour le 17 Mai 2004 au S.H.G.N.

Avant-guerre

1°) Né au lendemain de la Grande guerre dans un petit village de l'Artois, vous avez été élevé au sein d'une famille très éprouvée par le conflit. Pouvez-vous tout d'abord me préciser le lieu et la date de votre naissance ? Quelle était la profession de vos parents ? Combien avez-vous de frères et sœurs ? Pouvez-vous me parler brièvement de cet univers familial si particulier et notamment du rôle éducatif prépondérant joué par votre grand-père et votre instituteur ? Existe-t-il un lien entre ce soutien psychologique et votre vocation militaire précoce ? Avez-vous fait des études ? Quels étaient dans votre jeunesse vos objectifs professionnels ? Malgré votre jeune âge, comment avez-vous vécu le climat et les tensions d'avant-guerre (au sein de votre famille et dans votre région) ? Vous sentiez-vous concerné par la gravité des événements ?

Durant la guerre

2°) En 1939, alors que vous n'avez que 17 ans vous vous engagez pour la durée de la guerre. Incorporé au 57ème R.I à Bordeaux puis à Fontenay-le-Comte vous suivez les cours des E.O.R.

Quels souvenirs gardez-vous de cette première formation militaire ? Répondait-elle à l'époque à vos attentes ? En tant que patriote convaincu, comment avez-vous vécu la drôle de guerre et la défaite de la France ? Alors que vous êtes rapidement fait prisonnier au même titre qu'un grand nombre de militaires français, vous vous évadez au bout de deux jours. Pouvez-vous décrire les circonstances de votre évasion et les motivations qui vous ont poussées à accomplir cet acte ?

3°) Qu'avez-vous fait entre votre démobilisation le 3 novembre 1940 et votre rengagement le 23 septembre 1941 comme sergent au sein du 13ème Bataillon de chasseurs alpins de Chambéry ? Quelle était votre état d'esprit durant cette période de confusion et d'éclosion de l'Etat Français ? Quelle image aviez-vous à cette époque du maréchal Pétain ? Pourquoi avoir opté pour les chasseurs alpins ? Quelles étaient les prédispositions requises pour faire acte de candidature ? Aviez-vous déposé votre candidature dans une brigade de gendarmerie ou aviez-vous opté pour un cheminement plus classique ? Pouvez-vous me parler de vos missions et de votre vie quotidienne au sein de l'unité ? A ce moment quels étaient vos buts et espériez-vous devenir officier d'active ?

4°) Le 3 mai 1943, peu après la dissolution de l'armée vous entrez dans la gendarmerie. Pourquoi ce choix ? Comment perceviez-vous l'Arme avant votre admission ? Où avez-vous suivi votre formation ? Quelles étaient les caractéristiques de cette formation (enseignement plutôt tourné vers les questions militaires ou les questions professionnelles), quels étaient les moyens matériels et la part d'exercices pratiques ? Quels souvenirs en gardez-vous ? Quelle était l'ambiance Générale au sein de votre promotion ? Comment avez-vous vécu votre prestation de serment au maréchal Pétain ? Vous sentiez-vous en adéquation avec les orientations de l'Etat Français ? Pouvez-vous me parler de vos conditions de travail ainsi que celles de la gendarmerie locale en Général lors de votre première affectation sur la côte picarde ? Avez-vous trouvé un décalage entre les éléments théoriques appris lors de votre formation et leur application sur le terrain ? Quelle image aviez-vous de votre métier de gendarme ? Quelle était l'image de la gendarmerie auprès de la population ?

5°) Rapidement après votre arrivée dans la légion de gendarmerie de Picardie vous rentrez en contact avec la résistance locale ? Tout d'abord pourquoi ce choix ? Quel était la situation de la région en mai 1943 ? Pouvez-vous me parler précisément de la période, des conditions matérielles et idéologiques de votre engagement ? Quels ont été les éléments déclencheurs ? Quel a été votre rôle au sein du mouvement LIBE-NORD et au sein de la résistance en Général ? Le port de l'uniforme et le statut de militaire étaient-ils un handicap ou un avantage dans ces activités liées à la résistance ? A cette période avec l'augmentation du flot des réfractaires du STO et le durcissement des positions voulu par l'Etat français, quelle était votre marge de manœuvre ? Quels jugements

portiez-vous sur vos « collègues » résistants ou non ? sur la hiérarchie ? En tant que gendarme quelles étaient vos relations avec l'occupant ? Quelle était la fréquence des contacts ? Avec qui (feldgendarmes, Wehrmacht, Gestapo...) ? Des missions communes ont-elles été organisées avec les Allemands ? Avez-vous été témoin d'exactions de la part de l'occupant sur la population civile (viols, vols, destructions...) ? Avez-vous eu à traiter d'affaires de marché noir avec l'occupant ?

## La Libération

6°) Quelle a été votre attitude à la Libération ? Avez-vous joué un rôle particulier lors de ces événements ? Quels souvenirs gardez-vous de cette période ? Comment avez-vous choisi de vous engager dans les F.F.I. et pouvez-vous me préciser la spécificité de la formation ? Avez-vous déserté pour rejoindre le maquis (décrire les circonstances) ? Combien de camarades sont-ils passés dans le maquis ? Quelle était la position de la hiérarchie à ce sujet ? Que représentait pour vous l'appartenance à ce corps ? Avez-vous participé ou assisté à l'épuration ?

7°) Admis dans le corps des sous-officiers de carrière le 20 septembre 1945, vous êtes affecté à la 2ème légion de gendarmerie d'occupation en Allemagne. Est-ce un choix de votre part ? En tant que membre de la délégation française du tribunal international militaire de Nuremberg où étiez-vous stationné ? Dans une caserne, chez l'habitant ? Quelles sont vos impressions à votre arrivée ? Comment s'organise votre service ? En tant que gendarme français mais aussi en tant que témoin oculaire, comment avez-vous vécu cette période ? Quelles relations entreteniez-vous avec les autres forces d'occupation ? Sous couvert d'un détachement de sécurité, vous effectuez des missions de renseignements. Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet ? S'agit-il de missions pour le compte même du tribunal ou travaillez-vous à un objectif particulier lié avec les prémices de la Guerre Froide ?

## L'après-guerre

8°) En septembre 1949 vous quittez l'Allemagne au profit de l'Algérie (Batna-Arris dans les Aurès) où vous servez sous les ordres du capitaine BODIN. Ce départ pour l'Afrique du Nord est-il un choix délibéré de votre part ? Pouvez-vous me parler de vos nouvelles conditions de travail et de vos contacts avec la population locale ? Aviez-vous les moyens humains et logistiques nécessaires à vos missions ? Suite à la Seconde Guerre mondiale l'image de la France et de ses serviteurs était-elle écornée ? Quel était le climat de l'époque ? Quels étaient vos contacts avec les premiers chefs

nationalistes ? En tant que soldat de l'ordre d'origine métropolitaine sentiez-vous une tension particulière à votre égard ?

9°) Promu au grade d'adjudant à cheval à compter du 1er juin 1952, vous êtes désigné pour servir en Extrême-Orient. Quel est votre état d'esprit à ce moment-là ? Affecté au Tonkin à Haiphong dans le groupement du capitaine Malabre, vous êtes successivement Officier de renseignements, Commandant de la Compagnie opérationnelle du 356ème B.V.N et de deux compagnies de supplétifs. Entant que gendarme comment avez-vous vécu cette période de tension extrême ? Quelle était la teneur de vos missions ? Vous qui aviez déjà vécu l'expérience algérienne, quels comparatifs pouvez-vous effectuer ? Quels étaient vos contacts avec la population locale ? Avez-vous participé à des opérations particulières ? Comment s'est effectué votre rapatriement en octobre 1954 ? Quels souvenirs gardez-vous de cette époque en cette année du 60ème anniversaire de Diên Biên phú ?

10°) De retour en métropole, en février 1955 après vous incorporez le stage préparatoire au concours d'entrée à l'Ecole d'officier de la gendarmerie. L'année suivante, vous entamez votre cycle de formation d'officier de gendarmerie à l'E.O.G.N de Melun. Quels souvenirs gardez-vous de ces deux années de formation ? Pouvez-vous nous parler de l'ambiance Générale au sein de la promotion, du site, des locaux, de vos professeurs, de vos camarades ? Quels étaient vos objectifs personnels et ont-ils été atteints ? Que représentait pour vous l'accès à l'épaulette ? Etait-ce l'aboutissement de votre carrière ?

11°) Sorti major de promotion diplômé de sciences criminelles et d'études supérieures de la gendarmerie (DESG) vous êtes affecté en tant qu'officier dans la gendarmerie mobile en Algérie pour une mission de maintien de l'ordre de six mois du 19 décembre 1958 au 31 mai 1959. Comment avez-vous vécu ce retour aux sources dans un contexte aussi troublé ? Pouvez-vous nous donner vos impressions sur le climat qui régnait à l'époque ? Quelles étaient vos missions à proprement parlé et vos méthodes de travail ? En tant qu'ancien résistant comment perceviez-vous les membres du FLN ? Avez-vous assisté à des débordements voire à des exactions ? Aviez-vous des consignes particulières ? En tant qu'officier vous sentiez-vous investi d'une mission particulière auprès de vos hommes et de la population locale ? Quelle était l'image de la gendarmerie et des forces de l'ordre positionnées en Algérie (vue par les autochtones et vue par les métropolitains) ?

12°) De 1960 jusqu'à la fin de votre carrière vous ne quitterez la gendarmerie départementale comme commandant de compagnie, commandant de groupement et enfin à l'état-major de la gendarmerie départementale de l'Ile de France. Pouvez-vous nous parler en quelques mots de vos différentes affectations et de leurs spécificités ? Vous servant de vos connaissances de pilote privé d'avion de tourisme, vous avez notamment dirigé des enquêtes judiciaires relatives aux catastrophes aériennes suivantes : Tupolev au Bourget, Varig à Orly ou encore du D.C 8 de la Turkich airlines en forêt d'Ermenonville. Pouvez-vous me parler de cette spécialité tout à fait originale ? Pour rester dans le registre aéronautique, pouvez-vous me parler de la fameuse inauguration de l'aéroport Charles de Gaulle ? Grâce à votre spécialité en criminologie, vous avez été au premier rang dans l'organisation et l'application de mesure de sécurité à la suite des attentats et prises d'otages perpétrés sur les aéroports civils. Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur les tenants et les aboutissants de ses nouvelles prérogatives gendarmique?

13°) Enfin pour finir je voudrais aborder votre retour en deux temps à la vie civile entre 1977 et 1985. En ce qui vous concerne peut-on parler de reconversion réussie ? Existait-il une valorisation du label gendarmerie auprès des employeurs civils ? Si oui, pouvez-vous le comparer avec la situation actuelle ? Au final, quelle image gardez-vous de la gendarmerie et vous semble-t-elle toujours en conformité avec vos attentes initiales ? Pour finir sur une note plus personnelle, vous êtes marié depuis 1943 ; depuis cette époque de part votre fonction vous avez vécu de très près toutes les tensions mettant en cause le gouvernement français et ce, aux quatre coins du globe. Comment votre femme a-t-elle vécu cette situation ? Vous a-t-elle suivi dans vos pérégrinations ?

[s.d.]. – Exemple de convention de don, *NATIVITE (Jean-François), Les archives orales de la gendarmerie nationale: descriptif, traitement et mise en valeur. Mémoire de DESS métiers des archives, Université Jean Moulin-Lyon III, septembre 2004, p. 66-73.*, copie.

### CONVENTION DE DON DE TEMOIGNAGES ORAUX

Entre le **Service historique de Gendarmerie nationale**, sis au fort de Charenton, Bat 019, 94700 MAISONS-ALFORT (ci-après dénommé « le destinataire ») et représenté par le Général (2s) Yves-Alain QUENTEL, chef du dit service et délégué au patrimoine culturel de la gendarmerie, D'une part,

Et, **Mr Le Général Desjardins, Gérard,**  
domicilié.....

(ci-après dénommé « l'auteur »)

D'autre part.

La présente convention a pour but de fixer les conditions d'exploitation des..... enregistrements réalisés les..... par M./Mlle/Mme.....enquêteur(s) travaillant pour le compte de la section études et recherches historiques du S.H.G.N. Ces .....entretien(s), fixés sur.....supports, qui ont été enregistrés à la date du.....concernent.....

## **PREAMBULE**

Le don et les conditions d'exploitation des enregistrements sont réciproquement consentis et acceptés par le destinataire et l'auteur aux conditions précisées par la présente convention selon les lois, décrets et règlements qui régissent les archives de la Défense.

La présente convention sera signée par les deux parties en page 9 et paraphée par ces dernières à chaque page (nombre total de page 9).

La signature vaut acceptation pleine et entière des clauses qui suivent. Aucune modification à la présente, exprimée de quelque nature que ce soit, ne sera consentie par chacune des deux parties.

Le non respect de tout ou partie de la présente, quelle que soit sa durée ou sa fréquence, par l'une ou l'autre partie, entraînera en première intention un règlement amiable, ou à défaut une présentation du contentieux aux instances judiciaires territorialement compétente, en l'espèce le tribunal.....

## **ARTICLE 1<sup>er</sup> : OBJET**

Dans le cadre de sa mission de recueil, de conservation et de communication au public, militaire ou non, des documents d'archives concernant la Gendarmerie nationale, le Service historique de la Gendarmerie Nationale (S.H.G.N.) a réalisé les enregistrements concernés par la présente convention. Il s'engage à les préserver dans les meilleures conditions possibles au regard des budgets alloués à la section « médiathèque » du S.H.G.N. et dans les limites d'une correcte exécution de ses missions.

## **ARTICLE 2 : NATURE DES ENREGISTREMENTS**

Les enregistrements seront réalisés sur support numérique, par les soins du destinataire et à ses frais. Ils seront par la suite analysés, organisés et communiqués selon les « réglementations archivistiques » en vigueur. Ils seront classés dans la sous-série 3J des archives de la Gendarmerie nationale.

## **ARTICLE 3 : DROIT D'AUTEUR**

### ***Titre premier***

Il est rappelé que les idées et pensées exposées par l'auteur n'engagent que ce dernier. Le destinataire, la Gendarmerie nationale ou tout autre tiers ne saurait être tenu responsable de ces propos.

### ***Titre second***

L'auteur et le destinataire s'engagent mutuellement à ne pas dénaturer les témoignages recueillis par une utilisation susceptible de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, à l'image de l'autre partie contractante, tout autre tiers ou partie collatérale (en l'espèce les institutions nationales).

### ***Titre troisième***

Par la présente, l'intégrité des droits d'auteur et à l'image sont cédés par l'auteur au profit du destinataire, dans le cadre exclusif d'une exploitation gratuite et scientifique. Dans tout autre cas de figure, un avenant fixant des conditions particulières sera contracté entre l'auteur ou ses ayants-droits et le destinataire. Dans le cas particulier d'une exploitation commerciale, il est convenu, en préalable au dit avenant et sans que ce dernier puisse y déroger, que la négociation financière relative à la gestion des droits suscités interviendra exclusivement entre le diffuseur et l'auteur ou ses ayants droits.

### ***Titre quatrième***

Pour des raisons de respect de la réglementation en vigueur concernant la communication des archives orales, le ministère de la Défense, au travers de ses diverses représentations, pourra refuser la communication des témoignages concernés par la présente convention ou en accorder la communication partielle. En aucun cas, une communication expurgée des témoignages suscités ne pourra être considérée comme une atteinte à l'intégrité du témoignage. L'exploitation par le destinataire, de quelque nature que ce soit, exclusivement d'extraits de ces témoignages fera l'objet d'un avenant à la présente convention signé entre ce dernier et l'auteur ou ses ayants-droits.

## **ARTICLE 4 : REPENTIRS**

Le témoignage du déposant est révocable d'office. Le déposant ayant signé une convention pourra à tout moment revenir sur sa décision et demander le retrait total ou partiel de son témoignage.

## **ARTICLE 5 : INTANGIBILITE DES CLAUSES**

Une tolérance relative à l'application des clauses et conditions de la présente convention ne pourra jamais, quelle qu'en ait pu être la durée ou la fréquence, être considérée comme une modification ou une suppression des clauses et conditions de la présente.

## **ARTICLE 6 : CONDITIONS DE CONSERVATION**

### ***Titre premier***

Le destinataire s'arroge le droit de choisir, au détriment du support numérique, tout autre support qu'il jugera plus en adéquation avec les conditions financières et techniques qui s'imposeront à lui. Le destinataire ne pourra être tenu responsable, pour ces mêmes raisons, d'une inadéquation du choix de la solution technique retenue pour la conservation de documents concernés par la présente convention avec les impératifs de pérennisation à long terme des informations.

### ***Titre second***

Le destinataire assure, dans la limite de ces missions définies par le ministère de la Défense, la conservation des enregistrements et leur cotation dans la sous-série 3J. Les informations recueillies durant les interviews connaîtront, après traitement, une migration vers des supports numériques de conservation et de communication. La pièce ainsi obtenue sera copiée en deux exemplaires, l'un de conservation, l'autre de communication. Un troisième exemplaire, sur un support différent de celui retenu pour la conservation, pourra être réalisé dans un souci de pérennisation optimale de l'information.

Ces copies pourront être remplacées par un transfert sur un nouveau support en cas de détérioration, de changement de standard ou du système de consultation existant ou à venir. À l'identique, une migration de l'information pourra aussi intervenir dans l'optique d'une pérennisation de l'information.

### ***Titre troisième***

Le destinataire prend à sa charge les frais de transport, de conservation matérielle, de classement et d'inventaire des documents.

### ***Titre quatrième***

Par demande écrite jointe à la présente convention et présentée en annexe, l'auteur peut demander, à titre gratuit, une copie des interviews qu'il a données. Le choix du support est laissé à la discrétion du destinataire. En aucun cas le présent document vaut pour engagement contractuel concernant la date de remise de la copie suscitée.

## **ARTICLE 7 : CONDITIONS D'EXPLOITATION**

***- Rayer les mentions inutiles-***

### ***Titre premier***

Pour chacune des rubriques suivantes concernant les conditions d'exploitation, lorsque plusieurs choix seront proposés, une seule mention sera retenue par l'auteur. Ce dernier la reprendra de façon manuscrite dans son intégralité, sans qu'aucune modification ne soit consentie. Les rubriques ne proposant aucun choix devront impérativement faire l'objet d'une reprise manuscrite et complétée de la mention proposée.

### ***Titre second***



• *Rubrique n°1 :*

Je, soussigné(e)....., domicilié à.....ai accordé à M./Mme/Mlle....., enquêteur travaillant pour le compte de la section études et recherches historiques du S.H.G.N.,.....entretien(s), fixés sur.....supports, qui ont été enregistrés à la date du..... Et concernant.....

• *Rubrique n°2 :*

J'autorise le S.H.G.N. à conserver les entretiens et à mettre en consultation dans les conditions exprimées ci-dessous.

• *Rubrique n°3 :*

J'autorise une consultation libre et immédiate des enregistrements, dans le cadre imposé par la législation en vigueur concernant les archives orales, à compter du..... (À renseigner par l'auteur).

**Ou**

Je n'autorise pas une consultation libre et immédiate des enregistrements, dans le cadre imposé par la législation en vigueur concernant les archives orales, à compter du..... (à renseigner par l'auteur).

**Ou**

J'autorise une consultation libre et immédiate des enregistrements, dans le cadre imposé par la législation en vigueur concernant les archives orales, à compter du..... (à renseigner par l'auteur), après autorisation écrite de ma part.

• *Rubrique n°4 :*

En cas de publications de tout ou partie de ces enregistrements de mon vivant, j'en autorise la publication nominative.

**Ou**

En cas de publications de tout ou partie de ces enregistrements de mon vivant, je n'en autorise pas la publication nominative.

**Ou**

En cas de publications de tout ou partie de ces enregistrements de mon vivant, j'en autorise la publication anonyme.

• *Rubrique n°5 :*

**Ou**

Après mon décès, la consultation et la publication de tout ou partie des enregistrements sont libres de toute restriction dans les limites imposées par la législation en vigueur.

Après mon décès, la consultation et la publication de tout ou partie des enregistrements est soumise à l'accord préalable de mes ayants-droits et dans les limites imposées par la législation en vigueur.

• *Rubrique n°6 :*

La copie intégrale ou partielle des enregistrements est autorisée à compter du..... dans les limites imposées par la législation en vigueur.

**Ou**

La copie intégrale ou partielle des enregistrements n'est pas autorisée, et ce dans les limites imposées par la législation en vigueur.

• *Rubrique n°7 :*

La diffusion intégrale ou partielle des enregistrements dans des travaux de type universitaire ou lors de colloques, expositions ou autres manifestations culturelles est autorisée, dans les limites imposées par la réglementation en vigueur, à compter du.....

**Ou**

La diffusion intégrale ou partielle des enregistrements dans des travaux de type universitaire ou lors de colloques, expositions ou autres manifestations culturelles n'est pas autorisée.

**Ou**

La diffusion intégrale ou partielle des enregistrements dans des travaux de type universitaire ou lors de colloques, expositions ou autres manifestations culturelles est autorisée, dans les limites imposées par la réglementation en vigueur, à compter du.....est soumise à une autorisation écrite préalable de l'auteur ou de ses ayants-droits.

• *Rubrique n°8 :*

L'utilisation commerciale intégrale ou partielle des enregistrements est autorisée, dans les limites imposées par la réglementation en vigueur, à compter du.....

**Ou**

L'utilisation commerciale intégrale ou partielle des enregistrements n'est pas autorisée.

• *Rubrique n°9 :*

je donne délégation au destinataire d'accorder les autorisations éventuellement prévues aux rubriques n°5 et 7 dans le cas où le destinataire n'obtiendra pas, dans un délai de 90 (quatre vingt dix) jours ces autorisations de ma main ou de celle de mes ayants-droits.

• *Rubrique n°10 :*

Je souhaite qu'à mon décès mes ayants-droits respectent les conditions fixées dans la présente convention pour la conservation et l'exploitation des enregistrements.

• *Rubrique n°11 :*

La présente convention est valable pour une exploitation et une diffusion par des procédés de quelque nature que ce soit, présent ou à venir, partout dans le monde et pour la durée de protection légale en France des droits patrimoniaux de l'auteur ou de ses ayants-droits.

• *Rubrique n°12 :*

Si je refuse la consultation et/ou l'exploitation libre et immédiate des enregistrements, j'accepte de soumettre ces dernières à un délais de .....ans à compter de ce jour, délais à l'issue duquel ces dernières seront, dans les limites imposées par la réglementation en vigueur, libre de toutes restrictions.

• *Rubrique n°13 :*

**Ou**

J'autorise par la présente le destinataire, représenté par le Général chef du S.H.G.N., à restreindre, s'il la juge opportun, la consultation ou l'exploitation de ces enregistrements.

Je n'autorise pas, par la présente le destinataire, représenté par le Général chef du S.H.G.N., à restreindre, s'il la juge opportun, la consultation ou l'exploitation de ces enregistrements.

Fait à MAISONS-ALFORT (Val de Marne) le

En deux exemplaires, l'un étant remis à l'auteur, le second conservé par le S.H.G.N..

**L'auteur, Mr Le Général Desjardins, Gérard, le Général Yves QUENTEL**

Exemple de contrat à prévoir pour les chercheurs qui souhaiteraient déposer au S.H.G.N. des témoignages oraux enregistrés au cours de leurs recherches et s'inscrivant dans le cadre des campagnes de collecte d'archives orales.

[s.d.]. – Modèle de contrat de dépôt de témoignages oraux, *NATIVITE (Jean-François), Les archives orales de la gendarmerie nationale: descriptif, traitement et mise en valeur. Mémoire de DESS métiers des archives, Université Jean Moulin-Lyon III, septembre 2004, p. 73-74., copie.*

### **MODELE DE CONTRAT DE DEPOT DE TMOIGNAGES ORAUX**

Entre Monsieur N..., d'une part, et le Service historique de la Gendarmerie Nationale, d'autre part,

Ont été faites les conventions suivantes :

**Article premier** – Monsieur N...déclare par les présentes, disposer à titre révocable au S.H.G.N. les entretiens enregistrés et réalisés par lui, ainsi que leur transcription si elles existent.

**Article 2** – Le S.H.G.N. prend à sa charge le transfert de ces documents et procédera ensuite à la vérification de leur contenu et de leur conformité à l'état sommaire dressé par le déposant.

**Article 3** – Ce dépôt est réciproquement consenti et accepté par les parties contractantes aux conditions énoncées ci-dessous :

**Article 4** – les documents sonores et leurs transcriptions éventuelles ne seront utilisés (consultation, diffusion, publication, prêt, copie) qu'avec l'autorisation écrite du déposant, à charge pour celui-ci d'obtenir l'accord de l'informateur.

**Article 5** – Toute modification de ce présent contrat devra être approuvée par les deux parties en présence et cosignataires. Si le déposant estimait devoir y mettre fin, il devra en donner avis par lettre recommandée au chef du S.H.G.N.. Cette dénonciation prendra effet à l'expiration d'un délai maximum de trois mois à partir de la réception de ladite lettre.

Fait à Maisons-Alfort, le...

Le déposant

Le chef du S.H.G.N., Délégué au patrimoine  
culturel de la gendarmerie

## Annexe n°4 - Interview de Madame de Ruffray

(Entretien d'environ 2 heures réalisé le 17 décembre 2012 au Château de Vincennes)

**PH : Pouvez-vous me décrire le contexte dans lequel la section d'Histoire orale a été créée au S.H.A.A. et quelles étaient les problématiques alors posées ?**

*FR : Après sa prise en fonction du poste de direction, le Général Christienne voulait créer un département d'histoire orale. Il avait en effet été influencé par un voyage aux USA, où l'avance était importante en la matière. La création du service fut rapide.*

*La première méthode consistait à recueillir les témoignages des anciens (ceux qui ont fait la Première Guerre Mondiale) avant qu'ils ne disparaissent ou encore des témoins les plus importants (Pierre Cot, Guy la Chambre...). On ne disposait alors que de peu de moyens : du vieux matériel, et seulement 2-3 personnes. C'était alors la seule institution française à s'intéresser à cette source : le Service historique de la Marine n'a lancé une petite campagne qu'en 1980, l'a abandonnée rapidement puis l'a reprise en 1995 ; le Service historique de l'Armée de Terre, quant à lui, n'en a commencé une en 1996 et le Service historique de la Gendarmerie Nationale a suivi en 2000.*

**PH : J'ai, au cours de mes recherches, pu observer que le Service historique de l'Armée de l'Air était en effet un précurseur dans le domaine des témoignages oraux. Quelle méthodologie d'entretien avez-vous suivie ? Y-a-t'il eu des évolutions ?**

*FR : Dans les années 1980, le département a pris de l'ampleur, aboutissant à 200 interviews effectuées en 7 ans. La méthode est venue petit à petit.*

*Dans un premier temps, l'interview était individuelle, sans thèmes particuliers ; seul un petit thème sur l'Ecole de guerre a été mis en place par le Général Christienne. L'interview ne consistait alors qu'à un récit de vie d'un individu, orienté autour de sa carrière.*

*On a ensuite voulu recueillir les témoignages des anciens de la Première Guerre Mondiale, avant qu'ils ne meurent. La méthode a fait l'objet de débats. L'entretien était alors semi-directif : c'était la méthode préconisée par Florence Descamps, qui avait donné un séminaire à l'Institut des Hautes Etudes auquel avait assisté le personnel de la section. Mais le fait d'interviewer ces personnes qui avaient souvent 80 ans entraînait une difficulté : celle de les orienter efficacement. On faisait alors remonter les souvenirs à la mémoire par des questions simples (par exemple, on commençait par leur enfance et leurs études). L'entretien devait donc être bien préparé : pour cela, on utilisait les dossiers militaires (cela posait problème pour les anciens de 14-18, les dossiers étant au Service historique de l'Armée de Terre et souvent n'existaient même pas, comme ce fut le cas pour Gaston Palewski), afin de définir un cadre chronologique pour orienter les questions. On complétait ces dossiers par des livres et des revues sur le sujet (la bibliothèque du Service historique de l'Armée*

de l'Air étant importante). Cela a permis au Service historique de l'Armée de l'Air de constituer une documentation exceptionnelle (le service étant le seul à interviewer ces personnes avant qu'elles ne meurent), avec environ 120 personnes.

Les entretiens ont parfois été effectués à deux personnes. Mais cela a soulevé des questions : doit-on utiliser un militaire pour interviewer un militaire ? ou un civil historien ? En effet, le Général Christienne (le premier directeur du Service historique de l'Armée de l'Air) voyait dans l'entretien plutôt un échange avec un frère d'armes qu'une interview, et donnait souvent sa propre expérience, ce qui favorisait un dialogue (qui n'est pas une interview). Cela avait cependant l'avantage de mettre la personne à l'aise face à un frère d'armes, et l'inconvénient de lui créer la peur d'être jugé par un supérieur. L'interview par un civil était donc souvent mieux appréciée : de fait, on a vite fait appel à deux civils, des jeunes avec la connaissance du milieu.

Pour ma part, j'ai éprouvé d'autres difficultés. N'étant pas spécialiste de l'Histoire contemporaine, j'ai dû me documenter abondamment sur le cadre historique, et j'ai pu bénéficier de la culture historique de mon collègue, qui était issu de Sciences politiques. Par ailleurs, le côté technique de l'aviation aurait pu être un frein, mais j'ai cependant compensé cela par ma culture familiale : mon père était aviateur. Cependant, il ne fallait pas tomber dans l'excès inverse : tout connaître à l'avance, car cela revenait à harceler la personne sur des points précis – ce qui est gênant, et à étaler ses connaissances.

**PH : Au cours de ces entretiens, avez-vous éprouvé des difficultés particulières ? Sont-elles de l'ordre de tout entretien oral ou sont-elles spécifiques au caractère militaire du témoin ?**

FR : Nous avons en effet éprouvé, comme tout interviewer, des difficultés. Ce sont tout d'abord les inexactitudes du récit ; nous avons fait à ce sujet le choix de ni les relever dans l'inventaire, ni corriger la personne au cours de l'entretien.

Ces difficultés sont également les souvenirs, le silence, les oublis voire les mensonges du témoin, ou encore ses lectures qui ont pu atténuer son jugement. En outre, on peut rencontrer des personnes qui se mettent trop en avant en exagérant sur les faits. Mais ce fut rarement le cas : le plus généralement, les témoins étaient plutôt trop modestes, au contraire. Il faut dire qu'on ne voulait privilégier aucun échelon et interviewer tous les grades : le Général Christienne voulait représenter ce qu'il appelait une « Société des aviateurs ». A l'inverse, les gradés avaient tendance à se mettre en avant, avoir un discours construit à l'avance (ils ont l'habitude de parler). L'intérêt des non-gradés a été, au contraire, d'avoir un discours brut, vivant, naturel.

**PH : Quels ont été les thèmes de recherche choisis ? Les campagnes de collecte ?**

FR : Ce n'est qu'en 1981 que le premier thème de recherche a été choisi : les Forces Aériennes Françaises Libres. Une grille d'entretien a été établie, et une documentation préalable a été constituée. 40 témoins ont d'abord été interrogés, choisis grâce à l'Association des Français Libres. Par le biais de leurs propres contacts, 200 témoins au total ont été ainsi interrogés.

Les autres thèmes sont variés : les femmes (pilotes, infirmières, convoyeuses de l'air), l'aérostation pendant l'entre-deux-guerres, l'affaire de Suez (pour lequel nous avons utilisé une grille d'entretien précise), le Normandie-Niemen, la Résistance, les SAS, la Guerre d'Indochine (plus de 200 témoins), la Guerre du Golfe (dont certains interviewés sur place) et la Guerre du Kosovo.

La réorganisation en 2005 a totalement modifié les axes de recherche, les centrant sur le seul qui est commun à toutes les armes : le nucléaire.

**PH : Pouvez-vous me donner une idée de la durée de ces entretiens ?**

FR : L'interview la plus longue dure 145 heures – elle a été recueillie sur une période de 10 ans et le témoin a utilisé une grande liberté de parole.

**PH : Pour vous, quelles sont les qualités que doit avoir un interviewer ?**

FR : Je dirais que c'est avant tout 50% de connaissance et 50% de psychologie. Pour réaliser ce travail, l'interviewer doit aimer l'écoute, l'attention, être curieux, savoir analyser la personne, anticiper pour savoir où elle va. Il doit également rester attentionné, avoir de la présence (l'entretien dure en moyenne 2h, 2h30), savoir expliquer les aspects juridiques à la personne, la rassurer (notamment pour les sujets brûlants comme Vichy ou l'Algérie). Il doit enfin savoir ne pas se faire impressionner par l'âge ou le grade de l'interviewer (c'était son cas au début) : il faut donc faire semblant de connaître si la personne aborde des sujets non connus, en lançant des questions anodines.

**PH : Quel âge ont les personnes interviewées ?**

FR : Ce sont des gens de tous âges. On trouve d'abord des personnes âgées – c'est le cas surtout de celles dont le témoignage ont été inventoriées dans le premier tome, soit environ 120 personnes. Puis, à partir des années 1980, cet âge s'est diversifié : on a dès lors interrogé aussi bien des gens de 60 ans, voire de 100 ans, que des jeunes. En fonction de l'âge, cela impliquait une méthode spécifique : cela était plus facile pour les jeunes.

**PH : Quelles types de questions posiez-vous ? Quelles thématiques avaient ces questions ?**

FR : Il fallait toujours poser des questions ouvertes surtout au début de l'entretien, pour laisser la place à un éventuel développement et surtout pour mettre les gens à l'aise dès le début.

*Par ailleurs, nous insistions non pas sur l'Histoire en Général, mais sur le rôle de l'individu dans cette Histoire.*

*Nous posions parfois des questions anodines, si l'on se rendait compte qu'on ne connaissait pas bien de quoi il s'agit, afin de ne pas montrer son ignorance.*

*Ces questions avaient trois axes : le politique, le technique, ou encore l'ambiance ressentie lors d'évènements.*

**PH : En quoi consistait votre travail après l'entretien ? Quels procédés utilisiez-vous pour la valorisation de ces archives ?**

*FR : Le premier travail consistait à établir des comptes rendus analytiques, succincts (abordant les grands thèmes : 2 pages pour une heure). Puis ces inventaires sont devenus extrêmement détaillés (15 pages pour 2 heures). Ce ne sont pas des résumés, mais la présentation des principaux moments, des thèmes abordés dans l'entretien.*

*Au début, des entretiens ont fait l'objet d'une retranscription, pour tester (ce fut le cas, par exemple, de l'entretien de Pierre Cot). Mais c'était long et difficile (avec les injonctions, la ponctuation), et nous avons donc arrêté cela rapidement. Cependant, les chercheurs étaient très satisfaits.*

*Pendant les premières années, il n'y a pas eu de publication pour les premiers entretiens : le premier date de 1985 (10 ans de retard). Jusqu'à cette date, les inventaires ne constituaient que dans des classeurs avec, pour chaque entretien, une fiche technique et une fiche analytique. Le second fut publié en 1993, le 3<sup>ème</sup> en 1995 et le 4<sup>ème</sup> en 2000. Nous avons alors publié un inventaire macro-thématique, afin de faciliter la recherche, en 2000. Le 5<sup>ème</sup> inventaire a été publié en 2004, le 6<sup>ème</sup> n'a pas été publié, et le 7<sup>ème</sup> est en préparation. Les inventaires existants ont été diffusés sur le site internet jusqu'au n°5, mais ils ont été retirés en 2012 à cause de la mention du « nucléaire ».*

*Si au départ, il n'y avait aucun contrat, à partir de 1980 il y en avait bien un. Aujourd'hui, il est plus complexe. Par ailleurs, une copie de l'entretien était remise au témoin.*

*La communication a commencé dès 1980 pour ce qui était communicable (avec des étudiants, des historiens, des écrivains). C'est ce qui a motivé la constitution des inventaires. Aujourd'hui, suite à la réorganisation, il y a moins de chercheurs.*

**PH : Quels ont été les apports de ces témoignages autres que leur contenu en lui-même ?**

*FR : Souvent, les personnes interviewées ont donné des documents leur appartenant (photos, archives) sur lesquels ils s'appuient pour leur discours. C'est ce qui explique que beaucoup d'archives ont ainsi été donné, après la mort de ces personnes.*



*Nous avons gardé par ailleurs un contact fort avec ces personnes, et même après leur mort leurs enfants, qui sont heureux aujourd'hui de bénéficier d'une copie de l'interview.*

***PH : Comment avez-vous communiqué ces archives ? Quelle a été la demande des lecteurs ? Comment a-t-elle évoluée ?***

*FR : Nos sources ont été citées dans beaucoup publications et de conférences.*

*La forme pratique de diffusion a évoluée : pendant 20 ans, elle se faisait sur des bandes magnétiques de 13cm avec des magnétophones. En 1996, nous sommes passés au numérique, avec les cassettes DAT. Aujourd'hui, nous utilisons un magnétophone avec une carte son.*

*En 2005 a débuté de la numérisation des fonds (qui totalisaient 2700 heures) par moi-même et Eric Migot, d'abord en interne puis par le biais d'une société privée.*

*Aucune n'est cependant aujourd'hui sur internet. Les inventaires ont par ailleurs été retirés d'internet, du fait de la mention du nucléaire. On peut cependant consulter ces témoignages au D.I.T.E.E.X., où les interviews numérisés ont été mis sur le logiciel iTunes, avec une base de données par département.*

# Table des matières

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>TABLES</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Sigles et abréviations</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Chaîne hiérarchique interarmée</b> .....	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>PARTIE I – LES SOURCES ORALES EN FRANCE</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>1. L’introduction des archives orales dans le paysage archivistique français</b> .....	<b>9</b>
1.1. L’opposition des historiens français à la source orale (XIX <sup>e</sup> siècle – 1945) .....	9
1.2. La véritable naissance des archives orales : les Etats-Unis .....	10
1.3. L’Histoire orale en France : d’une lente « résurgence »... (1945-1960).....	11
1.4. ...à une acceptation mais pas l’imposition des archives orales (1960-1989).....	11
1.5. ...et enfin à une institutionnalisation (1990-2000).....	12
<b>2. Les témoignages oraux en France aujourd’hui</b> .....	<b>15</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>18</b>
<b>PARTIE II – BIBLIOGRAPHIE ET ETAT DES SOURCES</b> .....	<b>19</b>
<b>1. Bibliographie</b> .....	<b>19</b>
1.1. Les archives orales en France .....	19
1.1.1. Appel aux archives orales : archives orales et Histoire .....	19
1.1.2. La question du droit .....	22
1.1.3. Rapports publics .....	22
1.2. Le Service historique de la Défense et ses archives orales.....	23
1.2.1. Bibliographie .....	23
a) Présentation et valorisation.....	23
Le Service historique de l’Armée de Terre – Département de la Terre et ses archives orales .....	23
Le Service historique de la Marine – Département de la Marine et ses archives orales ...	23
Le Service historique de l’Armée de l’Air – Département de l’Armée de l’Air et ses archives orales .....	24
Le Service historique de la Gendarmerie Nationale - Département de la Gendarmerie Nationale et ses archives orales.....	26
Le Service historique de la Défense .....	27
b) Utilisation par des travaux scientifiques.....	27
Les archives orales du Service historique de l’Armée de l’Air.....	27
Les archives orales du Service historique de la Marine .....	30
<b>2. Etat des sources</b> .....	<b>30</b>
2.1. Sources imprimées .....	30
2.1.1. Publications.....	30
2.1.2. Instruments de recherche .....	30
2.1.3. Textes réglementaires .....	31
2.2. Sources non imprimées .....	33
2.2.1. Rapports annuels.....	33
2.2.2. Archives écrites.....	33
2.2.3. Sources orales et entretiens.....	36

## **PARTIE III – LES ARCHIVES ORALES AU SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE (1974-2005)..... 38**

### **Introduction..... 38**

#### **1. Le Service historique de l'Armée de l'Air et l'Histoire orale (1974-2005) ..... 39**

Introduction..... 39

1.1. La création et les débuts de la section Histoire orale au S.H.A.A. (1974-1975)..... 39

1.1.1. Un contexte favorable..... 39

1.1.2. Pourquoi une section d'Histoire orale ?..... 41

a) L'influence américaine : le *Combat interview method* au sein du concept de *Military History Operations* dans l'armée américaine..... 42

b) Des objectifs initiaux rapidement dépassés..... 43

1.1.3. Une création précoce..... 45

1.2. Une méthode progressivement mise en place (1976-1981)..... 45

1.2.1. Premiers entretiens et élaboration de la méthode (1976-1981)..... 45

1.2.2. La méthode définie après 1981..... 46

a) La préparation de l'entretien..... 46

b) Des entretiens semi-directifs..... 50

c) Le déroulement de l'entretien : d'une histoire des « conflits et des responsabilités politiques » à une « approche plus globale de l'armée de l'Air »..... 52

d) Le cadre juridique de l'entretien..... 54

1.2.3. Une expérience reconnue : les relations avec le milieu des archives (années 1980)..... 55

1.3. De véritables campagnes de collectes ? (1975-2000)..... 56

1.3.1. Historique des « campagnes » : les personnes ciblées..... 56

a) Les récits biographiques..... 56

b) Les enquêtes..... 56

1.4. Les supports..... 62

1.5. La valorisation..... 62

1.5.1. Un fonds dès le départ destiné à la communication..... 62

1.5.2. Les moyens utilisés pour la valorisation..... 63

a) Les instruments de recherche..... 63

Les inventaires..... 63

Les guides des sources..... 65

b) Présenter les fonds dans la *Revue Historique des Armées*..... 66

c) La publication d'études..... 67

d) Le bulletin du Service historique de l'Armée de l'Air..... 69

1.5.3. La consultation..... 69

a) Le décalage entre les entretiens enregistrés et les fonds disponibles..... 69

b) Le public : importance et catégorisation..... 70

1.5.4. Faut-il aller plus loin que le simple inventaire ?..... 74

a) La retranscription des entretiens..... 74

b) Du magnétophone à la caméra vidéo ?..... 74

Conclusion : les apports des témoignages oraux..... 75

La contribution à une Histoire de l'Armée de l'Air..... 75

La contribution aux dons..... 76

#### **2. "Histoire orale" ou "archives orales"? Les Services Historiques de l'Armée de Terre, de la Marine et de la Gendarmerie Nationale et la source orale (1979-2005) ..... 77**

2.1. Les archives orales du Service historique de la Marine (1979-2005)..... 77

Introduction..... 77

2.1.1. La création de la section au Service historique de la Marine (1979-1986)..... 78

2.1.2. Politique de collecte..... 79

a) Historique des campagnes de collecte..... 79

b) Les personnes ciblées : des « oubliés de l'Histoire » ?..... 81

2.1.3.	Des entretiens non-directifs .....	83
a)	Les entretiens de la première campagne (1977-1986) .....	83
	L'approche de l'entretien : la constitution d'une mémoire institutionnelle .....	83
	Des entretiens non-directifs .....	84
b)	Les entretiens de la seconde campagne (1995-2001).....	85
2.1.4.	Les supports et la valorisation .....	85
	Conclusion : les apports des témoignages oraux .....	86
2.2.	L'Histoire orale au Service historique de l'Armée de Terre (1996 -2005) .....	87
	Introduction.....	87
2.2.1.	La création de la section Histoire orale au Service historique de l'Armée de Terre .....	87
a)	Le Service historique de l'Armée de Terre, un des derniers arrivés dans le paysage des archives orales.....	87
	b) La création de la section.....	88
	c) Les archives orales au sein du cadre de classement.....	89
2.2.2.	Typologie des témoignages oraux du S.H.A.T.....	89
a)	Les récits de vie sollicités par le Service .....	89
	La mise en place d'une méthodologie .....	89
	Historique des campagnes de collecte.....	90
	Les personnes interviewées .....	92
	La méthodologie d'entretien .....	94
b)	L'enquête réalisée par le Ministère de la Défense auprès des anciens de la guerre d'Algérie	95
c)	Les campagnes d'entretiens conduits dans le cadre du retour d'expérience sur les conflits récents	95
2.2.3.	Les supports et l'indexation .....	95
2.2.4.	La question du droit et la valorisation .....	95
	Conclusion : les apports de la campagne de collecte, une expérience mise en valeur.....	96
2.3.	L'histoire orale au Service historique de la Gendarmerie Nationale (1997-2008).....	97
2.3.1.	Le témoignage oral, une nouvelle source pour écrire l'Histoire de la Gendarmerie .....	97
2.3.2.	La cellule « archives orales » au Service historique de la Gendarmerie Nationale : création et enjeux .....	98
2.3.3.	Politique de collecte.....	99
2.3.4.	La méthodologie des entretiens .....	100
2.3.5.	Le matériel .....	101
2.3.6.	La conservation et la question du droit.....	101
	Conclusion : la valorisation et le public.....	101
	Conclusion .....	102
<b>3.</b>	<b>La création du Service historique de la Défense : quelle politique d'archives orales ? (2005)</b>	<b>103</b>
3.1.	La difficile fusion des archives orales ou la création du Service historique de la Défense (1980-2005).....	103
3.1.1.	La fusion de services ayant des pratiques différentes.....	103
3.1.2.	...obligeant ceux-ci à un travail d'homogénéisation important.....	106
3.1.3.	La création de la section des témoignages oraux.....	107
3.1.4.	Une opération réussie ?.....	108
3.2.	L'après-réforme .....	108
3.2.1.	La politique choisie après 2005 .....	108
3.2.2.	La valorisation .....	109
	<b>Conclusion.....</b>	<b>110</b>
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>112</b>
	<b>ANNEXE N°1 - LES DIRECTEURS DES SERVICES HISTORIQUES DES ARMEES PUIS DES DEPARTEMENTS DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE.....</b>	<b>113</b>

<b>ANNEXE N°2 - LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES .....</b>	<b>114</b>
1. Par le Service historique de l'Armée de l'Air .....	114
2. Par le Service historique de la Marine.....	138
3. Par le Service historique de l'Armée de Terre.....	140
4. Par le Service historique de la Gendarmerie Nationale .....	144
<b>ANNEXE N°3 - QUESTIONNAIRES ET DOCUMENTS RELATIFS AUX COLLECTES</b>	<b>145</b>
1. Service historique de l'Armée de l'Air .....	145
2. Service historique de l'Armée de Terre.....	154
3. Service historique de la Gendarmerie Nationale .....	156
<b>ANNEXE N°4 - INTERVIEW DE MADAME DE RUFFRAY .....</b>	<b>168</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>173</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>177</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX .....</b>	<b>178</b>

## Table des illustrations

Figure 1 - Une « Histoire orale du présent » vue par Marcel Jeanjean, célèbre dessinateur humoristique aéronautique français (S.H.A.A.).....	58
Figure 2 – Part des campagnes de collecte dans le corpus des archives orales du S.H.A.A.....	60
Figure 3 – Quelques exemples d’entretiens utilisés par les historiens .....	72
Figure 4 – Quelques exemples d’entretiens utilisés par les universitaires.....	73
Figure 5 - Pochette de cd des <i>Voix de l'aviation française</i> .....	73
Figure 6 – Entretien filmé de M. Patrick Audoin avec un témoin (coll. S.H.A.A.).....	74
Figure 7 – Répartition des témoins du S.H.M. par campagne.....	80
Figure 8 - Répartition des témoins du S.H.A.T. par campagnes .....	91
Figure 9 – L’organisation du Service historique de la Défense, 2005-2012.....	104
Figure 10 - Comparaison des méthodes et des corpus d'entretiens des différents Services historiques des armées .....	106

## Table des tableaux

<b>Tableau 1 – Les campagnes de collectes d’archives orales du SHAA : dates, motivations et séries concernées par les lacunes (1975-1999) .....</b>	<b>61</b>
<b>Tableau 2 - La publication des inventaires du SHAA, 1988-2004 .....</b>	<b>64</b>
<b>Tableau 3 - Les articles valorisant les archives orales du SHAA, 1988-1995.....</b>	<b>66</b>
<b>Tableau 4 – Le nombre d’entretiens utilisés par le S.H.A.A. dans son action de valorisation et pour écrire une Histoire de l’Armée de l’Air .....</b>	<b>67</b>
<b>Tableau 5 - L’avancement de la valorisation des témoignages par la publication : un décalage permanent .....</b>	<b>69</b>
<b>Tableau 6 - Les campagnes de collectes d’archives orales du S.H.M. (1979-2001).....</b>	<b>80</b>
<b>Tableau 7 - Les personnes interrogées par le S.H.M. ....</b>	<b>82</b>
<b>Tableau 8 - Les campagnes de collectes d’archives orales du S.H.A.T. (.....</b>	<b>90</b>
<b>Tableau 9 – Les personnes interrogées par le S.H.A.T.....</b>	<b>93</b>
<b>Tableau 10 – Les témoins interviewés par le S.H.A.A.....</b>	<b>134</b>
<b>Tableau 11 – Les témoins interviewés par le S.H.M.....</b>	<b>140</b>
<b>Tableau 12 – Les témoins interviewés par le S.H.A.T.....</b>	<b>143</b>
<b>Tableau 13 - Les entretiens versés au S.H.A.T.....</b>	<b>144</b>
<b>Tableau 14 – Les témoins interviewés par le S.H.G.N.....</b>	<b>144</b>

Si les archives orales en France ont été beaucoup étudiées, le cas des Services historiques des Armées, futur Service historique de la Défense, reste encore un domaine où les recherches peuvent être creusées. Outre de multiples articles de vulgarisation qui ne se concentrent que sur une partie des fonds, seul un mémoire de Jean-François Nativité a étudié la question des archives orales de la Gendarmerie nationale en 2004, dans un objectif de valorisation du fonds : Les archives orales de la gendarmerie nationale: descriptif, traitement et mise en valeur (Mémoire de DESS métiers des archives, Université Jean Moulin-Lyon III). Le SHD constitue pourtant l'organisme qui détient le plus grand corpus de témoignages oraux en France en nombre de témoins et l'un des rares qui atteigne le seuil de 1°000 témoins.

C'est au tournant des années 1970 que l'un des Services historiques des armées, celui de l'Armée de l'Air, s'intéresse au courant encore marginal en France qu'est celui des archives orales. Dans une optique principale de comblement de lacunes et de meilleure compréhension des archives, 671 témoignages de tous grades totalisant 3°000 heures sont enregistrés sur 16 thèmes, selon une solide méthode élaborée progressivement - à tel point qu'elle constitue rapidement un modèle pour le recueil de témoignages oraux - incluant la semi-directivité.

Les autres Services Historiques des Armées rejoindront ce courant successivement en 1979 (pour la Marine), 1996 (pour l'Armée de Terre) et enfin 2000 (pour la Gendarmerie), de par leurs lacunes moins importantes ou encore leurs réticences à cette méthode. Si l'objectif primaire est le même (le comblement de lacunes et la meilleure compréhension des archives), ces services optent pour une méthode qui sont radicalement différentes de l'armée de l'Air : l'entretien non-directif. Par ailleurs, chacun d'entre eux ne s'intéresse principalement qu'aux hauts gradés. Ces fonds totalisent 146 témoignages à la Marine et 73 à l'armée de Terre ; ceux de la Gendarmerie ne peuvent quant à eux être quantifiés exactement du fait de leur inventorialisation encore partielle.

La réforme de mutualisation du Service Historique de la Défense en 2005 réunit toutes ces sections d'archives orales en une seule, créée au sein de la Division de l'innovation technologique et des entrées par voie extraordinaire (DITEEX). Cependant, il a été nécessaire auparavant d'uniformiser des méthodes radicalement différentes utilisées dans des services dont les intitulés mêmes variaient. Désormais, c'est la méthode de l'Armée de Terre qui est appliquée et généralisée à toutes les armes existantes, tant du point de vue des thèmes choisis, de la semi-directivité que des témoins choisis. Par ailleurs, la mutualisation n'a pas signifié pour autant une mutualisation des fonds : ceux-ci se distinguent bien entre les 4 armées, avec des inventaires qui leurs sont propres.

**mots-clés :** archives orales, Service Historique de la Défense, Armée de l'Air, Armée de Terre, Marine, Gendarmerie



## ABSTRACT

If the oral archives of the French Defense Historical Service has been studied, these studies still have many gaps, although the S.H.D. has 1°000 accounts.

These accounts began to be noted down in the 1970's, when the French Air Army Historical Service want to complete the existant gaps in the paper archives. 671 accounts has been noted since that date, with a gradually elaborate method.

The others Army Historical Services will follow this method in 1979 (for the Navy), 1996 (for the Army) and 2000 (for the Gendarmerie). If they want the same thing, they also have other needs, with another methods.

In 2005, the Service Historical Defense reform join these oral archives sections in the DITEEX, which has neccessited a work of uniformisation, which only affected the method and not the *fonds d'archives*.

**Keywords:** Oral history, French Defense Historical Service, Navy, Air Army, Army, Gendarmerie.

# ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Pierre HAMEL  
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une  
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,  
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.  
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées  
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **07 / 06 / 2013**